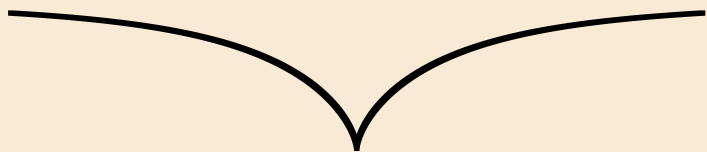


Alexandre Vinet

THÉOLOGIE
PASTORALE



THÉOTEX

LICENCE D'UTILISATION — ÉDITIONS THÉOT_EX

Ce fichier PDF, ou livre numérique, reste sous la responsabilité de ThéoT_EX.

Vous êtes autorisé :

- à utiliser le livre numérique à des fins personnelles.

Vous ne pouvez en aucun cas :

- vendre ou diffuser des copies de tout ou partie du livre numérique, exploiter tout ou partie du livre numérique dans un but commercial ;
- modifier les codes sources ou créer un produit dérivé du livre numérique.
- placer le livre numérique en téléchargement sur un serveur internet, sans en avoir premièrement obtenu l'autorisation auprès de THÉOT_EX.

Éditions THÉOT_EX

site internet : theotex.org

courriel : theotex@gmail.com

ISBN : 978-2-36260-020-3

THÉOLOGIE
PASTORALE

OU

THÉORIE DU MINISTÈRE ÉVANGÉLIQUE

PAR

Alexandre VINET

1854



Soleil d'Orient

— 2005 —

Que ton cœur ne se hâte point de prononcer
aucune parole devant Dieu ; car Dieu est aux
cieux, et toi tu es sur la terre.

Ecclésiaste 5.2

Quand on ne serait pendant sa vie que l'apôtre
d'un seul homme, ce ne serait pas être en vain
sur la terre, ni lui être un fardeau inutile.

La Bruyère

Avertissement des éditeurs de l'édition de 1854

Le volume que nous livrons au public n'a pas été préparé pour l'impression par M. Vinet. Il se compose essentiellement des notes qui servaient de base à un cours destiné aux étudiants de l'Académie de Lausanne. Ces notes, rédigées le plus souvent avec beaucoup de soin, ont aussi quelquefois le caractère d'une simple ébauche, que le professeur se proposait de compléter dans ses leçons. De là des imperfections de forme qui auraient certainement disparu si l'auteur avait mis lui-même la dernière main à son ouvrage. Nous avons cru cependant devoir le publier tel que nous l'avons trouvé, sans nous permettre de le remanier dans aucune de ses parties. Seulement, comme nous avons sur certaines portions du cours, plus d'un manuscrit original, il nous est souvent arrivé de pouvoir compléter les uns par les autres. En outre lorsque cela nous a paru indispensable pour éclaircir ou pour compléter la pensée de l'auteur, nous avons inséré quelques développements tirés des cahiers des auditeurs de M. Vinet. Ces emprunts auraient pu être multipliés ; nous nous sommes bornés au strict nécessaire, et toutes les intercalations de ce genre ont été placées entre crochets [], pour qu'elles ne puissent pas échapper à l'attention des lecteurs.

M. Vinet a traduit lui-même plusieurs des passages tirés d'au-

teurs anciens, ou étrangers, qui se trouvent dans le cours de l'ouvrage. Ceux qui étaient cités dans la langue originale ont été traduits en français par nous.

L'Appendice placé à la fin du volume renferme principalement des passages d'auteurs auxquels M. Vinet se borne à renvoyer, mais qui paraissent avoir été lus dans ses leçons et qui servent à éclaircir sa pensée ; plusieurs ont été transcrits tout entiers par lui dans ses cahiers. Ils ont paru à la fois trop étendus pour être insérés dans le cours, et trop nécessaires pour que l'on pût se contenter d'un simple renvoi. Les *Pensées de Bengel*, qui précèdent l'Appendice, ont été traduites de l'allemand par M. Vinet et publiées à part en une petite brochure in 16.

On rencontrera ça et là quelques allusions aux institutions de l'Eglise nationale du canton de Vaud. Il suffit de rappeler que le plus grand nombre des auditeurs de M. Vinet se destinaient à exercer le ministère évangélique dans cette Eglise, à laquelle il n'a pas cessé de se rattacher lui-même, pour ce qui concerne le culte, jusqu'au moment où une Eglise libre a été établie dans le canton de Vaud, à la suite de la démission d'un grand nombre de pasteurs.

Nous espérons que le cours de *Théologie pastorale* sera bien accueilli, non-seulement par les ministres de l'Evangile et les étudiants en théologie, auxquels il est plus spécialement destiné, mais par le public religieux en général. L'idée fondamentale de M. Vinet recommande son livre à l'attention sérieuse de tous les amis de l'Evangile. Le pasteur n'est pas, à ses yeux, un être isolé, relégué loin du commun des chrétiens dans le désert d'une dignité solitaire à laquelle il n'est pas permis aux simples fidèles d'aspirer. Il le conçoit moins au-dessus d'eux qu'à leur tête et en avant dans l'œuvre de charité. Ses fonctions aussi ne sont pas exclusives ; tous doivent, au contraire, s'y associer activement et s'y associeront en

effet dans la mesure de leur fidélité. Le pasteur n'est pas autre chose que le chrétien; il est le chrétien-type, le modèle du troupeau. (1 Timothée 4.12) Tous les chrétiens trouveront donc dans ce livre de précieuses instructions à recueillir.

Cette seconde édition est conforme à la première, publiée en 1850, sauf quelques notes nouvelles et quelques corrections.

INTRODUCTION

1. Définition du sujet. — Qu'est-ce que le ministre de l'Évangile ? — Idéal du ministre

Nous avons défini ailleurs la théologie pratique. C'est l'art après la science, ou la science se résolvant en art. C'est l'art d'appliquer utilement, dans le ministère, les connaissances acquises dans les trois autres domaines, purement scientifiques, de la théologie. Il semble donc que nous pourrions très convenablement appeler *théologie pastorale* cet ensemble de règles ou de directions auquel nous avons donné le nom de *théologie pratique*. Mais quoique l'idée de pasteur, *Seelsorger*¹, et de pastorat domine et embrasse toutes les parties de la théologie pratique, on peut aussi l'en abstraire et la considérer à part comme un élément moral qui, non seulement se trouve dans chacune des parties de la théologie pratique, mais qui même, en dehors de la catéchétique et de l'homilétique², forme un

1. L'une des dénominations du pasteur en allemand. Littéralement : *celui qui prend soin de l'âme*. (Éditeurs.)

2. Nous pourrions ajouter la liturgique ; mais le peu d'étendue que nous donnerons à cette partie, nous engage à la comprendre dans notre cours de théologie ou de prudence pastorale. — Quant au droit ecclésiastique, qui peut avoir pour objet l'étude comparative des différentes législations ou constitutions ecclésiastiques, et qui, dans ce sens, est une science, il devient art, et conséquemment partie de la théologie pratique, en tant qu'il dirige pratiquement le pasteur dans l'observation et l'exécution des lois ecclésiastiques de la communauté à laquelle il appartient. Le peu que nous en dirons trouvera convenablement sa place dans ce cours.

domaine à part, un objet spécial d'étude. La théologie pastorale traiterait donc de tous les devoirs et de tous les genres d'activité auxquels le pasteur est appelé, outre la prédication et la catéchisation publiques³.

[Les dénominations de *Devoirs du Pasteur* et de *Prudence pastorale* sont incomplètes. Elles présentent trop la chose sous le point de vue de l'art ou de la pratique; or, ce point de vue ne doit pas être exclusif : le côté spéculatif doit avoir sa part; l'action est le but dernier de la spéculation; mais, quelle que soit la nature de cette action, elle n'est pas assez préparée si l'on n'a eu qu'elle en vue. Il faut une étude désintéressée. Nous ne devons pas étudier la théorie du ministère évangélique uniquement pour savoir ce que nous avons à faire; il faut l'étudier aussi comme un fait présent devant nous et que nous devons, connaître. La spéculation désintéressée est d'une très grande utilité. Celui qui n'a vu les choses de sa profession que dans le milieu donné où il agira, n'agira ni avec liberté, ni avec intelligence, ni avec profondeur. Voilà pourquoi, entre autres, ce cours est appelé *Théorie du ministère évangélique*.]

Peut-être même n'y a-t-il pas ici une vraie distinction. Peut-être la catéchétique, l'homilétique, etc., ne sont-elles, prises dans leur substance, que de la théologie pastorale. Seulement, à cause de l'étendue de ces parties, du détail qu'elles exigent, et de l'espace disproportionné que, traitées dans toute leur extension, elles occuperaient nécessairement dans le cours de théologie pastorale, nous les en détachons, pour les étudier à loisir et à notre aise. — Nous nous garderons de croire que le chef de chacune de ces catégories

3. La pensée de l'auteur n'est pas d'exclure la prédication et la catéchisation du domaine de la théologie pastorale considérée en général, comme on le voit par la section 2 de la troisième partie de l'ouvrage, où il s'occupe de l'une et de l'autre; mais la théologie pastorale les envisage sous le point de vue du pastorat ou du soin des âmes, et non comme théories spéciales, ainsi que cela se pratique dans l'homilétique et la catéchétique. (*Editeurs*).

représente un tout, ni même une réalité ; la réalité ne se trouve que dans l'ensemble de ces trois fonctions, le culte, la prédication, le catéchisme. Le ministre est tout cela à la fois, par cela seul qu'il est ministre ; il ne serait pas ministre s'il n'était pas tout cela. Non pas que ces attributions ne puissent être distinguées et même séparées, mais jamais d'une manière exclusive, c'est-à-dire [de telle sorte] que celui qui exerce l'une ne puisse exercer l'autre ; car elles se supposent et se contiennent mutuellement.

Néanmoins l'idée de cette unité a une date : elle est chrétienne. Toutes les religions ne l'ont pas conçue ni réalisée.

Dans l'Ancien Testament, l'office du *prêtre* et celui du *prophète* forment deux offices distincts. Cette distinction convient à l'Ancien Testament, comme cette fusion convient au Nouveau. Les deux systèmes sont caractérisés par les deux faits. — L'unité parfaite entre la forme et l'idée n'existait pas encore et ne pouvait venir qu'avec la loi de spiritualité et de liberté. — D'un côté et d'un autre, sur deux plans distincts, figuraient la lettre qui tue et l'esprit qui vivifie. L'économie qui devait les réunir en un tout, devait aussi réunir en un même homme le prêtre et le prophète.

Sur ce point, l'Eglise primitive nous présente un phénomène analogue à tout l'ensemble de son régime, qui ne répudia point brusquement toutes les traditions de la théocratie. Elle divise le ministère en plusieurs ministères différents. On ne voit pas que tous les ministres fissent les mêmes choses, ni que tous fissent toutes choses. On pourrait croire, d'après Ephésiens 4.11, et d'après 1 Corinthiens 12.28-30, que cette division de travail⁴ avait été formel-

4. Rien n'oblige de croire que cette division du travail ait eu un caractère exclusif. Nous voyons (Actes 6.10) que le diacre Etienne (verset 3) était prédicateur ou prophète. Le rite et la parole sont séparés dans saint Paul (1 Corinthiens 1.17) ; *Ce n'est pas pour baptiser que Jésus-Christ m'a envoyé*. D'ailleurs, il n'est pas question du rite. Ou bien il est en dehors de la religion, ce qu'on ne

lement instituée par le chef suprême de l'Eglise ; mais, soit qu'il en ait été ainsi, ou qu'on ne doive y voir qu'une dispensation providentielle, soit que la distribution de dons extraordinaires (*Χαρισματα*) nous explique la chose, rien ne prouve que cette distinction, dont il est d'ailleurs fort difficile de se faire une idée juste, doive être maintenue comme institution immuable. En tout cas, pour la renouveler, il faudrait renouveler les *charismes*.

Toujours est-il clair qu'on envisageait comme ministres de l'Eglise des hommes que leurs attributions ne qualifiaient pas de *ministres* selon le sens que nous attachons aujourd'hui à ce mot. Il y avait des *diacres*, chargés de servir aux tables ; il y avait des *presbyteroi* (d'où est venu le mot, non l'idée de *prêtres*), qui n'enseignaient point ; mais il est clair, par 1Timothée 5.17⁵, que ceux d'entre eux qui enseignaient étaient au premier rang, étaient réputés les premiers, pour autant que la parole est le grand instrument et le caractère essentiel de la dispensation évangélique ; et c'est, en effet, à cette classe de *presbyteroi* que le titre de ministre ou de pasteur a fini par être exclusivement attribué, et cette classe a absorbé en elle les fonctions de toutes les autres classes, de manière à constituer, à elle seule, le ministère de l'Eglise chrétienne.

[Le ministère évangélique est essentiellement un ministère de parole ; tous les autres ministères sont au service de celui-là ; ce sont autant de manières de parler, de dire la parole de Dieu. Le christianisme est une parole, une pensée de Dieu, qui est destinée à devenir la pensée de l'homme. Or la pensée et la parole sont inséparables ; la pensée est une parole intérieure, et dans les langues anciennes le même mot signifie les deux choses (*λογος*). — Cette

peut admettre, ou bien il n'est pas assigné spécialement à une de ces classes de fonctionnaires. Ce n'est pas à dire, du reste, que tous le célèbrent.

5. [Que les anciens qui président bien, soient jugés dignes d'un double honneur, surtout ceux qui travaillent dans la parole et dans l'enseignement.](#)

grande révolution qu'on appelle l'avènement de Christ et de l'Évangile, n'a pas rejeté le culte et le symbole, mais elle l'a spiritualisé, l'a rapproché de la pensée et par là même de la parole. — Le ministre est un homme qui parle la parole de Dieu, il ne la répète pas. Le prêtre était esclave, mais le ministre s'associe librement à Dieu. Et comme, depuis l'exclusion malheureuse et forcée des laïques, il n'y a plus de ministres de l'aumône, par exemple, de la science, etc., le ministre réunit tous ces offices parce qu'il était déjà le ministre par excellence.]

Le ministre, ainsi héritier de tous les ministères divers de l'Église, a pris, dans la plénitude de ses attributions et de son activité, le nom de *pasteur*. Il est remarquable que ce nom est, de tous, le plus rarement appliqué au ministre dans le Nouveau Testament⁶.

Qu'est-ce que le pasteur ?

Son nom le dit : il *paît* ; il nourrit les âmes d'une parole qui n'est pas la sienne (comme le berger nourrit ses brebis d'une herbe qu'il n'a pas fait croître) ; mais il les paît au moyen de sa propre parole, qui reproduit et approprie aux besoins divers la parole divine, et devient tour à tour parole d'instruction, de direction, d'exhortation, de réprimande, d'encouragement et de consolation.

[La parole est donc son instrument ; mais ce n'est pas tout : le pastorat doit être conçu comme une paternité, et, à l'exemple de Jésus-Christ, le ministre doit compatir à tous les intérêts et à toutes les misères du troupeau. Il doit être tout à la fois aumônier, juge de paix, maître d'école.

[Telle est, dans notre Église, l'idée du pasteur. L'Église catholique a porté l'essentiel ailleurs. Il était impossible, au point de vue du péché, que, dès ses premiers pas, l'Église chrétienne n'eût pas

6. Dans Ephésiens 7.11 *pasteur* est synonyme de *docteur* ou *instituteur*.

la tentation de retourner en arrière. C'est la pente où nous glissons tous : rien n'est vivace comme la tendance à revenir à ce que Dieu a aboli.] Chrysostôme déjà voit l'essentiel de l'office du pasteur dans l'administration du sacrement⁷. C'était un retour vers l'ancienne loi, et c'est une des premières traces de l'importance exclusive que l'Eglise catholique a donnée plus tard à cette partie des fonctions du ministre.

Au nombre et à la tête des réminiscences judaïques dont le catholicisme est plein, il faut mettre sans doute la *présence réelle*. Dieu est « réellement » présent dans le culte catholique comme dans le culte lévitique. J'ose dire qu'au point de vue de la spiritualité chrétienne, c'est cette ressemblance même qui condamne le catholicisme. *Si j'ai connu Christ selon la chair, je ne le connais plus de cette manière.* (2Corinthiens 5.16)

C'était aussi nous ramener à la *caste*, par cela seul que les rites peuvent être bien célébrés par un individu quelconque ; en sorte que la personnalité n'y compte pour rien. Dans les communions où l'idée de prêtre domine, l'individualité étant peu de chose, le corps doit prévaloir d'autant⁸.

Pour nous, le ministre est essentiellement *ministre de la parole* ; pour nous, loin que la parole devienne rite, c'est le rite qui devient parole ; nous abondons dans le sens des apôtres, qui rapportent l'œuvre de l'Évangile à l'incarnation de la Parole, et nous ne trouvons rien de trop fort dans ces expressions d'Érasme : *Diabolus concionator : Satanas, per serpentem loquens, seduxit humanum genus. Deus, per Filium loquens, reduxit oves erraticas*⁹.

7. Beau passage *De Sacerdotio*, lib. III, c. IV.

8. Voyez Lamennais, *Affaires de Rome*.

9. Le diable prédicateur : Satan, *parlant* par le serpent, a séduit le genre humain. Dieu, *parlant* par le Fils, a ramené les brebis égarées. *Ecclesiastes*, lib. I. (*Editeurs.*)

Ce ministère, essentiellement moral puisque la parole en fait l'essence, ne laisse pas la parole se matérialiser et se tourner en rite. Il veut être l'action d'une âme sur une âme, de la liberté sur la liberté. Il est avant tout, il reste après tout, une *vertu*. L'Eglise catholique, tout en paraissant donner plus d'autorité et plus d'action au pasteur, a réellement restreint l'office pastoral, en stéréotypant les premières formes sous lesquelles il s'est exercé¹⁰, et en prescrivant comme rites ce qui devait être suggéré à chaque fois par la charité et par la sagesse, selon le besoin et les circonstances. [D'un côté c'est une bibliothèque réelle, de l'autre une bibliothèque simulée en bois. Les deux communions ont la confession ; mais dans l'une c'est une confession du cœur, dans l'autre une confession commandée, et qui, dès lors, cessant d'être morale et vraie, n'est plus rien. Voilà l'abus du catholicisme ; mais il ne faut pas l'exagérer : le catholicisme ayant la croix, connaît aussi la spiritualité de l'Évangile. — Du reste, il s'est élevé, parmi les catholiques, de vives protestations contre la prédominance exclusive du rite, surtout de la part des jansénistes, qui attachaient à la prédication une très grande importance, la considérant comme le plus grand et le plus redoutable des mystères¹¹. Cela nous mène bien loin de saint Augustin, qui ne voit de redoutable que l'eucharistie. On croit qu'il n'y a pas de mystère dans cette action de l'âme sur l'âme par la parole, parce que c'est une chose ordinaire ; comme si ce qui est ordinaire n'était pas souvent très mystérieux et insondable. La même parole agit dans un sens sur l'un, dans un autre sens sur l'autre. Sans doute, le caractère de l'individu y entre pour beaucoup ; mais d'où vient qu'un prédicateur chaleureux ne produit souvent pas d'effet, tandis qu'un faible prédicateur creuse souvent de profonds sillons

10. Elle a donné une forme arrêtée à chacune des inspirations de la charité pastorale.

11. Voyez la citation de Saint-Cyran, à l'*Appendice*, note 11.

dans les âmes ? Combien n'ont pas été touchés par l'un et l'ont été par un autre ! Combien souvent il ne tient qu'à un mot que l'âme qui nous écoute soit convertie ! La dispensation en vertu de laquelle une âme, une seule âme, est touchée dans toute une foule qui reste froide, n'est-elle pas un des plus grands mystères ? Oui, la prédication est un mystère, le plus profond de tous, celui qui renferme une multitude d'autres mystères. Au fond, c'est Dieu qui prêche, et l'homme n'est que son instrument.]

La forme du ministère, c'est donc la parole. L'objet du ministère, c'est de rassembler sous la discipline de Jésus-Christ, **d'amener captives à son obéissance** les âmes qui y sont destinées ; c'est de perpétuer, d'agrandir, de fonder sans cesse le royaume de Dieu sur la terre.

Pour multiplier cette idée par ses différents aspects, recueillons avec Burnet¹² les différents noms donnés par le Nouveau Testament aux ministres de l'Évangile. Et remarquons d'abord que, dans la sphère ecclésiastique comme dans la sphère politique, tous les noms de fonctions, de dignité, etc., ont, à leur origine, une tout autre saveur, une tout autre énergie que lorsque l'usage les a tout à la fois consacrés et flétris. Il leur arrive comme aux noms propres, qui ne sont plus que des signes arbitraires après avoir été de vrais qualificatifs. A l'origine d'une institution vraiment originale, les noms de charges expriment des devoirs, des affections, des espérances ; c'est l'âme qui a nommé ; et le nom qu'elle a trouvé exprimait moins un pouvoir bien nettement circonscrit, une attribution légale, qu'une vertu à exercer, une idée à réaliser. Tous les vrais noms sont des adjectifs, qui deviennent substantifs par le laps du temps.

1. Diacre (c'est le mot que nous traduisons par *ministre*) signifie

12. *A discourse of the pastoral care*, page 44.

serviteur, en y joignant l'idée de liberté (de *Commission* : *commis* à un certain office ; *commissaire*. Le mot *diacre*, comme tous les mots qui se sont attachés à une institution, a eu le sort de nommer, au lieu de ce que la chose devait être, au lieu de l'idéal de la chose, ce qu'elle est devenue, ce qu'elle a été accidentellement dans un certain temps et de certaines circonstances, une forme de la chose plutôt que la chose elle-même ; le sens idéal fait place au sens historique, et l'histoire devient la loi de l'idée. — Le mot *diacre* a pris une acception spéciale ; mais elle était générale d'abord ; et il désignait, sans distinction, tout ministre ou serviteur de l'Évangile :

- Qu'est donc Paul, et qu'est Apollos, sinon des *diacres*, par le moyen desquels vous avez cru, selon que le Seigneur l'a donné à chacun d'eux ? (1Corinthiens 3.5)
- Nous ne donnons aucun scandale en quoi que ce soit, afin que notre *diaconie* ne soit point blâmée. (2Corinthiens 6.3)
- Duquel j'ai été fait le *diacre* par un don de la grâce de Dieu, qui m'a été donnée par l'efficace de sa puissance. (Ephésiens 3.7)
- Jésus-Christ m'a jugé fidèle, m'ayant établi pour la *diaconie*. (1Timothée 1.12)
- L'Évangile duquel moi, Paul, j'ai été fait *diacre*. (Colossiens 1.23)

Pour l'acception spéciale et postérieure, voyez :

- 1Timothée 3.8 : De même il faut que les *diacres*¹³ soient graves.
- 1Timothée 3.12 : Que les *diacres* soient maris d'une seule femme.
- Romains 16.1 : Je vous recommande notre sœur Phébé, *diaconesse* de l'Église de Cenchrée.

13. Le Nouveau Testament des ministres vaudois (Lausanne, 1839) traduit : *les serviteurs de l'assemblée*.

Nous sommes frappés de ce titre de *diacre* comme d'un titre spécial, parce qu'une institution particulière s'est approprié ce nom ; mais, dans la première série de passages que nous avons cités, il n'est pas plus spécial que ne l'est le mot *δουλος* ; (esclave, serviteur) dans Philippiens 1.1 : **Paul et Timothée, esclaves** (ou serviteurs) **de Jésus-Christ**. — Et à quoi a-t-il tenu que les membres, du clergé ne portassent le nom de *doules* et le ministère celui de *doulie*, comme quelques-uns des membres de ce clergé ont pris le nom de *diacres*, et leur fonction celui de *diaconat* ?

2. Presbyteros (ancien) :

- **Que les anciens qui s'acquittent bien de leurs fonctions soient jugés dignes d'un double honneur. . .** (1Timothée 5.17)
- **Ils l'envoyèrent aux *anciens* par les mains de Barnabas.** (Actes 11.30)
- Actes, chapitre 15.
- **Il envoya de Milet à Ephèse pour faire, venir les *anciens* de cette Eglise.** (Actes 20.17)
- **La raison pour laquelle je t'ai laissé en Crète, c'est. . .pour que tu établisses des *anciens* dans chaque ville.** (1Tite 1.5)
- **Quelqu'un parmi vous est-il malade, qu'il appelle les *anciens*, de l'Eglise.**(Jacques 5. 14)

Nos versions rendent communément *πρεσβυτερος* par *pasteur*, qui ne se trouve guère appliqué aux ministres que dans Ephésiens 4.11 : . . .**Et les autres pour être pasteurs et docteurs.**

3. Evêque — présenté comme synonyme d'*ancien* :

- dans Tite 1.5-7 : **Que tu établisses des *anciens*. . . Or il faut que l'évêque soit irrépréhensible ;**
- dans Actes 20.17, 28 Paul fait venir les *anciens* d'Ephèse, et leur recommande le troupeau sur lequel le Saint-Esprit les a établis *évêques*.

- Voyez de plus Philippiens 1.1 : *Paul et Timothée aux évêques et aux diacres*, etc
- 1Timothée 3.2 : *Il faut que l'évêque soit irrépréhensible*.

Cela n'empêche pas qu'il ne pût y avoir des évêques surveillant d'autres évêques, inspecteurs des inspecteurs : *Ne reçois aucune accusation contre un pasteur que sur la déposition de deux ou trois témoins* ; (1Timothée 5.19) — et Tite 1.5, cité plus haut. Mais ce n'était pas une institution, c'était une mesure.

4. Apôtres ou délégués. — *Quant à nos frères, apôtres des Eglises*¹⁴, *ils sont la gloire de Christ*. (2Corinthiens 8.23)

Il faut reconnaître pourtant que ce mot est appliqué *κατ' ἐξοχῆν* [par excellence] aux envoyés immédiats de Jésus-Christ dans Actes 2.42 : *Ils persévéraient dans la doctrine des apôtres*.

Notre intention n'est pas de déterminer le travail, la fonction particulière que désigne chacun de ces noms¹⁵. Nous croyons que les mots d'*ancien* et d'*évêque* désignent les administrateurs des Eglises, soit qu'ils fussent ou non chargés de la fonction d'enseigner, fonction attachée à un don ou à une grâce, qui ne paraît pas avoir déterminé la nomination des *anciens* ou des *évêques*, puisque ni l'un ni l'autre de ces deux mots ne figure dans les fameux passages, Ephésiens 4.11 et 1Corinthiens 12.28-30 ; et quant au mot de *diacre*, il a un sens beaucoup plus général et un sens beaucoup plus spécial que les deux autres, désignant ou toute espèce de travail pour l'Évangile, ou une fonction très particulière dans l'Église. — Notre but est seulement, sans nous arrêter à distinguer ces différentes applications du ministère, de relever, au moyen des mots, les caractères communs à toutes, les caractères du mi-

14. *Envoyés des assemblées*. (Traduction des ministres vaudois.)

15. Consulter là-dessus Néander, *Geschichte der Apostel*, t. I, p. 37-47. – Vulliamin *Mœurs des Chrétiens pendant les trois premiers siècles*, p. 178 et suivantes.

nistère évangélique, quel que soit le département dans lequel il s'exerce. Ce que nous avons trouvé dans, ces trois premiers mots, c'est-à-dire sans sortir des termes propres et avant d'aborder les figures, ce sont les idées de *service volontaire*, d'*autorité* (fondée, dans un cas, sur l'âge), et de *surveillance*¹⁶. — Mais il est probable que les expressions figurées nous apprendront davantage ; car elles sont destinées, en tout sujet, à atteindre, dans l'idée, un fond plus intime, où l'expression propre n'atteint pas. Nous allons donc citer les expressions figurées qui, incontestablement, sont appliquées par avance aux ministres de l'Évangile.

Pasteur n'est point, comme on serait porté à le croire, le synonyme d'*ancien*, mais celui de *docteur*. (Voir Ephésiens 4.11) — Nous avons déjà dit que la charge d'ancien ou d'administrateur n'est point comprise dans cette distribution solennelle de pouvoirs ou de vertus (Χαρισματα) dont il est parlé plus haut. — Au reste, le passage d'Ephésiens 4.11, est le seul où le titre de pasteur soit directement appliqué aux ministres de l'Évangile ; mais sans doute qu'il leur est appliqué indirectement lorsque Jésus-Christ est appelé *le pasteur et l'évêque de nos âmes* (1Pierre 2.25), et lorsque Jésus-Christ dit à Simon : **Pais mes brebis**. (Jean 21.16-17.)

1. Le mot *pasteur*, pris au sens figuré, est déjà dans l'Ancien Testament ; mais là il s'applique indistinctement aux prophètes et aux magistrats¹⁷. Au reste, dans le sens de la théocratie, des magistrats seraient des pasteurs, tout comme les pasteurs seraient des magistrats. Ce seraient deux formes d'un même

16. M. Vinet n'a ajouté qu'après rédaction le mot *apôtre* à cette première série de noms ; c'est pour cela sans doute qu'il ne relève pas ici l'idée de *mission* renfermée dans le quatrième. (*Editeurs*)

17. Ποιμενες λαων — Il s'en faut peu que la religion et la justice n'aillent de pair dans la république et que la magistrature ne consacre les hommes comme la prêtrise. (La Bruyère, *Les Caractères*. Au chapitre intitulé : *De quelques usages*.) — Voir Burnet, *A discourse of the pastoral care*, page 45.

emploi. — Cependant Ezéchiel 34 *passim*, s'appliquerait admirablement à un pasteur dans le sens actuel du mot.

2. *Econome* ou *dispensateur*. — Que chacun nous regarde comme des *dispensateurs* des mystères de Dieu ; au reste, ce qu'on demande dans des *dispensateurs*, c'est que chacun soit trouvé fidèle. (1Corinthiens 4.1,2)
3. *Ambassadeur*. Nous faisons la fonction d'ambassadeurs de Christ. (2Corinthiens 5.19, 20)
4. *Ange* ou *envoyé*. Les sept étoiles sont les anges des sept assemblées. (Apocalypse 1.20)
5. *Conducteur*. Obéissez à vos conducteurs. (Πειθεσθε τοις ἡγουμενοις ὑμῶν) (Hébreux 13.17)
6. *Architecte* J'ai posé le fondement comme un sage architecte. (1Corinthiens 3.10)
7. *Ouvrier*. Nous sommes ouvriers avec Dieu ; vous êtes le champ que Dieu cultive, l'édifice de Dieu. (1Corinthiens 3.9.) — Un père de famille. . .loua des ouvriers pour travailler à sa vigne. (Matthieu 20.1) — La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers, priez donc le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers dans sa moisson. (Matthieu 9.37, 38) — J'ai planté, Apollos a arrosé, mais c'est Dieu qui donne l'accroissement. (1Corinthiens 3.6)
8. *Soldat*. Epaphrodite, mon compagnon d'armes. (Philippiens 2.25) — Endure les travaux comme un bon soldat de Christ. (2Timothée 2.3)

Remarquons d'abord que de toutes les dénominations par lesquelles on peut s'attendre à voir désigné ou caractérisé le ministre de la religion, il n'y en a qu'une qui manque dans le Nouveau Testament : c'est celle de *prêtre*, quoique ce soit le mot chrétien *pres-*

byteros qui ait fourni le mot *prêtre*. Il peut y avoir des prêtres dans les religions qui attendent le vrai et souverain prêtre : il n'y en a point dans la religion qui l'a reçu et qui croit en lui. Là personne n'est prêtre parce que tout le monde est prêtre ; et il est remarquable que ce mot ne soit appliqué qu'aux chrétiens en général dans l'Évangile. — Voir 1 Pierre 2.9 : **Vous êtes la race élue, le sacerdoce royal**¹⁸, etc., accomplissement de la prophétie d'Ésaïe 61.6 : **Vous serez appelés les sacrificateurs de l'Éternel, et on vous nommera les ministres de notre Dieu.**

Il a fallu créer un sacrifice, perpétuer le sacrifice unique et une fois consommé, pour recouvrer cette idée de l'ancien sacerdoce, absorbée dans le suprême et éternel sacerdoce de Jésus-Christ.

Pour nous, qui ne recevons pas la présence réelle, que reste-t-il dans le ministre, après que, d'ailleurs, les dons surnaturels ont cessé ? Le chrétien, mais le chrétien consacrant son activité à faire d'autres chrétiens, ou à entretenir dans le christianisme ceux qui ont embrassé cette religion. Il fait, mais habituellement, ce que, dans l'occasion et d'une manière spéciale, doivent faire tous les chrétiens. Il le fait avec un degré d'autorité proportionné à ce qu'on peut supposer de connaissance et d'aptitude à un homme qui se consacre uniquement à cette œuvre. Mais il n'a aucune révélation particulière. En annonçant la sagesse de Dieu comme un mystère (1 Corinthiens 2.7), en se donnant pour dispensateur des mystères de Dieu (1 Corinthiens 4.1), il ne se donne pas pour plus inspiré que le dernier des fidèles. C'est un dispensateur, un économiste du bien commun ; il ne prend pas, comme Jésus-Christ, de ce qui est à lui (Jean 16.15), mais de ce qui est à tous. S'il trouve juste, d'après la parole de saint Paul, que les fidèles lui obéissent comme à leur conducteur spirituel (Hébreux 13.17), le sens où il

18. Βασιλειον ιερατευμα

l'entend laisse intacte la liberté et la responsabilité de ceux qui obéissent. Il proteste contre l'idée de dominer sur les héritages du Seigneur. (1Pierre 5.3) A comparer avec 2Corinthiens 1.24 : **Non que nous dominions sur votre foi.** Il oppose même l'individualité et l'indépendance du chrétien à la servile crédulité de l'idolâtre : **Vous savez que vous étiez gentils, entraînés vers les idoles muettes selon qu'on vous menait.** (1Corinthiens 12.2)

L'idée de *service*¹⁹ surnage par-dessus tous les titres qu'ils se donnent et l'autorité qu'ils s'attribuent; ils écartent d'eux toute idée de puissance propre : **Que sont Paul et Apollos, sinon des serviteurs?** (1Corinthiens 3.5) — Et remarquez que ces conducteurs, ces ambassadeurs, se disent les serviteurs, non seulement de Dieu, mais des fidèles eux-mêmes. S'ils disent : **Que chacun nous regarde comme des serviteurs de Jésus-Christ,** (1Corinthiens 4.1) ils disent aussi : **Et quant à nous, nous sommes vos serviteurs pour l'amour de Jésus-Christ.** (2Corinthiens 4.5) — **Soit Paul, soit Apollos, soit Céphas, tout est à vous, et vous êtes à Christ, et Christ est à Dieu**²⁰. (1Corinthiens 3.22)

Rapprochez tous les titres, tous les noms qui sont donnés dans l'Évangile aux ministres, vous n'en trouverez aucun qui sorte des limites de cette idée : serviteur de l'humanité dans son plus grand intérêt pour l'amour de Dieu. [Tout est généreux dans cette institution, qui ne veut d'autre force que la persuasion, n'a d'autre but que le règne de la vérité; et ne se distingue que par un plus absolu dévouement.]

Cependant tous ces noms, toutes ces métaphores, tous ces pas-

19. Δουλος est un nom plus d'une fois appliqué aux apôtres. Voir : Romains 1.1; Galates 1.10; Philippiens 1.1; Colossiens 4.12; — 2Timothée 2.24; — Tite 1.1; Jacques 1.1; 2 Pierre 1.1; Jude 1.

20. Sur la prompte invasion du principe opposé, c'est-à-dire de l'autorité personnelle du prêtre; voyez Schwarz, *Katechetik*, pages 11-12. — Aussitôt après l'âge apostolique, on voit naître le *clergé* et la *hiérarchie*.

sages additionnés, n'atteignent pas à la somme complète des éléments du ministère ; à l'idéal du pasteur. — Nous avons besoin d'un type, d'un modèle, d'une personnification de chaque idée. Où faut-il la chercher ? Si quelqu'un a été le type de l'homme, il a été par là même le type du pasteur ; car il est impossible que le pasteur ne fasse pas partie de l'homme idéal, impossible que celui en qui la perfection de la nature humaine aura été pleinement représentée, n'ait été pasteur.

Cet homme nouveau, ce second Adam, n'aura été tel que par la charité ; le premier objet de la charité, c'est ce qu'il y a d'immortel dans l'homme ; c'est donc sur l'âme que se sera exercée sa charité ; et comme on ne peut faire du bien à l'âme qu'en la régénérant, et qu'elle ne peut être régénérée que par la vérité, donner la vérité, nourrir l'âme de vérité, la paître dans des parcs herbeux et le long des eaux tranquilles, a été nécessairement l'office de l'homme parfait, de l'homme-type : il a dû être pasteur.

Aussi l'a-t-il dit : **Je suis le bon berger.** (Jean 10.11) Et d'abord : **Je suis venu pour servir et non pour être servi.** (Matthieu 20.28)

Aussi ses disciples immédiats l'ont-ils nommé, par excellence, **le pasteur et l'évêque de nos âmes.** (1Pierre 2.25)

Et lui-même a donné le plus sublime commentaire de ce mot *berger* par ceux-ci : **Le bon berger donne sa vie pour ses brebis.** (Jean 10.11) — [Ici la métaphore est insuffisante : il n'est pas dans l'idée du berger de donner sa vie pour ses brebis.]

Et ce qu'il a dit, il l'a fait. — Il n'attend pas seulement la brebis, mais il court après elle ; il va de lieu en lieu. (Jean-Baptiste attendu dans le désert.) Et enfin, de pasteur se faisant agneau, se substituant aux agneaux, il a été immolé. Il est **l'agneau immolé dès la fondation du monde.** (Apocalypse 13.8)

Ce divin pasteur, qui devait être, selon saint Bernard, le pasteur des mondes dans les cieux, et qui s'est fait celui, de l'humanité, a embrassé dans sa sollicitude tous les intérêts de l'humanité, à qui il a fait, pendant les jours de sa chair, et le bien qu'elle aime et le bien qu'elle n'aime pas.

Enfin, car nous avons dû réserver ce trait pour le dernier, il a, de propos délibéré, sans nécessité extérieure (dans tout le reste, les circonstances ont concouru avec sa volonté), il a symbolisé l'esprit du ministère en lavant les pieds de ses disciples, et il n'a pas permis, par son silence, que ce symbole restât obscur. (Jean 13.5-16) Si, comme il le dit lui-même dans cette occasion, **le serviteur n'est pas plus que son maître**, nous avons trouvé l'idée du *pasteur*. [Nous devons être serviteurs; mais] la notion de service, dans sa plénitude, renferme celle de sacrifice. [Le ministre est une victime permanente, il doit l'être. — On pourrait dire : le chrétien est déjà victime; cette dénomination ne dit rien de plus pour le pasteur. — L'objection ne fait que donner de la force à notre assertion; car, si le chrétien est victime, le pasteur, chrétien d'office, l'est bien davantage.]

Résumons-nous. Le pasteur n'est donc autre chose que le distributeur en titre de la Parole de Dieu. C'est un homme qui se consacre à rompre aux multitudes le pain de la vérité. C'est un homme qui se dévoue à appliquer, à approprier aux hommes l'œuvre rédemptrice de notre Seigneur Jésus-Christ²¹, en tant que Dieu a résolu de sauver les hommes par la folie de la prédication. Comme Jésus-Christ a été envoyé de Dieu, il est envoyé par Jésus-Christ. Il vient, de sa part, faire par reconnaissance tout ce que Jésus-Christ a fait par pur amour²². Il reproduit tout de Jésus-Christ, sauf ses

21. Dieu était en Christ, réconciliant le monde avec soi, et il a mis en nous la parole de celle réconciliation. (2Corinthiens 5.19)

22. Pour l'assemblage des saints, pour l'édification du corps de Christ. (Ephé-

mérites. Il n'est, quant aux obligations, qui lui sont imposées, ni moins ni plus que son maître. Il fait, sous les auspices de la divine miséricorde, tout ce que Jésus-Christ a fait sous le poids de la colère divine. Il continue en parole, en œuvres et en obéissance, Jésus-Christ.

HYMNE

O Roi de gloire et homme de douleur ! quiconque t'a aimé a souffert, qui t'aime consent à souffrir. Il est promis tout ensemble à la gloire et à la douleur.

On souffre à ton sujet jusque dans les songes ; ainsi souffrait, sans te connaître, la femme du juge qui te livra. Qui t'aime un peu ou qui te pleure, n'a qu'à se trouver sur ton chemin : on lui fait partager, comme à Simon de Cyrène, le dur fardeau de ta croix.

On maudit ceux qui te bénissent ; l'humanité les exclut de l'universelle communion ; et dans ce lieu d'exil de la famille humaine, ils sont, eux, deux fois en exil.

Tous ceux qui t'ont aimé ont souffert ; mais tous ceux qui ont souffert pour toi t'en ont aimé davantage. La douleur unit à toi, comme la joie unit au monde. La douleur enivre, comme un vin généreux, ceux que tu convies à ton mystérieux banquet, et elle arrache à leur cœur déchiré des hymnes d'adoration et d'amour. Heureux qui, comme le Cyrénéen, se sera baissé pour prendre sa part de la croix que tu traînes ! Heureux qui voudra endurer en son corps ce qui reste, ce qui restera jusqu'à la fin du monde, à souffrir de tes souffrances, pour l'Eglise qui est ton corps !

Heureux le pasteur fidèle, qui continue en sa chair ton sacrifice et ton combat ! Tandis qu'il lutte et qu'il gémit, je le vois, dans mes

siens 5.12)

visions, couché vers ton sein, comme, au jour du banquet, funèbre, celui que tu aimais.

Lui-même, tandis que la charité le porte, poudreux et sanglant, de lieu en lieu et de souffrance en souffrance, lui-même, à l'insu du monde, repose sur ton sein, dans une retraite auguste, et savoure en silence la suavité de tes paroles.

Heureux le pasteur fidèle ! Sa charité multiplie ses sacrifices, et ses sacrifices multiplient sa charité ; l'amour, qui est l'âme de ses travaux, en est aussi la très grande récompense.

Heureux le pasteur fidèle ! Ce que voudrait être chaque chrétien, il l'a été. Cette croix, que chacun essaye à son tour, il la porte sans cesse. Ce Jésus, à qui le monde dispute incessamment nos regards, ce Jésus est lui-même son monde et l'objet de sa contemplation assidue.

Heureux, trois fois heureux, si tout son désir est d'ajouter quelques voix au concert des bienheureux, et de rester caché dans la joie universelle, gardant seulement dans son cœur l'invisible regard et l'éternel *Cela va bien* du Maître et du Père !

2. Nécessité du ministère évangélique

Il est intéressant pour des candidats au saint ministère de savoir si cet office est nécessaire.

Au premier coup d'œil cette recherche paraît bien superflue. [Les faits ont devancé les preuves ; nous sommes convaincus par instinct.] Cependant on s'est demandé (et toute une communauté chrétienne, celle des Quakers²³, a répondu négativement), si une

23. Même chez les Quakers, quelques personnes, entre toutes, sont revêtues d'une espèce de ministère.

classe particulière de personnes consacrée à l'administration du culte et à l'enseignement de la religion est nécessaire.

La presque universalité de l'institution pourra être, aux yeux de bien des personnes, une preuve suffisante de sa nécessité. Ce n'est cependant qu'une présomption très forte, après laquelle la question reste debout.

Nous faisons deux sortes de réponses, l'une applicable à tous les analogues du ministère, l'autre immédiatement au ministère.

A.

a) Tout office grave, relatif à l'une des nécessités capitales de la société, à l'un des éléments essentiels de la vie, demande des hommes spéciaux, exclusivement voués à cet office²⁴.

b) Toute communauté veut et suppose des chefs, un gouvernement. Ce gouvernement peut être composé d'une seule espèce de personnes ou de plusieurs, être plus ou moins rationnel, plus ou moins parfait, n'importe ; le principe demeure : et une société sans gouvernement, une société ayant des règles et personne pour les maintenir ou pour les représenter, est peut-être plus inconcevable qu'un gouvernement sans règle qui limite et dirige son action.

B.

a) L'office du ministère ne peut être porté à sa perfection relative, en général, que par des hommes qui s'y vouent exclusivement, et beaucoup de choses ne peuvent, en général, être accomplies que par de tels hommes.

24. Le *jury* ne fait pas exception. Il n'exclut pas l'office de juge. Il est seulement l'indication d'une idée (que la religion reproduit sous d'autres formes), c'est qu'une société ne défère à des hommes spéciaux que ce que tout, le monde ne peut pas faire, et que la délégation finit là où ceux qui délèguent se suffisent à eux-mêmes.

b) En des temps où la religion, cultivée par la science, est devenue elle-même une science ; où, ayant formé avec la vie privée et publique une foule de relations, elle s'est chargée d'une multitude de détails et d'applications, il est difficile que le ministère s'exerce bien et complètement par un homme qui ne serait pas ministre exclusivement.

c) Il y a, dans l'œuvre du ministère, une limite à laquelle chacun ou le plus grand nombre s'arrêteront, si un devoir positif ne les oblige à la franchir ; chacun n'en prendra que ce qui lui convient, et plusieurs croiront même en avoir trop fait en allant jusque-là. [Quand une seule personne doit décider une chose, elle y met toute sa conscience ; quand il y en a quarante, chacun y met la quarantième partie de sa conscience. Quand on ne regarde pas sa responsabilité comme entière, il est à craindre qu'on ne fasse que peu de chose, et même rien du tout.] Ce ne serait donc que d'une manière superficielle, irrégulière et intermittente que l'œuvre se ferait, si elle ne pouvait pas, en tout temps, compter sur certains hommes.

Le zèle pour l'avancement du règne de Dieu et la croyance à un sacerdoce universel n'étaient sans doute pas moindres qu'aujourd'hui lorsque le Saint-Esprit disait, dans Antioche, à un collège de prophètes et docteurs, déjà séparés ou appelés par lui : [Séparez-moi Barnabas et Saul pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés.](#) (Actes 13.2)

On dira peut-être qu'on ne peut juger par ce qui se fait présentement de ce qui se ferait si les fidèles ne pouvaient pas se décharger sur les ministres du fardeau du ministère réparti entre tous. Nous croyons que ce qu'ils feraient d'abord, ce seraient des ministres. Car si l'on dit que le zèle général serait plus grand dans l'absence de ces hommes spéciaux, ce zèle, même à son plus haut degré, ne suffisant pas à tous les besoins pour lesquels précisément le

ministère est institué, porterait les chrétiens à faire ce qu'on croit que l'indifférence et la paresse leur feront faire, c'est-à-dire à assurer, par la création d'un office spécial, la satisfaction de ces besoins auxquels eux-mêmes ne suffisent plus. Plus il y aura de zèle, moins on sera disposé à laisser de grands intérêts en souffrance, faute d'hommes spéciaux pour en prendre soin.

Huffell regarde les ministres de l'Évangile comme les dépositaires et les gardiens du principe de vie déposé dans l'Évangile. Le christianisme est essentiellement une vie qui se transmet ; mais si des hommes choisis ne la transmettent pas, si cette transmission de la vie est abandonnée à la vie elle-même, elle cessera bientôt ; sans le ministère, selon Huffell, le christianisme n'aurait pas duré deux siècles.

Cela est peut-être trop affirmatif et trop absolu ; mais on ne peut pas dire que ce soit en général douter de la vérité et de la puissance d'une œuvre, que de faire dépendre sa durée de certains moyens. Rien ne se fait sans des moyens ; et quand c'est l'institution elle-même qui crée ses moyens, quand elle les tire d'elle-même et les choisit conformes à sa nature, on ne peut pas dire qu'elle soit elle-même précaire parce qu'elle se sert de moyens. Il faudrait plutôt la juger précaire si elle ne s'en servait pas. [Si elle emploie, dans le ministère, ses meilleurs éléments, la meilleure partie de sa substance, pour se propager, ne grandit-elle pas ?]

Personne ne doute que la vie de l'Église ne suppose et ne réclame un témoignage perpétuel, une tradition non-interrompue ; et il faut que ce témoignage, cette tradition, soient assurés. Une Église se manquerait à elle-même, en n'assurant pas, non seulement la perpétuité, mais la perfection relative de ce témoignage, de cette tradition. (Romains 10.14, 15)

Herder fait l'apologie de l'institution, mais suppose qu'elle pourrait bien n'être que temporaire. — Nous n'en demandons pas davantage : conservons-la tant qu'elle sera nécessaire ; et ne l'abandonnons que lorsqu'elle ne le sera plus. Nous sommes convaincu que ce temps ne viendra jamais.

3. Institution du ministère évangélique

Outre la nécessité résultant de la nature des choses, y a-t-il une nécessité d'un autre ordre, un devoir positif, en d'autres termes le ministère est-il d'institution canonique ou divine ?

Jésus-Christ lui-même, ou ses apôtres en son nom, ont-ils ordonné que l'Eglise aurait, dans tous les temps et dans toutes les situations, des hommes spéciaux, chargés de l'administration du culte et de la conduite des âmes ? A parler rigoureusement, non. [Jésus-Christ a fort peu institué, il a bien plus inspiré. C'est sa croix, ce ne sont pas ses institutions, qui séparent le monde antique du monde moderne. Il s'en remettait pour la suite à l'Esprit-Saint qui devait venir. Il a plus aboli virtuellement que formellement. Il a préféré l'action insensible, mais infaillible de l'esprit à celle moins sûre et moins délicate de la lettre. Son règne est un règne spirituel. Ses disciples l'ont compris : ils ne se sont pas hâtés d'abolir et d'abattre. Et même il ne leur a pas été donné de voir toujours et dès l'abord ce qui, dans l'ancienne économie, était incompatible avec la nouvelle. Dieu n'avait pas mis en eux tout de suite tout ce qu'ils devaient savoir, mais une lumière qui, peu à peu, devait chasser les ténèbres. Tout le développement du christianisme s'est fait ainsi, et nous avons encore à espérer un nouveau monde de découvertes. Du reste, on ne remarque dans l'Évangile cette marche progressive que pour des points secondaires ; car, sur

la doctrine, les apôtres, dès le commencement, sont d'accord et ont tout dit. — Il n'en est pas de même des institutions : on y a pourvu peu à peu, à mesure que les besoins se sont fait sentir.]

Jésus-Christ a appelé auprès de lui quelques hommes de son peuple, leur a confié un message, des fonctions semblables aux siennes, et leur a dit (à eux et non à d'autres) : **Comme j'ai été envoyé, je vous envoie.** (Jean 20.21)

Saint Paul affirme que Jésus-Christ **a donné les uns pour être apôtres, les autres pour être évangélistes, et les autres pour être pasteurs et docteurs.**²⁵ (Ephésiens 4.11) — Ici Jésus-Christ apparaît comme providence de l'Eglise, comme guide de ses premiers envoyés ; l'organisation et le gouvernement de l'Eglise lui sont rapportés ; et il est évident, d'après saint Paul, qu'il a voulu que cette Eglise eût des ministres.

Les apôtres, comme ils ont été envoyés, envoient à leur tour. Le ministère continue de lui-même, sans qu'il ait été formellement institué une fois pour toutes. Mais, d'un côté, Jésus-Christ a dit à ses apôtres : **Allez, et prêchez l'Evangile à toute créature ;** (Marc 16.15) et puisque ceux à qui il s'adressait immédiatement ne pouvaient que commencer l'exécution d'un ordre auquel les siècles seuls pouvaient suffire, il s'est adressé, dans leur personne, à leurs successeurs ; il leur a supposé des successeurs ; et par là, implicitement, il a institué le ministère. — A moins qu'on ne dise que la suite de l'œuvre ne demandait pas les hommes spéciaux que le commencement de l'œuvre avait demandés.

Ceci nous conduit à notre seconde réflexion. C'est que, si les circonstances dans lesquelles Jésus-Christ a conféré l'apostolat n'ont

25. Bridges fait remarquer combien l'encadrement de ces paroles, montre de grandeur dans l'institution. (*The Christian ministry*, p. 5.) — Voir Calvin, commentaire sur cet endroit.

pas essentiellement changé, son ordre vaut pour tous les temps et équivaut à une institution.

Car ne pas renouveler, dans des circonstances toutes pareilles, ce qu'il a lui-même fondé, c'est, en quelque sorte, condamner cette première fondation, qui n'aurait jamais dû se faire si elle ne doit pas se continuer toujours.

[On a objecté que les ministres doivent être les interprètes du Saint-Esprit; que, par conséquent, l'Esprit répandu sur tous les fidèles mettra à part pour chaque besoin les ministres nécessaires et évoquera la parole dans le moment donné. C'est l'opinion de la Société des Amis. D'un principe vrai ils ont tiré une conséquence fausse; car le ministère spécial ne lie pas l'Esprit et ne l'empêche pas de souffler où il veut.

[Il faut, par tous les moyens au pouvoir de l'homme, tâcher que les ministres soient des personnes en qui l'Esprit parle. Si, après cela, il s'en trouve d'indignes, tout en le déplorant, on sera forcé d'avouer que la même chose pourra se présenter dans les Eglises où tous ont droit de parler et attendent, pour le faire, que le Saint-Esprit les y pousse. Ne pourront-ils pas se faire illusion à eux-mêmes? et ceux qui ont la parole facile ne parleront-ils pas pour dominer? Le danger sera même plus grand que chez nous; car ces prédicateurs, non préparés par des études spéciales, offriront moins de garanties.

[On a dit qu'il ne peut pas y avoir de ministère, parce qu'il n'y a pas d'Eglise, que l'Eglise n'est pas possible sur cette terre: Cela est vrai si l'on parle de l'idéal de l'Eglise: il n'a jamais été réalisé; pas même du temps des apôtres; Mais aujourd'hui comme alors, les chrétiens ont besoin d'entendre prêcher la Parole, pour être consolés, pour être fortifiés; ils ont besoin de prier ensemble,

de rendre grâces ensemble ; et pour cela il faut un ministre, un serviteur de Dieu, qui mette la Parole à leur portée, et qui, sous l'action du Saint-Esprit, vienne au secours de leur faiblesse.] Tout au moins faudrait-il des missionnaires ; car dans les temps où nous sommes, nous pouvons répéter après saint Paul : **Mais comment invoqueront-ils celui auquel ils n'ont point cru ? Et comment croiront-ils à celui duquel ils n'ont point ouï parler ? Et comment en entendront-ils parler s'il n'y a quelqu'un qui le leur prêche ? Et comment le prêchera-t-on s'il n'y en a pas qui soient envoyés ?** (Romains 10.14, 15)

Mais tous les ministres que Jésus-Christ avait donnés à l'Eglise primitive n'étaient pas missionnaires dans le sens spécial que nous attachons à ce mot ; plusieurs étaient réellement pasteurs, et pourvoyaient, comme tels, à des besoins qui existent aujourd'hui et qui existeront toujours. Et du reste, tous les pasteurs ne sont-ils pas plus d'à moitié missionnaires ? N'y a-t-il pas, au sein de leurs Eglises, et tout autour d'eux, des âmes qu'il faut chercher comme on cherche, à mille lieues de chez soi, des païens et des idolâtres ? L'œuvre de conversion cesse-t-elle jamais ? Ne faut-il pas toujours, et près et loin, jeter le filet ? Par conséquent, les circonstances qui fondèrent, au commencement, l'institution du ministère, ne sont-elles pas les mêmes aujourd'hui, et ne commandent-elles pas les mêmes mesures ? Et ne serait-ce pas désavouer Jésus-Christ lui-même que de ne pas faire aujourd'hui en son nom ce qu'il ferait lui-même s'il était au milieu de nous ?

Remarquons encore que ce que nous pourrions dire aujourd'hui pour l'abolition du ministère, on eût pu le dire alors contre son institution. On eût pu dire que tout fidèle est ministre, ce qui est vrai ; que nul fidèle ne doit être dispensé **d'annoncer les vertus de Celui qui l'a appelé des ténèbres à sa merveilleuse lumière**, (1Pierre 2.9)

ce qui est encore vrai ; que la vie chrétienne est une prédication, que la foi engendre la foi, etc. ; toutes choses vraies, mais à côté desquelles il en est d'autres non moins vraies, sur lesquelles se fonde la nécessité du ministère aujourd'hui comme alors.

Remarquons enfin que les apôtres n'ont jamais parlé du ministère de manière à faire supposer qu'ils le regardaient comme un fait accidentel, transitoire, ou comme une institution temporaire.

En résumé, nous pensons qu'en cette question, ôter le mot d'institution, ce ne serait guère enlever qu'un mot, puisque, si Jésus-Christ n'a pas formellement, et en quelque sorte par lettres patentes, institué le ministère, on ne peut douter qu'il ne l'ait voulu. On ne sort point réellement de la vérité, on n'exagère point, lorsqu'on dit que le ministère est d'institution divine.

4. Le ministère constitue-t-il un ordre dans l'Eglise ?

Une discussion s'est élevée sur cette question : si le ministère est un *ordre*. Elle peut sembler oiseuse après la solution de la première question, dont elle se distingue à peine. [Cependant les théologiens d'accord sur l'institution divine du ministère se sont divisés sur ce point. Il vaut donc la peine d'examiner.]

Si le ministère, c'est-à-dire la consécration de quelques hommes spéciaux à la conduite de l'Eglise, a été institué, ces hommes, distingués entre tous les autres, forment nécessairement un *ordre*, au moins en un sens. S'il y a discussion, c'est sans doute sur la latitude plus ou moins grande dont le mot *ordre* est susceptible. Car les discutants sont d'accord à reconnaître l'institution.

Il est certain que ce mot *ordre* peut éveiller dans les différents esprits des idées assez différentes. Chez les uns, il incline vers la

notion de *tribu lévitique* [de caste sacerdotale,] isolée dans la société religieuse, exerçant des attributions exclusives, procédant moins de la communauté que la communauté ne procède d'elle, existant par elle-même, et imposée aux troupeaux par une institution divine authentique ou par la Providence, *légitime* en un mot, dans le sens que les partis politiques ont donné à cette expression.

Les autres, qui, dans un certain sens, seraient disposés à accepter le ministère comme ordre, l'ayant accepté comme institution, refusent de voir dans le clergé un ordre, si ce mot emporte nécessairement toutes les idées que nous venons de dire. Pour eux, le ministère constitue bien une espèce particulière de personnes, une sorte de fonctionnaires dont Jésus-Christ a voulu que son Eglise ne fut jamais privée; mais, à leurs yeux, la similitude de leurs fonctions ne les érige pas plus en ordre que le grade de capitaine ou d'officier ne fait un ordre de tous les capitaines ou de tous les officiers d'une armée, qui ne sont, au fait, que des soldats d'un rang plus élevé. Les ministres ne sont, à leurs yeux, que les officiers de l'armée chrétienne, avec cette différence capitale que chacun peut devenir officier de son chef, autant qu'il trouvera des soldats disposés à l'accepter comme tel et à marcher sous sa conduite.

Chacune de ces opinions a encore des degrés et des nuances; chez la plupart des défenseurs de l'une et de l'autre, il y a moins une conviction raisonnée qu'une habitude ou une tendance; ce sont moins, à l'origine, deux systèmes que deux esprits différents; mais quand des circonstances ont amené de vives manifestations de ces deux esprits et les ont mis en présence, il a fallu s'expliquer; et l'habitude, d'une part, la tendance, de l'autre, sont devenues formellement des systèmes, qui ont dû rendre compte de leurs fondements, découverts peut-être après coup.

[Ceux qui admettent que le ministère est un ordre, se rattachent

au passé ; les autres se fondent sur la spéculation. A la Réformation on ne systématisa pas : on se sentait vivre, et la méthode et la forme furent laissées. Plus tard vint un moment de repos : le clergé forma dans certains lieux un ordre. Aujourd'hui, il nous faut opter ; le catholicisme nous presse ; nous devons être franchement protestants. Nous avons gardé beaucoup de lambeaux catholiques ; maintenant il nous faut décidément nous habiller à neuf.]

Parmi les plus éminents défenseurs du second système, nous devons, dans ces derniers temps, distinguer Néander.

Néander signale la tendance qui se manifesta de bonne heure dans l'Eglise, de faire des pasteurs une caste. — Il rappelle la résistance de Clément († 217) et de Tertullien († 245) à ce retour vers le judaïsme. Ces Pères faisaient valoir (et Néander fait valoir après eux) l'idée du sacerdoce universel, d'après 1Pierre 2. 9 et Apocalypse 1.6. Néander et ses autorités n'admettent l'institution des prêtres que dans le sens d'une utile division du travail. — Voir Actes 6.4, institution des diacres.

Harms répond à Néander que le langage de saint Pierre est figuré, et que le peuple hébreu a été dénommé de même quoiqu'il eût des prêtres : **Vous me serez un royaume de sacrificateurs et une nation sainte.** (Exode 19.6)

Mais c'est passer à côté l'un de l'autre avec des arguments dont l'un ne détruit rien, et dont l'autre ne construit rien. Car l'idée du sacerdoce universel ne contredit pas celle d'un sacerdoce spécial ; et Harms a raison d'alléguer à ce sujet Exode 19.6 ; et d'une autre part, le sacerdoce spécial ne saurait prescrire contre le sacerdoce universel.

Il me semble qu'il est utile de remarquer, au profit de l'une et de l'autre de ces vérités, que ceux qui ont parlé dans la Bible du sacer-

doce universel, étaient eux-mêmes revêtus du sacerdoce spécial, et maintenaient ce caractère vis-à-vis de ceux à qui ils s'adressaient ; dans leur pensée, les deux sacerdoce ou les deux ministères ne s'excluaient pas.

Au reste, dans la nouvelle économie, il est certain qu'à un égard le ministère universel est le seul réel, non pas qu'il ait exclu l'autre, mais parce que, dans cette nouvelle économie, l'autre ministère n'existe plus, je veux dire la prêtrise proprement dite ; personne n'est spécialement prêtre, et chacun l'est, dans la proportion de son union avec le Chef, qui est Jésus-Christ. — Il ne reste que le ministère de la parole ; c'est celui-là qui est à la fois spécial et universel. — Et ici, nous répétons notre observation : les hommes inspirés qui ont reconnu ce ministère comme universel, ne laissaient pas de l'exercer d'une manière spéciale ; ils n'ont donc pu songer à nier l'un ni l'autre.

Ils ont aussi reconnu que le fidèle est directement enseigné de Dieu, et que par conséquent il a son souverain pasteur dans le ciel ; ils ont beaucoup insisté sur ce rapport immédiat de tout fidèle avec Celui qui est en même temps l'objet et l'auteur (le chef et le consommateur) de sa foi²⁶. C'est là, en effet, l'essence de la vraie religion, l'esprit des vrais adorateurs du Père, le caractère d'un culte où Dieu se révèle comme père ; et aussi trouvons-nous, déjà sous l'ancienne alliance, de vives traces de cette idée. (Jérémie 31.31, 34) — Mais ces mêmes hommes qui prêchaient le commerce

26. [Aucun n'enseignera plus son prochain ni son frère en lui disant : Connais le Seigneur ; car tous me connaîtront, depuis le plus petit jusqu'au plus grand. \(Hébreux 8.11\) — Je vous ai écrit ces choses au sujet de ceux qui vous séduisent ; mais l'onction que vous avez reçue de lui demeure en vous ; et vous n'avez pas besoin que personne vous instruisse ; celle onction vous enseigne toutes choses. \(1Jean 2.26, 27\) — ; Ils seront tous enseignés de Dieu. Quiconque a écouté le Père et a été instruit par lui, vient à moi. \(Jean 6.45.\) Voir Esaïe 54.13 : Tous tes enfants seront enseignés de l'Éternel. —Voyez, de plus, Luc 9.50 ; Nombres 11.29 ; Jean 3.27.](#)

immédiat du fidèle avec Dieu, et qui ne se donnaient pas pour médiateurs à la place ou à côté de l'unique Médiateur, n'exerçaient pas moins le ministère de la parole, qui a précisément pour objet et pour dernière fin d'amener ce commerce immédiat. Ont-ils été en contradiction avec eux-mêmes ? Aucunement. Il ne faut donc opposer ni le ministère universel au ministère spécial, ni le ministère spécial au ministère universel ; mais comme ils sont de même nature, comme ce n'est par aucun de leurs éléments qu'ils diffèrent, comme l'un n'a pas quelque vertu ou quelque lumière qui ait été refusée à l'autre, il faut bien reconnaître, avec Néander, que le ministère spécial n'existe qu'en vertu du principe de la division du travail, et par les raisons diverses que nous avons nous-même indiquées ci-dessus. Chercher la raison d'une institution, l'idée qui lui a donné naissance, ce n'est pas nier l'institution, ni se soustraire à l'autorité de celui qui l'a fondée !

La vérité, sur cette question, trouverait sa limite, d'un côté (c'est-à-dire du côté qui tend à la distinction tranchée des ministres), dans les paroles déjà citées (1Pierre 2.9 : **Vous êtes un sacerdoce royal**, et Apocalypse 1.6) ; — de l'autre côté (c'est-à-dire du côté de la confusion), dans ces paroles de saint Paul : **Paul, mis à part pour l'Évangile de Dieu**. (Romains 1.1)

Il n'y a donc *ordre* que dans le sens d'une espèce d'hommes indispensables dans l'Église, coordonnés et préposés à chaque Église, centre vivant de chaque Église, **pour l'assemblage des saints, pour l'œuvre du ministère, pour l'édification du corps de Christ**. (Éphésiens 4.12)

Cet ordre né serait une *caste*²⁷ que [dans les cas suivants] :

1. Dans le cas où il y aurait hérédité, comme dans l'institution

27. *Caste* se dit de certaines classes de personnes pour les distinguer du reste de la nation à laquelle elles appartiennent. *Dictionnaire de l'Académie*.

mosaïque, ou transmission, comme dans l'Eglise romaine. Or, le premier n'est pas, et, comme protestants, nous nions le second. — La transmission, dans l'Eglise romaine, n'a de sens et de raison qu'en vertu du mystère de la présence réelle, et de l'interprétation infaillible ; retranchez ces deux dogmes, réduisez le pasteur à être le simple administrateur d'un culte sans mystère, et le simple prédicateur d'une parole que le Saint-Esprit peut expliquer à tout autre comme à lui, quel fondement rationnel, psychologique, reste-t-il à la succession ? — Et réciproquement, admettez le dogme de la succession, vous êtes entraîné à lui chercher, une raison, une substance, dans l'un ou l'autre des deux dogmes précités, ou même dans l'un et l'autre. — Le fondement historique ou de légalité ne suffit jamais pour conserver une institution, elle ne subsiste que par des raisons intérieures, humaines ; réduisez la transmission des pouvoirs ecclésiastiques à une base historique, vous leur enlevez, quelle que soit la solidité de cette base, toute raison suffisante d'existence, tout moyen de se perpétuer. — Dans nos Eglises nationales protestantes, nos ministres sont consacrés par des ministres, et c'est bien ; mais cela n'empêche pas qu'en remontant de consécration en consécration, on n'arrive à des hommes qui s'étaient consacrés eux-mêmes ; le droit est donc acquis à tous autres de faire de même.

2. Dans le cas où le ministre ne serait pas citoyen dans toute l'étendue du terme. Or, il se peut qu'ici ou là les institutions civiles restreignent sa qualité de citoyen ; mais cette restriction n'est pas de son fait, et n'est commandée par aucun des éléments de l'institution. — Autrement en est-il du prêtre romain, qui ne peut pas être citoyen sans sortir de son caractère. Quant à la part constitutionnelle, de pouvoir qui, dans

certaines pays, a pu être affectée à son *ordre*, c'est un fait bien différent de l'aptitude civique individuelle ; c'est l'intrusion de l'Eglise ou du clergé dans le domaine des affaires civiles.

3. Dans le cas où ses attributions seraient exclusives. Or une société peut bien convenir de recourir, comme société, à cet homme ou à cet ordre ; mais, hors de là, les attributions du ministère peuvent être exercées par les simples fidèles. Le ministère ne forme donc pas une caste. Il ne forme pas même un corps, sinon accidentellement. L'accident est fréquent sans doute, mais il reste accident. L'existence comme corps n'est pas essentielle au ministère.

Pour nous résumer et conclure : le ministère ecclésiastique serait la consécration, faite sous certaines conditions, de quelques membres du troupeau chrétien à s'occuper spécialement, mais non à l'exclusion d'aucuns autres, de l'administration du culte et de la conduite des âmes. Une société religieuse peut d'ailleurs régler que les solennités qui la réunissent seront présidées exclusivement par ces hommes spéciaux qu'on appelle ministres ou pasteurs.

Il semble facile de se maintenir entre les deux limites indiquées. Si l'une devait nous absorber, ce serait aux dépens d'une vérité évangélique. Mais il est sûr qu'on ne perdrait pas l'une des choses sans perdre l'autre aussi. Le choix ne sera jamais à faire. On conservera ou perdra les deux à la fois.

Cette discussion n'est pas oiseuse. Il est vrai que l'attaque et la défense passent à côté l'une de l'autre sans se rencontrer, chaque partie prétendant ce que l'autre ne repousse point, et repoussant ce que l'autre n'a garde de défendre. Mais cette discussion, qui n'eût pas eu lieu à une autre époque, signale une disposition des esprits qu'il faut connaître ; et puis elle nous conduit à bien déterminer

notre position dans l'Eglise et dans la société.

La disposition des esprits est singulière ; elle renferme une contradiction. On fait tout pour que nous devenions caste, et on le fait de peur que nous ne le devenions. On ne voit pas qu'il est dans la nature d'un corps de se faire de son exil un empire, et qu'il ne verra pas même des égaux là où il ne lui est pas permis de voir des semblables. On crée ou du moins on renforce l'esprit de corps par cette peur de l'esprit de corps.

Le clergé lui-même est indécis entre le souvenir de son ancienne autorité et le sentiment de sa situation actuelle.

L'intérêt religieux ranimé, non pas encore dans les masses, mais chez un certain nombre d'individus, tend à donner de l'importance au clergé ; ce même intérêt rapproche les laïques des attributions du clergé, et, plus ou moins, efface la limite. Cette situation ne doit nous apprendre qu'une chose : à rester ou à rentrer dans les termes de l'Évangile. — Ces termes, nous les avons marqués.

Ainsi, dans toute Eglise organisée selon la parole et selon l'esprit de Jésus-Christ, il y aura des ministres, formant ou non un corps ensemble, jamais une *caste* ; je veux dire : rentrant, pour tout ce qui ne concerne pas exclusivement leurs fonctions officielles, dans la catégorie des autres citoyens et des autres chrétiens, et n'ayant quelque attribution inaliénable que dans l'intérêt de l'ordre et dans les limites de cet intérêt.

5. Excellence du ministère

Le ministère, nécessaire au christianisme, participant de la nécessité du christianisme, et, de plus, institué ou voulu par Jésus-Christ, ne peut qu'être selon l'expression de saint Paul (1Timothée

3.1), *une charge excellente*.

Etudions-le néanmoins en lui-même, et indiquons les caractères principaux qui peuvent le relever à nos yeux.

Au premier coup d'oeil et selon les vues mondaines, l'art par excellence est celui du gouvernement des esprits (*ars est artium regimen animarum*), et quoique d'autres que le prédicateur y prétendent et y réussissent, il est certain que, quand il y réussit, c'est d'une manière plus définitive et plus profonde, à cause de la nature des motifs qu'il emploie. Il suscite ou fortifie dans l'homme les pensées qui doivent déterminer et dominer toute sa vie.

En élevant plus haut son point de vue, on sent que c'est, pour le prédicateur, une grande prérogative ou une grande mission que d'entretenir dans les âmes que les choses de la terre cherchent toujours à absorber, la foi aux choses invisibles, au monde spirituel, et d'être, parmi les hommes, l'homme de l'esprit et de l'éternité. Aux yeux de celui qui est préoccupé des intérêts sociaux, le ministre est le premier instrument de la civilisation, en tant qu'il est le premier agent de la moralisation générale. Affermissant et propageant, autant qu'il est en lui les maximes du bien vivre ; magistrat des consciences, conseiller de bienveillance et de paix, il représente l'élément de la plus haute sociabilité. Instituteur religieux du peuple, il ne peut rester étranger au soin de sa culture intellectuelle ; il en est le propagateur ; il est partout à la tête de l'école populaire ainsi que de l'Eglise ; et sous ce rapport encore, le ministre de l'Evangile est ministre de la civilisation²⁸. — Le prophète et le

28. [Tout ceci s'applique spécialement au ministre, chrétien ; car hors du christianisme le ministre est souvent, et surtout aujourd'hui, le représentant de l'élément antisocial et de l'anarchie, le ministre des ténèbres ; mais, même dans les fausses religions, à leur point de départ, il n'en était pas ainsi. Quels que soient les mensonges qui se sont mêlés aux traditions religieuses, la vérité a toujours eu sa place, et la civilisation y trouve son compte. Le besoin de la religion est un noble besoin ; partout elle a été le berceau de la société.]

prêtre du moyen âge, comme aujourd'hui le missionnaire chez les tribus sauvages, ont été ostensiblement et ouvertement les chefs de la société. Toute société fut plus ou moins théocratique à sa naissance. C'était le même temps où l'on apercevait peu les causes secondes, et où, pour toutes choses, on remontait directement à la cause première. Plus tard, on ne s'est pas donné la peine de remonter si haut. De même pour la conduite de la société. Ce n'est plus qu'indirectement et par son influence plus ou moins grande, que la religion a gouverné l'ordre civil. Le ministre a dès lors été placé dans une position analogue. La société ne le reconnaît pas pour son chef. Mais il ne se peut faire que les moments les plus graves et les plus solennels de la vie individuelle et de la vie publique n'appartiennent à la religion et par conséquent à lui ; qu'une multitude de grands intérêts ne lui soient forcément confiés ; que le dernier fond de l'âme humaine ne lui soit livré par la préoccupation religieuse, la plus forte de toutes. Son heure revient toujours, [et la religion pénètre avec lui au milieu des intérêts qui lui sont abandonnés. Là où les institutions religieuses sont faibles, où l'Eglise n'a plus de réalité, il ne reste que le pasteur ; c'est à lui qu'on regarde. Il en est du pasteur comme du sabbat. Heureux celui pour qui tous les jours sont des sabbats ; heureux le temps où l'importance du ministère décroîtra parce que tous les chrétiens seront ministres.] Sa vie de tous les jours, au lieu d'être triviale comme celle de la plupart des hommes, est solennelle. Ses fonctions se rattachent aux fondements et aux racines de la vie humaine. Il n'est mis en contact par son ministère qu'avec ce qu'elle a de sérieux et de touchant. Ces grandes pauses ou haltes, ces grands moments lui appartiennent, la naissance, le mariage, la mort.

Sa vie est une vie de dévouement ; elle n'a sans cela aucun sens. [Sa carrière est un sacrifice perpétuel, dans lequel il entraîne tout

ce qui lui appartient. Sa famille est consacrée ; elle appartient au ministère et participe à ses privations. Tout comme Jésus est venu dans le monde non pour être servi, mais pour servir, ainsi du ministre, et c'est là sa gloire : Servir Dieu, c'est régner. Il cherche la gloire de Dieu directement ; il la cherche encore en servant les hommes, car servir les hommes pour l'amour de Dieu, c'est servir Dieu. Le ministre est un homme de bienveillance et de compassion. Et personne ne s'y trompe : chacun, même l'homme naturel, demande au ministre de la charité ; chacun lui reprochera la dureté, l'avarice, la froideur, l'absence de bonté. Tout ceci appartient en propre au christianisme. Dans les nations non chrétiennes, même chez les Juifs, le prêtre n'a pas du tout ce caractère ; et quelquefois il est considéré comme un être redoutable et malfaisant. Mais maintenant l'homme le moins croyant croit que le christianisme est la religion de la bonté.] Un ministre est un homme à qui Dieu a dit : **Consolez, consolez mon peuple**. Il est, parmi les hommes, le représentant d'une pensée de miséricorde, et il la représente en la transportant dans sa propre vie. Secourir, c'est son ministère, c'est sa vie.

Enfin le ministère, du moins dans l'Eglise protestante [et chez les presbytériens], peut tout au plus être le terme, jamais le point de départ d'aucune ambition. [Un poste plus commode, des lieux plus agréables distinguent seuls un pasteur d'un autre. C'est une belle chose, de voir son ambition définitivement arrêtée, ses désirs impérieusement bornés. L'homme n'est que trop travaillé par ses désirs ; c'est un malade agité par la fièvre et qui ne sait de quel côté se tourner ; ce qui peut le calmer, c'est ce qui ferme la porte à ses désirs. — Le ministre n'est pas plus enfermé dans son ministère qu'un autre dans sa profession, et il peut satisfaire ce besoin de développement qui est un des caractères et des titres de notre

nature. Mais ce qui le distingue, c'est qu'une fois ministre, il est tout ce qu'il peut être extérieurement ; la place est prise, il n'en sort plus.]

Elevons-nous maintenant au point de vue de la foi chrétienne. La dignité et l'excellence du ministère ressortira :

1. De l'excellence de la doctrine qu'il prêche. C'est une **sagesse entre les parfaits**, (1Corinthiens 2.6) c'est-à-dire une sagesse qui rend les hommes, aussi parfaits qu'ils peuvent l'être ; non une apparence, ou une partie de la vérité, mais la vérité même et tout entière. [Rien n'est plus grand que cette mission. Celui qui, sur un sujet quelconque, posséderait infailliblement la vérité, serait déjà un très grand personnage. Jésus-Christ associe, devant Pilate, la royauté et le témoignage rendu à la vérité. Il s'agit, en effet, de la vérité, de la vérité suprême, de celle qui explique la vie et la domine, de la vérité sur et dans les rapports de l'homme avec Dieu. Quelle œuvre est plus haute que celle de la prêcher ? Et c'est là la mission du pasteur.]
2. De ce que cette doctrine est une révélation de Dieu ; les oracles lui ont été confiés. **Ce sont des choses que l'œil n'a point vues, que l'oreille n'a point entendues, et qui n'étaient jamais montées au cœur de l'homme, et que Dieu avait préparées à ceux qui l'aiment.** (1Corinthiens 2.9) Le ministre est donc le messager immédiat de Dieu même. **Qui vous reçoit me reçoit, et qui me reçoit reçoit celui qui m'a envoyé.** (Matthieu 10.40)
3. De ce que **le ministre est ouvrier avec Dieu**, (1Corinthiens 3.15) Dieu se faisant solidaire avec lui, se portant caution pour lui, promettant de travailler pour lui et par lui.
4. De ce qu'il annonce et offre le salut. Si ce ministère était de condamnation, si le pasteur prêchait, de la part de Dieu, la

loi seulement, il remplirait sa charge avec angoisse et terreur, et sa charge néanmoins serait excellente. Mais comme Dieu a mis sa gloire à pardonner, il a mis de la gloire dans le ministère du pardon. C'est pourquoi saint Paul, parlant, non seulement des deux économies, mais des deux ministères, dit : Dieu nous a aussi rendus capables d'être ministres de la nouvelle alliance, non de la lettre, mais de l'esprit ; car la lettre tue, mais l'esprit donne la vie. Que si le ministère de mort, qui a été écrit et gravé sur des pierres, a été si glorieux que les enfants d'Israël ne pouvaient regarder fixement le visage de Moïse, à cause de l'éclat de son visage, bien que cet éclat dût s'évanouir ; combien le ministère de l'esprit ne serait-il pas plus glorieux ? Car si le ministère de condamnation a été glorieux, le ministère de la justice le surpasse de beaucoup en gloire. Et même ce premier ministère, qui a été si glorieux, ne l'a point été en comparaison du second, qui le surpasse de beaucoup en gloire. (2Corinthiens 3.6-10) — Il est bien visible, d'ailleurs, que la gloire de la miséricorde de Dieu consistant en deux choses inséparables, la miséricorde, elle-même et ses fruits de justice, la gloire du ministère chrétien se compose des deux mêmes éléments. C'est ce qu'Ésaïe paraît avoir eu en vue dans ces paroles : Oh ! qu'ils sont beaux, les pieds de celui qui apporte de bonnes nouvelles, et qui publie la paix sur les montagnes ; de celui qui apporte de bonnes nouvelles, qui publie le salut, et qui dit à Sion : *Ton Dieu règne !* (Ésaïe 52.7) Ces deux éléments ressortent dans le pouvoir conféré aux apôtres, et, après eux, à tous les ministres chrétiens, de *délier* et de *lier*. (Matthieu 18.18) [Le ministre ne peut lier qu'en déliant, et délier qu'en liant. Il lie quand il enchaîne la conscience par des chaînes de diamant et des liens mystiques à la loi parfaite ; il délie en nous détachant de la loi des préceptes, en procla-

mant l'abolition de la servitude et l'amnistie de Dieu. Ces deux choses sont deux pôles qui se correspondent toujours.]

Il est vrai que le ministre est *odeur de mort* à celui pour qui il n'est pas *odeur de vie*; la maîtresse pierre de l'angle est aussi une pierre d'achoppement et de chute; (1Pierre 2.7) et la condamnation de celui qui l'a entendu sans croire est d'autant plus grande; mais cette suite nécessaire de la nature du ministère qu'il exerce n'en diminue aucunement l'excellence.

Pour tout dire en un mot, transportons au ministère toute l'excellence du christianisme, imputons-lui tous les bienfaits du christianisme, puisqu'il les apporte et les perpétue; ou, si l'on veut, mesurons son excellence à celle du christianisme, nous en aurons assez dit²⁹.

6. Difficultés et avantages du ministère évangélique

Après avoir ainsi établi l'excellence du ministère, il peut sembler oiseux de dresser le bilan des avantages et des désavantages qu'il peut offrir, comme profession ou comme état, à ceux qui s'y consacrent. Mais, quoique cette excellence emporte, pour celui qui la reconnaît et qui la sent, la question tout entière, et que pour celui qui ne la sent ni ne la reconnaît, la question des avantages ou inconvénients d'un état qu'il ne doit pas embrasser n'ait pas même un intérêt de curiosité, je crois ne point devoir me placer dans un point de vue si absolu, et [devoir] raisonner comme si la seconde question avait de l'intérêt indépendamment de la première.

Commençons par les difficultés, les peines et les dangers.

29. Voyez *Erasme*, sur la dignité du ministère. Ce morceau a été traduit par *Roques*, dans le *Pasteur évangélique*, page 190. (Appendice, Note 6)

Il est bien différent de voir le ministère de loin ou de près, et il importe de le voir de près. [A distance, il n'est pas possible d'avoir une connaissance vraie de ses charges; cependant il faut en prendre une connaissance générale] : **Qui est celui d'entre vous qui, voulant bâtir une tour, ne s'assaye d'abord et ne suppute la dépense pour voir s'il a de quoi l'achever?** (Luc 14.28-30) Sans doute il faut être chrétien coûte que coûte, et de cette nécessité même je conclus que la dépense n'est trop grande pour personne; mais la qualité de pasteur ne remplace pas celle de chrétien; elle s'y ajoute, elle fait surcroît, et c'est ce surcroît qu'il faut supputer. [Nous devons voir si la dépense est trop forte pour nous. Ainsi nous éviterons des surprises pénibles et décourageantes.

[Il y a deux manières de faire cet examen. La première est d'examiner là totalité des positions extrêmes, des situations extraordinaires, des cas les plus périlleux. S'il y a du tragique dans la vie du chrétien, il y en a à bien plus forte raison dans celle du pasteur, qui est le chrétien par excellence. La seconde manière est d'examiner les cas ordinaires. La différence ne gît pas dans là nature de ces cas, mais dans leur fréquence.

[Les cas extraordinaires sont appelés ainsi parce que par là bonté de Dieu, ils sont rares; mais il ne peut pas être superflu d'en parler. Il y a des époques où **ceux qui bâtissent la muraille travaillent d'une main et de l'autre tiennent l'épée.** (Néhémie 4.17) Peut-être est-ce le cas aujourd'hui. Ce n'est pas, du reste, ce qui saute aux yeux qui fait les temps ordinaires ou extraordinaires; au fond, les temps sont plus ou moins ce que nous les faisons. Ils peuvent tous être sublimes, tout comme nous pouvons rendre prosaïques les plus extraordinaires. Le ministère est extraordinaire dans tous les temps. Il y a une manière héroïque de le concevoir, et c'est la seule vraie. Le ministère est un office de dévoue-

ment, et pour ne pas prendre une chose pour une autre, il faut élever le ministère à toute sa hauteur, le voir dans les moments les plus difficiles. Par nous-mêmes nous descendons sans cesse, et par conséquent quoi de plus funeste que de chercher son idéal à mi-hauteur, au lieu de le chercher au sommet ? Pour ne pas rester trop inférieur, il faut donc se donner pour idéal les cas les plus exceptionnels, et se demander si l'on est prêt à accepter le ministère des missionnaires dans les pays sauvages, le ministère des martyrs. Il faut, à l'entrée, supposer presque l'impossible, sinon l'on n'a pas l'idée du ministère. Dans quelque position qu'on l'exerce, le ministère est toujours ce qu'il est ; rien ne le fera changer, ni les temps faciles, ni les temps difficiles. Pour le moment Dieu peut nous laisser dans une position facile ; mais le ministère emporte les situations les plus périlleuses ; c'est toujours un sacrifice complet du corps et de l'âme au service de l'Eglise. Il faut donc se placer en vue des plus grandes difficultés, non seulement pour porter dans l'ordinaire un esprit extraordinaire, mais parce que ce qui nous paraît impossible ne l'est pas.

[L'histoire de l'Eglise est composée d'une succession de troubles et de paix, et ces époques sont imprévues. Les perturbations les plus profondes ne sont pas toujours annoncées par des présages sûrs et surtout lointains, le ciel est pur la veille, le lendemain éclate l'orage, et rien ne peut faire prévoir les temps orageux ; c'est comme au temps de Noé : *jusqu'au jour où il entra dans l'arche, on se mariait et on donnait en mariage, et le lendemain le déluge vint, qui les fit tous périr.* (Matthieu 24.38-39 ; Luc 17.27) Notre âge croit beaucoup aux institutions et à leur force, et sans doute elles ont une grande puissance ; mais cependant les ongles repoussent vite, et au milieu de la civilisation, la nature humaine reste toujours à l'état sauvage, elle n'est qu'appivoisée par la société. Il y a des pas-

sions qui ne font que dormir dans le cœur de l'homme, et malgré la sécurité procurée par les institutions sociales, on n'est jamais en sûreté contre la haine de l'Évangile, qui est toujours vivante dans les cœurs et qui se montre d'autant plus forte que le christianisme avance davantage. Il faut donc regarder comme probables les révolutions, les persécutions, de même que nous regardons comme probables les fléaux naturels. Les orages fondront surtout sur le christianisme : il doit s'attirer le plus de haine et le plus d'amour ; sa condition normale n'est ni absolument dans le trouble, ni absolument dans la paix. Il n'a pas proprement besoin de paix ; Dieu la lui donne, pour le retremper. Mais un long calme pourrait lui être funeste ; il lui faut du trouble et de la tempête.

[Chacun donc, avant d'entrer dans le ministère, doit se représenter vivement ces époques de crise et se demander : Que ferai-je ? Il faudra peut-être que dans une peste ou dans un temps de guerre je donne ma vie pour mon troupeau, comme Jésus-Christ a mis sa vie pour nous. En serai-je capable ? Dans notre temps on ne persécute point, quelquefois seulement on ridiculise. Ce temps peut changer : nous pourrions être persécutés, c'est-à-dire menacés dans nos biens, dans nos familles, dans nos personnes. Une telle situation est aussi normale que toute autre : il n'est pas plus naturel ni plus régulier d'aller tranquillement à l'église et de faire en paix son service, que d'aller au bûcher, d'être persécuté dans ses enfants, dans son épouse, d'affronter la colère des grands de la terre et de périr sous leurs coups, d'être exilé ou d'exercer le ministère dans une pauvreté extrême. On pourrait même dire que la paix est l'exception. Toutes les crises, d'ailleurs, ne sont pas extérieures ; il y a des temps, aussi difficiles que ceux de persécution, ce sont les temps d'hérésie ou d'erreur, lorsque la plupart de nos collègues ne prêchent pas l'Évangile. Alors il faut lutter pour la vé-

rité et ne pas craindre les sacrifices. Aujourd'hui déjà nous voyons l'erreur et l'hérésie lever le front ; nous avons à combattre ceux qui énervent l'Évangile : par conséquent nous devons nous attendre aux calomnies et à la haine du grand nombre.

[Dans notre pays, le ministère peut être exercé aujourd'hui dans une position matériellement indépendante ; mais est-il certain que cela dure et que nous ne soyons pas appelés un jour à exercer le ministère dans la pauvreté ? Le temps de *suffragance* a déjà quelque chose de dur, mais, quoique mauvais en un sens, il a pourtant sa bénédiction : la vocation s'épure à ces épreuves.

[Il ne faut pas craindre d'évoquer les idées lugubres du ministère. Il faut se dire que dans cette carrière l'héroïsme est de rigueur. Tous les pasteurs doivent être des héros, car le christianisme est déjà de l'héroïsme dans les laïques ; le chrétien est un héros éventuel, un héros en puissance. Le droit qu'ont les ministres protestants d'avoir une famille ne change rien à leur position ; il leur rend seulement le dévouement plus difficile. Le prêtre est seul. Au reste, le ministre protestant, n'est dispensé d'aucun dévouement : il donnera sa vie, s'il le faut : et tous ses sacrifices seront d'autant plus douloureux qu'il les fera partager à sa famille. Se dévouer est son métier. Pourquoi le dévouement lui serait-il plus pénible qu'au médecin, par exemple, dont personne ne s'informe s'il est marié ?]

Nous voulons maintenant considérer le ministère évangélique dans les temps ordinaires, non plus dans ceux de lutte, ou de persécution. Nos observations s'appliqueront au plus grand nombre des cas, à la situation la plus ordinaire, celle du pasteur de campagne, sans exclure aucune situation.

Le ministère, selon Grégoire de Naziance, est **une tempête de l'esprit**. Chrysostome dit : **Un évêque est plus agité de soins et**

d'orages que la mer par les vents et les tempêtes.

1. *Difficulté de gouverner par des moyens purement moraux une multitude d'âmes et d'esprits très divers.*

Il y a dans cette multitude beaucoup d'éléments composés qui ne s'accordent pas entre eux. Il s'agit de gouverner cet état, et d'obtenir une obéissance non seulement extérieure, mais intérieure. Il faut dompter, non seulement les actes, mais les pensées, et les réduire à l'unité; et tout cela par la persuasion; car **les armes de notre guerre ne sont point charnelles.** (2Corinthiens 10.4) — Le gouvernement politique est plus facile dans un sens: il a des moyens matériels, il a l'opinion; car le gouvernement est plus ou moins l'expression de la société. Il ne peut pas plus que ne veut la société dans ses meilleurs éléments: il la suit. Le pasteur doit conduire l'homme là où il ne veut pas aller, il doit faire accepter des idées imprévues que l'homme n'est pas disposé à recevoir et qu'il traite de folie: on voit bien là l'énorme difficulté du gouvernement pastoral. — L'Évangile est humain, de la vraie humanité sans doute; il correspond à l'homme intérieur, à la conscience, à laquelle il faut arriver à travers l'homme superficiel, qui intercepte la lumière. L'homme intérieur tend la main à l'Évangile dans son obscurité; il y a intelligence secrète. Mais que d'obstacles à fléchir! qu'il est difficile de renouer les deux fils!

[Saint Grégoire, développant l'idée de la diversité des sentiments et des caractères, remarque que la vérité est une, mais qu'elle est tantôt viande, tantôt lait, selon les individualités: or, il faut donner à chacun la nourriture qui lui convient³⁰. Certaines vérités repoussent les uns, attirent les

30. *L'art des arts, la science des sciences me paraît être de diriger l'homme, le plus varié des êtres et le plus changeant.* (Grégoire de Naziance, *Apologie.*)

autres, étouffent les uns et sauvent les autres : il faut donc donner la même vérité sous des formes diverses aux divers individus. Le gouvernement pastoral est celui des individualités ; la loi civile ne s'embarrasse pas des différences de caractères.]

Ainsi le premier caractère d'excellence du ministère en est aussi la première difficulté.

2. *Travail considérable.*

Pauvres, malades, écoles, bons offices de charité, interventions pacifiques, correspondance administrative, sermon, catéchisme. — La multitude et le poids des offices n'autorise point à négliger le sermon, qui offre le seul moyen d'atteindre, certains individus, et le catéchisme qui nous rend maîtres en quelque sorte du début de chaque génération. — Mais cette énumération ne dit pas tout, parce que là même où elle ne se réaliserait pas complètement, il faudrait que le ministère gagnât en profondeur ce qu'il a de moins en largeur. La plus petite paroisse doit devenir, par le zèle de celui qui la dessert, aussi onéreuse que la plus grande ; ce travail n'a pas une limite, un point où la matière manque³¹. Et il faudrait chercher les occasions plus loin, lorsque plus près elles manqueraient. Ce n'est pas un vrai imitateur du premier des ministres, celui

– Dans le même livre, l'homme est représenté : ΕΝΟΣ ΖΩΟΥ ΣΥΝΘΕΤΟΥ ΚΑΙ ΑΝΘΡΩΠΟΥ

– Voici le passage sur les divers besoins, selon les divers degrés d'intelligence et de culture : *Ceux-ci ont besoin d'être nourris de lait, des leçons les plus simples et les plus élémentaires ; mais il faut à ceux-là la sagesse dont on s'entretient parmi les parfaits, une nourriture plus forte et plus solide. . . Si l'on voulait leur faire boire du lait et manger des légumes, nourriture des faibles, ils seraient mécontents, et certes à bon droit, n'étant pas fortifiés selon Christ, etc.*

31. *Une seule âme suffit pour occuper un prêtre, parce que chaque âme et chaque homme est comme un grand monde dans les voies et les œuvres de salut, quoiqu'il n'en soit qu'un petit dans sa composition naturelle. Ainsi un prêtre est d'autant plus à une âme qu'il en a moins à gouverner. (Saint-Cyran, *Pensées sur le sacerdoce.*)*

que le zèle de la maison de Dieu ne dévore pas. — Pour donner une idée de l'étendue du travail pastoral, disons que toute l'extension que, dans une autre profession, l'enthousiasme le plus exalté ou l'ambition la plus démesurée peuvent suggérer à l'homme qui l'exerce, n'est que l'exacte mesure de ce qu'enferme pour le pasteur la simple notion de son office.

3. *Travail uniforme.* — [Il y a des travaux plus uniformes, mais où le genre du travail compense l'uniformité. Les mauvais effets de l'uniformité sont surtout sensibles dans les choses délicates et de sentiment³²; ils sont bien moins graves dans d'autres professions où il y a moins à perdre, une pointe moins délicate à émousser. [Des fonctions qui reposent sur le sentiment finissent par devenir insupportables si l'Esprit de Dieu ne le ravive incessamment. Si quelque part l'uniformité est redoutable, c'est dans l'exercice du ministère. Comment ne pas être effrayé lorsqu'une fonction solennelle se présente, et qu'au dedans de soi on sent tout glacé; quand autour de vous tout est grand, et que dans votre âme tout est petit? Devant une scène de mort, par exemple, l'habitude peut laisser votre coeur froid. Il y a là un immense danger, et s'il n'y avait pas de remède, il faudrait renoncer au ministère. Mais il y en a un.]

Ce travail uniforme est sans les perspectives et les chances des autres professions; [on ne peut monter dans la hiérarchie sociale. Il faut se dire : Je ferai toute ma vie la même chose sans jamais en sortir, sans que mon horizon mondain s'étende.]

4. *Travail mal apprécié.*

Il l'est mal par la plupart des gens, au moins pour ce qui re-

32. *Corruptio optimi pessima.* — Rares sont les exemples comme celui du prêtre cité par Marmontel.

garde son intensité et son poids. [Les campagnards, en particulier, regardent comme un oisif celui qui ne travaille point de ses mains ; ils ne sentent pas jusqu'à quel point le travail de l'esprit est un travail. Encore le travail de l'intelligence trouve-t-il des appréciateurs ; mais le travail du cœur, la prière, le souci spirituel pour son troupeau, qui y verra un travail ? Il faut se soumettre à être peu compris.]

5. *Beaucoup de fonctions tristes et douloureuses.*

Car l'occasion principale pour la religion et pour le ministère, c'est la souffrance : que de tristes découvertes dans cette circumnavigation de la misère humaine ! [L'Évangile est une pharmacopée morale. Il y a un Évangile parce qu'il y a des maux à guérir. Le ministre va vers les malades spirituels, mais aussi vers les malades du corps et ceux qui souffrent de quelque tristesse. Souvent la maladie ou le deuil sont les seuls portiers qui puissent lui ouvrir une maison. Quelle lugubre entrée ! On prend plus vite son parti des misères du corps, de la dissolution offerte tous les jours au médecin, que des misères de l'âme. La vue du mal moral flétrit et corrompt, et surtout son analyse, si l'on a reçu le don redoutable de connaître l'homme sans connaître Dieu. Le vrai ministre, sans doute, connaît Dieu ; mais les dards enflammés, du malin trouvent quelquefois le défaut de la cuirasse. On peut en devenir misanthrope, et voir s'éteindre en soi le feu de la charité.]

Enfin, il y a pour le ministre des peines de cœur, aussi peu comprises de la plupart des gens que le travail du pasteur est peu apprécié. [Ainsi, qu'il ait trouvé un cœur dur mais hypocrite, qui ait éludé toutes les tentatives, de sa charité ; qu'une âme n'ait pu être sauvée à cause de circonstances que peut-être il aurait dû prévoir : personne ne comprendra qu'il

en souffre ; et cependant, la plus grande compensation de nos chagrins, c'est d'être compris.]

6. *Sacrifice de plusieurs goûts, même innocents.*

Il faut souvent renoncer à des choses innocentes en elles-mêmes, mais qui scandaliseraient les faibles. La mesure de cette interdiction varie, mais elle existe cependant.

7. *Talent perdu, rouillé dans l'obscurité.*

Il ne se peut pas que tout homme de talent soit placé dans un lieu où on l'appréciera. Il ne s'agit pas d'une jouissance d'amour-propre, mais de l'exercice d'une activité. C'est un sacrifice, mais qu'il faut faire. Et au bout du compte, le monde est rempli de talents enfouis. Ce qui est le fait de Dieu, nous n'en sommes pas responsables, et nous devons l'accepter sans murmure.

8. *Isolement pénible à celui qui a connu les charmes de la vie sociale et du commerce des esprits.*

9. *Espèce de défiance et de peur que le pasteur inspire.*

Pour bien des gens, il est le représentant du côté triste de l'existence humaine.] Le ministre semble porter le deuil de la vie. [La sienne est grave, et] la gravité toujours confine à la tristesse. [Cela le relègue dans une espèce de solitude, qui augmente encore celle qu'il doit se faire à lui-même par les convenances de son état.

10. *Double danger de plaire et de déplaire au monde.*

Si on lui plaît, on s'attache à ce succès, et on veut se l'assurer pour la suite ; il est dur de se voir déserté après s'être vu fêté ; tout amour-propre à part, il est pénible de renoncer à la bienveillance de ses semblables, et de n'avoir pas la paix avec tous les hommes. — Si l'on déplaît, on s'en attriste, ou

l'on s'en irrite, et l'on fait tout pour déplaire davantage³³. On peut abuser de cette pensée que la vérité offense; on peut vouloir ajouter à cette impopularité de la vérité avant d'avoir subjugué les cœurs. Le ministre doit se concilier l'affection des membres de son troupeau; et s'il est impopulaire, il doit examiner sa conduite, pour voir si cette impopularité ne vient pas de lui. Quoi qu'il en soit, les deux dangers existent, nous côtoyons deux abîmes.

11. *L'amour-propre est fort en jeu dans une profession qui expose, aux regards, qui est intellectuelle, et qui touche à l'art et à la littérature.*

Le ministre peut rassembler la multitude pour lui parler de ce qu'il veut. Il ne serait pas étonnant que plusieurs eussent embrassé cette profession dans cette espérance. Le troupeau devient alors un public, l'auditoire un tribunal. La position du ministre est faussée; sa généreuse indépendance, son autorité sont compromises; il s'est imposé un joug. Il ne prêche plus Dieu, il se prêche lui-même, et par un sacrilège dont il est difficile de mesurer l'étendue, la chaire devient un théâtre, des tréteaux pour sa vanité. Ce mot semble dur; et cependant, en rentrant en soi-même, on trouve qu'il n'est souvent que trop juste. A la suite des triomphes oratoires, le pasteur pourra recueillir des éloges: à chaque éloge un reproche retentira dans son cœur. Ah! qu'il préfère aux louanges le respect silencieux d'une âme fidèle qui l'a écouté dans le recueillement et dont il a touché le cœur, victoire bien plus grande que d'avoir excité une stérile admiration. L'amour-propre est notre plus terrible ennemi, parce qu'il est le plus proche. Tout le monde est avide de louanges; seulement il y a un amour-propre robuste et

33. Voir J. Newton, *Omicron*, tome I, page 142-146. Lettre XIII : *Sur les dangers auxquels est exposé le ministre de l'Évangile.*

sans retenue (c'est la vanité), comme il y a un amour-propre maladif et qui se modère. On a baptisé ce dernier du nom de modestie. Ce n'est pas une vertu, c'est une qualité humaine, une simple marque de bon sens : Il y a loin de la modestie à l'humilité ; la vraie humilité est un miracle, il faut une grâce surnaturelle pour la donner au ministre. Il n'y a que l'amour qui puisse, dans son cœur, détrôner l'amour-propre. L'amour est une préoccupation ardente, passionnée, qui distrait de tout ce qui n'est pas lui, du blâme comme de l'éloge. C'est dans l'amour que la conversion s'organise. Il faut aimer son troupeau pour bien le prêcher.

Il est une forme de l'amour-propre qui se manifeste dans le ministère plus que dans toute autre profession : c'est l'amour du commandement. Le pasteur est dans sa paroisse le seul de son espèce ; il est appelé à commander. En public, du moins on ne peut discuter avec lui ; il a le monopole de la parole. Souvent il a affaire à des pauvres qui lui témoignent un grand respect, parce qu'ils sont plus ou moins dépendants de lui. [Cette habitude du commandement, si facile à contracter, rend étroit, fausse la vue, éloigne ceux qui ne peuvent pas sacrifier leurs goûts à celui du pasteur. Chrysostôme a développé avec une force admirable les dangers de l'amour-propre dans le ministère ³⁴.

Le danger de l'amour-propre est plus grand chez le protestant que chez le catholique, qui parle beaucoup moins. Il est difficile que le ministre protestant ne se laisse pas un peu aller à cette idée d'être bon orateur. Au bout du compte, le bon prédicateur est bon orateur. Et en cherchant la perfec-

34. Chrysostôme *De Sacerdotio*, Grégoire de Naziance s'exprime ainsi : **En toute fonction spirituelle, c'est la règle de négliger ce qui est personnel pour ce qui est de l'intérêt des autres.**

tion pour elle-même, il est bien difficile de ne pas la chercher pour plaire, ne fût-ce qu'à soi-même. Cela conduit à ne voir dans les idées de la prédication qu'un *substratum* neutre qui n'a de valeur que par la forme qu'on lui donne.

12. *Combats intérieurs entre la foi et le doute :*

Peut-être plus fréquents et plus profonds chez le pasteur que chez le simple fidèle, et au milieu desquels il faut poursuivre l'œuvre du ministère. Le doute, comme fait psychologique, a été peu étudié; il y a un doute philosophique et un doute d'ignorance : nous les laissons de côté. Mais n'y a-t-il que ceux-là? N'y a-t-il pas un état où les meilleures preuves laissent dans le doute? Les preuves intellectuelles sont là, et l'âme est incertaine. La certitude chrétienne est autre chose que la certitude de l'intelligence. Le doute est un état de néant, un état de tentation où tous ont passé. Quand la vie faiblit, la foi faiblit. La foi crée la vie, mais la vie entretient la foi. La foi est une vue; quand elle ne l'est pas, elle descend au rang de croyance. La foi est une, mais elle a ses degrés. Et si, au milieu d'une situation pareille, on pouvait se retirer, se recueillir, interrompre des travaux qui tous supposent la foi, on ne serait pas si malheureux; mais on ne le peut : il faut toujours prêcher. Chacun peut se trouver dans l'état où tomba Richard Baxter, se sentir tout à coup dans un vide absolu, où tout échappe, même les croyances fondamentales. Cet état est affreux. Il faut en sortir, pour s'efforcer de tendre de nouveau toutes les forces de l'esprit dans une prière fervente.

13. *Humiliation intérieure de sentir en soi l'homme à une si grande distance du prédicateur.*

Quel est l'homme le plus fidèle qui n'ait faibli? On se sent repris par ces paroles : [Est-ce à toi de réciter mes statuts](#)

et de prendre mon alliance en ta bouche, vu que tu hais la correction et que tu as jeté mes paroles derrière toi ? (Psaumes 50.16-17)

14. *Pensée angoissante qu'on porte dans ses mains les destinées de beaucoup d'âmes, et qu'on exerce un ministère qui, s'il ne fait pas vivre, tue.*

Il tue, en aggravant leur condamnation, ceux qui, pouvant en profiter, n'en profitent pas. Voilà quant au ministère fidèle. Quant à celui qui est exercé sans fidélité, et dans lequel la vie ne répond pas aux paroles, il tue d'une autre manière³⁵ Et cette pensée, que les scandales que nous donnons sont les plus grands de tous, et que la moindre de nos infidélités a des conséquences graves, est bien propre à nous épouvanter, et à nous faire dire : Seigneur ! envoie quelque autre ! — Écoutez Massillon : *L'Évangile de la plupart des gens du monde est la vie des prêtres dont ils sont témoins. Et cela sera toujours, même au sein du protestantisme. Ils regardent le ministère public comme une scène destinée à débiter de grandes maximes qui ne sont plus à la portée de la faiblesse humaine, mais ils regardent notre vie comme la réalité et le véritable rabais auquel il faut se tenir. Et plus loin : Nous sommes les colonnes du sanctuaire, mais qui, renversées et dispersées dans les places publiques, deviennent des pierres d'achoppement aux passants.*³⁶

15. Le plus déplorable, c'est si ces blessures, que les consolations de Dieu devaient seules fermer, viennent à être fermées par l'*habitude* et par une mauvaise résignation ; ce qui n'est que

35. Par fois li communal clergié
Voi-je maternent engigné :
Icil font le siècle mescroire.

La Bible Guyot. (Treizième siècle.)

36. *Discours sur l'excellence du sacerdoce.* Première réflexion vers la fin.

trop souvent le cas. Comme on l'a dit, **le repentir répété use l'âme**³⁷ et la met, pour ainsi dire, de mauvaise humeur contre elle-même.

Toutes ces peines sont fort sensibles ; mais il en est plusieurs qu'il est plus funeste d'éviter que douloureux de subir, et toutes ont besoin d'être prévues et comme savourées d'avance.

A cette énumération peut-être incomplète, et dont peut-être aucun trait n'est accusé assez fortement, on peut opposer sans doute, comme compensation, les avantages suivants :

La religion, qui est la chose la plus excellente et le tout de l'homme, est, pour le ministre, l'office et le devoir de tous les jours, de toutes les heures : ce qui se mêle à la vie des autres hommes compose la sienne.

Il vit au milieu des idées les plus hautes et les plus vastes, et des occupations de l'utilité la plus absolue.

Il n'est appelé à faire que du bien ; rien ne l'oblige ou ne le tente à faire du mal.

Il n'occupe aucun rang dans la hiérarchie sociale, n'appartient à aucune classe, mais sert de lien à toutes ; représente en soi, mieux que personne, l'unité idéale de la société. [Le ministre, il est vrai, n'est pas aussi bien placé sous ce rapport que le prêtre célibataire. Mais il peut avoir cependant cette prérogative quand il le voudra.]

Sa vie, à moins de circonstances trop défavorables, est la plus propre à réaliser l'idéal d'une vie heureuse. [Il y a une grande régularité, une sorte de calme uniforme, qui est peut-être la vraie latitude du bonheur terrestre.] La prédilection des poètes et des romanciers pour le personnage du pasteur de campagne n'est pas

37. Allusion à un passage de *Corinne*, livre X, chap. V. (*Editeurs.*)

sans fondement. Tout cela n'est vrai qu'à supposer que le pasteur soit fidèle et plein de l'esprit de son état ; mais s'il l'est, tout est contrebalancé, corrigé, transformé, et il lui suffit, sans peser minutieusement les inconvénients et les avantages, de faire une réflexion : Jésus-Christ assigne à ses ministres de pénibles épreuves intérieures et extérieures, afin qu'ils puissent sympathiser avec leur troupeau, et connaître, par leur propre cœur, la séduction du péché, les infirmités de la chair, et la manière dont le Seigneur

soutient et supporte tous ceux qui se confient en lui.³⁸ En sorte qu'en un certain degré on peut transporter au ministre ce qui a été dit de Jésus-Christ : Nous n'avons pas un souverain sacrificateur qui ne puisse compatir à nos infirmités, puisqu'il a été tenté de même que nous en toutes choses. (Hébreux 4.15)

Enfin la Parole de Dieu, d'une manière directe pu indirecte, bénit particulièrement ses travaux et son état. Elle déclare (remarquez la gradation) que ceux qui auront été intelligents brilleront comme la splendeur de l'étendue ; et que ceux qui en auront amené plusieurs à la justice luiront comme des étoiles à toujours et à perpétuité. (Daniel 12.3)

En promettant aux ministres immédiats de Jésus-Christ que, dans le renouvellement de toutes choses, ils seront assis sur des trônes, pour juger les douze tribus d'Israël, elle fait pressentir, pour leurs successeurs, une gloire et des récompenses proportionnées. (Matthieu 19.28)

Elle honore et bénit tellement le ministère, que les secours mêmes qui lui sont prêtés sont l'objet de promesses spéciales : Celui qui reçoit un prophète en qualité de prophète, recevra une récompense de prophète. (Matthieu 10.41)

7. Vocation au ministère évangélique

Mais les avantages de la vie présente, que nous avons indiqués, et les promesses de la vie à venir, que nous avons rappelées, seraient, les premiers tout à fait illusoire, les secondes sans effet, pour le ministre qui le serait sans vocation : c'est la vocation qu'il faut jeter dans la balance pour faire le poids, et pour

38. J. Newton, *Cardiphonia*, tome III, page 22.

soulever cet autre bassin plein de douleurs et de fatigues, que le manque de vocation non seulement laisse subsister, mais aggrave redoutablement. La vocation mise à part, tous les avantages s'évanouissent, quelques-uns aussi des désavantages disparaissent, et il reste la vie la plus fausse, par conséquent la plus malheureuse qu'on puisse imaginer.

Il est toujours malheureux d'être au-dessous de la tâche dont on est chargé, ou de se sentir en contradiction avec elle ; mais ce meilleur est inexprimable dans l'état du ministère ; et rien n'en peut sauver que l'endurcissement ou la dégradation ; tandis que, tout étant contraire, et les peines du ministère portées au plus haut degré imaginable, la vocation corrige tout, rend tout aimable, et fait de ces peines elles-mêmes un élément de bonheur.

Mais ce n'est pas seulement sous le point de vue du bonheur ou du malheur qu'il faut envisager la vocation. Le ministre sans vocation n'est pas seulement malheureux, il est coupable ; il occupe une place, il exerce un droit, qui ne lui appartiennent pas. Il est, comme le dit Jésus-Christ, un mercenaire et un larron, qui n'est pas entré par la porte, mais par une brèche.

Ce mot de *vocation* n'a, dans d'autres applications (c'est-à-dire appliqué à des professions de l'ordre temporel), qu'une signification figurée ; au moins, on ne lui attribue qu'une signification figurée. Il équivaut à *talent, aptitude, goût*. Il a été naturel de se représenter ces indices comme des voix, comme des appels. Mais, appliqué au ministère, ce mot se rapproche de son sens propre. Quand la conscience nous autorise et nous pousse à nous charger d'une certaine tâche, nous avons ce qui, en deçà de la sphère du miracle, mérite le mieux le nom de vocation. Et il ne faut rien de moins. Pour exercer légitimement le ministère, il faut avoir été appelé.

Je ne veux pas cependant tracer une ligne trop tranchée entre le ministère et les professions temporelles, sous le rapport de la vocation. Partout où il y a responsabilité, partout où l'on peut nuire en se chargeant d'un travail auquel on n'est pas propre, il y a lieu de se demander si l'on est appelé. Et même entre deux tâches, à l'une desquelles on est plus propre qu'à l'autre, et dans l'une desquelles on peut être plus utile que dans l'autre, il en est une à laquelle, au point de vue chrétien on peut dire qu'on est appelé.

Cette idée est consacrée dans l'ancienne Alliance, dont toutes les parties, à condition d'être spiritualisées, se transportent dans l'Alliance nouvelle. Nul n'était prophète de son chef, au moins dans le sens spécial du mot de *prophète*; car il est un autre sens où la prophétie appartenait à tous, ainsi que le marque bien la belle parole de Moïse : **Plût à Dieu que tout le peuple de l'Eternel fût prophète!** (Nombres 11.29.) Il s'agissait d'une vocation extraordinaire, parce qu'elle conférait des pouvoirs extraordinaires. — Quelle que puisse être l'autorité du pasteur, elle restera toujours, en un sens, au-dessous de celle du prophète³⁹. — Des prophètes investis d'une telle autorité ne pouvaient l'être sans une vocation expresse; et l'on comprend bien, dans ce point de vue, les menaces dénoncées contre ceux qui prophétisaient sans vocation : **Si quelque prophète a assez d'orgueil pour dire quelque chose en mon nom que je ne lui aurai point commandé de dire, ce prophète-là mourra.** (Deutéronome 18.20.) **Dis à ceux qui sont prophètes de leur propre mouvement : Malheur aux prophètes insensés qui suivent, leur propre esprit quoiqu'ils n'aient eu aucune vision**⁴⁰. (Ezéchiel 13.2, 3) **J'en veux aux prophètes qui dérobent mes paroles.** (Jérémie 23.30)

Mutatis mutandis, la nécessité de la vocation demeure, et il ne

39. Voyez Esaïe 39 verset 3 et suivants.

40. Celle même idée est symbolisée dans Nombres 1.51 : **Les lévites dresseront le pavillon; que si quelqu'un d'autre en approche, ils le feront mourir.**

faut, sur ce point comme sur les autres, que traduire l'ancienne Alliance en style de la nouvelle. Les siècles sont destinés à se retraduire, le fond de l'éternelle vérité demeurant le même. Il reste donc toujours ceci, c'est que, d'une manière ou d'une autre, pour faire l'œuvre de Dieu, il faut être appelé de Dieu.

Aujourd'hui que la voix de Dieu n'est pas directement et sensiblement adressée à un individu pour l'appeler à la charge de prophète, on distingue deux sortes de vocation, l'une *extérieure* et l'autre *intérieure* ; mais il est clair que toutes deux, pour être vraies, doivent être de Dieu ; car il faut, dans tous les cas, que ce soit Dieu qui appelle.

Or la vocation extérieure ou médiate ne peut avoir ce caractère pour nous qu'autant que les hommes de qui elle vient, ont à nos yeux des pleins-pouvoirs, ou conférés *in casu*, ou conférés une première fois à quelques-uns, par qui ils ont été conférés à d'autres, et ainsi de suite. C'est le système ou la prétention catholique. Nous ne la discutons pas⁴¹.

Dans le système du protestantisme, qui nie la succession catho-

41. [Au seizième siècle et au dix-septième, la question de la succession donna lieu à beaucoup de disputes. Ici les catholiques, avec une doctrine arrêtée, absolue, avaient une position meilleure, plus nette que les protestants, qui, ne voulant rien de la prêtrise, voulaient cependant conserver la succession. Dumoulin soutenait avec beaucoup de travail que tous les ministres protestants avaient été consacrés par des catholiques. C'était faux et inutile. Aujourd'hui les temps se sont écoulés, on a laissé tomber cette prétention. — L'archevêque de Dublin, un anglican, a montré avec la plus grande évidence que la succession est une chimère. Pour lui, en effet, une seule vocation irrégulière rompt la chaîne (voyez Whattly, *Le Royaume de Christ*, traduit par L. Burnier, pages 166 et suivantes). Du reste, cette idée n'est d'aucune importance pour nous. Claude la combat déjà, mais par des arguments qui ne sont pas toujours heureux. Pour lui, c'est l'Eglise et les pasteurs réunis qui confèrent la vocation extérieure. Il ne veut pas que ce soient les pasteurs seuls, car ils peuvent ne pas être fidèles, tandis que dans l'Eglise il y a toujours eu des fidèles et des saints. Il y a donc succession non interrompue dans les appels adressés par cette Eglise universelle et éternelle. Du reste, il admet qu'un troupeau peut quelquefois appeler un pasteur sans le concours d'autres pasteurs.

lique, et ne prétend pas en commencer une nouvelle, il n'y a rien de pareil à cette transmission de pleins-pouvoirs, dont on ne verrait pas d'ailleurs l'objet, cette transmission légale ne répondant à aucun besoin qui ne puisse être satisfait sans elle. Il faudrait, pour cela, destituer le Saint-Esprit. Mais comme il ne s'agit que d'une transmission d'esprit et de vie, non d'une communication d'oracles ou de l'administration d'un pouvoir miraculeux, l'action ordinaire du Saint-Esprit suffit. La vocation extérieure, si elle a lieu, n'occupe donc qu'un rang subordonné, et reste dans la sphère humaine.

D'ailleurs, dès qu'on laisse subsister à côté d'elle la vocation intérieure, dès qu'on fait à celle-ci sa part, cette part devient nécessairement capitale. Le catholicisme n'a pu la nier ; et pour ne pas lui laisser occuper tout le terrain et absorber la vocation extérieure, il a donné à celle-ci des raisons extraordinaires, que nous ne pouvons, nous, lui donner, et sans lesquelles elle n'est et ne peut plus être, d'un côté, qu'une mesure d'ordre, de l'autre, qu'un subside ou un complément à la vocation intérieure. La vocation extérieure ; dans notre système, ne fait que reconnaître, autant qu'il est en elle, la vocation intérieure ; c'est le jugement du dehors qui se joint au jugement intérieur, mais toujours sur un fait intérieur.

Nous pouvons, d'ailleurs, abandonner toute cette question. La nécessité de la vocation intérieure, reconnue par les catholiques ainsi que par les protestants, est ce qui doit nous occuper ici. Ce que nous avons à établir, c'est que sans cette vocation, c'est-à-dire à moins d'être appelé intérieurement de Dieu, on ne peut sans malheur et sans péché mettre la main à l'œuvre du ministère, ou pour mieux dire, se poser comme ministre dans l'Eglise. Quant à ce qui est d'y être appelé ou non appelé par d'autres, c'est une question que je ne traite pas. Je laisse une question sur laquelle on est partagé, et qui n'est pas même de mon sujet, et je ne traite

que celle sur laquelle on s'accorde et qui est de mon sujet. Comme c'est au nom d'un autre, c'est-à-dire de Dieu, qu'on se présente, il faut être envoyé. Le prophète ne dit pas : Je veux aller ; il dit : **Me voici, Seigneur ; envoie-moi !** (Esaïe 6.8) La spontanéité, dans cette affaire, n'exclut pas la mission ou la vocation. La charge de pasteur est une *charge*, un ministère. Ceci implique envoi ou vocation. On ne peut pas plus, sans vocation, être ministre que magistrat et que juge.

Il s'ensuit aussi qu'on ne peut compter sur le secours et sur les grâces de Dieu que dans le cas où l'on a été envoyé par lui ⁴². Il est vrai que le ministre sans vocation se soucie peu de ces grâces ; mais il faut voir autre chose que le cas extrême d'un ministre sans aucun sentiment de l'objet de sa mission et sans aucun désir d'y correspondre, d'un franc *larron*, pour parler avec l'Évangile. On peut, sans vocation, vouloir répondre à son titre au moins d'une manière négative, éviter du moins le scandale, faire honneur à son habit, ne pas profaner le ministère : mais comment compter là-dessus, comment même oser demander cette grâce, lorsqu'on occupe une charge à laquelle on n'a aucun droit, et lorsque le premier moyen de s'attirer des grâces, serait d'abdiquer ?

Il faut donc être appelé de Dieu ; la vocation à un ministère exercé en son nom et dans lequel on le représente, ne peut émaner que de lui ⁴³. Ce ne sont pas en effet nos affaires, ce sont celles d'un autre, et cet autre c'est Dieu. En un mot, c'est un *ministère*. Extérieure ou intérieure, la vocation doit être divine, et sous ce rapport nous préférons l'appeler *médiate* ou *immédiate*.

Pour que la première vienne de Dieu, il faut que les hommes qui l'adressent aient reçu des pleins-pouvoirs, ou de Dieu, ou d'autres

42. Voir Massillon, *Discours sur la vocation à l'état ecclésiastique*.

43. Ezéchiel 13.2 ; Jérémie 23.21

hommes à qui Dieu avait conféré ces mêmes pleins-pouvoirs. Si ces pleins-pouvoirs sont niés, la vocation extérieure ou médiate descend au rang d'une convention réglant les rapports intérieurs d'une société religieuse, sans constater exclusivement, mais supposant seulement l'aptitude au ministère en général; et quant au candidat, ce n'est qu'un moyen de plus de constater sa vocation. Nous l'envisagerons plus tard sous ce point de vue.

Dès que le ministère est purement moral, non sacramentel, les conditions en sont purement morales, et la vocation *immédiate* doit pouvoir suffire⁴⁴. Elle est donc suffisante dans un système, et dans l'un et l'autre elle est réputée nécessaire. On n'a pu, dans aucun système ecclésiastique fondé sur le christianisme, la négliger et même ne pas lui donner un haut prix, il n'y a qu'un régime sous lequel elle peut être superflue, celui de la théocratie entourée de miracles⁴⁵. Les missions comme celle de Jonas ne se conçoivent pas sous la loi de l'Évangile. Mais là où la vocation extérieure est déclarée indispensable, l'intérieure ou immédiate souffre nécessairement.

Les écrivains catholiques ont toujours éprouvé de l'embarras à s'expliquer sur ce point. Saint-Cyran, par exemple, penchant visiblement pour la vocation intérieure, et ne sachant trop comment faire la part à l'extérieure, s'exprime ainsi : **Comme celui qui n'a**

44. La vocation immédiate est extérieure ou intérieure. Extérieure, quand Dieu fait lui-même, personnellement, entendre sa voix et connaître sa volonté; c'est l'appel miraculeux adressé aux prophètes par voie d'apparition ou de vision.

45. Elle n'a pas, même alors, été présentée comme superflue. Elle n'est pas nécessaire en tout cas pour l'accomplissement du dessein de Dieu, mais nécessaire en tout cas à celui qui l'accomplit. Jonas et Balaam ont exécuté hors d'eux, et non en eux, la volonté de Dieu. Esaïe a dit : **Envoie-moi** (6.8), et la personnalité de l'envoyé a presque toujours, même sous l'ancienne loi, compté pour quelque chose, et pour beaucoup, dans le succès de sa mission. Bien des choses paraissent avoir été laissées au libre arbitre des prophètes. Un coin de liberté était ménagé même au lévite dans l'accomplissement de ses devoirs. (Voir Deutéronome 18.6)

pas eu la vocation extérieure de l'Eglise pour être prêtre, ne fait rien d'utile pour elle au jugement de l'Eglise, quoiqu'il fasse les mêmes œuvres extérieures, administre les mêmes sacrements et prêche le même Evangile que les autres prêtres qui ont été bien appelés et ordonnés par l'Eglise ; ainsi celui qui n'a pas la vocation intérieure de Dieu à l'état ecclésiastique, à la prêtrise ou à une cure, ne fait rien de bon pour lui-même au jugement de Dieu, quoiqu'il fasse les mêmes bonnes œuvres, et administre les mêmes sacrements que les prêtres que Dieu y a appelés ⁴⁶.

Les partisans de la suffisance de la vocation intérieure peuvent être contents de la seconde partie de ce paragraphe, et la première ne peut pas leur faire une grande peine, puisqu'ils y apprennent que, quoique non ordonné par l'Eglise, on peut *prêcher l'Evangile*. — On peut donc tout, car tout est là, à moins que l'administration du sacrement n'implique un pouvoir miraculeux, que certainement nul ne peut s'attribuer de son chef, et à quoi ne suffit pas la vocation immédiate, à moins qu'elle n'ait en elle-même un caractère miraculeux.

Mais une question se présente. La vocation immédiate n'étant plus adressée de Dieu à l'homme par voie miraculeuse, dira-t-on qu'il n'y a plus de vocation immédiate ?

On devrait le dire, si en effet il n'y a pour l'homme, en dehors des communications surnaturelles, aucun moyen de s'assurer de la volonté de Dieu relativement à un cas particulier, et au choix entre plusieurs déterminations dont chacune est en accord avec les principes généraux de la morale.

Car c'est là, et là seulement que s'applique le mot de vocation. Il n'y a pas lieu à la vocation quant à la pratique des devoirs géné-

46. Saint-Cyran *Lettre à M. Guillebert sur le sacerdoce*, chapitre 25.

raux de la morale. Il y a lieu à la vocation quand il s'agit de choisir entre deux partis, entre deux emplois de nos forces également sanctionnés par la morale et par l'esprit de l'Évangile. Or l'appel sensible, direct, exprès de Dieu manquant, par quoi cet appel peut-il être remplacé? [En d'autres termes, à quoi reconnaitrons-nous que nous sommes appelés? Certes, ce ne sera pas parce que l'exercice du ministère nous procure un sort heureux et tranquille. Nous ne regarderons pas non plus comme une vocation le vœu des parents, bien que ce vœu, s'il est sérieux, puisse être béni et qu'il ait été une espèce de vocation préalable pour beaucoup de pasteurs. L'esprit de l'enfant destiné par ses parents au ministère contracte une certaine inflexion de ce côté; mais ce n'est pas là la vocation. — La contrainte l'est encore moins. Elle s'exerça dans les temps anciens de l'Église. L'idée de prêtre et de sacrifice avait pénétré déjà du temps de Chrysostôme, et c'est ce qui explique comment la contrainte même imprimait un caractère indélébile. — Il faut dire la même chose des signes qui dirigent beaucoup de gens. On les choisit d'abord et on les interprète ensuite, c'est-à-dire qu'on se fait soi-même son sort. C'est une espèce de paresse spirituelle chez les chrétiens, de vouloir la vérité toute faite sans se donner la peine de la chercher par la prière, le travail et l'application. Tant que nous avons la conscience et la Parole de Dieu, nous avons assez. — Enfin nul ne dira sans doute que l'intérêt peut suppléer l'appel direct de Dieu dont nous nous occupons en ce moment.

[Mais quels en sont les indices irrécusables?]

La vocation au ministère se constate, comme toute autre, par des moyens naturels, sous la lumière de la Parole et de l'Esprit de Dieu. Le principe général de la vocation est de se décider pour la carrière à laquelle on se sent le plus propre et où l'on croit pouvoir être le plus utile; c'est de la vue combinée des circonstances et

des principes posés par le bon sens et par Dieu même, que doit résulter, en cette matière, la clarté et la décision⁴⁷. Mais quand il s'agit d'une action morale, quand l'âme est l'instrument avec lequel on agira, c'est à l'état de l'âme qu'il faut avoir égard, et cet état est le premier élément de la vocation. Quand il est question de quelque autre carrière, il faut quelquefois faire abstraction des sentiments que l'on peut avoir relativement à cette carrière, s'en tenir éloigné quoique le goût nous y porte, la suivre sans y être porté par le goût⁴⁸. Ce n'est pas la règle générale, ce peut être l'exception plus ou moins fréquente. Ici, c'est-à-dire dans la question du ministère, il n'y a point d'exception et la règle est absolue. Il faut conformité de l'âme avec l'objet du ministère. Et cette conformité se compose de ces éléments : la *foi*, le *goût* ou le *désir*, et la *crainte*⁴⁹.

Quant à la *foi*, ou la croyance à la réalité de l'objet, c'est-à-dire à la vérité du message dont on sera chargé comme ministre, ceci n'a besoin ni d'explication ni de preuve.

Quant au *désir*, il doit se joindre à la foi pour qu'il y ait vocation. Car si la foi suffisait, tout chrétien devrait se faire ministre. On ne dira pas que la foi implique le désir : oui, le désir général de concourir selon son pouvoir à la gloire de Dieu, mais non le désir particulier d'en faire son office, et de consacrer sa vie entière à cette œuvre. L'institution du ministère repose sur la supposition même que tout le monde n'est pas appelé à l'œuvre du ministère. Mais quand l'aptitude est là, ne suppléera-t-elle pas au désir qui manque, et ne suffira-t-elle pas pour constater la vocation ? Nous répondrons que l'aptitude n'est pas là quand le désir n'y est pas.

47. Je ne me suis jamais représenté un appel divin, autrement que comme une occasion extérieure qui m'était fournie de faire et de réaliser quelque chose de bien sous une impulsion religieuse, et par conséquent à cause de Dieu. (Plank, *Das erste Amtsjahr*, page 8.)

48. Il peut y avoir, dans ce sens, *vocatio ab* comme *vocatio ad*.

49. Réjouissez-vous avec tremblement. (Psaume 2.11)

Car quand ce désir manque (et nous avons vu qu'il peut manquer chez un vrai chrétien), il n'y a pas cette harmonie de l'homme avec ses fonctions, cette intelligence intime de la chose, ce cœur non partagé, qui sont si essentiels au succès de l'œuvre. Nous ne disons pas qu'une fois engagé dans cette œuvre, un chrétien sans goût pour ce travail n'y fera aucun bien ; nous disons seulement qu'il n'a pas de vocation, et qu'il doit laisser cette charge à d'autres, sauf les lieux et les temps où elle lui est comme imposée par la Providence, qui, dans l'absence de tout instrument propre, semble dire, comme dans le prophète : **Qui enverrai-je ?** et semble attendre de l'homme capable la réponse du prophète : **Me voici, envoie-moi!**⁵⁰

Mais si le désir est le premier signe de la vocation, ce signe est équivoque. Il en faut bien déterminer l'objet. Il faut savoir si c'est le ministère lui-même, ou autre chose, qu'on aime dans le ministère. Le goût, l'inclination que nous nous sentons pour le ministère peuvent être superficiels, même charnels, erronés quant à l'objet. Ce qu'on aime dans le ministère, ce peut être un état honorable et honoré ; — ou l'espace et les occasions offerts aux talents dont on se croit doué ; — l'empire de la parole, — ou des vues morales sans être religieuses, — ou un sentiment vague de religion, — ou un enthousiasme irréfléchi (une image idéale, la poésie de la chose). L'imagination, en ces questions, se met volontiers à la place du cœur et de la conscience.

Newton donne une fort bonne règle pour reconnaître si l'on a un bon désir du ministère : **Je regarde, dit-il, comme une règle utile d'examiner si le désir de prêcher est plus fervent dans les moments où notre piété est vivante et spirituelle, et où nous sommes le plus disposés à nous prosterner dans la poussière devant le Sei-**

50. Esaïe 6.8 –[L'absence de goût n'est pas la répugnance, le dégoût pour le ministère, qui ne saurait exister chez un chrétien : c'est souvent un goût pour autre chose.]

gneur. S'il en est ainsi, c'est un bon signe. Mais si, comme cela arrive quelques fois, un homme éprouve un grand désir de prêcher les autres lorsqu'il sent peu de faim et de soif de la grâce dans sa propre âme, il est alors à craindre que son zèle ne vienne plutôt d'un principe égoïste que de l'Esprit du Seigneur.⁵¹ Nous donnons une règle qui rentre dans la sienne, en proposant au candidat de voir si l'impulsion qui le porte à se vouer au ministère se confond avec le but même du ministère, tel que l'Évangile le lui fait connaître. Si son motif déterminant peut s'écrire dans les mêmes termes qui définissent l'institution du ministère évangélique, ce motif est bon.

Pouvez-vous, lui disons-nous, adopter comme l'expression de votre vœu ces paroles de saint Paul : *Tout cela vient de Dieu, qui nous a réconciliés avec lui par Jésus-Christ, et qui nous a confié le ministère de cette réconciliation. Car Dieu a réconcilié le monde avec soi-même par Christ, n'imputant point aux hommes leurs péchés, et il a mis en nous la parole de la réconciliation. Nous faisons donc la fonction d'ambassadeurs de Christ, comme si Dieu exhortait par nous, et nous vous supplions, au nom de Christ, que vous soyez réconciliés avec Dieu ?* (2Corinthiens 5.18-20)

Sentez-vous en votre cœur quelque chose de ce qui faisait dire à saint Paul : *Mes petits enfants, pour qui je souffre les douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce que Christ soit formé en vous ?* (Galates 4.19)

Acceptez-vous de bon cœur ce précepte apostolique : *Ayez les mêmes sentiments que Jésus-Christ a eus, lequel, étant en forme de Dieu, n'a point regardé comme une usurpation d'être égal à Dieu, mais s'est anéanti lui-même en prenant la forme de serviteur ?* (Philippiens 2.5-7)

51. J. Newton, *Cardiphonia*, tome II, page 295.

Entrez-vous sans effort dans cette pensée : *J'achève de souffrir en mon corps le reste des afflictions de Jésus-Christ, pour son corps qui est l'Eglise* ? (Colossiens 1.24)

En un mot, un désir de charité, de l'ambition, mais pour Dieu seul (le désir de la gloire de Dieu), l'amour ou du moins l'acceptation de l'onéreux, du gênant, de l'humiliant, du petit dans le ministère, sont-ils des traits, que vous reconnaissiez dans l'inclination qui vous porte vers cette charge excellente, et la trouvez-vous excellente dans ce sens et à ces conditions ? Dans ce cas, vous pouvez vous assurer que, sous ce premier rapport, celui du désir, votre vocation est vraie⁵².

[Cette pierre de touche serait infaillible, si quelque chose pouvait l'être dans nos mains ; mais on peut aisément prendre le change. Entrons plus avant dans cet examen.

[Celui qui a une véritable vocation doit avoir en quelque degré, doit désirer du moins, trois dispositions excellentes et inséparables : l'amour des hommes, l'amour de la gloire de Dieu et celui de son propre bien spirituel. Commençons par l'amour de la gloire de Dieu, quoiqu'on ne commence pas ordinairement par là. L'intention qui nous porte à faire du bien à nos semblables est excellente et nécessaire ; mais c'est souvent plutôt un sentiment naturel qu'un sentiment chrétien. Une certaine bienveillance peut facilement être prise pour la charité, l'amour des âmes. On peut prendre pour une vocation au ministère le désir de faire du bien à l'humanité. — Il faut une affection spirituelle plus élevée, qui ne peut être réelle que si nous sentons en nous l'amour de la gloire de Dieu. Mais on peut avoir pour Dieu une sorte d'affection lo-

52. Sur la pureté intentions, voyez Massillon, *Discours sur la vocation, à l'état ecclésiastique*, le paragraphe commençant par ces mots : *Le dernier témoignage que doit vous rendre votre conscience*, etc.

gique, raisonnée, et se dire, par exemple : Dieu a tout fait pour nous, nous devons tout faire pour lui. Ce n'est pas là l'amour véritable, car celui-ci ne raisonne pas. Votre amour pour Dieu doit être comme celui de l'enfant pour ses parents, de l'épouse, pour son époux. Rien n'est plus étranger au cœur de l'homme que ce désir de la gloire de Dieu ; rien ne marque mieux notre naissance à une nouvelle vie. — Quand on sent éclore en soi ce désir inconnu, chimérique pour l'homme naturel, ce besoin que Dieu soit honoré, glorifié dans le monde, alors on peut se croire appelé au ministère, et quand même les âmes sembleraient pouvoir être sauvées autrement que par notre moyen, il faut aller. [Il n'est pas nécessaire d'insister sur l'amour des hommes. — L'amour de notre bien spirituel n'est qu'une considération secondaire. On peut chercher dans le ministère un asile spirituel, on peut désirer de se mettre à l'abri du sanctuaire, mais ce ne doit pas être le motif déterminant.

[Quant à la *crainte*, le désir ne l'exclut pas : ces deux sentiments se tempèrent l'un l'autre ; c'est la joie avec tremblement dont parle le psalmiste. Cette crainte résulte de la vue de la grandeur de Dieu et de notre faiblesse. — De nouvelles craintes s'empareront du chrétien, qui n'avait pas avant sa conversion la crainte d'offenser Dieu ; le ministre aura de plus le sentiment et la crainte de son indignité et de son impuissance. Cette crainte est légitime, nécessaire, et peut même détourner, du moins momentanément, le candidat qui se sent le plus appelé. Il se peut même que ce renoncement momentané ait lieu, non pas après une chute, mais au plus haut degré de force chrétienne. Cette crainte ne doit jamais disparaître mais d'autres éléments doivent la contre-balancer, et cela jusqu'à la fin de la carrière pastorale. Cette crainte va même ordinairement en augmentant toujours, parce que le ministère plus approfondi paraît toujours plus redoutable. [Qui est suffisant pour](#)

ces choses ? (2Corinthiens 2.16.)]

Nous sommes dispensé, après cela, d'énoncer la *conversion*⁵³ au nombre et en tête des éléments de la vocation. On peut varier sur le sens du mot *conversion*, mais non pas sur la légitimité d'une vocation revêtue des caractères que nous avons indiqués. A notre avis, la *conversion* est impliquée dans le *désir*, tel que nous l'avons caractérisé. Ce désir est la conversion même et quelque chose par-dessus, et c'est pour cela, c'est-à-dire pour éviter un double emploi et des répétitions, que nous n'avons pas, avant de parler de l'inclination au ministère, parlé de la conversion du candidat.

Au reste, si l'on entend par conversion l'amour de Jésus-Christ et de sa gloire, nul doute que ce ne soit le premier sceau de la vocation. On peut aimer Jésus-Christ sans avoir la vocation au ministère ; on ne peut pas avoir cette vocation au ministère si l'on n'aime pas Jésus-Christ. Quand Jésus-Christ, par trois fois, demanda à saint Pierre : *M'aimes-tu ?* et par trois fois, sur sa réponse affirmative, lui dit : *Pais mes brebis, pais mes agneaux*, il ne voulut pas enseigner que quiconque l'aimerait devrait être employé au ministère évangélique (!) (car la vocation de saint Pierre avait, dans la pensée de Jésus-Christ, quelque raison plus particulière), mais il donna sans doute à entendre que nul ne pourrait devenir son ministre s'il ne l'aimait pas. — *On devrait*, disait un pasteur cité par Burk, *faire subir à tous les aspirants au ministère le même examen que subit Simon Pierre, et demander à chacun d'eux : Simon, fils de Jona, aimez-vous le Seigneur Jésus ?* Il est sûr que cet appendice à la confession de foi ne serait pas de trop.

L'amour de Jésus-Christ suppose plusieurs choses : il suppose un commerce avec Jésus-Christ, une relation intime avec lui. Celui qui n'a pas de Jésus-Christ des souvenirs personnels, celui qui

53. *Toi donc, quand tu seras converti, affermis tes frères.*(Luc 22.32.)

ne le connaît que comme le Sauveur des hommes et non comme son Sauveur, comme le docteur des hommes et non comme son docteur, celui-là n'en sait pas assez ; en un mot, il doit avoir une provision avant d'entrer dans la carrière. Il y a un certain degré de foi pour lequel il faut avoir vu, sans cela le ministre ne parlerait pas par expérience. Cette connaissance personnelle est un titre pour le ministère et un moyen pour le remplir utilement.]

En réduisant l'idée de la conversion à cette notion simple et touchante, l'amour de Jésus-Christ, nous pouvons parfaitement souscrire à la maxime qu'il faut être converti pour prêcher l'Évangile et pour exercer le ministère, et nous nous joignons volontiers aux auteurs des *Observations pratiques* de Herrnhut, pour dire : Quoique l'Évangile soit en lui-même, et abstraction faite de ceux par le canal desquels il est présenté aux âmes, une puissance de Dieu à salut pour ceux qui croient, et puisse par conséquent exercer cette salutaire influence par le moyen des écrits et des discours d'hommes qui, eux-mêmes, n'ont pas encore expérimenté cette puissance, il n'en est pas moins incontestable qu'une exposition forte et chaleureuse de l'Évangile, et encore plus l'application de cet Évangile aux besoins et à la situation des âmes individuelles, c'est-à-dire la cure d'âmes proprement dite ne peut être attendue avec confiance que d'un homme qui a éprouvé la force de l'Évangile, et qui continue à en faire l'expérience ; cette expérience est donc une condition indispensable à requérir chez un prédicateur vraiment évangélique. Il ne peut bien montrer aux autres le chemin du salut, que lorsqu'il peut dire en toute vérité : J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé. (Psaume 116.10)

Ainsi donc la *conversion*, ou, si l'on veut, l'amour de Jésus-Christ, est requis à deux titres parmi les éléments de la vocation au ministère : d'abord comme sceau qui le légitime, ensuite comme

moyen d'exercer utilement le ministère, ou comme condition hors de laquelle il ne saurait être exercé utilement.

Ce *désir*, cependant, dont nous avons fait un premier signe de la vocation, comme nous avons fait de sa pureté une condition de la vocation, ne suffit pas sans l'aptitude ; et si c'est une manière, et la plus grave, de dérober les paroles de Dieu, (Jérémie 23.30) que de les prendre dans sa bouche sans sincérité et sans amour, c'est aussi les dérober, à notre avis, que de s'emparer du ministère de la parole sans posséder, dans un certain degré, certaines *aptitudes*.

Il en est de *physiques* ; ainsi la voix, la santé. — Ce second point peut être délicat, et donne lieu à des questions qui se résolvent plutôt *in casu* que *in specie*. Il ne s'agit pas de savoir si, avec une santé trop faible pour soutenir les fatigues du ministère, il est permis de se refuser à un fardeau dont on serait accablé ; cela est si évident, que même quand on s'exagérerait la faiblesse de sa constitution, il serait permis de se retirer ; car cette exagération tiendrait à un manque de désir d'exercer le ministère, et où le désir manque, la vocation manque. On ne saurait supprimer cette marque ou cette limite sans transférer l'obligation du ministère à tous les chrétiens et sans effacer par là même l'institution du ministère spécial. — La question est bien plutôt de savoir si, dans un tel état de santé bien constaté, il est permis de céder à son désir, et d'exercer un ministère qui, dans peu de temps, vous aura tué. En thèse générale, j'appliquerais au ministre ce qui a été dit au poète : *Sumite materiam vestris, qui pascitis, æquam viribus*⁵⁴. Soyez utiles, dans

54. Horace avait dit (*Art poétique*, v. 38) : *Ecrivains, faites choix d'une matière qui aille à vos forces.*

Sumite materiam vestris, qui scribitis, æquam

Viribus. . .

Le changement d'un mot (*pascitis* pour *scribitis*) permet à M. Vinet de se servir de ces vers pour conseiller à ceux qui veulent paître les âmes d'examiner s'ils y sont propres. (*Editeurs.*)

une sphère un peu différente, et comme simples chrétiens, aussi longtemps et aussi complètement que vous le pourrez, au lieu de [vous prescrire une activité qui sera incessamment entravée par votre faiblesse.] Mais je conviens que cette règle peut être modifiée par les circonstances, dont il faut bien toujours prendre conseil. Il est des temps, il est des lieux, où ce sacrifice, qui ne peut jamais être commandé, peut être approuvé et admiré. Bien que je ne croie point aux œuvres surrogatoires, c'est-à-dire qu'on puisse faire quelque chose de trop et que Dieu puisse se trouver en reste avec nous, je crois qu'il y a, non seulement une différence entre l'infidélité et la fidélité, mais des degrés dans la fidélité, et que, entre deux vrais chrétiens, il peut y avoir plus ou moins de zèle, plus ou moins d'amour. Il peut être sage d'être téméraire ; et l'imprudence, c'est-à-dire ce que les hommes appellent ainsi, est bien souvent la vraie prudence. Enfin, les circonstances peuvent créer des devoirs qui n'auraient pas existé dans des circonstances différentes.

Quant aux aptitudes *intellectuelles*, elles comprennent les *talents* et les *connaissances*. Ce n'est pas le lieu de dire ce que celles-ci doivent embrasser, jusqu'où elles doivent s'étendre. — Il y a, d'ailleurs, plus d'une sorte de ministère ; on ne l'exerce pas toujours dans les mêmes circonstances, et quoique l'instruction et le savoir ne soient jamais de trop, on peut, dans des conditions données, exercer, sans le secours d'un savoir étendu, un ministère béni. Toutefois, un certain savoir, de certains talents, sont nécessaires, et dans un degré peut-être d'autant plus élevé que la science proprement dite manque. Absolument parlant, le zèle sans science (sans aucune science, sans un sens juste ou rectifié) ne crée que des fantômes et ne convertit qu'au fanatisme. [Joignez à votre foi la science.](#) (2Pierre 1.5) La *science*, et non pas seulement le talent ; car le talent sans science nourrit la présomption et la témérité ;

on ne reconnaît les obstacles qu'après s'être brisé contre eux. Le premier bon effet de la science, c'est de nous faire connaître notre ignorance : elle rend nos ténèbres visibles. [En général, le ministre doit avoir toute la science nécessaire pour défendre la cause de la religion contre ses adversaires, pour édifier, pour instruire et pour rendre ses enseignements aussi utiles que possible. Il a toujours été bon, que le ministre fût solidement instruit, qu'il connût la religion comme doctrine, qu'il connût le monde et l'homme surtout. L'idée que les pasteurs n'ont pas besoin de savoir beaucoup, cette idée est très malheureuse. Leurs connaissances doivent être au moins au niveau de ce qui peut se présenter. Mais il faut se garder d'une science frivole, acquise en vue d'elle seule.]

Les connaissances pouvant s'acquérir, sont conditionnées par les talents ; ceux-ci sont nécessaires, soit comme moyen d'acquérir des connaissances, soit comme force dans l'application de ces connaissances à la chaire et au ministère. Le ministère ne suppose pas une mesure extraordinaire de talents ; la piété, jusqu'à un certain point, les supplée, la piété est un grand talent. Il ne faut pas plus, il faut peut-être moins de talent pour être bon ministre que pour être bon juge, bon avocat, bon médecin, etc. Ce qui était nécessaire ne devait pas être rare ; ce que tous, jusqu'à un certain point, doivent être, plusieurs devaient pouvoir le porter à un certain point de perfection.

De même que le ministère en général n'exige pas de très grands talents, il n'en exige pas de très spéciaux. On peut être excellent ministre par des talents qui feraient réussir passablement dans toute autre carrière. L'aptitude au ministère n'est pas une aptitude toute particulière et toute exceptionnelle. En général, il y a bien moins qu'on ne croit de ces vocations impérieuses dont on aime tant à parler ; et c'est une bonté de la Providence qu'il y en ait peu.

Enfin, si la piété peut jusqu'à un certain point suppléer le talent, le talent ne peut suppléer la piété, et le talent le plus spécial (éloquence, connaissance du cœur, insinuation, gouvernement des esprits) ne saurait constituer la vocation. On pourrait être éminemment propre à représenter un ministre sans être appelé à l'être. [Le talent ne saurait non plus remplacer l'instruction. Il n'y a pas d'espérance plus perfide que celle que donne à un homme la conscience de son talent. Nul ne peut plus vite déchoir, s'il n'appuie pas son talent sur un fonds acquis. Bien des talents distingués se sont perdus, tandis que des talents médiocres sont arrivés par le travail à des résultats qui ne semblaient réservés qu'au génie.] Le talent, ainsi que le travail, ne peut inspirer qu'une confiance relative et subordonnée. Tout à fait nécessaires l'un et l'autre, ils ne suppléent nullement la condition essentielle. Ils ne confèrent pas, par eux-mêmes, une mission. [C'est une armure qui ne fait que nous nuire si Dieu lui-même ne l'a ajustée.] Il faut que Dieu ait parlé à notre cœur. **Celui-là seul qui a créé le monde peut faire un ministre de l'Évangile**, a dit J. Newton. [Cette parole est vraie, non seulement parce que seul il donne les talents et les connaissances, mais surtout parce qu'il y a quelque chose de plus profond que seul aussi il peut donner.] Il n'appartient ni au plus grand talent, ni au plus grand travail, ni à la plus vaste science de *dérober* cette mission. Il y a plus d'une sorte de simonie ; on s'en rend coupable quand on veut acheter le ministère comme une chose vénale, à prix de talent ou de travail ; ce prix paye fort bien tout autre office, toute autre charge ; il paye fort mal, il *dérobe* le ministère ; et à tel qui l'a ainsi usurpé est préparé l'anathème de Pierre : **Que ton talent périsse avec toi, puisque tu as cru que le don de Dieu s'acquerrait avec du talent !** (Actes 8.20)

L'erreur de Simon le magicien, dit l'évêque Saunderson, **était de**

s'imaginer que le don de Dieu pouvait s'obtenir à prix d'argent ; c'en est une autre de croire qu'il peut s'obtenir par le travail. Vous auriez beau vous lever matin, vous coucher tard, étudier à force, lire beaucoup, dévorer la moelle des meilleurs auteurs, si Dieu ne donne sa bénédiction à votre entreprise, vous ne serez pas moins maigre et chétif pour ce qui est de la connaissance, j'entends de la connaissance véritable et utile, que n'étaient les vaches maigres de Pharaon après avoir mangé les grasses. C'est Dieu qui donne la semence au semeur, et c'est Dieu encore qui multiplie la semence : le principe et l'accroissement viennent de lui.

Tout ce que nous venons de dire est une réserve prise sur la condition du talent, et n'a nullement pour but de la détruire. Il y a pourtant une certaine mesure et une certaine espèce de talent, dont l'absence est à peu près incompatible avec l'exercice du ministère, et pourrait même être pour les faibles une occasion de scandale. On n'est pas seulement dispensé du ministère, on n'y est pas autorisé lorsqu'un manque absolu de mémoire, ou de facilité dans l'élocution, ou de présence d'esprit, ne permet pas de remplir d'une manière convenable et édifiante les devoirs ordinaires de cet état.

Quelquefois la mesure ou le genre des talents qu'on a reçus de Dieu suffirait pour quelque autre profession, où l'on pourrait, avec du zèle, travailler à la gloire de Dieu. Pourquoi celui qui a les talents d'un régent veut-il absolument devenir ministre ? C'est une erreur fâcheuse de croire qu'une manière de servir Dieu lui plaise plus qu'une autre quand on n'y est pas propre ; et l'idée d'être attaché plus directement, comme on dit, à la propagation de son règne me paraît avoir déjà fait assez de mal. Nos vues sur le ministère universel, ou sur la vocation de tous à faire, dans leur position respective, la fonction de ministres, offrent un dédommagement et

une consolation suffisante à ceux à qui la faiblesse de leurs talents refuse l'exercice du ministère spécial. — Il est surtout une classe et des moments où cette illusion est à craindre : cette classe est celle des hommes à qui la première éducation a manqué, et les moments que j'ai en vue sont ceux d'un réveil religieux considérable. Ceux-là ne voient que la cure, d'âmes, d'autres ne voient que la prédication. Il faut voir toute la tâche.

On pourrait compter au nombre des aptitudes le *caractère*, qu'il ne faut pas croire effacé ou neutralisé par les principes, ni même par une révolution religieuse, [bien qu'il subisse jusqu'à un certain point l'influence du christianisme.] Il tient tellement, par certains côtés, au tempérament, qu'il ne disparaît guère plus que le tempérament devant des principes et des convictions. La timidité, l'irrésolution, la mobilité peuvent persister dans la conversion même, et persister à un tel degré que le ministère en soit entravé, ou souffre dans le respect dont il a besoin d'être entouré. C'est ce qu'il faut peser avec soin.

On a demandé si d'anciens *péchés* n'annulent pas une vocation d'ailleurs complète et aussi constatée que possible. [Il ne s'agit pas de toute espèce de péchés : personne, dans ce cas, ne serait digne du sacerdoce ; il s'agit de péchés graves spirituellement et matériellement, d'écarts de conduite, de ces fautes qui, connues, compromettraient notre caractère aux yeux de tout le monde, qui ne sont pas seulement des péchés, mais, aux yeux mêmes de l'homme naturel, de graves fautes. Avons-nous commis de ces fautes, au su ou à l'insu du troupeau, et peuvent-elles détruire une vocation d'ailleurs fondée ?

[Il est intéressant de connaître, sur ce point, la manière de penser des catholiques. Le catholicisme, qui pétrifie les vérités en les privant de leur fluidité, leur assure par là même une existence

durable. Cette pétrification conserve pendant des siècles la forme de l'objet. C'est là le bénéfice, chèrement acheté, du catholicisme. Dans une religion où la forme extérieure n'a pas été immobilisée, il y a un certain avantage, mais à côté un danger ; il peut y avoir des phases où le changement de la forme emporte le fond, où la vérité se perd. Il y a donc de l'intérêt à étudier le catholicisme.]

Certains docteurs catholiques, le catholicisme peut-être, ont résolu la question par une exagération. Massillon [exclut du ministère ceux qui s'étaient précédemment livrés à des péchés qui étaient devenus une habitude] : *Pleurez vos crimes dans l'état de simple fidèle, dit-il ; c'est là votre place : ne venez pas mettre, en recevant un caractère sacré, le sceau à toutes vos iniquités ; ne venez pas souiller le sanctuaire, et n'ajoutez pas la profanation du lieu saint à celle de votre âme. Vous pouvez être touché, revenir à Dieu, fléchir sa clémence, et vous sauver parmi les fidèles pénitents ; vous mourrez endurci et impénitent parmi les prêtres. Il peut se faire que cette règle ait souffert quelquefois des exceptions ; . . .qu'un grand pécheur, depuis longtemps purifié par une vie mortifiée, . . .soit devenu un saint prêtre ; . . .mais quand il s'agit d'exception à la règle, il faut que les utilités de l'infraction puissent en compenser les inconvénients. Or c'est à vous à nous dire quels grands avantages l'Eglise peut se promettre de votre promotion au sacerdoce. Pour moi, tout ce que je puis vous dire, c'est que, s'il vous reste encore de la foi, il doit vous paraître terrible d'entrer dans un état dont la règle générale vous déclare indigne, et qu'il faille avoir recours à une exception unique, à un cas rare, singulier, à un de ces prodiges dont un siècle à peine fournit un exemple, afin que vous ne soyez pas un profanateur et un intrus.*⁵⁵

Cette rigueur peut sembler en contradiction avec d'autres vues

55. Massillon, *Discours sur la vocation à l'état ecclésiastique*.

catholiques, qui tendent à faire de la personnalité du pasteur un élément trop insignifiant. Mais il n'y a pas contradiction, il y a accord. Le prêtre, substance neutre, à qui l'esprit a été retiré, doit du moins, comme la victime amenée à l'autel, n'offrir extérieurement aucune macule; et c'est de ces souillures extérieures qu'il est question dans le passage de Massillon. [Du reste, dans le cas qu'il suppose, lorsque la durée du désordre a effacé de l'âme tous les sentiments de pudeur et de vertu, lorsque l'habitude du crime a mis en elle le dégoût pour les choses du ciel, il est bien évident qu'on doit être exclu du ministère, car il ne saurait y avoir vocation. Mais la question n'est pas là. Il s'agit de savoir si, avec une vraie vocation, le souvenir de fautes graves doit exclure du ministère. Encore une fois, il n'est pas question ici du péché général, universel, mais de taches larges et profondes, de fautes contre l'honneur et les mœurs.]

Je respecte la conscience, et, dans certains cas, je pourrai approuver les motifs de celui que le souvenir de ses anciens péchés éloigne du ministère, soit qu'il partage, avec le public ces souvenirs pénibles, soit qu'il n'en ait point de confidentes.

Dans le premier cas, il est à craindre, d'un côté, que le public, j'entends la masse du troupeau, n'oppose aux exhortations du pasteur et à ses réprimandes l'image toujours vivante, toujours prête à se réveiller, de ses anciens désordres, alors même que des années de vertu et de dévouement les ont désavoués et effacés⁵⁶; et de l'autre, que la pensée que le public les connaît, n'intimide le prédicateur, et ne lui ôte quelque chose de cette sainte hardiesse sans laquelle il ne peut exercer utilement son ministère. — Massillon pose en principe qu'on ne peut s'imposer au peuple qui ne nous accepte

56. Selon la règle de l'Eglise, la pénitence publique est incompatible avec le sacerdoce. (Saint-Cyran, *Pensées sur le sacerdoce*.)

pas⁵⁷. Cela est vrai, et si vrai que, quand l'autorité ecclésiastique, qui pourtant est censée déléguée par le peuple, nous aurait admis, si le peuple ou le public, à cause de nos fautes connues, ne nous acceptait pas, si nous avons le sentiment qu'il ne nous admet pas de bon gré, il faudrait attendre d'être réhabilité auprès de lui, ou chercher un ministère loin des lieux où le souvenir de nos fautes nous enveloppe et nous suffoque. — Il est facile de tirer de cela une conclusion pour le jeune lévite, exposé par sa jeunesse même à ne pas faire assez respecter sa jeunesse. (1Timothée 4.12) Si cette jeunesse a été, non pas scandaleuse, mais trop bruyante trop peu sérieuse, c'est déjà un mal. Il faudrait non seulement que le candidat fût exempt de ces torts que la société ne peut pardonner, mais encore que, dès le moment où sa vie appartient au public, il fût enveloppé d'une atmosphère de sainteté, de sérieux, d'innocence dans les mœurs et dans les manières.

Dans le second cas, le souvenir de ses péchés poursuivant le ministre jusque dans la chaire, et l'accablant peut-être d'autant plus qu'il n'en a pas fait réparation au moyen d'un aveu public, peut lui causer un malaise et un trouble extrêmes. Il n'est pas prouvé que Dieu veuille dans tous les cas, en enlevant la culpabilité du péché, enlever aussi le poids du souvenir ; peut-être ce dur régime est-il celui qu'il fait suivre à certaines âmes, qui ont besoin d'être tenues jusqu'à la fin dans l'humiliation et dans l'effroi. Peut-être tel homme sentira-t-il que ce n'est pas à lui, souillé comme il l'est, d'exercer un ministère dont les anges mêmes ne sont pas dignes ; peut-être son respect pour le ministère le tiendra-t-il éloigné du ministère ; et s'il en était ainsi, je n'oserais combattre ces scrupules, je n'oserais l'engager à les étouffer, à moins que je n'y visse un germe de propre justice, et que je ne découvrisse, à travers ce sentiment de

57. Massillon, *Discours sur la vocation à l'état ecclésiastique*. *Le suffrage des peuples est la seconde marque d'une vocation canonique*, etc.

l'indignité de l'individu, l'idée de la dignité de l'homme en général. Ce sacrifice douloureux pourrait être béni, et selon le principe dans lequel je le verrais consommé, je croirais pouvoir espérer que cet homme ne renonce au ministère que pour l'exercer sous une autre forme, plus humble, plus de plain-pied ; qu'il évangélisera du pied de la chaire, comme [il l'eût fait] du haut de la chaire ; qu'il ne s'interdira le sacerdoce officiel que pour en exercer un autre ; et qu'il fera par ses bons exemples, qu'il lui est d'autant plus permis de donner qu'il en a donné de mauvais, ce qu'il n'ose faire par ses paroles.

Il est difficile ; dans des cas semblables, de s'interposer entre un homme et sa conscience. Il faut les laisser terminer ensemble ce débat ; il faut du moins n'y entrer qu'invité, avec précaution, et ne rien forcer. Mais si la solution de chacun des cas de ce genre est difficile, il ne l'est pas autant de poser le principe général d'après lequel ils doivent être résolus, et que chacun s'appliquera selon qu'il lui sera donné. Or ce principe, le voici : il s'agit, dirons-nous à chacun, il s'agit de ce que vous êtes et non de ce que vous avez été. Si les péchés de votre jeunesse devaient, absolument, vous interdire le ministère, personne ne pourrait l'exercer ; car tout le monde a péché, tout le monde était mort (Ephésiens 2.1), et l'on n'était pas mort plus ou moins. Si ces actions vous rendent impropre au ministère, après que vous en avez abjuré et rejeté le principe, elles vous rendent aussi bien impropre au paradis. Vous ne pouvez prêcher le pardon de Dieu sans y croire, c'est-à-dire sans l'avoir reçu et accepté ; et si vous l'avez accepté, vous êtes, aux termes de l'Evangile, comme si vous n'aviez jamais péché. Entre vous et d'autres, il n'y a point de différence, puisque **tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu**. (Romains 3.22) Vous n'avez donc, en tant que vous croyez au pardon de Dieu, ni plus ni moins que tout autre, le

droit de prêcher l'Évangile. Celui dont la grâce a lavé l'homme en vous, n'a-t-il pas, en même temps, lavé le ministre ? On ne saurait méconnaître ces vérités sans méconnaître avec elles les éléments de l'Évangile, qui confond l'ouvrier de la première et l'ouvrier de la onzième heure, le publicain et le pharisien rigide, l'enfant prodigue et son frère aîné, c'est-à-dire celui qui, par supposition, serait toujours resté auprès de son père. Le fait de la grâce est une nouvelle création dans laquelle on ne se souvient, plus des choses passées. (Esaïe 65.17) — L'homme nouveau date, pour Dieu, de sa réhabilitation ; ce qu'il est efface ce qu'il a été, quoique ce qu'il fait ne puisse effacer ce qu'il a fait. — **Quel plus grand changement, dit Saint-Cyran, peut-il arriver, à l'homme que de devenir d'enfant d'Adam enfant de Dieu ? On peut dire que c'est un moindre changement de passer du néant à l'être d'un homme mortel, que de passer de l'être d'un homme mortel à l'être d'un enfant de Dieu.**⁵⁸

Voilà la vérité au point de vue abstrait et absolu. Ce n'est pas à dire que, parce que la miséricorde de Dieu ne veut pas tenir compte de notre ancienne conduite, nous n'en devons pas tenir compte, nous, ni ceux qui peuvent avoir à décider de notre appel aux fonctions du ministère. La repentance doit avoir séparé notre ancienne vie de la nouvelle ; et ce n'est pas assez : il faut qu'une épreuve d'une durée suffisante ait pu assurer les autres et nous-mêmes que le germe empoisonné est mort, et que nous ne sommes plus le même homme qui a péché et donné du scandale. A cette condition les anciens péchés ne sauraient être un obstacle objectif à notre entrée dans la tribu sainte ; et même il pourra se trouver que ces péchés, que nous déplorons, et parce que nous les déplorons, nous donneront une prudence, un sérieux, une force et une compassion que n'ont pas toujours les vies qui se sont écoulées

58. Saint-Cyran, *Pensées sur le sacerdoce*.

dans une innocence relative. Voici, sur ce sujet, la pensée de l'abbé de Saint-Cyran : Je ne craindrais pas de porter à la prêtrise, en certaines occasions pressantes, un homme qui aura fait vraiment pénitence de ses péchés (publics ou connus), quoique charnels et contre le décalogue, si je trouve deux qualités en lui. L'une est la solidité d'esprit, qui est plus que le bon sens, et peut beaucoup lui servir, avec l'aide de la grâce, pour le faire combattre contre les restes des péchés, et même contre les tentations qui peuvent naître de l'exercice de la prêtrise. L'autre est une entière exemption de cupidité, tant à l'égard du bien que des honneurs et des louanges. Car il arrive souvent qu'un homme n'aura perdu l'innocence que par une seule espèce de péchés mortels, nés d'une, forte inclination et favorisés par l'ardeur de l'âge, et qu'une occasion peut-être passagère aura prévalu sur un naturel bon en tout le reste, et doué dans le corps et dans l'âme de plusieurs bonnes qualités naturelles acquises et procédantes de la grâce. Cela suffit quelquefois pour ne craindre pas de faire un homme prêtre, quand il a vraiment fait pénitence, et passé quelques années sans retomber et travaillant perpétuellement à la guérison des habitudes de son péché. Cette épreuve sera encore plus sûre si, demeurant dans une ville, il s'est retiré du commerce des hommes mêmes qu'on ne peut guère éviter, comme sont quelques parents, quelques amis et d'autres personnes dont on a grande peine à se défendre au milieu des villes. Il y a des hommes déchus de l'innocence, qui ont plus de force et de solidité dans l'âme que quelques-uns de ceux qui l'ont conservée.⁵⁹

Les *doutes* peuvent-ils annuler la vocation ? Nous répondrons :

59. Saint-Cyran, *Lettre à M. Guillebert sur le sacerdoce*, chap. XVII — Dieu lui-même a choisi pour ministres des hommes qui avaient gravement péché, et plusieurs des saints évêques et pasteurs dont nous avons parlé l'histoire ecclésiastique avaient été des hommes plus que dissipés. (Augustin, Rancé.)

1. qu'il y aurait peu de vocations légitimes si le doute les annulait
2. qu'il y aurait peu même de chrétiens dans cette supposition ;
[car, bien qu'on puisse arriver à un état où tout est lumière, il n'y a que des êtres disgraciés qui n'aient jamais douté ;]
3. que l'étude, la vie, l'exercice du ministère soulèvent de nouveaux doutes.

La question est de savoir si nous croyons, si le christianisme est pour nous une réalité, si nous sommes en état de rendre compte à nous-mêmes et aux autres de notre foi, et si nous avons cette expérience de la vérité, cette certitude de l'âme qui, sans résoudre tous les doutes, les emporte.

Mais, nous objectera-t-on, un homme envoyé au secours des doutants peut-il douter lui-même? Non, pas absolument. Aussi n'est-ce pas d'un ministre sceptique ou incrédule qu'il s'agit, mais d'un homme qui n'est pas au clair sur tout, et qui, quelquefois, devra l'avouer.

Certaines *inclinations* peuvent-elles annuler la vocation? Les inclinations que nous avons en vue, sont comme les *doutes* de l'âme, [et la difficulté se résout par les mêmes principes.]

Nous ne parlons pas de certains goûts, innocents en eux-mêmes, mais auxquels on ne peut se livrer étant pasteur. Ils annulent la vocation, si la vocation ne les annule ou ne les surmonte.

Il s'agit d'inclinations mauvaises. Mais si elles sont mauvaises, elles sont aussi incompatibles avec la profession du christianisme qu'avec le ministère. — Toutefois, comme un ministre, en s'y livrant, serait plus coupable et ferait plus de mal qu'un simple chrétien, la question peut se poser. Ne sera-t-il pas nécessaire qu'il commence à les surmonter comme homme? — Dira-t-il qu'il le pourra encore mieux comme ministre? Ce serait jouer gros jeu,

quitte ou double. Si l'Eglise est un hôpital, les ministres n'en sont pas les malades, mais les infirmiers. [Ils doivent y entrer bien portants. Sans doute ils peuvent s'y faire du bien mais il y a quelque chose de repoussant dans ce calcul. On risque ainsi de souiller le ministère, au lieu d'en être purifié.]

Je crois qu'une préparation importante au ministère est l'ascèse⁶⁰ ou l'*exercice spirituel*. [Je n'entends pas par là les exercices spirituels arbitraires de certains chrétiens et de certains sectaires. C'est un système de vie morale reposant sur le principe chrétien, mais dirigé dans la vue et dans la pensée du ministère qu'on doit exercer plus tard. Mettons-nous dans la position la plus difficile, et vivons comme si nous y étions. Il y aura, du reste, bien des différences. Ce qui sera privation pour l'un ne le sera pas pour l'autre ; on ne peut donc pas entrer dans les détails. Il s'agit de se rendre maître de soi-même, avec le secours de la grâce de Dieu ; c'est là l'essentiel.]

Il est bien clair que, pour toutes ces questions, nous sommes, et d'abord et en définitive, renvoyés à nous-mêmes. Et en somme, jamais un homme ni un corps ne pourra connaître avec une entière certitude que nous sommes appelés, de même qu'il ne pourra pas avec certitude dans tous les cas déclarer que nous ne sommes pas appelés. Enfin, il est des temps et des lieux où l'homme ne peut être envoyé que par lui-même, et où celui qui fait besoin est le dernier que l'on appellerait. Tel est le cas où un homme se lève pour faire opposition à une erreur générale. L'ordre pastoral est toujours prêt à recommencer, et l'Eglise naît du pasteur en certains temps, comme dans les temps ordinaires le pasteur naît de l'Eglise.

60. Ἀσκησις — M. Vinet s'est emparé de ce mot que les Allemands avaient introduit avant lui (*Christliche Askese*) dans la langue théologique. Il emprunte *ascèse* au grec, comme déjà on lui avait emprunté *ascète*, *ascétisme* et *ascétique*. (*Editeurs.*)

— Mais, en général, la vocation extérieure, qui n'est pas nécessaire en droit, est nécessaire en fait :

1. Au ministre lui-même, qui, seul juge de ses intentions, n'est pas seul juge du reste, et a besoin, pour soi-même, d'un témoignage étranger, sous le rapport du tact, du talent, de la science. Il est bien vrai qu'alors même qu'une Eglise nous appellera, nous pourrions croire que nous ne sommes pas appelés. Mais si elle ne nous appelle pas, lorsque nous nous croyons appelés., alors il y a lieu de douter de la vocation. C'est le devoir de tout homme qui se sentirait même le plus vivement poussé au ministère, de suspendre sa vocation lorsqu'il se voit repoussé. Il faut un délai au moins avant de récuser, l'autorité scientifique et ecclésiastique qui nous récuse ! Nous ne connaissons pas non plus très bien la tâche, et nous devons, jusqu'à un certain point, sur sa nature, son étendue, ses difficultés, son vrai caractère, nous en rapporter au témoignage, qui peut bien, dans ce cas, s'appeler *autorité*. Ceux qui connaissent la tâche ont un moyen que nous n'avons pas, de savoir si nous y sommes propres.
2. Au troupeau. A moins que, par des circonstances particulières, le troupeau ne soit capable et n'ait été mis en état de juger, de la capacité et de la dignité du ministre qui se présente, toujours il demandera : D'où viens-tu ? Es-tu celui qui devait venir ? — Partout où il y aura une Eglise, elle pourvoira à l'établissement d'une norme d'après laquelle seront jugés ceux qui prétendent aux fonctions pastorales, et d'une institution qui les forme et qui les choisisse. Ce n'est qu'une garantie morale, mais c'est la seule qui soit possible ; et dans l'Eglise romaine, avec d'autres prétentions, a-t-on, quant à l'essentiel, quelque chose de plus ?

Pour le ministre, quant à ce qui est de se constater à lui-même sa vocation, la vocation extérieure équivaut à une consultation. Mais cette consultation, on peut le dire, est grossière et le sera toujours, en comparaison de celle qu'il peut demander, non plus à un corps, mais à des amis fidèles et à des frères dans la foi. Une autorité collective ne peut pas juger des sentiments intérieurs, de la réalité de la foi, de ce qu'il y a d'imagination. Un ami peut le faire beaucoup mieux. Il faut le consulter avec une entière sincérité, sans aucune arrière-pensée. Souvent on croit tout dire, et le mot important reste au gosier.

J'aurais indiqué encore, comme moyen de s'assurer de sa vocation, l'exercice, s'il était en général possible de s'exercer suffisamment avant la consécration, c'est-à-dire d'une manière qui fasse bien connaître la nature de la tâche à laquelle on sera voué comme ministre. – Je pense que, sans attacher trop d'importance à ce moyen, il est bon de se livrer, dans les limites de la prudence et de la modestie, et sous une direction sage, à quelques-uns des travaux du ministère. Cela importerait pour donner du sérieux à la vie d'étudiant, pourvu que ces travaux, par leur nature, fussent sérieux, – et pour jeter d'avance sur la théorie la lumière de la pratique. [Ainsi les jeunes médecins, non seulement lisent et écoutent les leçons, mais vont auprès des malades. C'est ce que devraient faire les jeunes ministres : il y a aussi une clinique du ministère.] Le domaine de la théologie et du ministère n'offre que trop de théoriciens que la pratique n'a pas éclairés, et de praticiens qui ne tiennent nul compte de la théorie. Bengel conseille aux jeunes théologiens qui ont fini leurs études, d'aller un an à la campagne exercer le ministère, et d'aller passer ensuite quelque temps à une nouvelle université. Sans en faire une règle, c'est un précepte excellent.

En général, le jeune homme sérieux et bien dirigé pourra bien, au début de ses études théologiques, se décider en connaissance de cause, et au bout d'une année d'études, voir se confirmer ou s'annuler sa vocation. C'est donc à cette époque qu'il doit se poser la question ou qu'elle doit lui être posée. S'il n'a pas de vocation, il peut le reconnaître dès lors. Il ne peut pas si bien s'assurer s'il en a une véritable ; mais ce qu'il croit en sentir peut le déterminer à commencer des études. Il faut avoir le courage quand on reconnaît qu'on a obéi à une vocation imaginaire, de revenir sur ses pas, quelque tard que ce puisse être. ⁶¹.

Que le jeune homme ait égard aux vœux de ses parents, qui aiment cet état, et y voient souvent un port de salut pour leur enfant ; mais que ses parents et lui sachent bien que ce n'est pas, absolument, un port de salut ; que le ministère, à lui seul, ne garde

61. Ce qui suit est tiré des cahiers des auditeurs de M. Vinet et complète sa pensée, dont l'expression originale, plus sommaire, est reproduite dans le texte : Cette question de la vocation est la grande question. Mais elle ne surgit pas toujours d'elle-même. Pour la résoudre, il faut la poser, et la poser avant d'entrer dans le ministère. Il faut s'interroger souvent, toujours, mais à deux époques surtout ; l'une au commencement de ses études spéciales, l'autre au terme de ces études. Il est naturel qu'on examine cette question au commencement de ses études ; mais ce moment est-il tout à fait propre à décider la chose ? Chez quelques-uns il peut y avoir impulsion puissante ; mais ce n'est pas le cas de la plupart. Et même, chez le petit nombre, l'impulsion n'est pas toujours un signe assuré de la vocation. L'âge peut exercer une grande influence. Mais l'état commun est plutôt un reste d'indécision, un partage entre les goûts, les tendances. Faut-il exclure du noviciat ceux qui ne trouvent pas dans leur âme cette vive impulsion ? Non ; il faut essayer, lorsqu'on peut se rendre le témoignage d'être sincère, de croire, lorsqu'on apprécie la beauté du ministère, lorsqu'on n'est pas uniquement poussé par des suggestions du dehors. Il est vrai, entrer dans les études avec de telles dispositions, c'est s'exposer à un grand danger. Lorsque, plus tard, on est plus languissant, que la vie se tourne d'un autre côté, on persévère, au lieu de renoncer. C'est un danger ; mais pour cela on ne peut exclure personne. Au terme des études, il faut s'interroger encore et d'une manière décisive. Il ne s'agit plus d'une convenance générale entre la profession et le cœur. Il faut s'examiner à fond ; et si l'on reconnaît que l'on n'a pas de vocation, il faut avoir le courage de revenir sur ses pas. — Enfin, le ministre qui, après quelque temps de pratique, se reconnaîtrait sans vocation, le ferait bien tard, mais pas trop tard encore pour quitter le ministère. (*Editeurs.*)

pas les ministres, et qu'entrer dans cette carrière avec une vocation pour une carrière toute différente, c'est s'exposer à voir un jour la nature devenir la plus forte, et nous porter à des occupations, nous imprimer des habitudes, qui, hors du ministère, sont innocentes et peuvent convenir à un chrétien, mais qui, dans le ministère, sont autant d'infidélités ou de scandales.

Mais celui qui aura fait usage de tous ces moyens n'en sentira pas moins, et sentira plus qu'un autre, qu'ils sont insuffisants en eux-mêmes ; car ils ne profitent qu'à l'âme intègre et sincère, à l'âme libre de toute préoccupation étrangère ; et comment s'en assurer ? comment se mettre à l'abri de toute illusion ; si l'on n'a pas d'abord obtenu cet œil simple, cet œil pur, sans lequel la lumière même n'est que ténèbres ?

Comment se mettre dans une disposition où les objets paraissent tels qu'ils sont, où rien du dehors ne s'y mêle, où l'on se connaît et l'on se juge avec toute la sûreté possible, et où, pour tout dire, aucune erreur grave et irréparable ne peut avoir lieu ? Cet isolement, ce milieu choisi et pur, est la prière. La prière est le lieu de la vérité.

Aucun objet n'en fut jamais plus digne, puisqu'il s'agit d'exhorter au nom de Dieu et comme si Dieu exhortait par nous. (2Corinthiens 5.20) Comment oserions-nous le faire sans son congé ? Et comment serions-nous sûrs d'avoir son congé, lorsque, pouvant le lui demander directement, nous ne le faisons point ? — Ce n'est pas que j'attribue à la prière aucun effet surnaturel ou magique. Dieu ne prétend pas nous exempter ou nous priver de l'usage de nos facultés en nous invitant à la prière ; il ne s'engage pas à répondre directement, sans intermédiaire, à la question que nous lui adressons : Irai-je, Seigneur ? . . . Va ! — Mais, outre la vertu intrinsèque attachée à la prière, il est au pouvoir de Dieu, maître de notre esprit et des circonstances, de tout combiner de telle sorte que nous

voyions ce que nous devons voir, et que nous ne croyions point voir ce qui n'est pas. Sa providence ne s'exerce pas aux dépens de notre liberté, qui doit demeurer tout entière.

Nous n'invoquerions jamais Dieu si nous ne le faisons dans le moment du plus grand danger. Car c'est bien ainsi qu'il faut nommer la chance d'entrer dans le ministère sans vocation. Il n'est, lecture, exemple, ni compagnie, il n'est influence de l'éducation et de l'autorité, il n'est tentation du dehors ou du dedans, il n'est excessive richesse ni excessive pauvreté, il n'est rien qui puisse corrompre aussi profondément ni aussi irrévocablement qu'un ministère exercé sans vocation, c'est-à-dire dénué des convictions et des sentiments qui en sont la seule base légitime ; et l'abbé de Saint-Cyran a raison de dire **qu'il n'y a point d'hommes plus inconvertibles que ceux qui, n'ayant pas été appelés à la prêtrise par la vocation de Dieu, ne font rien qui ne paraisse digne d'un prêtre durant toute leur vie**⁶². Pensée terrible, mais vraie. Car, d'un côté, il est certain que l'un se fait, par un ministère sans vocation, exactement autant de mal qu'un autre se fait de bien par un ministère légitime ; que tout ce qui touche et édifie le vrai pasteur l'endurcit, lui, dans la même proportion ; que chaque parole de vérité qu'il prononce ferme un peu plus son cœur au sentiment de la vérité, et qu'il périt par où d'autres vivent ; — et d'un autre côté, il est aisé de comprendre que le crime de l'usurpation et par conséquent de l'hypocrisie est tel que le scandale, des mœurs n'y ajoute sensiblement rien, et même que des scandales éclatants, en décréditant le ministre, compromettent moins le ministère. Ces scandales nous signalent un esclave qui se débat dans ses chaînes ; ils sont comme une abdication du ministère ; le ministre qui les donne est un larron, mais non un imposteur, et il se corrompt moins peut-être par

62. Saint-Cyran, *Pensées sur le sacerdoce*.

ces excès que par l'hypocrisie. L'autre fait bien plus de mal ; il n'a pris en main la fonction de ministre de l'Évangile, que pour exténuier l'Évangile, pour retenir dans des formes vides et mortes les âmes qui lui sont remises, pour les endormir d'un sommeil encore plus profond. Chose étrange, mais véritable : les scandales qu'il pourrait donner par une conduite irrégulière seraient comparativement des bienfaits ; ils ne permettraient pas l'illusion ; ils avertiraient que la vérité est ailleurs, ou du moins qu'elle n'est pas là ; mais la décence de ses mœurs, quelque régularité dans les devoirs purement extérieurs, le tout sans conviction, sans piété et sans vie, sont le plus admirable moyen de retenir les âmes loin des eaux vives et auprès des eaux croupissantes et fangeuses de la propre justice, du formalisme et de l'indifférence. Je ne cherche pas s'il est plus ou moins coupable que le ministre scandaleux ; mais je ne doute pas qu'il ne fasse plus de mal.

En présence d'un si terrible danger, quel est l'insensé qui ne tremblerait pas, qui ne se défierait pas des apparences, qui ne soupçonnerait pas les vœux, les invitations et les conseils de ceux dont il se sent le plus et le mieux aimé, qui, en un mot, ne résisterait pas à toutes les impulsions réunies, et qui ne chercherait pas à s'élever, par la prière, si loin, si haut au-dessus des prestiges de l'imagination et de toutes les influences humaines, qu'il ne trouve plus rien entre lui et la vérité ? Ce qu'il veut, c'est une vocation qui lui vienne de Dieu même ; il ne sera pas satisfait à moins ; il n'aura pas de repos qu'il n'ait arraché à Dieu ce mot solennel : Va ! ou : Ne va point ! Ce mot, Dieu sans doute ne l'articulera point ; mais Dieu fera que tous les objets dont la considération doit le déterminer se réfléchiront avec pureté dans le miroir de sa conscience, et qu'il aura, s'il est permis de parler ainsi, la conscience que c'est la conscience qui a parlé, l'homme nouveau et non l'homme naturel.

Devoirs du pasteur

Le plan que j'adopte n'est peut-être pas le meilleur ; mais on peut tolérer toute classification de matières qui n'exclut rien d'essentiel et ne renferme rien de faux.

Je trace plusieurs cercles concentriques autour de l'âme du pasteur, qui est mon centre et mon point de départ. Je donne des règles d'abord à la vie purement individuelle et intérieure du pasteur ; vie particulière et distincte, par laquelle toutes les autres sphères de son existence sont déterminées.

Je passe ensuite à sa vie sociale, et d'abord domestique (le considérant toujours comme pasteur).

Enfin, j'en viens à sa vie pastorale proprement dite, dans laquelle je distingue le *pasteur*, le *liturge* et le *prédicateur*.

Première partie
Vie individuelle et intérieure

Je suppose une sainte vocation et une entrée légitime, un esprit pastoral et même fervent.

Il faut, au pasteur comme au chrétien, affermir, confirmer sa vocation (βεβαιαν ποιησθαι). (2 Pierre 1.10) — [Il y a là un mystère, le concours profond, invisible, de la volonté humaine excitée et de la volonté divine qui l'a excitée.] Il en est de la vocation comme de la conversion. Dans un sens, on n'est appelé qu'une fois comme on n'est converti qu'une fois; dans un autre sens. On est appelé et converti tous les jours. L'analogie suffirait ici, et même ce serait un argument *a fortiori*; mais l'Évangile est exprès; saint Paul dit à Timothée : **Je t'avertis de rallumer le don de Dieu qui est en toi.** (2Timothée 1.6)

Je ne demande pas si, pour plusieurs, il ne s'agit pas de créer la vocation après coup.

L'exercice du ministère n'y suffit-il pas? Il doit contribuer, il y peut nuire aussi. L'exercice du ministère menace l'esprit du ministère, si rien au dedans ne l'entretient. S'il n'y a pas cet équilibre, si l'intérieur ne réagit pas suffisamment sur le dehors, l'extérieur nuit à l'intérieur, de même sans doute que l'intérieur dépérit à défaut d'une activité extérieure. C'est un danger pour un sentiment que de devenir une fonction¹. Il se mêle à nos premières impres-

1. La première fois que les prêtres et les lévites virent dans le désert le tabernacle saint que Moïse venait de construire, la nuée miraculeuse qui le précédait, la majesté de Dieu qui couvrait ce lieu terrible, les oracles qui sortaient du fond du sanctuaire, la magnificence et l'appareil auguste des sacrifices et des cérémonies, ils n'en approchaient qu'avec une sainte horreur : rien n'était omis des purifications et de tous les autres préparatifs que la loi prescrivait aux ministres. Mais peu à peu la vue journalière du tabernacle, les familiarisa avec ce lieu saint; les précautions cessèrent avec le respect; le prodige de la colonne de feu que Dieu y opérait tous les jours s'avilit par le long usage; les profanations suivirent de près : des ministres téméraires osèrent présenter un feu étranger; d'autres usurpèrent des fonctions réservées au seul pontife; enfin les filles de Madian leur devinrent bientôt une occasion de chute et de scandale; et à peine dans toute la tribu de Lévi se trouva-t-il un Phinée, un seul prêtre saint

sions beaucoup de l'imagination ; une fois qu'elle est usée et que son secours nous manque, réduits à ne plus sentir les choses que par le cœur et par la conscience, il est bien à craindre que nous ne les sentions plus assez². Il ne faut pas nous fier à la vivacité de nos premières impressions ; tout ce qui nous touche le plus aujourd'hui nous laissera froids dans quelque temps ; nous serons réduits à ne sentir les objets que par leur rapport direct avec notre cœur et notre conscience, [et tel qui paraissait d'abord plein de zèle, se trouve finalement n'être plus l'homme de son office. Il faut donc renouveler sa vocation, et, à mesure que le charme de la nouveauté s'efface, fortifier l'élément moral.]

Or, le premier moyen pour renouveler notre vocation comme pasteurs, c'est de renouveler notre vocation comme chrétiens ; c'est de ne pas oublier le chrétien pour ne songer qu'au pasteur ; l'un ne fait pas de lui-même et tout seul les affaires de l'autre. — Il importe, même comme pasteurs, de nous dire que notre âme est la première de celles qui nous sont confiées, la première envers qui nous avons notre ministère à exercer, et que nous sommes d'abord nos propres pasteurs.

Soit parce que nous ne saurions avancer le salut des autres en négligeant le nôtre, soit parce qu'il est juste que la charité de

et zélé qui osât venger l'honneur du sacerdoce et la sainteté de la loi indignement déshonorée devant un peuple infidèle. Voilà notre histoire, etc. (Massillon, *Discours sur la nécessité où sont les ministres de se renouveler dans l'esprit de leur vocation.*)

2. Dans la première ferveur du chrétien et du ministre il entre facilement, et même nécessairement, de l'imagination. L'imagination a son rôle dans toute vie c'est une sorte de véhicule sans lequel bien des idées n'arriveraient pas à nous. Et jusqu'où va sa puissance ! jusqu'à nous représenter comme étant en nous une vie qui nous est tout à fait étrangère. Elle entre dans tous nos actes moraux, et dans quelques-uns dans une proportion très forte. Quand elle disparaît, tout ce qu'elle a créé disparaît avec elle comme un fantôme, et nous avons le produit net du travail qui s'est fait en nous. C'est souvent peu de chose : il ne reste que la lie au fond de la coupe ; la liqueur de l'imagination a été bue.

chacun commence par soi-même, saint Paul, en s'adressant aux ministres dans la personne de Timothée, leur parle d'abord d'eux-mêmes : *Prends garde à toi et à l'instruction ; car en faisant cela (c'est-à-dire ces deux choses, et non pas seulement la dernière), tu te sauveras toi-même et ceux qui t'écoutent.* (1Timothée 4.16) — *Prenez garde à vous-mêmes et à tout le troupeau sur lequel le Saint-Esprit vous a établis évêques.*³ (Actes, 20. 28.)

Toutefois, il nous est prescrit aussi de renouveler *directement* notre vocation pastorale, ce qui signifie : nous reporter incessamment dans la disposition qui a décidé de notre vocation.

Or, si le seul exercice du ministère ne suffit pas pour nous y reporter incessamment, il nous faut donc chercher en dehors, à côté du ministère, les moyens de ce renouvellement.

Le premier, ou plutôt la condition de tous les autres, est la *solitude*⁴.

Nous n'exagérons point ; nous ne prétendons point recommander la solitude à l'exclusion ou au détriment de la vie sociale. C'est au profit de celle-ci, et pour y retourner mieux préparé, que le pasteur doit s'en retirer quelquefois. La solitude trop profonde, trop prolongée, a d'autres mais d'aussi grands dangers que le monde ; elle est, comme habitude, contraire à la volonté du Créateur, qui a

3. Pour suivre l'ordre de saint Paul (Actes 20.28 ; 1Timothée 4.16), il faut qu'un évêque commence par lui-même à s'acquitter de ses devoirs, et qu'il prenne soin de son salut avant toutes choses. Avant que de se répandre dans la charité du prochain, il faut s'être recueilli dans la sainteté de Dieu. Avant que d'être touché de la misère des autres, il faut être, sensible à ses maux et à ses maladies, et avant que de faire obéir les autres à la loi de Dieu, il faut y obéir le premier. Le premier devoir d'un évêque est d'être saint. (Duguet, *Traité des devoirs d'un évêque*) — Grégoire de Naziance s'exprime ainsi sur le même sujet : Il faut d'abord être purifié, et ensuite purifier les autres ; être instruit, et puis instruire les autres ; devenir lumière, et éclairer les autres ; s'approcher de Dieu, et en faire approcher les autres ; s'être sanctifié, et rendre les autres saints.

4. Voir sur ce sujet le discours de M. Vinet intitulé : *La solitude recommandée au pasteur* dans les Nouvelles Etudes Evangéliques. (*Editeurs.*)

déclaré qu'il n'était pas bon que l'homme fût seul ; elle est contraire à la pensée de Jésus-Christ, qui a prié son Père, non de nous ôter du monde, mais de nous préserver du mal : elle n'est donc recommandable que comme exception et non comme règle ; mais comme exception ou comme remède (on ne se nourrit pas d'un remède), elle est très recommandable.

Nous n'avons pas voulu dire non plus que la solitude en elle-même fût bonne ; elle ne l'est qu'à certaines conditions. [On en a souvent parlé avec cette espèce d'enthousiasme exclusif que nous avons pour tout ce qui nous a une fois charmés. Les poètes⁵, les moralistes, les philosophes l'ont vantée, et sans doute ce concert d'éloges n'est pas sans quelque fondement ; mais il faut distinguer.] C'est la solitude intérieure que nous aurions voulu recommander, ou l'esprit de solitude ; il faut s'exercer à être seul au milieu du monde, [tranquille au milieu du tumulte, immobile au milieu du mouvement ;] et celui qui serait capable de cette solitude, nous le tiendrions quitte de l'autre. — Nous croyons aussi que là où la solitude extérieure nous est refusée, nous pouvons compter que l'autre, cultivée avec soin, nous suffira.

[La, solitude extérieure est mauvaise, si elle n'est pas bonne. Si nous avons le monde dans le cœur, nous le portons avec nous dans notre cabinet.] Elle est très mauvaise à l'homme insociable, envieux ou irrité, qui s'y repaît de ses ressentiments ou de ses haines ; et il est bien des cas où l'on ne saurait conseiller rien de mieux à l'homme agité par quelque passion, que le commerce des hommes rattaché à quelque activité utile. — La solitude est bonne ou mauvaise selon ce que l'on y cherche. Mais la solitude ne peut manquer d'être utile à celui qui y cherche le bien, précisément parce qu'il le

5. Voir, entre autres, La Fontaine dans le *Songe d'un habitant du Mogol*, le *Juge arbitre*, *l'Hospitalier* et *le Solitaire*.

cherche. Et lors même qu'on n'en aurait pas fait soi-même l'expérience, il doit être aisé de comprendre que ce qui fait évanouir les objets et taire les bruits du monde favorise les entretiens que nous voulons avoir avec nous-mêmes ; que ces entretiens ne peuvent même être suivis, complets, que dans cette condition ; et qu'en particulier les vérités qui intéressent la conscience s'y dégagent mieux de tous les accessoires étrangers dont elles se chargent et s'obscurcissent dans les discussions qui s'engagent à leur sujet⁶.

La vie est, de nos jours, compliquée de tant d'éléments, taillée à tant de facettes, qu'il en résulte une sorte d'éblouissement et que l'œil a besoin de se reposer dans le jour égal et doux de la solitude⁷.

Il ne faut donc pas mépriser les moyens extérieurs. Jésus-Christ ne les a pas méprisés, lui qui, dans l'Évangile, nous est plusieurs fois montré se retirant à l'écart et passant de longues heures loin des hommes et du bruit. Si ce moyen pouvait être nécessaire à Jésus-Christ, comment nous serait-il inutile ? *J'ai appris de saint Augustin, dit Bossuet, que l'âme attentive se fait à elle-même une solitude : Gignit enim sibi ipsa mentis intentio solitudinem. Mais ne nous flattons pas ; il faut savoir se donner des heures d'une solitude effective, si l'on veut conserver les forces de l'âme.*

[Du reste, ce n'est que comme action que la solitude est bonne ; la paix, le repos qu'elle offre, ne sont qu'un cadre qu'il faut remplir.

6. Saint Grégoire appelle les occupations du ministère *une tempête de l'esprit*. — Saint Bernard écrivait au pape Eugène : *Puisque tous vous possèdent, soyez vous-même l'un de ceux qui vous possèdent. Pourquoi seriez-vous seul frustré du don que vous faites de vous ? Jusques à quand ne vous recevrez-vous pas vous-même, à votre tour, parmi les autres ? Vous reconnaissez que vous vous devez aux sages et aux insensés, et vous ne vous refusez qu'à vous seul ! . . . Tous ont leur part de vous, tous s'abreuvent à votre sein comme à une fontaine publique, et vous vous tenez altéré à l'écart.* (Saint Bernard, *Traité, de la considération*, livre I, chapitre V.)

7. Voir sur l'institution catholique des retraites Massillon, troisième discours synodal : *De la nécessité des retraites pour se renouveler dans la grâce du sacerdoce* ; et Bourdaloue, *Avertissement de la Retraite spirituelle*.

Le vagabondage de la pensée est toujours funeste. Le christianisme fait penser et non rêver.]

L'effet général de la solitude que nous avons signalé, la rend précieuse au ministre, qui peut l'employer [à ces trois usages] :

1. A faire le compte de ses voies extérieures et intérieures. [C'est un examen que nous devons faire souvent ; car le progrès du mal est aussi rapide qu'insensible. Si nous ne sommes pas meilleurs aujourd'hui qu'hier, nous sommes pires. Economes diligents, faisons tous les soirs notre compte, car le voleur peut venir pendant la nuit. Toutefois, une manière trop minutieuse de s'examiner est un chemin ouvert à l'égoïsme ; il faut donc être en garde, même ici, car l'ennemi se glisse par toutes les issues. On a quelquefois recommandé, sans assez de réserve, de tenir un journal détaillé et quotidien. Il ne faut pas trop parler de soi, même pour en dire du mal ; mais il est utile de prendre note des faits les plus importants de notre vie.
2. A recueillir les résultats de son expérience. L'expérience est proprement une réaction sur les faits. Il ne suffit pas de les avoir vus, d'y avoir assisté ; il faut y réfléchir, les dégager, les épurer, les classer. **On passerait toute une longue vie, dit d'Argenson, à travailler sans principes, que l'on n'apprendrait jamais rien. L'expérience est bien plutôt le fruit des réflexions sur ce que l'on a vu que le résultat d'une multitude de faits auxquels on n'a pas donné toute l'attention qu'ils méritent.**
3. A consulter Dieu. Les plus saints commerces ne peuvent valoir celui-là. Et combien n'est-il pas nécessaire au ministre ! Il doit régler sa conduite ultérieure, prendre des résolutions, délibérer avec lui-même. On fera beaucoup de faux pas, surtout, dans les premiers temps, si l'on ne combine pas son plan

de campagne. Mais que Dieu soit appelé au conseil et que nos délibérations ne soient jamais prises en son absence.

La *prière* [trouve sa place naturelle dans la solitude ; mais nous la considérons à part, comme un second moyen de renouveler la vocation. Elle n'est pas seulement un devoir et un privilège ; elle n'est pas seulement une préparation au ministère ; elle est un de ses travaux] pour l'accomplissement duquel les premiers ministres de Jésus-Christ avaient demandé d'être déchargés de quelques fonctions secondaires ; il y faut *vaquer*. (Actes 6.4)

La prière est nécessaire pour nous maintenir au vrai point de vue des choses, qui nous échappe toujours ; — pour guérir les blessures de l'amour-propre et de la sensibilité ; — pour retremper le courage ; — pour prévenir l'invasion toujours imminente de la paresse, de la frivolité, du relâchement, de l'orgueil spirituel ou ecclésiastique, de la vanité de prédicateur, de la jalousie de métier. La prière ressemble à cet air si pur de certaines îles de l'Océan, où aucune vermine ne peut vivre. [Nous devons nous entourer de cette atmosphère, comme le plongeur s'entoure de sa cloche avant de descendre dans la mer.]

Mais la prière du pasteur est une *prière sacerdotale*, et comme telle, c'est une fonction. On a dit : Celui qui travaille prie ; combien n'est-il pas plus vrai que celui qui prie travaille ! C'est un travail comme celui de Moïse sur la montagne. L'intercession est ce qui reste au ministre de la prêtrise⁸. Elle a été immédiatement pratiquée par le grand pasteur et par ses apôtres, **qui font sans cesse mention de leurs troupeaux dans leurs prières, en même temps**

8. Non seulement l'intercession, mais la prière pour que le règne de Dieu vienne. Voir Esaïe, 52.6, 7 : **Vous qui faites souvenir de l'Éternel, ne vous donnez point de repos et ne lui donnez point de repos jusqu'à ce qu'il rétablisse et qu'il remette Jérusalem en un état renommé sur la terre.**

qu'ils réclament l'intercession de leurs troupeaux.⁹

[Un autre emploi des heures de retraite du pasteur et un troisième moyen de renouveler sa vocation consiste dans l'*étude* : celle de la Bible d'abord. Cette étude, même dépouillée de tout ce qui est scientifique, est inépuisable, et l'on y fait, jusqu'aux bornes de la vie, des découvertes nouvelles. Elle est *obligatoire* et *nécessaire* pour le pasteur ; obligatoire, puisque sa charge n'est pas autre chose que de prêcher cette parole ou d'après cette parole, — et que son ministère aura d'autant plus d'intérêt et sera d'autant plus fructueux, que sa parole sera plus pénétrée des sucs de cette parole, — et même de la lettre¹⁰.

Richesse et intérêt de la prédication du ministre qui ne se borne pas à en connaître et à en citer quelques parties, mais qui la connaît et qui la cite tout entière.

[Pour la cure d'âmes, la Bible est encore plus nécessaire. On risque d'être souvent pris au dépourvu, si l'on n'est pas familier avec la Parole de Dieu. On est frappé de la puissance que donne à quelques missionnaires la connaissance approfondie de l'Écriture. Ils ne l'ont sans doute pas apprise par cœur, mais ils la savent de cœur. Cette manière est la meilleure et n'appartient qu'à ceux qui ont été touchés.] La lire comme pasteur et comme chrétien. — Danger de la lire principalement comme prédicateur. —Y chercher, non des passages et des textes, mais des forces, des vertus, des inspirations. Autrement ce n'est plus un livre, mais des versets.

Etudier dans la Bible les hommes saints autant que les paroles saintes. [On néglige trop cette étude : les vies sont des paroles de

9. Prière de Bacon avant son étude, rapportée par M. de Vauzelles. (*Histoire de Bacon*. Tome I, page 107.) — Celle de Kepler. (*Semur* de 1838, page 245.) — Voir ces prières, et deux passages de Massillon à l'*Appendice*.

10. Voir 1Timothée 4.13 ; [Applique-toi à la lecture](#), etc., et 1Timothée 3.15-17 [Tu as dès ton enfance la connaissance des saintes lettres](#), etc.

Dieu. Le christianisme, au fond, n'est pas un livre, quoiqu'il ait un livre pour base et pour soutien ; c'est un fait et un fait moral.] En général, étudier les vies saintes, [les vies pastorales,] les vies des missionnaires. [Elles contribuent à nous maintenir à la hauteur de notre ministère L'habitude ne nous y maintient pas.]

Etudier la Bible dans l'original. [C'est là une chose nécessaire, même pour le pasteur de campagne, car il s'agit de s'imprégner de l'esprit de l'Écriture sainte. Sans doute on peut concevoir une prédication bénie sans l'emploi de ce moyen ; mais la connaissance des langues saintes est un privilège que nous ne devons pas dédaigner.]

[A côté, ou plutôt au-dessous de l'étude de la Bible, il est d'autres études qui réclament l'intérêt du pasteur.] Nous commençons par écarter les abus :

1. Celui de l'étude des choses frivoles, ou de l'étude entreprise dans un but frivole. Il faut se tenir en garde contre les études de simple curiosité, qui ne peuvent servir qu'à entretenir la vanité ; fuir les [questions vaines](#) dont parle saint Paul ¹¹.
2. Celui de demander à l'étude ce qu'elle ne peut pas donner : la vraie connaissance de Dieu, l'amour de Dieu, la paix du cœur. Quand la science est arrivée au point de nous rendre nos ténèbres visibles, elle nous a rendu, en certaines matières, le plus grand service que nous puissions attendre d'elle. C'est une propédeutique ; c'est, de même que la loi, et au même titre ¹², [un pédagogue pour mener à Christ](#) ; mais ce n'est

11. [La maladie des questions et des disputes de mots](#). (1Timothée 5.4)

12. Personne sans doute ne conclura de ces mots que M. Vinet, en présentant l'étude comme étant aussi [un pédagogue pour mener à Christ](#), a voulu la mettre à cet égard sur la même ligne que la loi. Bien loin d'incliner à exagérer les services qu'elle peut rendre, M. Vinet s'applique ici à détourner ses auditeurs de demander à l'étude ce qu'elle ne peut leur donner. Mais il est certain, comme il le dit, que l'effet salutaire de l'étude est, d'un côté, de nous donner la connaissance

pas le chemin, la vérité et la vie. On peut, avec beaucoup de science, n'avoir pas la foi; on peut croire, et bien croire, sans avoir aucune science; la loi de Dieu, — à plus forte raison l'Évangile, — donne de la sagesse aux plus simples¹³. Il y a, selon saint Jean, une *onction* qui nous enseigne toutes choses, et après laquelle nous n'avons pas besoin qu'on nous instruisse. (1Jean 2.27)

3. Enfin, l'abus de l'excès : c'est-à-dire de donner trop de notre temps et de nos forces à une étude à laquelle nous ne devons pas sacrifier le ministère, puisqu'elle n'a d'autre but que de nous y préparer, ou de nous procurer un délassement convenable. Ce serait négliger le but pour les moyens. Que le moindre devoir nous paraisse plus important que la plus intéressante lecture et nous y arrache¹⁴.

Une question se présente ici, celle des *ministres pédagogues* : question délicate. Elle ne l'était pas il y a quelques siècles; elle ne le sera peut-être pas toujours. [Il fut un temps où tous auraient trouvé naturel qu'un prêtre fût instituteur; aujourd'hui il en est autrement. La science s'est sécularisée; elle s'est séparée de la religion; elle la servira mieux peut-être. Disons-nous cependant que la pédagogie soit incompatible avec le ministère? Non, elle est aussi un ministère. Mais ce qui est déplacé, dans les rapports actuels de la vie, c'est de se consacrer au ministère pour avoir ensuite l'option entre le pastorat et l'instruction de la jeunesse.] Ces abus étant écartés, nous croyons pouvoir recommander au ministre de donner une partie de son temps à l'étude.

de nous-mêmes, en nous donnant celle de notre ignorance, en nous rendant nos ténèbres visibles; et d'un autre côté, de nous faire sentir son insuffisance. La loi a des effets semblables, et c'est à cause de cela que la loi et l'étude sont ici rapprochées. (*Éditeurs.*)

13. [Il enseignera sa voie aux humbles.](#) (Psaume 25.9)

14. Le *Clitophon* de La Bruyère. (*Les Caractères*, au chapitre : *Des biens de la fortune.*)

1. On a étudié en vue de ses fonctions ; ce qu'on a appris, on l'a appris pour l'appliquer à ses fonctions, non seulement les résultats les plus généraux, mais encore les notions particulières. Or il est assez connu qu'on perd ce qu'on n'entretient pas. Il ne faut pas s'imaginer d'ailleurs qu'on ait appris à l'Université tout ce qu'on peut apprendre, ou tout ce qu'on a besoin de savoir. La science s'est renouvelée sur plusieurs points importants, a changé peut-être de face, depuis que nous avons quitté l'Académie.
2. Il y a de l'inconvénient à n'occuper son esprit que de questions pratiques, particulières, individuelles ; cela rétrécit l'esprit et nuit même à la pratique : la science y remédie ; elle nous aide à corriger les abus de la pratique par la théorie. Bengel estimait qu'il serait bon de faire un essai des fonctions pastorales à la campagne, puis de reprendre pour quelque temps ses études ¹⁵. Ainsi la vie éclairerait la science, l'action jetterait du jour sur l'idée, et réciproquement. — Harms trouve également dans le grand et dans le petit nombre des occupations un motif de cultiver la science.

Pratique à part, la pensée s'appauvrit si l'on n'étudie pas ; les esprits les plus vifs et les plus féconds s'en sont aperçus. Nous ne pouvons nous nourrir nous-mêmes et de nous-mêmes ; nous ne créons pas sans emprunter. Il est vrai que l'étude n'est pas tout entière dans la lecture. Quand nous avons appris quelque chose dans les livres, et dans le livre par excellence aussi bien que dans les autres, il nous faut faire usage de nos forces pour nous l'assimiler, comme nous nous

15. Lorsqu'on a passé un certain temps parmi les habitants de la campagne, dans une paroisse rurale, comme vicaire, et qu'on y a appris quel est le *gustum plebeium et popularem* (de quelle manière le peuple envisage la religion), il est bon de se remettre pour quelque temps à la tâche, de reprendre sa théologie et de la repasser avec plus d'application. (Bengel.)

assimilons notre nourriture corporelle. Mais lorsque, sans le concours des livres, ou dans l'absence des faits, nous travaillons solitairement, sur quoi travaillons-nous si ce n'est sur des souvenirs ? D'où viennent nos pensées sinon de faits, ou de livres, ou du commerce social, grand livre aussi qui appelle notre étude. Il faut donc étudier pour exciter sa propre pensée au moyen de celle des autres et pour l'enrichir. Ceux qui n'étudient pas verront leur talent se flétrir et seront vieux d'esprit avant le temps. L'expérience le démontre surabondamment par rapport à la prédication. D'où vient que des prédicateurs fort admirés à leur début, déclinent si rapidement ou restent fort au-dessous des espérances qu'ils avaient fait naître ? C'est, le plus souvent, qu'ils n'ont pas continué à étudier. Un pasteur fidèle étudie toujours jusqu'à un certain point ; il ne cesse pas de lire, en même temps que la Bible, le livre de l'humanité ouvert devant lui ; mais cette étude empirique ne suffit pas. Sans une étude incessante, on peut faire des sermons, même de bons sermons ; mais ils se ressembleront tous et toujours davantage. Un prédicateur qui se maintient dans un courant d'idées solides, qui nourrit son esprit de lectures variées, sera, au contraire, toujours intéressant. Celui qui est dominé par une pensée unique trouve dans tous les livres, même dans ceux qui ne sont pas en rapport direct avec le ministère, quelque chose pour son but.

3. Les apôtres ont recommandé la science (2Pierre 1.5, 6) ou la connaissance, n'importe ; car s'ils ont dit que **la science enfle, tandis que l'amour édifie**, (1Corinthiens 8.1) ils ont parlé d'un danger de la science, danger inévitable en effet, s'il n'y a pas le contre-poids de l'humilité chrétienne. La science même peut menacer l'humilité ; mais il en est ainsi de tous les développe-

ments de l'existence humaine, et à moins d'instituer à la fois une loi agraire des intelligences comme de la terre, on ne peut penser à proscrire la culture de nos facultés et le développement de l'esprit. Si l'on dit que les apôtres n'ont pas eu en vue la science avec ses développements actuels, c'est qu'ils, ne l'avaient pas sous leurs yeux ; mais ils l'ont sanctionnée sans la connaître et sans la prévoir. Il n'a pas dépendu d'eux, il ne dépend pas de nous que cette science, soit réduite à un petit nombre d'éléments ; elle est ce que l'ont faite les temps, les événements, les adversaires mêmes de la religion ; amis et ennemis, tous y ont aidé ; et il suffit, pour la justification de la science, actuelle, que la connaissance ait été recommandée. En sachant une fois plus que les hommes de l'âge apostolique, nous n'avons pas plus de science qu'eux ; car notre science n'est autre chose que la réponse à des questions, qui se sont multipliées depuis leur époque.

L'étude que nous recommandons est-elle uniquement celle de la théologie ? Mais qu'est-ce que la théologie sinon un point de vue (le point de vue religieux) de la science, l'étude de toutes choses relativement à la religion ? Et si la connaissance du milieu dans lequel se meut une chose est essentielle à la connaissance de cette chose même, qu'est-ce qu'il est permis au théologien d'ignorer ? Quelle vue incomplète, fausse, étroite, le théologien n'aurait-il pas de l'homme et de la vie humaine, s'il ne connaissait que la théologie dans le sens restreint de ce mot ! Le plus simple des ministres, le moins savant, pour bien remplir son ministère, a dû nécessairement regarder autour de lui ; il a aussi son genre de science, supérieure d'une part à la pure science des livres, et de l'autre à cette exégèse ignorante, légale et chicanière, à ce littéralisme qui ne tient compte ni du sens commun ni de l'expérience, et qui s'entête

pour des chimères. — Tout devient religion pour le chrétien, tout devient théologie pour le théologien : tout est application ou preuve de la vérité. — L'étude a une importance pratique très immédiate. Il n'est pas un développement de l'esprit humain qui ne soit à la religion une aide ou un obstacle. Rien n'est indifférent : tout sert ou nuit. Et les doctrines les plus scientifiques, les systèmes les plus abstraits, au bout d'un certain temps, descendent dans le peuple.

On a vu combien, sans l'étude, le fonds des idées s'épuise promptement ; il en est de l'esprit comme de la terre : c'est la variété ou l'alternation des cultures qui en entretient la fécondité ¹⁶.

16. M. Vinet a ajouté en marge : . . .comme la prédication gagne à nos lectures ; c'est le complément de l'idée. — Les deux derniers paragraphes avaient reçu quelques développements dans la leçon même, et nous croyons devoir les reproduire d'après les cahiers des étudiants :

On pensera peut-être que le ministre a bien assez de la théologie, et que, pour lui, le temps des sciences profanes est passé. Remarquons d'abord que *profane* est un terme injurieux transporté à tort à des choses qu'il ne faut pas blâmer. Pour ceux dont la religion n'est pas le tout, il y a en effet deux sphères, la sphère religieuse et la sphère profane ; mais pour le chrétien, rien n'est profane, tout sert à la sainteté. Acceptons toutefois le mot, et attribuons-le aux sciences qui n'ont pas un rapport nécessaire à la religion. Que signifie le mot *théologie* ? Il a d'abord un sens spécial, d'après lequel la théologie se distingue de la philosophie, de la littérature, de l'art, etc. La distinction est utile sans doute ; mais après avoir marqué, soigneusement l'enceinte de la théologie, il ne faut pas prétendre cependant qu'elle exclue les autres sciences. Elle renferme une immense quantité d'éléments profanes : philosophie, histoire, chronologie, grammaire, etc. Si l'on met de côté tous les éléments scientifiques, il ne reste que la religion du commun des fidèles. Il importe donc d'étudier tout ce qui, joint à la religion, constitue, la théologie ; il ne faut pas poser des limites absolues et infranchissables. Dans un sens plus étendu, l'on peut dire que la théologie attire tout à elle, qu'elle amène toutes les sciences à se subordonner à elle et à lui payer leur tribut. Et sans disputer sur le mot de *théologie*, considérez qu'il n'est pas un développement de l'esprit humain qui ne serve ou ne nuise à la religion. Comme elle aboutit à tout, tout aboutit à elle. Elle doit embrasser toute la vie, sous peine d'en être bannie. Cela est vrai aujourd'hui plus que jamais. Notre époque, malgré ses apparences désolantes, est pourtant une époque d'organisation. La piété seule peut organiser le monde, et pour cela il faut qu'elle le connaisse. Sous ce rapport, la prédication, celle de la chaire et celle des livres, est appelée à subir quelques modifications. Le ministre doit connaître beaucoup de choses, non pas pour s'en embarrasser, mais pour s'en servir en vue de la seule chose nécessaire. Plus on peut tout sonder, plus on peut [amener captives toutes les pensées et les soumettre à l'obéissance de Christ](#). (2Corinthiens 10.5.) Les grands réveils ont

Les positions d'ailleurs sont fort diverses, et exigent ou permettent plus ou moins. [Il y aura sans doute quelque différence entre le pasteur de campagne et celui de la ville. Mais on aurait tort de croire que le premier peut se dispenser de l'étude, et nous dirons même qu'elle lui est d'autant plus nécessaire qu'il vit plus isolé. Nous avons parlé en général ; nous avons dit] ce que l'on peut exiger de l'ecclésiastique dans une position ordinaire et tranquille. Il doit s'appliquer à une étude régulière, méthodique, spéciale, — cultiver la science libéralement, avec candeur, avec un véritable esprit de recherche. [Sans doute le ministre n'en est pas ordinairement à rechercher le fondement de sa foi, mais cela même peut arriver, comme le prouve l'exemple de Richard Baxter, qui, après s'être trouvé sans croyances, reconstitua sa foi historique par de fortes études.] Pour achever ce que nous avons à dire sur la vie individuelle du pasteur, ajoutons qu'il doit se faire un plan de vie, se tracer certaines règles, ne pas se laisser porter et entraîner par le flot des heures et par le flux et reflux des affaires, sans aucune résistance. Sans doute aucun homme, dans un sens, n'est moins maître de sa vie que lui ; néanmoins il gagnera quelque chose pour son âme et même pour son ministère, à introduire dans sa vie autant de régularité qu'elle en comporte, toujours prêt d'ailleurs à sacrifier la régularité à la charité. On s'épargne par là bien du trouble et l'on gagne beaucoup de temps ¹⁷.

L'économie du temps est un secret que personne ne devrait mieux savoir que le ministre, puisque personne ne doit, autant que lui, respecter le temps, dont l'éternité est faite. On en perd beaucoup sans y gagner du repos en proportion. On l'épargne en ne faisant

tous été servis par la science. Les réformateurs étaient les savants de leur siècle ; les obscurantistes n'ont jamais réussi dans aucun genre. (*Editeurs.*)

17. Duguet cite un évêque qui, lorsqu'on venait l'interrompre dans les heures qu'il s'était réservées, renvoyait les interrupteurs avec ces mots : [A chaque jour suffit sa peine](#). (*Traité des devoirs d'un évêque*)

rien de superflu, en ne chargeant point de superfluités les œuvres nécessaires, et en combinant les œuvres les unes avec les autres. On en épargne en sachant le défendre contre l'importunité et l'indiscrétion ; ce qui est difficile au point de vue du monde, mais plus aisé au point de vue du devoir religieux¹⁸.

On ne saurait trop, à cette occasion, recommander au ministre l'habitude de se lever de bon matin. [L'heure de l'aube est l'heure d'or. Plus tard il y a dans l'esprit comme un bruit de toutes les idées extérieures et intérieures. A l'aube, rien n'a précédé nos impressions et ne les embarrasse.] Sans compter que le ministre peut moins qu'un autre se répondre de sa journée, il doit apprécier plus qu'un autre les avantages de cette habitude. C'était celle du roi prophète, qui dit : *Dès le matin je me préparerai, je regarderai vers toi.* (Psaume 5.4.) *Mon cœur me dit de ta part : Cherchez ma face.* (Psaume 27.8.) *J'ai prévenu le point du jour et j'ai crié.* (Psaume 119.147.) — Or, qui peut mieux parler ainsi qu'un ministre ? — D'ailleurs, c'est une victoire sur les gens ; et le ministre, quelles que soient sa situation et ses perspectives, doit faire comme s'il se préparait à une carrière de privations et de fatigues : il doit, plus qu'un autre, être pauvre en esprit et s'exercer tous les jours à mourir à lui-même.

[Ceci nous amène à l'*ascétisme*.]

18. Un vieux pasteur américain raconte qu'au commencement de son ministère, le trouvant à Londres, il visita le Rév. Matthew Wilks, qui le reçut avec cordialité. Au bout de quelques moments, lorsqu'ils se furent communiqué réciproquement les nouvelles religieuses les plus importantes qu'ils connaissaient, la conversation tomba. M. Wilks rompit le silence en disant : « Avez-vous quelque autre chose à me communiquer ? » — « Non, rien d'un intérêt spécial. » — « Avez-vous quelque autre information à me demander ? » — « Aucune. » — « Dans ce cas, il convient que nous nous séparions ; j'ai à m'occuper des affaires de mon Maître ; adieu, monsieur. » Je reçus ainsi, poursuit le pasteur, une leçon sur l'inconvenance qu'il y a à abuser des heures d'autrui et sur la fermeté avec laquelle il faut s'en défendre. (*Anecdotes sur le ministère chrétien*. Ouvrage anglais.)

L'exercice corporel est utile à peu de chose, dit saint Paul. (1Timothée 4.8) Il parle ailleurs d'ordonnances humaines, lesquelles ont à la vérité quelque apparence de sagesse, dans un culte volontaire, et dans une certaine humilité, en ce qu'elles n'épargnent point le corps ; et qu'elles n'ont aucun égard à ce qui peut satisfaire la chair. (Colossiens 2.23) Saint Paul combattait l'exercice corporel séparé de la piété à laquelle il l'oppose dans le même verset de la première Epître à Timothée ; et certes, un tel exercice est utile à peu de chose. Il ne trouve qu'une *apparence* à des ordonnances humaines dont le principe était la propre justice et le mérite des œuvres. Il combat ici d'avance, et pour tous les temps, l'hydre sans cesse renaissante de la propre justice. Mais, d'un autre côté, il ne veut pas que nous prenions de notre liberté un prétexte de vivre selon la chair. (Galates 5.13) Il dit ailleurs : **Je traite durement mon corps, et je le tiens assujetti, de peur qu'après avoir prêché aux autres, je ne sois moi-même rejeté.** (1Corinthiens 9.27) — Il dit encore : **N'ayez pas soin de la chair pour satisfaire ses convoitises.** (Romains 13.14.) — Je ne crois pas, d'après cela, qu'il ait condamné autre chose, sous le nom d'*exercice corporel*, que des pratiques légales, des *ordonnances*, comme il le dit lui-même ; — je pense qu'il n'a point condamné l'exercice à titre d'exercice, d'exercice volontaire. Je ne trouve pas, à la vérité, de trace de jeûnes, ni de rien de pareil dans l'histoire des apôtres¹⁹ ; mais d'un autre côté, pourquoi ces exercices, s'ils ont eu une place, auraient-ils été mentionnés, dans le désir qu'ils avaient de ne pas laisser la servitude abolie se remettre à la place de la liberté ? S'ils ont pratiqué ces exercices, ce doit avoir été en secret ; car ils ont dû se conformer à la recommandation du Sauveur : **Pour toi, quand tu jeûnes, oins ta tête et lave ton visage, afin qu'il ne paraisse pas aux hommes**

19. Il en existe quelques-unes : Actes 13.2,3 ; 14.23. (*Editeurs.*)

que tu jeûnes, mais seulement à ton Père qui est en secret, etc. (Matthieu 6.17, 18) D'ailleurs, la vie que menaient les apôtres était un jeûne continu, qu'ils n'avaient pas besoin d'aggraver ; l'exercice ne leur manquait pas. Il est cependant remarquable que saint Paul, qui certes ne se traitait pas mieux que les autres, ait dit : **Je traite durement mon corps et je le tiens assujetti**²⁰. (1Corinthiens 9.27)

Je ne crois pas que, dans une condition extérieurement plus heureuse, il soit ni interdit ni inutile de traiter durement son corps, et de s'imposer, au moins de temps en temps, certaines privations que notre condition ordinaire ne nous impose pas. D'ailleurs, il est bon de rompre nos habitudes : savons-nous à quoi nous pouvons être appelés ? Quant à la liberté de le faire, je vois que notre Seigneur a jeûné. (Luc 4.2) Je vois encore que, par plusieurs paroles, il a supposé la légitimité de ces exercices, n'en interdisant rien que la publicité et l'ostentation, comme le prouve le passage cité plus haut (Matthieu 6.17, 18) et cette autre parole : **Quand l'époux leur sera ôté, ils jeûneront** ; (Matthieu 9.15) ce qui présente le jeûne sous un nouvel aspect, celui d'un symbole ou d'un mémorial. Jésus-Christ n'a pas plus recommandé le sabbat qu'il n'a recommandé le jeûne ; il les a supposés l'un et l'autre. — L'utilité de ces exercices serait trop balancée, serait absorbée par le sentiment de la propre justice, s'il se mêlait à nos exercices ; mais ne saurait-on séparer l'usage de l'abus qui le corrompt ? Nous ne pouvons guère opposer à ces pratiques que l'idée de la liberté chrétienne ; mais en quoi la liberté souffre-t-elle d'une action toute libre ? — Et s'il y a dans le jeûne une apparence d'humilité qui trompe, ne peut-il pas y avoir dans

20. **J'étais en jeûne et en prières**. (Corneille le centenier, Actes 10.30.) — **Afin de vaquer au jeûne et à l'oraison**. (1Corinthiens 7.5). Toujours le jeûne est représenté comme inséparable de la prière ; mais le jeûne volontaire est bien sanctionné par cette parole : **Cette sorte de démons ne peut être chassée que par la prière et le jeûne**. (Matthieu 17.21) Or, nous avons des démons à chasser.

la suppression du jeûne une apparence de liberté qui trompe également ? Nous ne voyons plus ces choses qu'à travers l'abus qu'on en a fait dans l'Eglise romaine ; mais est-ce à travers cet abus qu'il les faut voir ? — J'avoue que Massillon, dans son sermon sur le jeûne, présente cette pratique et la recommande précisément dans le sens où saint Paul la condamne. [Il faut éviter les prescriptions trop spéciales qui détruiraient la liberté ; mais la liberté nous a été donnée pour bien obéir.]

S'il était reconnu que *l'exercice corporel*, en tant que libre et gratuit, est utile en général et même nécessaire aux chrétiens, il serait superflu d'insister beaucoup sur l'utilité qu'il peut avoir pour des pasteurs. Il ne s'agit d'ailleurs, dans aucun cas, de s'infliger des souffrances, mais de se refuser des jouissances permises, même de ces jouissances élémentaires dont la privation habituelle constituerait une véritable souffrance et serait incompatible avec notre conservation.

[On doit reconnaître, d'une manière générale, que le corps nous appesantit, que par lui nous touchons et nous appartenons à la matière inerte ; que c'est un poids qu'il faut alléger pour sauver le navire. D'un autre côté, il faut se souvenir que le corps est un esclave qui veut être le maître. Le chrétien doit le traiter durement. Mais ce n'est pas un jeûne intermittent qu'il faut ; c'est un jeûne continu, de tous les jours, de toute la vie.] Le vrai jeûne, la vraie ascèse doit s'appliquer aux appétits de l'esprit comme à ceux du corps ; la curiosité, l'ambition, l'activité extérieure, le besoin d'influence, la soif de domination, tous ces appétits, tous ces attraits, qui veulent élargir notre route, c'est-à-dire en réalité nous faire changer notre route, sont bien forts et bien difficiles à vaincre. Il n'y a que l'amour et un saint enthousiasme pour notre profession qui puissent en venir à bout.

Deuxième partie
Vie relative ou sociale

Chapitre 1

Vie sociale en général

Ce n'est pas encore la vie pastorale au sens direct et actif; ce sont les rapports avec la société en général, mais envisagés au point de vue et dans l'intérêt du ministère. — Point d'*office* encore, seulement des *devoirs*. — Toutefois, c'est un commencement de ministère; c'en est le bord. L'empreinte pastorale peut se montrer déjà dans ces rapports généraux. Il faut, sinon que la conduite du pasteur, dans ces rapports généraux, l'annonce comme pasteur, du moins qu'elle réponde à cette qualité; sinon qu'on le reconnaisse pasteur, du moins qu'on ne s'étonne pas d'apprendre qu'il est pasteur. Ce doit être là sa règle et sa mesure. Il est important pour le ministre de se bien surveiller dans les rapports sociaux. Il est la ville bâtie sur une montagne; il est, aux yeux du monde, le représentant des idées chrétiennes, et le grand nombre jugent le christianisme d'après lui: cela ne les excusera pas peut-être, mais cela nous accusera.

Le ministre est le chrétien officiel, c'est l'homme symbole; il l'est à tous les moments: ceux donc qui ne seront pas tentés de juger le christianisme d'après lui, le jugeront, lui, d'après le christianisme qu'il prêche. [Au fond, ces deux choses ne sont pas des alterna-

tives ; elles existent toutes deux : on nous jugera d'après le christianisme et le christianisme d'après nous. On ne se croira pas obligé de faire mieux ni de valoir mieux que le pasteur ; et d'un autre côté, on le voudra aussi parfait que sa doctrine.] On veut que ce soit une même chose de le voir et de l'entendre. — Et chacun sait très bien ce qu'il doit être, car chacun sait très bien ce que doit être un chrétien ; et si chacun s'appliquait à soi-même la règle qu'il applique au pasteur, chacun serait un modèle. [On composerait la morale la plus exquise des exigences de chaque homme à l'égard du prochain, et la morale la plus relâchée des exigences envers soi-même. En face de ces deux dangers, le pasteur serait tenté au désespoir, s'il ne cherchait sa force plus haut que le monde et que lui. Le monde fait même plus que de juger : il impose une conduite.] Ses prétentions sont en apparence contradictoires. Il semble qu'à la fois il veuille le pasteur parfait et le veuille vulgaire¹. Mais tenons pour certain qu'il sait ce que le pasteur peut et doit être. Il est difficile au ministre comme au chrétien d'être agréable à tout le monde ; [et c'est une parole qu'il ne doit jamais oublier que celle-ci : **Malheur à vous lorsque tous les hommes diront du bien de vous !** (Luc 6.26)] Mais il lui est possible de se rendre *approuvé* de tout le monde. Il peut dire au monde comme saint Paul : **Dieu nous connaît, et je crois que vous nous connaissez aussi dans vos consciences.** (2Corinthiens 5.11) Dans un sens, il faut qu'il cherche cette approbation. **Il faut**, dit saint Paul, **que le pasteur ait un bon témoignage de ceux qui sont hors de l'Eglise ;** (1Timothée 3.7) à plus forte raison, sans doute, de ceux qui sont dans l'Eglise. — Ainsi l'approbation du monde, pour tout ce dont le monde peut juger, est une chose qu'il faut chercher et qu'on peut obtenir.

1. Esaïe 30.10 ; Matthieu 11.17 : **Nous avons joué de ta flûte devant vous, et vous n'avez point dansé ; nous avons chanté des plaintes, et vous n'avez point pleuré.**

Il est à la fois utile et encourageant de se mettre cela dans l'esprit, tout en se prescrivant pour but et pour règle suprême **de se rendre approuvé de Dieu**, (2Timothée 2.15) et en étant prêt à dire au monde, lorsqu'il nous condamne dans ce qu'il n'entend point : **Pour moi, il m'importe fort peu d'être jugé par vous, ni par aucun jugement d'homme.** (1Corinthiens 4.3) **Si je cherchais à plaire aux hommes, je ne serais pas serviteur de Christ.** (Galates 1.10) — [Si la conséquence rigoureuse est honorée même dans le mal, à combien plus forte raison le sera-t-elle dans le bien!] — La condamnation du monde pour nos actes de fidélité n'est jamais une flétrissure, ne nous expose jamais à la déconsidération ; il y a de la gloire dans cet opprobre, tandis que toute complaisance ou concession mondaine affaiblit dans tous les sens notre ministère et nous attire la déconsidération.

Voyons maintenant quels sont les principaux traits sous lesquels le ministre doit se produire dans les rapports généraux de la société.

1.1 Gravité.

Cette qualité fait partie de la vie *relative*, **Il faut que l'évêque soit grave.** (1Timothée 3.2) C'est une des premières choses que dit saint Paul ; c'est la première que dit le monde.

Nos traducteurs emploient les mots *grave* et *gravité* pour rendre :

- Κοσμιος (1Timothée 3.2), traduit par Luther, *sillig* ; par De Wette, *anstœndig* et par les Anglais, *of good behaviour*.
- Σεμνος (1Timothée 3.11, en parlant de la femme du pasteur), traduit par Luther et De Wette, *ehrbar* ; et par les Anglais, *grave*.

– Σεμνοτης (Tite 2.7), traduit par Luther, *Ehrbarkeit*; par De Wette, *Würde*; et par les Anglais, *gravity*.

La gravité (du mot *gravis*) est le poids plus ou moins considérable, dont pèse un intérêt, un mal, etc. Dans la vie extérieure et dans les mœurs, c'est tout ce qui annonce qu'un homme porte le poids d'une grande pensée ou d'une grande responsabilité. Le ministre est dépositaire d'une si grande pensée et d'une si grande responsabilité, que la gravité est la décence de son état. On pourrait la définir l'empreinte du respect que nous portons à l'objet de notre mission.

Il est clair que la gravité extérieure n'est vraie et recommandable, qu'en tant qu'elle répond à une gravité intérieure, qui est le sentiment du poids et de la responsabilité dont on est chargé. La gravité n'est pas **un mystère du corps pour cacher la faiblesse de l'esprit.**²

Rien n'est plus contraire à la gravité que l'affectation de la gravité : **Une gravité trop étudiée, dit La Bruyère, devient comique; ce sont comme des extrémités qui se touchent, et dont le milieu est dignité; cela ne s'appelle pas être grave, mais en jouer le personnage : celui qui songe à le devenir ne le sera jamais. Ou la gravité n'est point, ou elle est naturelle; et il est moins difficile d'en descendre que d'y monter.**³

Mais il faut bien moins encore, affecter le contraire. [On a vu des ecclésiastiques qui, pour trop vouloir éviter d'effaroucher, ont fini par se compromettre. Cela s'est vu surtout chez les catholiques, parce que la qualité du prêtre, ses habitudes et son costume tranchent avec le monde, et que la frivolité par laquelle on voudrait abattre cette barrière, la fait mieux voir.] **Ne pourrait-on point faire**

2. La Rochefoucauld, *Réflexions morales*, 257.

3. La Bruyère, *Les Caractères*; au chapitre : *Des Jugements*.

comprendre aux personnes d'un certain caractère et d'une profession sérieuse, pour ne rien dire de plus, qu'ils ne sont point obligés à faire dire d'eux qu'ils jouent, qu'ils chantent et qu'ils badinent comme les autres hommes ; et qu'à les voir si plaisants et si agréables, on ne croirait point qu'ils fussent d'ailleurs si réguliers et si sévères ? Oserait-on même leur insinuer qu'ils s'éloignent par de telles manières de la politesse dont ils se piquent, qu'elle assortit au contraire et conforme les dehors aux conditions, qu'elle évite le contraste, et de montrer le même homme sous des figures différentes, et qui font de lui un composé bizarre ou un grotesque ?⁴.

La gravité se montre dans les *mœurs* en général, et dans les *discours* en particulier.

Sous l'idée générale de *mœurs*, je trouve la *société*, les *récréations*, les *occupations* et le *costume*.

Quant à la *société*, il ne faut pas sans doute ne voir qu'une espèce de personnes, de peur d'accréditer la fâcheuse idée que le ministre n'est pas homme ; mais il faut, avec plus de soin encore, se garder d'être vu partout. Le pasteur est un homme sociable, non un homme de société, encore moins un homme du monde. Qu'il se rende rare, si ce n'est par la charité, à laquelle seule il est permis de le rendre vulgaire.

[Un homme qu'on voit partout ne peut inspirer une opinion respectueuse. Le jugement qu'on porte d'un pasteur répandu dans la société est très peu favorable. On l'accuse de ne pas sentir ses devoirs et le besoin de la solitude. La société multiplie les occasions de faire le bien, mais bien plus encore les tentations de faire le mal.] — Ensuite, il y a des hommes que le pasteur ne doit voir ni chez lui ni ailleurs. Saint Paul dit à Timothée de qui il doit s'éloigner :

4. La Bruyère, *Les Caractères*; au chapitre : *Des Jugements*.

de tous les hommes dont la vie est mauvaise, et surtout de ceux qui ont les apparences de cette piété dont ils ont renoncé la force. (2Timothée 3.5)

[Plus qu'un autre, le ministre doit choisir ses relations. On sera délicat à sa place, et par conséquent sévère, s'il ne l'a pas été lui-même.] Il ne s'agit pas seulement d'un extérieur à conserver, de convenances à ménager, mais d'un danger réel à fuir. C'est aussi pour le ministre qu'est cette parole :

Ne vous abusez pas, les mauvaises compagnies corrompent les bonnes moeurs. (I Corinthiens 15.33) — Les étrangers ont dévoré sa force, et il ne l'a point connu ; ses cheveux ont blanchi, et il ne s'en est point aperçu ; (Osée 8.9) et celle-ci : *Celui qui aime le danger périra dans le danger.*

Comment chercherait-il la mauvaise société, lorsque la bonne lui est si nécessaire, et qu'il ne saurait être trop entouré, trop appuyé de ceux qui craignent Dieu ? Massillon veut que le prêtre ne voie que des prêtres : Souffrez, dit-il, que je vous réponde ici ce que saint Paul reprochait autrefois à des disciples qui, loin de s'adresser à leurs frères pour finir leurs contestations, s'adressaient à des juges gentils : *Sic non est inter vos sapiens quisquam ? Quoi ! vous ne sauriez trouver parmi, vos confrères des ministres sages et aimables pour vous délasser avec eux du sérieux de vos occupations ? Sic non est inter vos sapiens quisquam ?* Est-il possible, qu'au milieu de tant d'ecclésiastiques d'une société douce, édifiante, honorable pour vous, vous ayez besoin d'appeler le monde à votre secours, et chercher des délassements où vous ne devriez porter que vos fonctions et vos peines ?⁵ – [Ce serait pourtant une exagération que de s'en tenir rigoureusement à une telle règle.] Il ne faut pas accrédi-ter la fâcheuse idée que le ministre n'est pas un homme, ni le priver de ce que la société peut lui donner, lui apprendre.

[Du reste,] le pasteur a une famille, un intérieur, domestique, qui peut, au besoin, lui tenir lieu d'une société plus variée. [Les anciennes relations contractées sous de fâcheux auspices sont souvent très embarrassantes. Il ne faut pas mépriser le passé et rompre ces relations. Tout est providentiel : Dieu peut se servir de l'un pour

5. Massillon *Discours sur la manière dont les ecclésiastiques doivent converser avec les personnes du monde.* Première réflexion.

bénir l'autre. S'il est impossible de les conserver, il faut les dénouer, mais sans les déchirer. Quant aux relations de parenté, il ne faut ni les rompre, ni les dénouer, mais les sanctifier. La famille est la première paroisse du pasteur.]

Récréations ou délassements. — Il est difficile de donner là-dessus des règles bien précises. Quand j'aurai dit que le ministre a besoin, comme un autre homme, de récréations ; quand j'aurai dit, d'un autre côté, qu'il y a des récréations qui, ne scandalisant pas chez un simple fidèle, peuvent, de la part d'un ministre, scandaliser les faibles ; que tout ce qui est permis n'édifie pas et que le ministre de Jésus-Christ doit toujours édifier ; enfin que, jusqu'à un certain point, les convenances varient avec les lieux, — j'aurai tout dit : le bon sens dit le reste. Seulement je rappellerai à de jeunes candidats le mot de l'apôtre : **Que personne ne méprise ta jeunesse.** (1Timothée 4.12) Malgré la forme, c'est bien un précepte. Et puis, l'apôtre a soin de dire à Timothée : **Fuis les désirs de la jeunesse.** (2Timothée 2.22.) C'est le seul moyen de garantir sa jeunesse de mépris. Et l'on conçoit que les restrictions sont plus de saison dans la jeunesse que plus tard. — [Il faut prendre garde de se pencher du côté où l'on penche déjà. Il y a des amusements auxquels il faudrait renoncer : la chasse, le jeu, le spectacle ; sous une certaine forme, la musique, et en général, le goût passionné pour quelque art. Aucune de ces choses ne peut convenir à un ministre ; l'effet n'en serait pas bon sur lui, et il s'exposerait à être blâmé.]

Il doit aussi éviter d'être vu sans nécessité dans les lieux, même les plus honnêtes, où le public vient se divertir. On ne peut se répondre ni de la compagnie qu'on y trouvera, ni de ce qui s'y passera. — [C'est bien le ministre qui peut prendre pour lui cette maxime : **Il vaut mieux aller dans une maison de deuil que dans une maison de festin ; car en cela on voit la fin de tout homme, et**

le vivant le met dans son cœur. (Ecclésiaste 7.2)

Nous n'entendons pas que toutes ces abstinences rendent saint celui qui se les impose. Tel qui ne se les impose pas, bien qu'en cela il ait tort, est peut-être plus saint que tel qui ne s'en épargne aucune. On peut couler le moucheron et avaler le chameau. (Matthieu 23.24)

Quant aux *occupations*, nous ne disons pas encore que le ministre doit, selon le précepte apostolique, (1Timothée 4.15) se préoccuper de ces choses (c'est-à-dire de son ministère) et en être toujours occupé; nous y viendrons : mais, sous le rapport de la gravité, et supposant plus de loisir au pasteur qu'il ne lui est permis d'en avoir, nous disons que toute occupation n'est pas d'accord avec la gravité du ministère. Je n'aime pas les exploitations agricoles, industrielles : que le ministre, s'il a du bien, en prenne soin, mais qu'il réduise au nécessaire cette sorte d'occupations ; dans ce genre, la réputation même d'habileté lui nuirait.

Le *costume*, ou plutôt la *mise* (car nous ne parlons pas du costume officiel ou des *insignia* du pasteur en fonctions publiques), le costume a le double objet d'avertir celui qui le porte et les autres.

L'importance de cet insigne varie avec le temps, temps, peu ami des métaphores dans la vie sociale, ou peut-être en recherche d'autres symboles, semble disposé à abolir peu à peu le costume solennel. Mais personne ne doit se hâter d'en donner l'exemple. (Il en est à peu près comme des néologismes dans la langue, puisque le costume est un langage.) Dans tous les cas, il faut l'accepter franchement. — Il restera toujours ceci, c'est que l'habit du ministre, s'il n'est pas exclusivement affecté au ministre, doit avoir un caractère uniforme et invariable, tandis que l'homme de toute autre profession peut varier sa mise.

Il vaudrait encore mieux ne porter aucun costume que de le désavouer en quelque sorte par la négligence, et la malpropreté⁶.

Gravité dans les discours. — Parler peu est une première règle. Plaisanter peu, en est une seconde⁷. Discuter modérément, abréger les discussions, en est une troisième. Ne pas avoir le verbe haut et la parole retentissante, en est une quatrième. **Il ne criera point, il n'élèvera point la voix** (Esaïe 42.2). Le calme est imposant. La paix, foudre muette : **Le Dieu de paix écrasera Satan sous vos pieds**. (Romains 16.20) J'ajoute le soin de parler plutôt des choses que des personnes. Je n'entends point seulement le soin d'éviter la médisance, ce qui va bien sans dire, mais tout ce qui sent la curiosité et ressemble au commérage. Je n'aimerais guère pourtant une réserve affectée.

Après cela, il faut se rappeler que le chrétien, à plus forte raison le pasteur, doit parler *selon* les oracles de Dieu (ce qui ne veut pas dire exclusivement : annoncer les oracles de Dieu) ; que la parole de Christ doit habiter abondamment en lui avec toute sorte de sagesse (Colossiens 3.16) ; que ses paroles doivent être accompagnées de sel et communiquer la grâce à ceux qui les écoutent ; et que, si chacun est appelé à rendre compte des paroles oiseuses qu'il aura dites, ce compte sera encore plus sévère pour le pasteur : — Il est bon peut-être de dire que, tout en se prescrivant une espèce de contrainte dans le monde, les ministres sont quelquefois tentés

6. La propreté, demi-virtu, qui peut se rattacher à une vraie et entière vertu.

7. Ephésiens 5.4 (Ἐυτροπελία ; scurrilitas). *Nugæ in aliis sunt nugæ, in sacerdotibus blasphemix*. (Saint Bernard, *Traité de la considération*, liv. III, chap. XIII)

Bien loin aussi le rire intempérant
Du rire amer il est peu différent ;
Folle gaieté dégénère en satire ;
Tel qui, d'abord, ne riait que pour rire,
Lance en riant un trait (dard) envenimé,
Et se dérobe à lui-même, ô délire !
En le perçant, un cœur qui l'eût aimé.

de s'en dédommager entre eux. Le commérage ecclésiastique a pu, dans certains pays, passer en proverbe⁸.

[J'espère peu ou je fais peu de cas de la gravité officielle de celui qui, dans l'intimité, ne respecte pas même la bienséance, dont les rapports les plus intimes ne dispensent pas ; — quoique je ne prétende pas priver les ministres des douceurs de la familiarité. Il ne s'agit pas de poser toujours ; au contraire, il ne faut poser jamais. [Si la gravité, du reste, vient du dedans, elle sera naturelle.]

1.2 Simplicité, modestie.

La simplicité est opposée à la morgue et à la raideur (je dirais à *l'emphase*, si ce mot s'appliquait aux manières comme au langage) ; défauts qui ne viennent point d'une gravité excessive, mais d'un sentiment peu juste de notre importance et de notre autorité. On peut s'en fier peut-être aux sévères leçons du monde pour la correction de ce travers ; le caractère officiel du pasteur impose moins de jour en jour, quoique chacun, à moins d'être fort mal né, soit disposé à accorder au pasteur, sur son titre seul et sous bénéfice d'inventaire, quelques marques de considération. Le caractère extérieur, l'habit, sont choses de peu de force, quand elles ne sont pas soutenues par le dedans ; on ne gagne rien, on perd au contraire, à réclamer un respect aveugle, et à prendre, dans la société un rang qui ne vous est pas déféré : la raideur et la morgue cléricale n'imposent qu'au très petit nombre ; et je ne les conseille pas même avec ce petit nombre. Il n'est pas digne du ministre d'employer de tels moyens, de ne pas compter absolument sur la vérité dont il est

8. Dans aucune profession il n'y a autant de diseurs d'anecdotes que dans le clergé, comme aussi il n'en est aucune qui fournisse autant d'anecdotes que le clergé. (Harms.) — Pourquoi cette seconde circonstance ? Je le sais bien.

l'organe, et de paraître croire qu'il y a une vertu mystérieuse attachée à lui. — Les sermons catholiques réclament le respect pour les prêtres, [ce qui se comprend mieux, parce qu'ici le prêtre personnifie la religion.] — Tout ceci, d'ailleurs, soit dit sans préjudice de l'autorité. Le ministre n'a pas à demander pardon pour la vérité.

1.3 Esprit pacifique.

Ne serait-il pas un homme de paix, lui qui est appelé à **procurer la paix**; (Matthieu 5.9) lui, ministre d'une sagesse **qui est premièrement pure, et puis paisible**; (Jacques 3.17) lui, disciple et représentant de Celui qui **ne cria point, ne contesta point, et ne fit point entendre sa voix dans les rues**? (Esaïe 42.2.) Ne sait-il pas d'ailleurs, par la Bible et par l'expérience, que **le fruit de la justice se sème dans la paix**? (Jacques 3.18) **S'il se peut faire, et autant qu'il dépend de vous, ayez la paix avec tous les hommes.** (Romains 12.18)

C'est précisément parce que son ministère est une lutte, que cette recommandation importe. Il ne faut pas oublier que, comme ministre, il tend les mains tout le jour vers un peuple rebelle et contredisant; (Romains 10.21) qu'il est appelé à reprendre, et même, dans certains cas, à reprendre publiquement les pécheurs; (1Timothée 5.20) que, comme ministre et comme chrétien, il arrive sur un terrain sillonné de controverses; qu'il n'est pas une vérité dont le souvenir ne soit entrelacé à celui d'une erreur; que la théologie n'est guère moins une discussion qu'une exposition; que, si ses convictions sont sérieuses, il les a emportées d'un combat comme des dépouilles opimes, trempées de son propre sang; et enfin qu'il a, dans plus d'une occasion, les droits de son ministère à défendre.

Saint Paul pouvait bien avoir pensé à tout cela lorsqu'il a dit : **Que l'évêque ne soit point attaché à son sens** ; (Tite 1.7) et : **Il ne faut pas que le serviteur de Dieu aime à contester**. (2Timothée 2.24) Et ceci n'exclut pas seulement les procès, mais les disputes, les discussions inutiles ou sans fin, l'esprit difficultueux, pointilleux, l'amour des vétilles⁹.

On ne peut pas dire que les ministres soient exempts de cet esprit ; l'habitude de vivre toujours dans le même cercle d'idées, d'occupations et de personnes ; celle de parler sans être contredits, si bien que la première et la moindre contradiction les étonne, y peuvent contribuer. Le monde exagère, j'aime à le croire, lorsqu'il dit qu'en général ils ne se font pas remarquer par la facilité de leur commerce, et que ce sont des hommes épineux, avec qui l'on craint d'avoir affaire ; mais pour le contraindre à ne plus le dire, il faut être extrêmement pacifique. — On comprend que je parle ici des occasions ordinaires de dispute, des rapports ordinaires de la société, et non des controverses proprement dites, ni de cet *odium theologicum*, le meilleur nom, pense-t-on, qui désigne bien la haine par excellence ; et on a raison de le penser, car quand on hait au nom de Dieu, on ne hait pas à moitié.

C'est bien assez, pour le pasteur, de trouver la lutte dans l'enceinte de son office, et de ne pouvoir, sur ce terrain, l'éviter. Il ne peut pas se borner, comme les autres fidèles, **à répondre pour sa défense, avec douceur et respect, à ceux qui lui demandent raison de son espérance**, (1Pierre 3.15) Il peut accepter la discussion, là où tout lui garantit le sérieux, la suite et la bienséance ; mais, d'un côté, il ne doit pas **jeter les perles devant les pourceaux** ; de l'autre, il est plus ordinairement appelé à exposer qu'à discuter, et il ne doit pas quitter trop facilement la première de ces positions. [Il y a

9. Assemblées consumant leur temps à discuter de petits intérêts.

une manière de s'y prendre ; l'esprit de paix est industriel.]

1.4 Douceur.

Que votre douceur soit connue de tous les hommes. (Philippiens 4.5) [Il y a donc quelque chose de particulièrement important dans la douceur, puisqu'il faut qu'elle frappe au premier regard.] Nous parlerons à notre aise de la charité du pasteur quand nous étudierons son office : c'est là qu'elle se déploie tout entière. Ici nous n'avons à voir que sa douceur, c'est-à-dire ce qu'il met d'affectueux, de facile, de prévenant, d'aimable dans les rapports ordinaires de la société. C'est l'homme du bon Dieu. Il est le représentant de la miséricorde. Il ne doit pas effrayer, mais attirer. Mais il faut que cela coule de source, sans affectation ; qu'il n'y ait pas de rôle appris, [car un rôle appris, dans ce genre-là, est toujours mal dit ;] sa bonté n'est pas molle et doucereuse, elle est mâle.

Mieux vaudrait un peu de brusquerie que cet air bénin et paternel que quelques-uns adoptent en dépit de leur nature. La charité a quelquefois pour vraie forme la rudesse ; la douceur quelquefois est une trahison : [il peut y avoir de la charité dans la véhémence et dans l'indignation.] Mais combien un air rude, magistral, un ton bref et saccadé, de l'impatience, de l'humeur, de la hauteur, le manque de politesse, ou seulement l'air de l'indifférence et de l'ennui (toutes choses qui n'excluent pas la charité), ne nuiraient-elles pas au ministre et au ministère !

1.5 Loyauté, droiture, candeur.

C'est à des ministres qu'il a été dit : *Soyez prudents comme des serpents, et simples comme des colombes.* (Matthieu 10.16) Ces deux préceptes se présentent dans le texte comme deux conséquences à tirer d'un même fait : savoir, que les apôtres se trouveraient au milieu du monde comme des brebis au milieu des loups ; Jésus-Christ en conclut la double nécessité d'être simple et prudent. Peut-être aussi faut-il entendre qu'il leur recommande d'être prudents sauf la droiture [et la candeur. La première interprétation est plus littérale, la seconde plus naturelle. On peut les admettre toutes deux. La candeur est nécessaire, parce que la prudence l'est. Le ministre sait mieux qu'un autre ce qu'une seule parole peut enfermer de conséquences, et pour lui les conséquences sont éternelles et terribles.] — La prudence est si fortement recommandée au ministre qu'il ne croit pas pouvoir trop en avoir. Sa position, même dans les circonstances les plus heureuses, est assez difficile pour le tenter à être prudent à l'excès. Que de dangers ! Les simples inadvertances, l'inconsidération, la vivacité, la négligence même accidentelle à fuir les apparences du mal, les démarches qui repoussent et effarouchent, l'indiscrétion dans les paroles, la précipitation dans les jugements, la confiance mal placée ; la possibilité de se laisser engager et entraîner dans ce qui ne le regarde pas et le sort de son caractère ; la pensée de tout ce monde qui, sans en faire semblant, sans rien dire, a l'œil sur lui, l'épie à la première faiblesse, en prend note pour s'en autoriser contre lui, ou bien lui donne malignement de l'autorité pour s'enhardir, sur son exemple, à faire du mal, ou qui cherche à le mettre en contradiction avec lui-même, à le mettre mal avec le monde, avec l'autorité, avec ceux dont il a la confiance : — que de choses qui peuvent rendre, non seulement prudent, mais défiant, caché et méticuleux ! S'il ne

considère, pas tout cela, il risque beaucoup ; s'il le considère trop, il perd cette simplicité de colombe, qui est son devoir, son caractère, son premier intérêt, puisque la confiance publique est son premier besoin, enfin qui presque en chaque occasion est le meilleur de tous les calculs. Rien, en effet, ne déconcerte les gens fins comme la simplicité, qu'ils ne comprennent pas, qu'ils ne prévoient pas. Il est impossible de calculer la force de ces caractères transparents. La finesse, au contraire, inspire tant de défiance, que le renom même d'habileté nous nuit plus qu'il ne nous sert ; il faut, pour rassurer le monde, qu'il y voie unie la plus grande candeur.

Saint Paul était pénétré de ces vérités. Il se rend plus d'une fois le témoignage de ne s'être point conduit avec artifice. (2Corinthiens 4.2) Il aime à dire qu'il n'y a point eu en lui de oui et de non. (2Corinthiens 1.18) Il a osé reprendre un apôtre qui ne marchait pas de droit pied. (Galates 2.14)

Cela condamne le mensonge, l'inexactitude, la dissimulation, le manque de parole ou la facilité à oublier les engagements, les artifices et les détours, la réserve outrée, les reproches ou les plaintes par insinuation, les allusions timides, la défiance injuste, les précautions excessives, la diplomatie, [dont on fait quelquefois honneur aux ministres,] etc. Rien n'est plus opposé à la candeur que l'esprit de parti, qui ne croit que soi, ne discute réellement jamais, n'écoute que pour la forme, ne convient jamais ni qu'il a tort ni qu'il ignore, colore, pallie, explique sans fin, distingue sans cesse, et croit que c'est être fort et montrer sa force que de ne faire aucune concession.

1.6 Désintéressement.

[Le désintéressement n'est sans doute qu'une forme d'une vertu générale, qui est l'abnégation de soi-même. Mais il est nécessaire de dire quelque chose du détachement des biens de la terre.] Le désintéressement absolu serait l'indifférence complète du cœur pour les biens temporels. Ce degré de perfection n'est sans doute pas assez recherché par le grand nombre, et nous ignorons même s'il est réalisé par aucun homme mais il n'en est pas moins le but auquel nous devons tendre ; et le pasteur a, pour y tendre, outre les raisons générales que nous ne rappelons pas, des raisons particulières dont il faut parler.

1. L'esprit du ministère est un esprit de dévouement. Le ministre fait d'avance l'abandon de sa vie ; il sacrifie le plus, comment retiendrait-il le moins ? — C'est pour lui que ces paroles ont été écrites : *Celui qui met la main à la charrue et regarde derrière lui, n'est point propre pour le royaume de Dieu.* (Luc 9.62) *Tout homme qui combat s'abstient de tout.* (1Corinthiens 9.25) Le dévouement est incompatible avec l'amour des richesses. *Le mercenaire voit venir le loup ; il abandonne les brebis, et s'enfuit.* (Jean 10.12)
2. Notre mission, notre prétention avouée est de détacher de la terre ceux à qui nous prêchons. Nous tâchons de leur faire envier le bonheur des pauvres en esprit (ou de la pauvreté volontaire). Comment le faire avec liberté, avec force, avec succès, si nous étions attachés à ces mêmes biens-dont nous voulons les détacher ? Comment, à mesure que nous prêchons le détachement, n'accroissons-nous pas notre condamnation, si nous restons nous-mêmes enchaînés aux biens du siècle présent ? Plus nous aurons prêché aux autres, fût-ce même

avec succès, plus nous serons sûrs d'être rejetés. (1Corinthiens 9.27)

3. Nous représentons Jésus-Christ qui s'est fait pauvre. (2Corinthiens 8.9) Est-ce sans dessein qu'il s'est fait pauvre? Ne l'était-il pas assez étant homme? — Il n'a pas eu ce qu'ont les oiseaux, un nid; les renards, une tanière: il n'a pas eu un lieu pour reposer sa tête. — Un seul passage de l'Évangile nous parle d'un endroit où, à une certaine époque, Jésus-Christ se tenait; et rien m'empêche de croire que c'était un abri temporaire. (Jean 1.38, 39)
4. Nous représentons le christianisme, dont l'esprit est de ne point s'appuyer sur ce qui paraît, mais sur ce qui ne paraît point, et qui cherche sa sûreté où d'autres croiraient trouver leur danger, je veux dire dans une situation précaire¹⁰. Pouvons-nous avoir, un autre esprit que le sien et le représenter fidèlement, cherchant non seulement la sécurité, qui déjà peut-être est de trop, mais la commodité, le superflu et le bien-être?
5. Le ministre est le grand aumônier de l'Église. Distributeur des largesses des autres, il doit aussi en faire autant que possible de son propre fonds. Même là où il semblerait qu'il pût recevoir, on voudrait qu'il donnât. Or l'intérêt exclut la charité et l'aumône.
6. C'est aux ministres directement, qu'il a été dit : **L'amour des richesses est la racine de toutes sortes de maux; et quelques-**

10. Jésus-Christ voulait des ministres qui fissent volontiers et par amour la fonction d'ambassadeurs: mais combien des perspectives de fortune et même trop de sécurité pour l'avenir ne rendent-elles pas une vocation douteuse? Le précaire est l'âme de tout ce qui appartient au christianisme, et les œuvres de foi ne prospèrent que par le principe qui leur a donné naissance. C'est pour consacrer ce principe que Jésus-Christ s'est fait pauvre, dans tous les sens, ses disciples après lui, et que saint Paul a vécu du travail de ses mains, *se fatigant* (même) *à travailler de ses propres mains*. (1Corinthiens 4.12)

uns les ayant recherchées avec ardeur, se sont détournés de la foi. . . Mais toi, ô homme de Dieu, fuis ces choses. (1Timothée 6.10, 11) — Certes, on peut bien dire : *détournés de la foi*, puisque Judas, pour de l'argent, livra son maître. L'intérêt est un principe d'infidélité et de prévarication. Il est bien remarquable que la crainte de la prison et de la mort ait fait moins d'apostats que l'amour de l'argent. — Mais sans parler de l'apostasie formelle, disons qu'il n'y a point de vice qui détruise autant de vertus, ni qui soit plus incompatible avec toute élévation d'âme et d'esprit. Cette passion est peut-être la plus absorbante : *Le gain déshonnête enlève l'âme de ceux qui y sont adonnés.* (Proverbes 1.19)

7. Aussi rien n'éloigne plus les cœurs, et ne rend la confiance plus impossible, que l'avarice, je ne dis pas scandaleuse, mais seulement entrevue, ou même la seule pensée que le désintéressement manque. Le pasteur mercenaire ne retient autour de lui que des âmes mercenaires comme lui. *Les brebis ne suivront point un étranger.* (Jean 10.5) Les vivants chercheront le vivant ; le mort restera avec les morts. — Tandis qu'au contraire, le désintéressement gagne avant tout examen, fait conclure la sincérité et présumer la vérité. — La charité, aux yeux du monde, couvre une multitude de péchés.
8. La franchise manque aisément à celui qui est détenu dans les liens honteux de l'intérêt, non seulement parce que l'intérêt affaiblit en nous le principe de cette vertu, mais parce qu'il n'est pas toujours possible d'être franc quand on n'est pas indépendant. Un instinct secret, honteux, nous inspire des ménagements, là même où ils sont inutiles.
9. L'apparence même de ce vice est à redouter, parce que c'est la première chose que ceux qui ne croient pas soupçonnent ou

épiant chez ceux qui croient. Cela est naturel : la religion est si puissante qu'elle peut engager à tous les sacrifices en faveur de l'éternité ; et ces sacrifices se font aisément, se sont fait souvent au profit de ceux qui représentent l'intérêt ou l'idée de l'éternité.

Dans toutes les religions *humaines* on a vu exploiter au profit de la cupidité de quelques individus les terreurs superstitieuses du cœur humain. Saint Paul ne fait pas difficulté de reconnaître qu'il y a et qu'il y aura toujours des gens qui regardent la piété comme un moyen de gagner du bien, et il exhorte Timothée à se séparer de ces gens-là, sans doute encore plus par une conduite différente de la leur que par le soin d'éviter leur société. (1Timothée 6.5) Il désigne sans doute des ministres sordides et hypocrites dans 2Timothée 3.6, 7 : *De ce nombre sont ceux qui s'introduisent dans les maisons, et qui captivent l'esprit de certaines femmes chargées de péchés, possédées de diverses convoitises ; qui apprennent toujours et qui ne peuvent jamais parvenir à la connaissance de la vérité.* — Il y a eu, après comme avant Jésus-Christ, de ces hommes *qui dévorent les maisons des veuves en affectant de faire de longues prières.* (Matthieu 23.14.) [Ces scandales, nous ne les voyons pas autour de nous ; mais ils sont possibles cependant, et ils reparaissent même parfois sous une autre forme. On peut se prévaloir de sa charge pour chercher des douceurs qu'on devrait repousser.] Cela rend le monde soupçonneux ; il croit très facilement que les ministres sont intéressés. Soit parce que c'est le vice qui paraît le plus souvent, soit parce qu'en effet c'est celui auquel nous sommes le plus exposés, c'est celui dont le monde nous accuse le plus. [Le ministre évitera facilement certains écarts en se tenant sur ses gardes ; mais l'avarice se glisse aisément dans le cœur, et il y a beaucoup de ministres qui ne donnent prise qu'à ce reproche.

A tort ou à droit, on le leur adresse fréquemment ¹¹.]

Il ne faut pas s'étonner que saint Paul ait dirigé de ce côté ses principaux efforts. Il voyait pour les ministres le danger de tomber dans l'avarice, — et le danger d'en être accusés. Il va au-devant de ce double mal. Il ne se contente pas de dire : **Que l'évêque ne soit point porté au gain déshonnête.** (Tite 1.7) Il combat avec plus de force par des moyens indirects, mais surtout par son exemple, qu'il ose, tout humble qu'il est, proposer et commenter : **Nous avons été dans la fatigue et dans la peine, travaillant nuit et jour, pour n'être à charge à aucun de vous,** etc. (2Thessaloniens 3.8, 9. Voir aussi 1Corinthiens 4.12) — Dans le chapitre 9 de la première Epître aux Corinthiens, l'apôtre reconnaît bien comme ailleurs (1Timothée 5.17, 18) le devoir des fidèles d'assister les pasteurs ; mais il renonce pour son compte à se prévaloir de ce droit. — Dans les versets 14 à 19 du chapitre 12 de la deuxième épître qu'il leur adresse, il abdique toute espèce de droit ; il donne sans espoir ni prétention de retour.

[En prenant congé, à Milet, des pasteurs d'Ephèse, Paul leur rappelle également sa conduite à cet égard, et en tire pour eux cette leçon] : **Je n'ai désiré ni l'argent, ni l'or, ni les vêtements de personne. Et vous savez vous-mêmes que ces mains ont fourni à tout ce qui m'était nécessaire, et à ceux qui étaient avec moi. Je vous ai montré en toutes choses que c'est ainsi qu'en travaillant il faut s'accommoder aux faibles, et se souvenir des paroles du Seigneur Jésus, qui a dit lui-même, qu'il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir.** (Actes 20.33-35.)

11. **Il semble que ce vice est une malédiction attachée au sacerdoce.** (Massillon, neuvième discours synodal : *De l'avarice des prêtres.*) — **Le monde nous regarde presque tous comme infectés et salis de cette hideuse lèpre. ... Un prêtre et un homme avare est pour lui la même chose.** (Massillon, treizième discours synodal : *De la compassion des pauvres.*)

Et c'était bien l'esprit des pasteurs dans l'Eglise primitive, et, longtemps après, des évêques qui donnaient tous leurs biens.

Toute l'Écriture signale le vice de l'avarice comme le plus funeste au ministère : le mauvais ministre, c'est pour elle le mercenaire ¹².

Après avoir montré l'importance de fuir l'avarice, disons que c'est un vice par lequel nous sommes sans cesse menacés. Ce n'est pas sans raison que notre Seigneur a dit : **Gardez-vous avec soin de l'avarice**, (Luc 12.15.) et qu'il a voulu que les apôtres ne prissent pas de bourse. Judas cependant tenait la bourse : [il y avait donc un économe ; mais cela n'affaiblit pas notre règle.]

1. Ce vice peut se glisser dans notre cœur à la faveur des apparences les plus propres à nous tromper, des prétextes les plus propres à nous séduire, et par les gradations les plus insensibles. On peut être prodigue en même temps qu'avare, et le premier de ces vices [risque de] faire illusion sur le second. On peut être décidément et depuis longtemps avare sans s'en douter. [Aucun sophisme, entre autres, ne fait plus de mal que celui qu'on doit son bien à ses enfants ; on oublie qu'on le doit avant tout à Dieu. Chez beaucoup de gens l'avarice est un travers d'esprit, joint, il est vrai, à une maladie du cœur.] François de Sales dit que, dans le cours de sa pratique de confesseur, il n'a entendu personne s'accuser d'avarice.
2. C'est le vice qui hérite de tous les autres, et où se concentre toute la convoitise du cœur. Il augmente avec les années ; [l'avarice est toujours possible quand il ne l'est plus de se livrer à d'autres passions.]
3. C'est le vice le plus compatible avec des habitudes extérieures

12. Passages nombreux de l'Écriture sainte contre les pasteurs intéressés ou mercenaires : Esaïe 66.11 ; Jérémie 6.13 ; Ezéchiel 34.1, 3 ; Michée 3.11 ; Matthieu 15.5, 6 ; 23.14. (Passages rassemblés par Bridges.)

de christianisme, avec la décence et une certaine gravité de mœurs, quoiqu'il y ait un point où il devient scandaleux. Paul l'envisageait sans doute arrivé à ce point, lorsqu'il dit : **Si quelqu'un qui se dit frère est avare, ne mangez pas avec un tel homme.** (1Corinthiens 5.11.) [Alors l'avarice devenait scandaleuse à meilleur marché qu'aujourd'hui, par son contraste avec le désintéressement qui portait les frères à mettre tout en commun. De nos jours, ce n'est plus le cas, et il est par conséquent plus difficile de constater ce vice.]

4. C'est le vice auquel nous expose le plus notre position, qui nous retranche péremptoirement tous les autres et nous permet celui-là ; elle semble en quelque sorte nous l'inspirer par les petits calculs auxquels elle nous oblige.
5. Enfin, c'est le vice le plus difficile à déraciner. Une fois qu'il a pris pied, le raisonnement, le ridicule, l'amour-propre, la pudeur sont insuffisants contre lui ¹³.

Ce que le devoir du désintéressement emporte :

1. Ne pas embrasser le ministère dans des vues d'intérêt : **Veillant sur le troupeau de Dieu, non pour un gain déshonnête** (intérêt sordide), **mais par affection.** (1Pierre 5.2) [Le *gain déshonnête* dont parle saint Pierre, c'est le gain désiré.] Ce *gain déshonnête* est bien commenté par ces paroles : **Vous l'avez reçu gratuitement, donnez-le gratuitement.** (Matthieu 10.8.) Les subventions des fidèles ne sont donc pas un salaire, mais un subside, un secours (quoique dû). **Ceux qui servent à l'autel participent à l'autel.** (1Corinthiens 9.13) L'idée de gratuité demeure donc, et [on a vu] combien saint Paul s'est attaché à la consacrer par son exemple. Le mercenaire est assimilé au lar-

13. Part de l'imagination dans ce vice. Voir les conseils de Madame Guizot. (*Education domestique*. Lettre XXXI.)

ron. (Jean 10) Michée, après avoir dit, pour montrer l'iniquité de Jérusalem : **Ses chefs jugent pour des présents**, ajoute : **Les sacrificateurs enseignent pour un salaire, et ses prophètes prophétisent pour de l'argent.** (Michée 3.11) Nos institutions présentent à cet égard des avantages. On pourra bien encore se faire ministre en vue de la prébende ; mais aucun appât n'est offert à la cupidité ; elles font attendre longtemps l'aisance qu'elles promettent ¹⁴. On ne pourra donc pas aisément appliquer au ministre ces paroles du Sauveur : **Vous me suivez, non parce que vous avez vu des miracles, mais parce que vous avez mangé des pains et que vous avez été rassasiés.** (Jean 6.26)

2. Ne pas se prévaloir de sa position pour gagner. Ce genre de calcul intéressé n'est pas toujours possible. Cependant l'indépendance du ministère peut aisément être compromise par ces cajoleries, ces présents, qu'assez souvent l'on ne peut pas refuser. L'affection ? la délicatesse même, exigent quelquefois qu'on les accepte ; mais qu'on se garde bien de laisser pénétrer en soi l'amour du gain.
3. Ne pas chercher dans des occupations étrangères peu séantes les moyens d'améliorer notre position.
4. Etre, dans les affaires d'intérêt, aussi large et aussi coulant que notre position le comporte.

Quant aux moyens de se désintéresser, il y a l'économie, qui nous préserve de l'avarice ou de ses paroxysmes ; car la prodigalité et le désordre nous rendent avares. Il en est de l'argent comme du temps : celui qui en est le plus ménager en a le plus au service des autres ; de même aussi l'homme économe est mieux en

14. *Tandem respicit inertem, sera tamen.* : L'aisance regarde enfin, mais tard, celui qui n'a rien fait pour l'acquérir. — Allusion au 27ième vers de la première églogue de Virgile. (*Editeurs.*)

état d'être large à propos. — Pour être désintéressé, il ne faut pas avoir des fantaisies coûteuses, ne pas trop s'engager envers ses sens et sa chair, ou sa vanité. — Certaines habitudes procurent si peu de plaisir à plusieurs de ceux qui s'y livrent, qu'on dirait qu'ils n'ont cherché qu'un moyen d'essayer de quelques nouveaux modes d'existence, ou de multiplier, non leurs jouissances, mais leurs sensations.

Ce moyen en suppose un autre, qui est le premier et le seul efficace : c'est la charité. On ne peut se corriger d'un vice que par une vertu, de l'avarice que par la charité. Il faut *déplacer* l'avarice, selon une belle pensée de Quesnel, qui dit que *la passion de gagner toujours plus d'âmes à Dieu est la seule avarice permise au pasteur.*

Les maximes de l'Eglise catholique à ce sujet sont remarquables : *Le bon pasteur*, dit Saint-Cyran, *aime les pauvres, et leur fait une entière largesse de ses biens.* — L'Eglise catholique flétrit les prêtres qui laissent du bien¹⁵. Plusieurs ont même soutenu, qu'à l'exemple de certains évêques des premiers temps, le prêtre doit se dépouiller une fois pour toutes. Duguet réprime cette idée, mais avec ménagement et respect¹⁶. [Il est évident que le pasteur célibataire est plus libre à cet égard que le pasteur marié. Celui-ci ne doit pas se dépouiller de ses biens, mais s'en servir et les administrer lui-même selon les desseins de Dieu, qui les lui a donnés. — Jésus-Christ disait à son Père : *Je ne te prie pas de les ôter du monde, mais de les préserver du mal.* (Jean 17.15.)

15. Voir, à cet égard, Massillon en plusieurs endroits, et par exemple dans son discours synodal *sur la compassion des pauvres*.

16. *Lettres sur différents sujets de morale et de piété*. T. II, p. 6 et 22.

1.7 Le ministre en présence des intérêts généraux de la société.

Nous avons montré sous quels traits le pasteur doit se produire, et en quelque sorte s'annoncer. C'est le devoir général de prêcher d'exemple. Il resterait à se demander quels peuvent être, en dehors de ses fonctions pastorales, ses rapports avec la société générale. N'appartient-il qu'à sa paroisse ? n'appartient-il qu'à la religion ? Les intérêts élevés de la société doivent-ils lui demeurer étrangers ?

Il semble d'abord que la religion adoptant toute la vie humaine pour la glorifier, le pasteur, qui est le représentant le plus complet de la religion, doit l'être de la vie humaine au même degré.

Des faits éclatants nous montrent des prêtres et des moines civilisateurs, conservateurs de la science¹⁷, etc.

La nature de ses études et l'exercice de ses fonctions développent en lui des facultés qui trouveraient, dans les différentes sphères de la vie humaine, une application féconde.

[Talleyrand a dit que rien ne prépare à la diplomatie comme la théologie¹⁸. En effet, les études du ministère sont plus générales que toutes les autres ; l'étude de la théologie est plus *humanisante* qu'aucune autre, même que celle qui s'occupe des intérêts sociaux et des affaires sociales.]

Nous accordons tout cela, et nous reconnaissons que les temps peuvent imposer, des devoirs différents ; mais [nous devons faire les réserves suivantes] :

1. La religion est une spécialité. Elle embrasse tout, elle pénètre

17. Voir Malte-Brun, *Mélanges scientifiques et littéraires*, tome I, page 324. (Sur le clergé norvégien.)

18. *Eloge du comte de Reinhard*.

tout, mais elle n'est pas tout : elle est elle-même. Pour s'unir utilement aux choses de la vie, il faut qu'elle s'en distingue. Le christianisme ne s'est point hâté de se mêler à la vie des peuples, ou, s'il s'y est mêlé, c'est dynamiquement, comme un esprit. De même en doit-il être dans chaque individu ; il faut être bien enraciné au centre pour répandre son ombre sur la circonférence. Que le ministre s'occupe d'abord de ses affaires, qu'il soit chrétien et ministre uniquement ; ses rameaux s'étendront ensuite, et son ombre bienfaisante s'étendra sur toutes les affaires de la société.

2. Il y a, dans le sens direct et prochain du ministère, tant de bien à faire, qu'on n'est pas obligé de courir après le bien indirect. Le ministre doit chercher à donner un point d'appui à la famille humaine, et ce point d'appui c'est la vérité religieuse : quand l'humanité l'aura trouvé, alors elle marchera droit vers sa destination. Le ministre pourra glorifier sa mission par quelque bienfait extérieur ; mais là où d'autres peuvent le faire, qu'il reste tout entier à sa vocation. Il peut s'occuper d'agriculture lorsqu'il y a nécessité, d'écoles et même de chant religieux ; mais il doit avant tout être à son ministère. Cependant, quand il devra agir comme Oberlin et Félix Neff, oh ! qu'il le fasse sans hésiter.
3. N'est-ce pas un avantage pour le ministre de n'être compromis dans rien, et de pouvoir intervenir comme arbitre en tout, parce qu'il est en dehors de tout ? Si, au contraire, il se mêle trop facilement dans les choses qui ne concernent pas son ministère, il se trouvera souvent être juge et partie, et ne pourra plus prononcer aussi franchement.
4. C'est un grand danger pour la religion quand le ministre, comme ministre, se mêle des intérêts temporels, et donne à la

religion un genre d'autorité ou de compétence qu'elle refuse.
Que d'éclaboussures elle va recevoir !

Touchons un point particulier, la politique. Distinguons-la du patriotisme, qui est, sinon une vertu chrétienne, du moins une affection que le christianisme adopte et sanctifie, et un devoir pour lequel, comme pour tous les autres, il donne de la force et des lumières. Jésus-Christ a connu cette affection ; saint Paul pareillement¹⁹. La participation aux affaires politiques n'est pas l'unique ni la meilleure marque qu'un citoyen puisse donner de son patriotisme ; c'est une spécialité comme une autre, que nous ne croyons pas interdite aux chrétiens, mais encore moins imposée.

Il a paru désirable à quelques personnes que les ministres s'y appliquassent²⁰. Je ne le conçois pas de la part d'un pasteur ; quant à celui qui n'a point de cure d'âmes et qui devient homme politique, il change de carrière, voilà tout. Nous n'avons point à le juger ; et, en thèse générale, nous ne saurions le condamner : nous devons supposer qu'il a renoncé au ministère direct, auquel ces occupations-là sont loin de le préparer. Mais le pasteur, comment le pourrait-il sans nuire aux succès et même à la considération de son ministère ?

Je ne parle pas précisément de la présence des pasteurs dans les assemblées des représentants de la nation : cela ne fait pas une carrière politique ; mais en général ils y sont peu à leur place²¹. [Il

19. Romains 9.1-5.

20. Rien ne me paraît en général plus mal entendu, dans les intérêts de l'humanité, dit M. Naville, que de vouloir reléguer loin des sphères où s'agissent les idées et les sentiments, loin des assemblées, des spectacles, des débats de la presse périodique, les hommes mêmes dont la présence et l'action y auraient de salutaires effets. (*Mémoire sur l'amour de la patrie suisse*, pages 98-99-Genève, 1839 — Voir aussi l'ouvrage du docteur Brown, *The Law of Christ respecting civil obedience*, page 228.

21. Il n'est pas même bien sûr que les délibérations des corps ecclésiastiques leur soient bonnes.

ne serait peut-être pas juste de les en exclure ; mais ils feront bien de s'en exclure eux-mêmes volontairement.] Il y a entre la politique et la vie pastorale trop de distance : — les pasteurs ne contractent pas dans leurs fonctions le genre d'esprit que demandent ces assemblées, ni réciproquement ; — on peut s'attendre à les y voir prêcher ; — quant aux questions religieuses, qui ne devraient jamais y être traitées, on n'a pas besoin de la présence des ministres pour les y bien traiter ; — les éclaboussures des discussions politiques se voient trop aisément sur la robe pastorale ; — les ministres ne peuvent s'empêcher d'entendre dans ces assemblées des choses auxquelles leur position, tout à la fois, les presse et leur interdit de répondre.

C'est d'une autre manière, c'est par d'autres canaux, que la religion doit s'infiltrer dans la politique.

La politique, en faisant de la religion, a forcé la religion à faire de la politique ; mais l'une et l'autre, à ce métier, se sont corrompues, et la seconde plus que la première. Burnet, qui en savait que dire²², s'est exprimé en ces termes sur le tort que se fait la religion en se mêlant de politique (chose trop inévitable, je l'avoue, dans l'union de l'Eglise et de l'Etat) : *La politique et les partis dévorent en nous non seulement l'étude et le savoir, mais la seule chose qui vaille mieux encore que l'étude et le savoir, je veux dire le sentiment religieux, et le zèle sincère à obtenir les résultats pour lesquels le Fils de Dieu a voulu vivre et mourir, et auxquels ceux qui se sont mis à son service ont promis de consacrer leur vie et leurs travaux.*²³

En résumé, ne condamnons point d'avance toute extension du

22. Burnet, évêque de Salisbury, a joué un rôle dans la révolution de 1689. (*Editeurs.*)

23. Burnet, *A discourse of the pastoral care*. Préface.

ministère, ni ne prétendons marquer la limite : nous croyons qu'il est susceptible, selon les temps, d'une extension indéfinie ; mais ces temps ont leurs signes, qu'il faut savoir attendre et discerner²⁴.

24. Le ministère, tel qu'il est compris et pratiqué maintenant, est-il resserré dans les limites du ministère primitif?

Chapitre 2

Vie domestique du ministre

2.1 Réflexions générales. Mariage et célibat. La femme du pasteur.

L'Évangile n'a point gardé le silence sur ce sujet : Il faut que l'évêque soit irrépréhensible, mari d'une seule femme, sobre, prudent, grave, hospitalier, propre à enseigner ; . . .qu'il gouverne bien sa propre famille, tenant ses enfants dans la soumission et dans toute sorte d'honnêteté ; car si quelqu'un ne sait pas conduire sa propre famille, comment pourra-t-il gouverner l'Église de Dieu ? . . .Il faut, de même, que leurs femmes soient graves, qu'elles ne soient point médisantes, qu'elles soient sobres et fidèles en toutes choses. (1Timothée 3.2, 4, 5, 11.) — Je t'ai laissé, afin que tu établisses des pasteurs, s'il se trouve quelqu'un qui soit irrépréhensible, mari d'une seule femme, duquel les enfants soient fidèles, et qui ne soient pas accusés de dissolution, ni désobéissants. Car il faut que l'évêque soit irrépréhensible, comme étant l'économe de Dieu ; qu'il ne soit point attaché à son sens, ni colère, ni adonné au vin, ni violent, ni porté au gain déshonnête ; mais qu'il exerce l'hospitalité,

qu'il aime les gens de bien, qu'il soit sage, juste, saint, tempérant.
(Tite 1.5-8.)

Ces passages supposent le ministre marié et père de famille ; ce qui ne signifie pas précisément qu'ils prescrivent le mariage au pasteur. Si l'on disait que cela est nécessaire pour qu'il soit en toutes choses le modèle des fidèles¹, nous répondrions qu'il n'est pas besoin d'être dans cette situation particulière pour servir de modèle à ceux qui s'y trouvent. [Cette prétention serait absurde et contraire à l'esprit de l'Évangile, qui ne veut pas nous enfermer dans des règles littérales : preuve en soient, par exemple, les formes différentes sous lesquelles les quatre évangélistes racontent le même fait. Partout nous rencontrons, dans l'Évangile, le même caractère large et libéral.] Notre Seigneur n'en est pas moins notre modèle en toutes choses, quoiqu'il n'ait vécu que dans les relations les plus générales de l'humanité. Enfin, saint Paul lui-même, l'auteur de tous les passages que nous venons de citer, n'a point été marié.

Saint Paul, qui a revendiqué pour tous (1Timothée 4.3) le droit de se marier, n'en a pas moins honoré le célibat, ne se bornant pas à le recommander comme convenable dans les temps de péril où était l'Église, (1Corinthiens 7.26-29) mais comme un moyen de se donner plus entièrement à Dieu. (1Corinthiens 7.32, 35) Il ne faisait que reproduire la pensée de Jésus-Christ lui-même. (Matthieu 19.10-12) Ce n'est pas tomber en contradiction avec soi-même que de donner des conseils de perfection, dont la réalisation universelle serait incompatible avec l'existence de la société, parce qu'alors, tout simplement, la société de la terre deviendrait la société du ciel. Le célibat, dans l'esprit où Jésus-Christ l'a pratiqué, ne nuirait pas au monde, et c'est de celui-là seulement qu'il est question ; les pa-

1. Sois le modèle des fidèles par tes paroles, par la conduite, par ta charité, par l'esprit qui t'anime, par ta foi, par ta pureté. (1Timothée 4.12) — Rends-toi toi-même en toutes choses un modèle de bonnes œuvres. (Tite 2.7)

roles de Jésus-Christ donnent assez à entendre qu'un tel célibat ne serait jamais qu'une rare exception.

Saint Paul, et son Maître avant lui, n'ont pas eu en vue, dans les passages que nous avons cités, une classe particulière de l'Eglise ; mais comment un conseil de perfection ne regarderait-il pas, dans l'Eglise, les pasteurs surtout ?

Quand un ministre se sentira disposé au célibat par une impulsion intérieure de l'Esprit, il ne devra pas craindre d'en être moins utile à l'Eglise ; car l'utilité dont pourrait lui être son mariage n'est pas plus grande, l'est moins peut-être, que celle d'un célibat pur et dévoué. — Et peut-être est-il à regretter, sinon qu'il n'y ait pas plus de ministres célibataires, du moins qu'il ne se trouve pas plus de ministres qui se sentent de la disposition pour cet état. — Il est des temps et des situations où le ministre célibataire rendrait à l'Eglise des services que le ministre marié ne peut pas aussi bien lui rendre. Hors du domaine religieux, les hommes qui ont fait de très grandes choses ont vécu dans le célibat, ou dans un état de mariage trop peu différent du célibat. — Le célibat volontaire ne met d'ailleurs pas le ministre dans un état d'hostilité envers la société.

Mais le célibat du pasteur n'est bon que comme vocation positive et spéciale dans sa vocation générale de pasteur. Si ce n'est pas une soif de pureté et de dévouement qui le lui a conseillé ou imposé, il est, même dans la plus grande honnêteté de mœurs, plutôt mauvais que bon. Je craindrais qu'il n'entraînât des habitudes peu régulières et peu conformes à la dignité du pasteur². Je craindrais que la pureté n'en fût suspectée ; car il faut, dans un tel état, un excès de sainteté pour écarter toute idée fâcheuse. Il est très vrai

2. L'ennui d'une solitude absolue peut aisément porter le pasteur à chercher au dehors les distractions et des délassements qu'il ne trouve pas chez lui. Longues et fréquentes visites ; flâneries.

qu'il y a dans l'idée d'un célibat vraiment honnête quelque chose de pur et d'angélique ; mais il faut d'abord que notre célibat soit jugé avoir ce caractère.

Règle générale : Quand le célibat n'est pas un sacrifice pour le règne de Dieu, le mariage vaut mieux. Il est certain que si le ministère ne gagne pas au célibat du pasteur, il y perd. Car, dans ce cas, il n'y a pas plus de dévouement, et il y a un moyen de moins d'utiliser celui qu'on a. A prendre les hommes tels qu'ils sont, le pasteur marié est plus utile, toutes choses égales d'ailleurs, que le pasteur célibataire. Dans un mariage bien assorti, dans une vie de famille, je trouve d'abord l'avantage d'un modèle offert à la paroisse et au monde. J'y trouve ensuite une coopération utile, si la femme du pasteur est vraiment ce qu'elle doit être³.

Ceci nous conduit à parler de ce que doit être la femme du pasteur. Ce point est si important, que nous jugeons le célibat beaucoup préférable à un mariage, d'ailleurs bien assorti et heureux, mais mal assorti et malheureux en ceci, que la femme a épousé l'homme et non le pasteur, ou si l'on veut, à un mariage dans lequel le ministre n'a eu en vue que lui et non son ministère.

Le premier ministère du pasteur est celui du bon exemple ; et saint Paul associe la femme à ce ministère, lorsqu'il veut que les femmes soient **graves, point médisantes ; qu'elles soient sobres et fidèles en toutes choses**. (1^{re} Timothée 3.11) — On en a senti si bien l'importance que, dans certaines Eglises, celles de Hongrie, on a rendu le ministre positivement responsable de la conduite de sa femme⁴. Il l'est partout moralement, et cette responsabilité est

3. Harms va trop loin, non pas en faisant du mariage la règle et du célibat l'exception, car nous faisons de même, mais en faisant du mariage une nécessité et une obligation absolue pour le pasteur, comme si le pasteur n'était pas complètement pasteur à moins d'être marié.

4. Il est puni pour elle, si elle danse, si elle joue aux cartes, etc. (Voir Bridges,

grave ; le ministère en peut considérablement souffrir. Combien les travers et les vices de la femme (médisance, avarice, négligence, faste, etc.) compromettent la considération du pasteur ! — Et l'inverse : Julien l'Apostat, remarquant qu'une des causes des succès de l'Évangile était la sainteté de mœurs de ses sectateurs, et particulièrement de ses ministres, voulut faire concurrence au christianisme en prescrivant aux prêtres païens de maintenir leurs femmes, leurs enfants et leurs domestiques dans la même sainteté de mœurs.

Quand on ne voudrait tenir compte que d'une chose ne serait-ce pas de l'éducation des enfants, laquelle pour la plus grande partie, presque tout entière quelquefois, et surtout de la manière la plus directe et la plus continue, dépend des mères ? Le pasteur n'élève pas tout d'un temps ses enfants avec sa paroisse : tant s'en faut ; avec la meilleure intention, il ne peut pas faire pour ses enfants tout ce qu'il voudrait et ce qu'un autre pourrait faire ; il faut qu'il puisse s'en reposer sur sa compagne. — D'ailleurs, comment sa famille, sous l'influence d'une mère qui n'est pas chrétienne, pourrait-elle présenter l'aspect d'une famille chrétienne ? Il est très nuisible à l'autorité du pasteur qu'on ne voie pas sa femme être sa première prosélyte, et j'ajoute sa première aide.

En effet, il faut que la femme prenne part à la *vocation* du mari, et pour cela d'abord qu'elle partage ses convictions et ses sentiments. Elle lui sera sans cela (si bonne épouse qu'elle puisse être) en obstacle et en scandale. Et plus il sera zélé, plus l'impossibilité de trouver dans sa femme du concours, ou du moins de l'intérêt, navrera son cœur et le découragera.

Mais si elle partage ses sentiments, il a une consolation inépuisable et toujours prochaine, une double force, et à l'ordinaire un

The Christian Ministry, page 200.)

excellent conseil. — Il est impossible qu'une épouse pieuse ne devienne pas, pour le pasteur, dans le point de vue particulier du ministère, **une aide semblable à lui**. [Il trouvera en elle] pénétration plus vive et plus exquise, tact plus sûr, plus prompt et plus délicat, fermeté plus douce, persévérance plus tranquille⁵.

Services qu'elle peut lui rendre : auprès des pauvres, des malades, des écoles, etc. — Confesseur naturel des femmes. — Conseiller mieux écouté dans certains cas. — Informations qu'elle fournit à son mari.

Rappelons ici le souvenir d'Aquilas et de Priscille⁶, deux époux (de la classe ouvrière) qui travaillèrent avec saint Paul pour Jésus-Christ, et à qui toutes les Eglises des gentils étaient obligées ; (Romains 16.3, 4.) — qui prirent auprès d'eux Apollos, cet éloquent Johannite, et l'instruisirent plus exactement dans la voie de Dieu ; (Actes 18.2, 3, 26.) — et dont les deux noms ne sont jamais séparés par saint Paul. (2Timothée 4.19 ; 1Corinthiens 16.19)

La femme du ministre lui est nécessairement ou un obstacle ou une aide : il n'y a pas de milieu.

Cela fait une loi d'avoir en vue son ministère dans le choix que l'on fait d'une compagne. Il est peut-être assez rare qu'on le fasse. On s'engage avant d'être bien sérieux, et le fût-on, la passion l'emporte et fait voir ce qui n'est pas.

Epoque du mariage. — C'est peut-être beaucoup d'épouser à la fois une paroisse et une femme. Ne vaudrait-il pas mieux ne pas faire rencontrer, ne pas même rapprocher trop ces deux actes, non

5. Il faut que nous trouvions en elle un moniteur dans le meilleur sens du mol, un collaborateur, un incitateur au bien ; et ce qu'elle n'est pas, il faut qu'elle le devienne, et qu'elle le devienne par nos soins. (Harms)

6. Voir le discours intitulé *Aquilas et Priscille*, dans les *Méditations évangéliques* de M. Vinet. (Editeurs.)

opposés, mais différents ?⁷

2.2 Gouvernement de la famille.

Que l'évêque gouverne bien sa propre famille, tenant ses enfants dans la soumission et dans toute honnêteté, car si quelqu'un ne sait pas gouverner sa propre famille, comment pourra-t-il gouverner l'Eglise de Dieu ? (1Timothée 3.4, 5)

Il n'est guère naturel, et il ne se verra guère qu'un ministre soit zélé pour sa paroisse (jaloux pour elle d'une jalousie de Dieu), et qu'il néglige sa famille. Comment pourrait-on être mauvais père et bon pasteur, ce qui n'est qu'une paternité plus étendue ? Comment le principe de charité qui fait le bon pasteur existerait-il dans l'absence du principe d'affection qui fait le bon père ? Comment la charité qui s'inquiète des étrangers serait-elle sans souci de ceux de la maison ? Comment le pasteur ne serait-il pas d'abord pasteur de sa famille ? Comment supposer le zèle du pasteur et l'indifférence du père, quand il est dit que **celui qui n'a pas soin des siens est pire qu'un infidèle** ? (1Timothée 5.8.)

Il faut convenir cependant, quelque étrange que cela puisse être, qu'on peut déployer un certain zèle pour sa paroisse et n'avoir pas pour sa famille une sollicitude proportionnée, se laisser absorber par les détails de ses fonctions, aimer peut-être plus cette activité extérieure que les soins de l'intérieur domestique. Il y a beaucoup d'enfants mal élevés dans les familles sacerdotales, et les pères de ces enfants ne sont pas toujours, tant s'en faut, de mauvais pasteurs.

7. Sur la manière d'entrer dans l'état du mariage, voir l'*Histoire de Lavater*, par Gessner. tome 1, pages 303 à 305. L'histoire du jeune Tobie n'est pas plus belle.

C'est une grave erreur de croire que la paroisse doit aller avant la famille. Pour le pasteur, comme pour tout autre homme, la famille est le premier intérêt. Si l'on ne veut pas admettre ceci, il est plus simple de ne pas se marier. Ce que la famille gagne par nos soins profite à la paroisse même ; d'abord, parce que **la famille**, comme dit Quesnel, **est un petit diocèse, où se font les essais du zèle, de la piété et de la prudence épiscopale et ecclésiastique** ; — ensuite, parce que la paroisse gagne à ces soins domestiques par l'exemple édifiant qui en résulte pour elle, et par l'esprit pastoral répandu dans tous les membres de la famille.

Elle perd, dans la même proportion, par notre négligence domestique, quand bien même ce serait à elle que nous aurions sacrifié nos enfants : — d'abord, parce qu'il n'est pas naturel qu'une vraie bénédiction repose sur les soins d'un pasteur qui, n'ayant pas soin des siens, est pire qu'un infidèle ; — ensuite, à cause du scandale. — Exemple des enfants d'Héli. (1Samuel 2) Malgré les représentations sages et graves d'Héli à ses enfants, (2.23-25.) on voit, par les reproches qui lui sont faits, (2.29) qu'il était cause, par sa faiblesse, de leurs déportements, et déjà au chapitre 1, on s'aperçoit que ce n'était pas un homme *spirituel*.

Influence réunie de l'esprit politique du temps et de certaines idées du réveil, pour que les enfants, soient élevés dans un autre esprit que celui de soumission dont parle l'apôtre. — Se mettre en garde contre ces influences.

2.3 Maison et ménage du pasteur.

Qu'en se mariant le ministre sache d'après quels principes généraux sa maison doit être gouvernée, et que la femme qu'il épouse

(l'aide qu'il se donne) l'apprenne de lui, si elle a encore à l'apprendre.

Sans préjudice d'une honnête liberté, il faut que le train de sa maison et les habitudes de la vie extérieure de sa famille soient subordonnés à l'intérêt de son ministère. Ce n'est pas un joug qu'il impose à sa compagne, mais des principes qu'il faut qu'elle ait volontairement adoptés, en vertu d'un intérêt qu'elle partage avec lui.

S'il n'y a pas ce concert, ou si les principes ne sont observés qu'aux dépens de la liberté d'une des parties, tout ira mal.

Cela posé, nous croyons que l'intérieur matériel (le matériel de l'établissement domestique) doit satisfaire à la bienséance de deux manières : — par l'ordre et la propreté, si l'on est pauvre ; — par la simplicité, si l'on est riche ; — ce qui, certes, ne veut pas dire que l'ordre puisse manquer dans une maison riche, ou la simplicité dans une maison pauvre ; encore moins, qu'on ait de l'ordre par cela seul qu'on est riche, et de la simplicité par cela seul qu'on est pauvre, sans y tâcher autrement. L'ordre est l'ornement, la parure, le luxe de la pauvreté. Rien n'est triste comme des simulacres de richesse et des prétentions à l'élégance dans une maison pauvre. Mais, au contraire, l'ordre dans la pauvreté révèle une âme ferme, un caractère sérieux, un cœur paisible ; l'ordre et la propreté chez le pauvre sont presque de la vertu, inspirent un respect involontaire, et leur absence nuit beaucoup à la considération du pasteur pauvre.

La simplicité est le seul ornement qui puisse s'ajouter convenablement à la richesse ; elle est de bon goût partout, elle l'est surtout dans un presbytère. Le contraire fait trop contraste avec les fonctions du pasteur. Mais il y a plus. Le presbytère est une seconde *maison commune* dans la paroisse. Aucune n'est autant visitée par

les malheureux. Il faut peu de chose pour offenser leurs regards. Ce que l'homme riche ou seulement aisé honore à peine du nom de *confort*, c'est pour eux mollesse et faste. Si, chez un pasteur opulent, l'opulence avait droit de paraître, il faudrait que ce fût sous une forme grave, et qu'on ne remarquât nulle part la fantaisie, le colifichet et la sensualité. Il y a un luxe qui parle aux sens, il y en a un autre qui parle à l'esprit et à l'imagination, et où la matière est mise au service de la pensée⁸.

La fréquentation peu mesurée de la société (j'entends ce qu'on appelle assemblées, soirées, dîners, etc.) insulte à la pauvreté par le loisir qu'elle dissipe, et par les dépenses qu'elle entraîne ou du moins qu'elle suppose. La famille pastorale peut avoir des amis, les voir familièrement et souvent ; mais il ne lui convient pas de *voir le monde*. L'austérité personnelle du pasteur ne corrigerait pas l'impression qu'on aurait reçue de la mondanité de sa femme et de ses enfants. Nous ne recommandons pas une règle claustrale. Quelque abus qu'on ait fait du proverbe : *Il faut que jeunesse se passe*, il n'est pas sans vérité. Mais, sans vouloir forcer la nature, et en autorisant une honnête liberté, il faut pourtant que la maison du pasteur soit une maison bien réglée, et la vie dissipée de sa famille serait un véritable scandale.

Nous avons dit ailleurs qu'une des prérogatives du pasteur est de n'appartenir à aucune classe particulière de la société ; il ne faut pas que sa femme et ses enfants le dépouillent de cette prérogative par la recherche du commerce du beau monde.

Plus de scrupule à apporter au choix des domestiques que dans toute autre maison. — Non seulement des gens qui nous conviennent sous le rapport des services que nous en attendons, mais des gens

8. Lutte entre le sérieux d'un mari et la vanité de sa femme, dans le *Vicaire de Wakefield*.

de bonne réputation, et disposés à entrer dans l'esprit de notre maison.

Décence, dignité des manières dans l'intérieur, dans le langage, dans tous les rapports. — Se respecter *vis-à-vis de soi-même*, est le moyen.

Paix. — La maison du pasteur est une maison de paix, non de contestation et de bruit.

Simplicité de la table, sobriété. — Que le soupçon d'intempérance ou de sensualité n'approche pas des pasteurs. — Le monde leur cherche, d'instinct et de premier mouvement, tous les vices opposés aux vertus qui doivent les caractériser.

Hospitalité. — Elle est mise par saint Paul (Tite 1.8. – 1Timothée 3.2) au nombre des vertus de l'évêque. L'hospitalité avait alors une importance qu'elle n'a pas aujourd'hui. Outre les circonstances générales bien connues, le christianisme était voyageur; le zèle, la persécution mobilisaient l'Eglise; et d'ailleurs la position d'un voyageur, même riche, n'étant pas commode, celle du pauvre était pénible. Des chrétiens sont loués d'avoir exercé l'hospitalité, des veuves d'avoir lavé les pieds des saints. (1Timothée 5.10)⁹ — On peut citer plusieurs exemples de ce devoir rempli dans l'Eglise primitive; Aquilas et Priscille prenant chez eux Apollos. (Actes 18.2-13.)

S'il reste quelque chose de l'application générale du précepte, il reste quelque chose aussi de l'application particulière aux pas-

9. Voir la *Vie de Martin Boos*, page 230 de l'édition de Saint-Gall, 1836. — « Deux jeunes ecclésiastiques s'étaient rendus à Gallneukirchen, paroisse considérable dont Boos était alors pasteur (1811). Boos les voyait l'un et l'autre pour la première fois. A peine les eut-il introduits dans sa chambre et les eut-il fait asseoir, qu'il fit apporter un bassin rempli d'eau, et s'agenouillant devant les étrangers, détacha leurs souliers, et se mit à leur laver les pieds en disant : il est écrit [Lavez les pieds des saints](#); et, malgré tous nos refus et nos protestations (racontent-ils), il acheva ce qu'il avait commencé. »

teurs. Plus l'hospitalité est négligée ou éludée, plus le pasteur en doit donner l'exemple, sans conniver d'ailleurs le moins du monde à l'inutile et pernicieux abus qu'on a quelquefois essayé d'en faire au nom du christianisme. Car décidément, la forme du moins en a changé. — J'aimerais à voir le pasteur l'exercer envers d'honorables pauvres de sa paroisse, avec discernement et prudence. — Pour le reste, je ne vois qu'un devoir général dont il doit donner l'exemple à son troupeau comme des autres vertus, mais non pas plus que des autres vertus.

Culte de famille. — Il est inutile de prouver que la maison pastorale en doit offrir l'exemple et le modèle. — Ne pas, à l'ordinaire, l'élargir de manière qu'il disparaisse dans un culte extradomestique. — Distinguer les réunions d'édification qu'on peut, sous le toit du presbytère, ouvrir à des voisins, à des paroissiens, et le culte de famille, dont le caractère doit être conservé. — C'est en demeurant tel, qu'il peut réagir avec avantage sur le culte public.

Le gouvernement des intérêts matériels du presbytère (le *ménage*), est une des choses qui font sentir l'importance, pour le pasteur, d'avoir fait un bon choix dans la personne de sa femme. Car elle a, dans ce domaine, la plus grande influence ; et il importe que la maison pastorale soit bien gouvernée, que l'ordre, l'exactitude qui y règnent édifient tout le monde, qu'on se montre chrétien et qu'on le soit en petit comme en grand. L'exactitude, la ponctualité, si elles ne sont pas des vertus, peuvent le devenir par le principe dans lequel on les exerce, et dans tous les cas, elles sont la condition de plus d'une vertu, et leur absence en compromet plusieurs. En mal comme en bien, l'extérieur réagit sur l'intérieur. La négligence entraîne l'impatience, l'irritation, les procès, le mensonge, l'injustice ; et de plus, tentant les autres à nous tromper, elle les induit au péché. — Il n'est pas nécessaire, pour paraître bons, que

nous passions pour dupes ; la bonté volontaire, libre, intelligente, est la vraie bonté ; et c'est celle-là surtout qui nous fait aimer : pourquoi nous tiendrait-on compte de l'autre ? — Il va sans dire que cette exactitude se concilie avec la largeur, qu'elle n'a rien de commun avec la finesse. — Nous désirons pour la dame du presbytère la réputation d'une femme d'ordre, mais non pas un renom d'industrie et d'habileté. Trop de savoir-faire ne lui va pas, et je voudrais que son idéal se composât de l'image de la femme forte des Proverbes, (31.10-31) et de celle des veuves chrétiennes dont parle saint Paul à Timothée, — ou du caractère de Marthe tempéré par celui de Marie. — Qu'elle sache aussi, et que son mari se soit bien dit en la choisissant, qu'il y a non seulement plus de bonheur, (Actes 20.35) mais plus de dignité et plus de prudence à donner qu'à recevoir.

Troisième partie
Vie pastorale

Réflexions préliminaires sur le choix d'une paroisse et sur les mutations.

Les fonctions du pasteur le mettent en rapport avec l'ensemble de la paroisse, dans le *culte* et l'*enseignement* publics ; avec les familles et les individus, dans la *cure d'âmes*. [Il a aussi des rapports] avec l'Eglise universelle, [mais surtout comme chrétien, rien dans ce domaine n'étant spécialement propre au pasteur.]

Avant d'envisager à part chacune des branches de son office, considérons l'office dans son ensemble, et prenons le ministre au moment où il va se mettre à la tête d'une paroisse. Je ne distingue pas pour le moment l'office du suffragant de celui du pasteur ; plus tard, je parlerai du suffragant.

Comme il y a une vocation au ministère en général, il y en a une à tel ou tel ministère particulier. [Essayons de poser quelques règles.]

La première règle est de ne pas avoir uniquement ni principalement en vue sa commodité ou ses avantages personnels dans cette détermination, mais la mesure de ses forces, le genre de son talent, les circonstances de la paroisse, le besoin qu'elle a de nous plutôt que d'un autre, ou d'un autre plutôt que de nous. [Cette question vidée, mais seulement alors, il est permis de consulter aussi notre commodité, notre intérêt particulier.] Je ne dirai pas que les peines et les dangers qu'on peut prévoir soient le sceau de la vocation ; mais du moins que, quand il y a hésitation, cette considération peut dans bien des cas la faire cesser, et qu'en général nous devons moins redouter un poste qui nous promet des peines qu'un poste qui nous en exempte.

La seconde règle, l'intérêt étant écarté, est d'écarter aussi toutes les considérations qui ne sont pas tirées de la nature des choses, de

l'intérêt du règne de Dieu, et des instructions directes ou indirectes de la parole divine. Dans cette matière comme dans beaucoup d'autres, la superstition, la paresse [de l'esprit et de la conscience], les maximes arbitraires ont joué un grand rôle. [On aime mieux consulter ces conseillers que Dieu, la conscience et la raison.]

Plusieurs ont pris le parti, et l'ont conseillé aux autres, de rester passifs, [Pour ne pas décider mal ; disent-ils, ne décidons pas ; acceptons ce qui nous est offert.] On comprend que l'homme, surtout s'il est chrétien, ait peur de se décider lui-même. Il n'est pas une de ses démarches à laquelle ne s'attache, à perte de vue, une longue série de conséquences impossibles à prévoir, et souvent aussi graves que la cause est petite. [Le chrétien voit combien il peut se tromper, et le voit mieux qu'un autre ; il sait que **la voie de l'homme ne dépend pas de lui.**] (Jérémie 10.23) Bengel dit à cet égard : **Moins un instrument met du sien dans l'acte, et plus il laisse agir Dieu lui-même, plus son action est pure et complète.** Il est vrai qu'il est utile de se désapproprier, qu'il est dangereux d'avoir à faire usage de sa volonté, lorsque les considérations d'intérêt se compliquent avec celles du devoir. Mais il faut prendre garde de ne pas sacrifier à la paresse d'esprit en croyant sacrifier à l'humilité. Il est vrai aussi que là où nous sommes assez en vue pour qu'on pense à nous, et où les institutions permettent de nous prévenir, il est précieux d'avoir été appelé sans s'être présenté ; et qu'en tout cas, il vaut mieux ne pas bouger que d'agir sans une pleine conviction, conviction qui, dans des questions de ce genre, n'est pas si facile à obtenir. Il est des constitutions ecclésiastiques où la passivité n'est pas possible. Là où elle est possible, je ne crois pas que, hors des cas tout à fait particuliers, on doive rester passif. La passivité, dans la vie chrétienne, est l'exception et non la règle.

[Jésus-Christ a voulu élever au plus haut degré de spontanéité

l'obéissance chrétienne, et à la plus haute puissance l'élément de l'individualité, comprimé dans l'ancienne économie. Ce n'est que lorsque l'exercice de la liberté est impossible qu'il nous est permis d'attendre, et dans cette soumission volontaire il y a encore, pour le chrétien, de la liberté. Ce principe, oublié jusqu'au seizième siècle, rend le protestantisme bien sérieux, et si l'on doit se réjouir de cette restauration de l'Évangile, et avec lui de la liberté et de la responsabilité personnelles, c'est avec tremblement.] Mais si l'impossibilité de prévoir et de calculer les conséquences de chaque action devait nous empêcher d'agir, il est clair que nous n'agirions jamais.

Ce qui est prescrit, ce n'est donc pas la passivité, mais de purifier notre intention par la prière ; de n'agir pas sans une pleine conviction ; (Romains 14.23) de ne pas substituer notre volonté à celle d'autrui, ou de Dieu, en détournant de force le cours naturel des choses ; enfin, de ne point employer, pour obtenir le poste qu'on désire, la brigue ni la simonie. Il en est de fort subtiles, sur lesquelles toutefois une conscience droite ne se fait point illusion. Il est peu nécessaire et il n'est pas possible d'en indiquer les différentes formes ¹⁰. Chez nous, la loi ancienne fermait toute voie à la simonie, en faisant dépendre la promotion de l'ancienneté ; la loi nouvelle n'a pas beaucoup élargi la voie : c'est là l'avantage par où elle rachète l'inconvénient de ne pouvoir employer chacun selon sa capacité, ni pourvoir chaque paroisse selon son besoin.

Mais, tout cela réservé, adoptons la formule de Harms : *Lorsque, à mon propre jugement et au jugement de personnes compétentes, j'ai les aptitudes requises pour un poste, et que je me sens capable, avec l'aide de Dieu, de le desservir complètement, alors j'offre mes services ouvertement, et je fais usage, pour obtenir le poste, de tous*

10. Bengel tient tellement à la pureté de la vocation, qu'il exclut toutes celles où des proches parents ont eut une part.

les moyens légitimes et honnêtes.

Le principe de la passivité paraît avoir dominé dans les premiers âges de l'Église. [Non seulement nous y voyons des ordinations forcées, mais aussi des appels à tel ou tel poste acceptés sans mot dire ; c'était même une vertu de ne pas examiner.] Cela se conçoit assez : le contraire ne se concevrait même pas. Les circonstances ne sont plus les mêmes. — Remarquez cependant qu'avec les circonstances le principe reparaît ; il a reparu, quoique avec des restrictions, dans l'œuvre des missions, si pareille à celle de la première propagation du christianisme. [Dans toute œuvre où l'héroïsme est nécessaire, l'obéissance l'est aussi ; la première chose que l'on brise est la volonté dans ce qu'elle a de plus sensible et de plus délicat.]

Question : Là où il y aurait vocation immédiate de la part de nos supérieurs naturels, sans que nous y eussions contribué en rien, faudrait-il dans tous les cas obéir ? — [Même dans ce cas-là, il est permis de refuser, mais non sans de fortes raisons. Ici la présomption légale est en faveur de l'acceptation ; il faut donc examiner sérieusement et ne refuser que sur l'évidence complète de l'obligation du refus. Nous ne pouvons cependant pas admettre l'opinion exprimée par le docteur Schleussner] : **Mon cher professeur Polycarpe Leyser m'a fortement recommandé, dit-il, de ne refuser aucun appel régulier ; car, disait-il, Dieu punit ceux qui se le permettent, soit en les retirant de ce monde avant la fin de l'année, soit en leur faisant perdre leurs dons, ou en les laissant tomber dans un piège.**

La troisième règle est de nous assurer des dispositions de la paroisse à notre égard, et de ne pas nous imposer à elle contre son gré. Un ministre consciencieux et délicat établit, pour son compte, la participation de la paroisse au choix de son pasteur. — S'il n'est pas précisément désiré, il faut du moins qu'il soit bienvenu. — Ceci

soit dit en général, et non sans réserve. Car si nous pensions qu'à notre exclusion la paroisse sera mal pourvue, si nous avons lieu de croire que notre présence dissipera aisément et promptement les préventions qu'on a répandues contre nous, c'est peut-être notre devoir de passer outre.

La quatrième règle est de ne pas échanger à la légère un poste contre un autre. — Quand on fait du bien, quand on est béni dans la position qu'on occupe, quand on y suffit, c'est un grand point. Il ne faut pas trop facilement se laisser prendre à la pensée de mieux mettre à profit toutes ses facultés et de faire plus de bien. Il ne faut pas quitter si aisément une place où l'on convient. Il faut que quelque considération très forte nous en arrache : le besoin, le danger d'une autre paroisse. [Passe en Macédoine, et viens nous secourir!](#) (Actes 16.9) [Il faudrait avoir entendu ce cri pour oser partir.]

Quelquefois aussi, après avoir passé un certain temps dans un poste, où nous avons fait du bien, où nous en faisons encore, nous reconnaissons qu'après que Paul a planté, il faut qu'Apollos arrose ; nous pouvons être moins propres à la suite de l'œuvre qu'à son commencement. Notre rôle est, pour ainsi dire, fini ; nous ne pouvons plus croître : il faut que l'œuvre croisse en d'autres mains. — Toutefois, je pense qu'un vrai chrétien se développe avec son œuvre et par son œuvre, et qu'aux nouveaux besoins qu'il a fait surgir il répond par de nouveaux développements de sa vie intérieure. S'il en est ainsi, il n'y a qu'avantage pour la paroisse à ce qu'il reste ; comme Thomas Adam à Wintringham, qui fut sa première et sa dernière paroisse, et où il passa cinquante ans. — [Dans l'Eglise wesleyenne, un pasteur ne reste pas plus de trois ans à la tête de la même paroisse, afin qu'il ne puisse enraciner ses tendances dans des cœurs trop affectionnés.]

Ces grandes phases de notre vie doivent être solennisées ; il ne faut pas qu'un tel jour, celui où nous prenons la direction d'une paroisse, passe comme des jours ordinaires. C'est une espèce de veille des armes de la chevalerie, où nous devons demander à genoux la *panoplie* [l'armure complète] du serviteur de Jésus-Christ, ou nous revêtir de toutes les armes de Dieu, comme saint Paul le recommande dans l'Épître aux Ephésiens. (6.11-17)

Il faut aussi prendre garde à notre entrée par rapport à la paroisse ou au public. Notre premier sermon doit être soigneusement mûri, renfermer toute notre pensée et, s'il est possible, toute notre personnalité, nous annonçant avec modestie et franchise. Toutefois, il ne faut parler de soi qu'autant qu'il est nécessaire.

Nous devons, à côté de cela, nous rendre compte des dispositions pastorales, et les essayer comme on revêt un habit qu'on ne doit plus quitter. Quelles sont-elles ?

1. *L'esprit d'humilité*, qui ne consiste pas à rabaisser ce que l'on a, mais à ne vouloir rien être par soi-même ; à regarder chacun comme plus excellent que nous-mêmes ; à savoir accepter l'injustice et souffrir de n'être tenu pour rien. Plus un pasteur se fait petit pour laisser paraître Dieu, plus il a d'autorité. Plus vous serez dépréoccupé de vous-mêmes, plus on sentira dans ce vide la grandeur de votre ministère¹¹.
2. *L'esprit de modestie et de modération*. Il faut se préparer à l'extraordinaire, et néanmoins aimer les voies ordinaires ; ne pas projeter de grandes choses *extérieures* ; ne pas mépriser le temps des petits commencements ; marcher avec les humbles ; fuir l'esprit novateur ; poser nos pieds, autant que

11. Voir *Port-Royal*, par M. Sainte-Beuve, tome I, p. 464, sur l'autorité remarquable de M. Singlin, directeur des consciences dans cette maison. Son humilité fut la source de cette autorité ; car il se rejetait en Dieu seul.

possible, dans les traces déjà faites, selon cette parole de Moïse : **Informe-toi des premiers temps qui ont été avant toi**; (Deutéronome 4.32) et celle de Jérémie : **Tenez-vous sur les chemins, et regardez, et enquérez-vous touchant les sentiers des siècles passés.** (6.16) — Cela ne veut pas dire : Enchaînez-vous au passé, ne perfectionnez rien, ne corrigez rien, ne commencez rien ; — cela veut dire seulement : Ne répudiez pas légèrement les traditions ; ne quittez pas sans raison ce qui est établi ; que la présomption légale soit pour ce qui est ; faites du maintien la règle, et du changement l'exception.

3. *L'esprit de combat et l'esprit de paix.* L'esprit de combat est essentiel au ministère et à la profession, du christianisme. Nous venons, comme Jésus-Christ, allumer un feu, et il doit même nous tarder qu'il soit allumé ; nous apportons le glaive et non la paix ; nous jetons dans la masse un levain brûlant. — L'extérieur peut nous faire illusion ; mais ce n'est pas l'extérieur qui doit déterminer notre jugement, ni notre point de vue ; même dans cette paix, et avec ces garanties, incorporés à l'institution civile, enracinés dans le sol, nous devons faire comme si tout cela n'était pas, car tout cela pourrait ne pas être, tout cela peut-être ne sera plus demain, du moins pour nous ; malgré les apparences, le christianisme est toujours, dans ce qu'il a de vivant et de caractéristique, un étranger et un intrus. Il faut avoir les reins ceints, car cette paix n'est qu'un *répit*, une *trêve* ; il faut tendre son arc pour un but beaucoup plus éloigné que celui qui nous semble proposé. **Il dresse nos mains pour le combat et nos doigts pour la bataille.** (Psaumes 144.1) Ainsi, l'esprit de combat est nécessaire, mais l'esprit de paix l'est aussi. Le pasteur ne doit pas aborder ses paroissiens comme des adversaires ; il ne traitera

personne comme un adversaire avant la preuve. Il doit voir dans son troupeau un troupeau, une famille, et partir dans tous ses rapports de la supposition de la bienveillance. Que le pasteur croie tout d'abord qu'il est aimé. Rien ne fausse plus notre position que de se mettre sur la défensive. Ceux qui nous haïssent ou veulent nous attaquer seront peut-être désarmés par notre confiance, notre bienveillance, notre candeur.

4. *L'esprit de dévouement à la paroisse*, à laquelle on doit être prêt à donner sa vie, en masse et en détail, comme dans certaines circonstances difficiles, épidémies, guerre, etc. *C'est entre nous à la vie et à la mort.* (2Corinthiens 7.3) Il vaut mieux renoncer au ministère que d'en rien négliger.

Passons en revue quelques devoirs généraux du pasteur, depuis son entrée en fonctions :

1. D'abord celui de la *résidence*. La loi, chez nous, y a pourvu en grande partie, en ordonnant au pasteur de demeurer dans sa paroisse ; mais cela ne peut empêcher les absences fréquentes et prolongées. Il y faut prendre garde ; il y a des pasteurs qui sont plus volontiers partout ailleurs que chez eux. Il faut même éviter des occasions de distraction religieuse.
2. *La régularité dans les fonctions et l'empressement à les remplir.* Il faut éviter le mauvais goût de ces ministres qui lamentent ou plaisantent sur le nombre et le poids de leurs fonctions et en battent les oreilles de tout le monde ; ne pas se permettre de délais, car dans certains cas ils peuvent avoir des conséquences pernicieuses. On peut appliquer aux succès et à la prospérité du ministère ces paroles : *Un peu de dormir, un peu de sommeil, un peu les mains pliées pour être couché ; et la pauvreté viendra comme un passant, et la disette comme*

un homme armé. (Proverbes 6.10-11)

Le ministre doit donc être préoccupé constamment de son ministère. *Pense à ces choses* (aux devoirs du ministère), dit Paul à Timothée, *et sois-en toujours occupé.* (1Timothée 4.15) — Il serait déplorable d'avoir un goût dominant en dehors du ministère, et de ne mettre celui-ci qu'en seconde ligne. C'est une triste position que celle d'un ministre pour qui son ministère n'est pas la vie. — Si l'on ne se donne tout entier qu'à un ministère qu'on aime, on ne l'aime aussi qu'en s'y donnant tout entier. — [Rien n'attache le ministre à son troupeau, et vice-versa, comme les sacrifices qu'il lui fait.]

Pour se donner tout entier à son ministère, il faut *simplifier sa vie*, écarter tout ce qui distrait du devoir, tout ce qui ne concourt pas au succès de l'œuvre, tous les soucis du monde¹², même les soins qui peuvent convenir au ministère, mais qui n'en font pas essentiellement partie, et dont nous pouvons convenablement nous décharger sur d'autres. (Actes 6.2)

12. *Ne soyez point en souci, disant : Que mangerons-nous ? que boirons-nous ? etc.* (Matthieu 6.31, 32.) — *Prenez garde que vos cœurs ne soient appesantis par les inquiétudes de cette vie.* (Luc 21, 34.)

Section première.
Culte.

Au point de vue pratique et local, nous avons ici peu de chose à dire ; mais ce point de vue n'est pas le seul où nous devions nous placer ; — là même où le devoir et la forme du devoir sont tracés, il est utile de remonter au principe, et par là de se pénétrer du véritable esprit du devoir, esprit qui se trouve dans le principe et non moins haut.

Le culte est l'expression la plus immédiate, la forme toute religieuse de la religion. C'est l'acte intérieur ou extérieur de l'adoration, l'adoration en acte. Or, l'adoration n'est autre chose que la reconnaissance directe et solennelle de la divinité de Dieu, et de nos obligations envers lui.

Le culte public, autrement nommé le *service* ou l'*office divin*, comprend, dans la pensée ordinaire, tout ce dont est rempli le temps durant lequel une assemblée est réunie au nom de Dieu et à cause de Dieu.

Selon cette notion, le culte comprend donc aussi l'exhortation, ou l'instruction, ou l'explication de la parole de Dieu. Toutefois cet acte est encadré dans le culte plutôt qu'il n'en fait partie intégrante. Ce n'est qu'en généralisant l'idée de culte et en lui faisant embrasser tout ce qui a Dieu pour objet, tout ce que notre intention rapporte à Dieu, que nous pouvons appeler culte la prédication ou l'enseignement des vérités religieuses, mais ni plus ni moins que toute autre bonne œuvre. *L'adoration, selon Klopstock cité par Harms, est l'essentiel du culte public ; l'enseignement et l'exhortation du prédicateur, malgré leur grande utilité, n'en sont pas des éléments aussi essentiels.* Ajoutons ici que, dans un système religieux où il n'y a plus de prêtre, où un homme n'est pas symboliquement médiateur entre Dieu et l'humanité, le *ministre*¹ est plutôt le directeur du culte qu'il n'en est l'agent exclusif ; le peuple, dans notre point

1. *Nous sommes vos serviteurs pour l'amour de Jésus.* (2Corinthiens 4.5)

de vue, peut être actif dans le culte et peut-être jusqu'à un certain point devrait-il l'être². Chose remarquable, que ce soit dans notre culte que domine la passivité, et dans le culte catholique l'activité!

Le culte consiste en *paroles* ou en *rites* muets, plus souvent dans la combinaison des uns avec les autres.

On ne se représente pas facilement un culte muet ; on ne conçoit guère davantage un culte tout en paroles, sans rites, sans symboles. Il est important de donner un corps aux sentiments et aux idées fondamentales de la religion. La vie ne se passe pas plus de symboles que le langage de métaphores ; le rite est une métaphore en action. — Le culte est une *action*, c'est même ainsi qu'on l'appelle en allemand. L'action est plus voisine de la vie, ressemble plus à la vie que la parole. — *Segnius irritant animos demissa per aures*, etc.³ [Le culte serait sans doute une action sans rite et même sans parole ; mais quand il s'agit d'avertir les autres et de s'avertir soi-même, il faut quelque chose de plus que ce silence intérieur.]

Quel est le caractère de la parole, comparée avec le rite ?

La parole est successive ; l'acte du culte présente simultanément plusieurs idées ou plusieurs rapports. La parole analyse, elle divise ; le rite muet concentre. — Tout l'Évangile a été concentré dans le mémorial de la cène comme dans un foyer. — Un rite ne dit que l'essentiel, mais il le dit avec une force que la parole n'a pas⁴.

Le culte, composé de rites et de paroles, est plus distinct que la contemplation, moins que le discours. La contemplation est une

2. Autrement, si tu bénis Dieu seulement en esprit, comment celui qui est du simple peuple répondra-t-il *Amen* à ton action de grâces, puisqu'il n'entend pas ce que tu dis ? (1 Corinthiens 14.16)

3. *Ce qui vient par l'oreille atteint moins facilement l'âme*. (Horace, *Art Poétique*, v. 180.) (Éditeurs.)

4. Le rite est à la doctrine ce que le chant est à la parole : moins distinct, mais plus vivant.

synthèse, le discours est une analyse ; le culte, qui participe de la contemplation et de la parole, unit la synthèse et l'analyse, et ne peut, sans se mutiler, exclure l'une ni l'autre. Il aspire, dans son ensemble, à élever harmonieusement toutes les facultés de l'être jusqu'à la sphère de la vérité (laquelle vérité n'est pas une formule, mais la substance de la formule). — Il a quelque chose du chant ; il a le caractère du chant, qui, aussi, lui est essentiel ; car l'adoration est un état de l'âme que le chant seul peut exprimer. Le culte est la convocation de tous les éléments de notre être dans un acte de religion pure.

Je n'exclus pas du culte les paroles ; mais je les voudrais symboliques, sacramentelles comme le reste. Des paroles à la fois humaines et prescrites ne me semblent pas réaliser l'idéal d'une liturgie. Si la parole humaine devait s'y mêler, je l'aimerais mieux libre et individuelle. — Dans quelques églises réformées, la prière qui précède immédiatement le discours est de la façon du pasteur, et lui reste propre, soit qu'il la maintienne toujours la même, soit qu'il la renouvelle selon les circonstances.

Le culte romain a le tort d'avoir trop donné au rite et, dans le rite, trop aux traditions ; mais au moins sa liturgie ne dogmatise pas, elle chante, et c'est ce qu'il y a de bon ; — et puis, la forme du culte est pour lui de foi et de dogme comme tout le reste.

Notre culte, à nous, est trop une confession de foi, un discours ; tout s'articule, tout se précise, tout s'explique. L'effet de cette tendance est allé jusqu'à déterminer l'idée que nous nous faisons des temples. [Ils sont pour nous des auditoires ; nous y entrons pour entendre parler. Mais] est-ce donc uniquement au dogme de la présence réelle que les temples catholiques doivent d'être de vrais *temples*⁵ ? Le caractère du culte catholique tient-il uniquement à

5. Temples, de contempler.

ce qu'il a de théurgique? Le culte, pour avoir son effet, a-t-il besoin d'être réputé miracle? — [Comment remédier à ce qui nous manque? Comme] un excès ne se corrige guère que par un autre excès, [nous dirons qu'il manque à notre liturgie ce qui ailleurs serait un défaut, plus de vague, une fusion des idées religieuses les unes dans les autres; ce qui devrait se faire sans que ces idées cessassent pour cela d'exprimer la foi et la vie du chrétien.] La prédication s'ajoute au culte et n'est pas le culte. C'est avec raison que Harms propose des heures de culte sans prédication. Ceci ne va point à rabaisser la prédication, mais à relever le culte.

Autant qu'il m'est possible de juger du culte de la primitive Eglise, il devait tenir le milieu entre ces deux extrêmes. On n'y voit rien de l'exactitude anxieuse d'une confession de foi, rien de la profusion de rites de l'Eglise romaine.

Jésus-Christ et ses apôtres semblent moins préoccupés du soin d'établir un nouveau culte que du soin d'abolir l'ancien; ou du moins, de détruire l'erreur relative à la valeur intrinsèque de [l'exercice corporel, utile à peu de chose](#). (1Timothée 4.8) Ils ont directement aboli, et n'ont qu'indirectement et tacitement institué. Les choses sont nées plutôt qu'elles n'ont été établies. Le dogme seul est établi; et encore à sa manière: il naît dans les esprits.

Voir Jean 4.23,24 (le culte en esprit et en vérité), — Toute l'Épître aux Hébreux, qui semble substituer une religion à un culte. — Colossiens 2.16: [Que personne ne vous condamne au sujet du manger et du boire, ou pour la distinction d'un jour de fête, ou de nouvelle lune, ou de sabbat](#). — Romains 14.17: [Le royaume de Dieu ne consiste point dans le manger ni dans le boire, mais dans la justice, dans la paix et dans la joie par le Saint-Esprit](#).

[Avant l'Évangile, la prédication prend sa place, mais elle n'étouffe

pas le culte. Notre parole est un prisme qui décompose la lumière ; mais cette décomposition ne doit être qu'une transition.]

Voici, d'ailleurs, tous les éléments rituels du Nouveau Testament :

[*Le jour du Seigneur.*]- L'Eglise primitive a un jour consacré ; c'est celui de la résurrection du Sauveur. [Le sabbat est aboli, mais le dimanche est sacré. Il n'a pas été ajouté au christianisme, il en est né. Dieu bénit le septième jour et le sanctifia. C'était bénir son œuvre, la couronner. Le dimanche résume le christianisme, lui donne un moment dans le temps, comme le temple un lieu dans l'espace. La nécessité interne est la vraie loi, la meilleure autorité du dimanche ; elle parle plus haut en nous qu'une ordonnance écrite. Cette nécessité a réglé le mode de célébration du dimanche. Rien ne lie autant que la liberté et la conscience chrétienne ; elle a consacré un jour, il doit donc être saint.]

Les assemblées.

- Hébreux 10.25 : *N'abandonnons point nos saintes assemblées comme quelques-uns ont coutume de le faire.*
- 1Corinthiens 14.26 : *Que faut-il donc faire, mes frères ? Lorsque vous vous assemblez, quelqu'un de vous a-t-il un cantique, a-t-il une instruction, a-t-il une révélation, a-t-il une interprétation ? Que tout se fasse pour l'édification.*
- 1Corinthiens 14.40 : *Que toutes choses se fassent avec bienséance et avec ordre.*
- Jacques 2.1-3 : (pauvres et riches.)
- 1Corinthiens 11.4, 5 : *Tout homme qui prie ou qui prophétise la tête couverte, déshonore son chef ; mais toute femme qui prie ou qui prophétise la tête découverte, déshonore son chef ; car c'est la même chose que si elle était rasée.*
- 1Corinthiens 11, *passim* : (sur la manière d'employer le temps

de ces assemblées.)

La pâque. Matthieu 26 ; Luc 22 ; 1Corinthiens 5.7, 8 : Christ, notre pâque, a été immolé pour nous ; c'est pourquoi célébrons la fête, non avec le vieux levain de la malice et de la méchanceté, mais avec les pains sans levain de la sincérité et de la vérité.

1Corinthiens 11.23-29 : (Règles sur la célébration de la cène.)

Le chant.

- Marc 14.26 : Après qu'ils eurent chanté le cantique, ils s'en allèrent à la montagne des oliviers.
- Ephésiens 5.19 : Entretenez-vous par des psaumes, par des hymnes et par des cantiques spirituels, chantant et psalmodiant de votre cœur au Seigneur.

Rites qui semblent n'avoir pas fait partie du culte en commun :

Le baptême.

- Jean 3.22 : Jésus s'en alla en Judée avec ses disciples, et il y demeura avec eux, et il y baptisait.
- Actes 8.36-38 : (Eunuque de la reine de Candace.)
- Actes 2.41 : Ceux qui reçurent de bon cœur la parole furent baptisés.
- Actes 10.47, 48 : Pierre dit : Quelqu'un pourrait-il empêcher qu'on ne baptise ceux qui ont reçu le Saint-Esprit aussi bien que nous ? Et il commanda qu'on les baptisât au nom du Seigneur.
- Actes 16.33 : Il (le geôlier) lava leurs plaies (de Paul et de Silas), et il fut baptisé, lui et les siens.

L'onction. Jacques 5.14 : Quelqu'un est-il malade parmi vous ? qu'il appelle les pasteurs de l'Eglise, et qu'ils prient pour lui, et qu'ils l'oignent d'huile au nom du Seigneur. (Conférez Marc 6.13)

L'imposition des mains.

- Actes 14.23 : Après avoir jeûné et prié, ils établirent (par l'imposition des mains) des anciens dans chaque Eglise, et ils les recommandèrent au Seigneur.
- 2Corinthiens 8.19 : Il (Tite) a été choisi (avec l'imposition des mains) par les suffrages des Eglises pour nous accompagner dans le voyage.
- 2Timothée 1.6 : Je t'avertis de rallumer le don de Dieu qui est en toi, et que tu as reçu par l'imposition des mains.
- 1Timothée 4.14 : Ne néglige point le don qui est en toi, qui t'a été donné par prophétie, par l'imposition des mains de l'assemblée des pasteurs.⁶

L'imposition des mains était donc alors plus qu'un symbole : c'était un acte auquel s'attachait une efficace surnaturelle.

Il est à remarquer dans tout ceci qu'on voit plus la commune que son chef. On ne voit pas que, dans ces assemblées, un homme fut tout et fit tout. Abandonnant maintenant toute discussion et tout parallèle, et nous plaçant au point de vue du protestantisme, disons quels doivent être les caractères du culte en esprit et en vérité. La liturgie doit :

1. Exprimer la religion, toute la religion ; la résumer, non l'abrégé. L'abrégé divise, le résumé combine et incorpore les différents éléments d'une idée ou d'un fait. — Dans un sens, la religion n'a pas de parties, on ne saurait la scinder. Toute heure de culte doit présenter tout Jésus-Christ à l'âme du fidèle.
2. L'exprimer, sous la forme la plus convenable à tous, dans les symboles et les paroles. Tout doit être compris rapidement et vivement saisi : Pour les symboles, Christ nous a donné le modèle dans la simplicité du baptême et de la cène. Pour

6. Sur tous ces détails, voir Fleury, *Mœurs des premiers chrétiens* ; Vulliemin, *Les trois premiers siècles de l'Eglise chrétienne*, livre II, chapitre I et II.

atteindre ce but, nous voudrions un culte *biblique* avant tout.

3. Avoir le caractère le plus propre à avertir l'âme et à l'élever, non à la distraire et à l'amuser. Peu de rites, mais significatifs et simples. Certains caractères d'autres cultes seraient désirables dans notre liturgie. La litanie, par exemple, peut paraître ridicule ; mais, au fond, il y a là quelque chose qui représente l'état normal d'une âme recueillie devant Dieu. Le chrétien doit être enfant, et par conséquent en parler le langage. Plus les moyens sont simples, plus ils sont enfantins, meilleurs ils sont. La litanie a quelque chose d'enfantin ; c'est là son excellence, sa vérité. Toute liturgie devrait avoir quelque chose de lyrique.
4. Etre calculée, quant à son étendue, sur la portée du plus grand nombre, considérée en relation avec la nature du culte en général, qui est admiration et soutient l'âme au-dessus d'elle-même, à une hauteur inaccoutumée. Immédiatement au delà de cette juste mesure commence la fatigue.

L'élément de l'antiquité, qui ajoute de la gravité même à une liturgie composée d'éléments sacrés, en ajoute bien davantage à une liturgie dont la composition est essentiellement humaine. Elle ne doit donc être retouchée qu'à de longs intervalles et avec une grande circonspection par l'Eglise ; et ces intervalles pourront d'autant mieux se prolonger si la liturgie a été conçue comme une vraie liturgie, et non comme un traité de dogmatique. — Elle doit certainement exprimer la foi de l'Eglise, mais à l'état, si je puis dire ainsi, contemplatif. — A plus forte raison faut-il que le prédicateur s'abstienne, à moins de nécessité réelle (événements publics, calamités, etc.), d'y faire des changements de son chef. — Le ministre est lié à la liturgie, qui ne lui appartient pas, qui est la voix même du troupeau, et à laquelle il ne fait que prêter sa voix individuelle.

Il faut craindre, et non pas désirer, de voir le peuple s'enchaîner à des formes dont le sens lui échappe ; mais il est utile néanmoins qu'il reste dans le culte quelque chose de fixe et d'immuable. Que le peuple soit jusqu'à un certain point *kirchlich*⁷, c'est-à-dire attaché aux formes de son culte, cela ne paraît pas entraîner nécessairement le formalisme⁸.

Costume. — Harms donne une singulière explication du costume, destiné, selon lui, à cacher ou les trop grands avantages ou les trop grandes imperfections corporelles. L'idée du costume, selon nous, est d'effacer (de couvrir) l'individu et l'homme du siècle. A mesure que la spiritualité augmente dans un troupeau, le costume devient moins nécessaire ; il répugne même. — Je crois qu'il faut suivre à cet égard les règles de l'Eglise à laquelle on a bien voulu appartenir, et qu'il faut les suivre franchement.

Célébration des rites. — [Le ministre doit bien se garder d'accomplir certains rites, tels que le baptême et le mariage, d'une manière légère et trop commune. Ce qui est un acte journalier pour nous est toujours un acte solennel pour les autres.] Tout cela est mieux accentué dans certaines liturgies que dans la nôtre, [qui est pauvre à cet égard.] Plus le texte et la forme de la liturgie laissent à désirer, plus il faut y mettre du sien, donner de l'accent, du rythme à toutes choses, animer tous les rites par une disposition intérieure qui y corresponde⁹. — Bengel recommande dans ces cas une grande *accuratesse*, [les auditeurs inférant facilement de l'inconstance dans ces actes extérieurs à celle des doctrines.] Ce soin s'accorde avec la liberté et la familiarité. — Quelques-uns, en haine de l'affectation ou d'une gravité empesée, ont affecté à leur tour une familiarité

7. Adjectif allemand, formé du mot *Kirche*, *église*, auquel ne correspond pas le dérivé *ecclésiastique* dans l'usage qu'on en fait en français. (*Editeurs*)

8. Vin figé sur ses lies.

9. *Animer ces solennités*, dit Bossuet.

indécente. Ils ne veulent pas que Dieu soit harangué comme un roi de la terre, et ils viennent causer avec lui. Prier est le milieu. [Il le faut faire]

Avec la liberté d'un fils devant son père,

Et le saint tremblement d'un pécheur devant Dieu.¹⁰

Réception des catéchumènes. — Les *Ordonnances*¹¹ permettent de les recevoir en particulier, pourvu que ce soit en présence des collègues du pasteur, s'il en a, et des assesseurs du consistoire.

Cène. — Je prends notre Eglise telle qu'elle est, identique (sauf la volonté individuelle de chacun) au peuple politique. — La discipline, dans cette position, se réduit à l'avertissement collectif adressé de la chaire même aux pécheurs scandaleux, — et à l'avertissement individuel que doit le pasteur à ceux qui lui sont connus et qu'il s'attend à voir s'approcher de la table.

La loi nouvelle se tait sur la forme. Les anciennes ordonnances disent que les pasteurs, en présentant le pain et le vin, emploieront les paroles de notre Seigneur. Ce sont assurément les paroles de l'institution. Les *Ordonnances* ajoutent que tous les communicants recevront sans distinction le pain et le vin de la même manière, c'est-à-dire, je le pense, avec les mêmes paroles. Notre usage actuel n'est pas conforme à cette règle, qui nous paraît très bonne. Il y a plus d'un inconvénient à dire à chaque personne un passage différent. La répétition d'une parole sacramentelle est grave, imposante, et n'use pas cette parole.¹²

Il est légitime et parfaitement légal de donner la cène aux malades, chez eux ; mais que ce soit avec solennité, et qu'il y ait com-

10. Cantique de M. Adolphe Monod.

11. *Ordonnances ecclésiastiques pour le pays de Vaud*. Berne, 1773. Page 18.

12. Dans l'Eglise de Bâle, les paroles suivantes sont adressées à chaque communicant : Le sang de notre Seigneur Jésus-Christ vous fortifie et vous soutienne en la vie éternelle.

munion, c'est-à-dire, non seulement des assistants, mais des personnes qui prennent la cène avec le malade.

Quant au *baptême*, sans prétendre qu'on doive absolument se refuser à l'administrer dans la maison des parents, je crois qu'il ne faut s'y prêter que le moins possible, ne fût-ce que pour préserver le troupeau d'une erreur trop répandue au sujet du baptême.

[Le pasteur doit veiller à ce que tout, dans l'église, soit décent, à ce que tout se passe en bon ordre, soit à l'entrée et à la sortie, soit pendant l'action. Il ferait bien de ne pas faire circuler la bourse. C'est un faux ton, et puis cela force les gens à donner, ce qui est mauvais et contraire à la liberté. Il vaut mieux mettre un tronc à chaque porte. Il n'importe que la collecte en souffre, comme cela est probable,] **pourvu que la bonne volonté y soit.** (2Corinthiens 8.12.) D'ailleurs, dit saint Paul, **que votre libéralité soit prête, comme une libéralité** (don libre) **et non comme un fruit de l'avarice.** (2Corinthiens 9.5) **Dieu aime celui qui donne gaiement.** (2Corinthiens 9.7)]

Le *chant* est plus essentiel au culte qu'on ne le croit ordinairement. [C'est un langage que Dieu a donné à l'homme pour exprimer des pensées que ne peut exprimer le langage ordinaire.] Outre ce que nous en avons dit (en affirmant que le culte dans son ensemble doit avoir le caractère du chant), c'est l'acte qui réunit sensiblement la communauté, qui donne aux fidèles une part active dans le culte, et dans lequel leur liberté est plus entière.

La matière du chant en général nous est prescrite; mais nous devons nous prévaloir de la loi pour choisir le chant.

On chante trop ou trop peu; on pourrait chanter peu et plus souvent, trois fois peut-être. Il serait bon de placer un chant immédiatement après le discours [plutôt qu'après la prière qui le suit. Cela repose le pasteur et les auditeurs et aide au recueillement.]

Les *funérailles* sont la seule partie du culte qui ait lieu hors de l'enceinte du temple, puisque la cène et le baptême ne se célèbrent en dehors que par exception. — On ne peut admettre que la religion s'absente visiblement des funérailles ; ce serait être moins pieux que les païens. Or c'est le pasteur qui rend la religion visible ; et, à voir la marche que prennent les esprits, si le pasteur y manque, quelqu'un prendra sa place et rendra son absence plus visible, au grand dommage de son caractère. Je voudrais que le ministre n'y manquât jamais, ni dans la maison du mort, ni au cimetière. [Dans beaucoup de maisons, avant de sortir, le pasteur fait une prière ; mais cela ne suffit pas : il faudrait qu'il fût au convoi, et qu'il y eût encore un autre service, ou près de la tombe ouverte ou à l'église. Quelques paroles bibliques et une prière suffisent d'ailleurs dans tous les cas.]

Section deuxième.
Enseignement.

Chapitre 1

Prédication

1.1 Importance de la prédication parmi les fonctions du ministère.

Qu'est-ce que la prédication ? C'est l'explication de la Parole de Dieu, l'exposition des vérités chrétiennes et l'application de ces vérités à notre troupeau, tout cela fait devant notre troupeau convoqué ; — je pourrais dire : en public, puisque, au point de vue de l'Eglise de multitude ou de masse, l'Eglise est une grande école, ouverte à tout venant.

Nous avons parlé du culte d'abord, et puis de la prédication, qui est encadrée dans le culte, et qu'on peut considérer comme en faisant partie, quoique le culte parle à Dieu, et que la prédication parle de Dieu ; mais ce n'est qu'en élevant son âme à Dieu qu'on parle dignement de Dieu ; la prédication qui ne serait pas de la nature du culte ne serait pas une vraie prédication. Ce qui est séparé dans une région inférieure se réunit et se confond dans une région plus haute.

Mais laissons cela, et voyons quelle place Dieu lui-même a donnée à la prédication dans le christianisme. Cette place est plus

grande que dans aucune autre religion, et même que dans la religion juive. Le christianisme est une religion faite pour être pensée, et par conséquent parlée ; il se représente, se manifeste essentiellement par la parole, se propage par la parole. L'Évangile est une parole. Christ lui-même est la *parole* ou la *raison* ; n'importe le mot, car la parole est la raison exprimée, et la raison est la parole intérieure ; l'Église elle-même, c'est la vérité pensée en commun, parlée en commun. En réclamant l'autre jour la synthèse dans le culte, nous n'avons pas condamné la parole ; la religion, il est vrai, apparaît à l'état complexe dans le culte, dans l'âme et dans la vie ; mais il n'y a de sentiment juste, d'affection forte, que ceux qui se rattachent à une idée distincte, dont la raison peut se rendre compte, ou qui sont fondés sur un rapport dont les termes sont bien connus et bien appréciés ; et ce caractère doit appartenir surtout à la vraie religion, à celle-là seulement ; elle seule peut dire : **Je sais en qui j'ai cru**. En un mot, c'est une religion de foi ou de persuasion, par conséquent une religion qui se parle.

De là naît l'importance de la prédication. La nôtre, il est vrai, est de seconde main, une prédication sur une prédication, une parole sur une parole ; mais il n'importe, il faut prêcher ; c'est pour cela que nous sommes envoyés ; le culte seul pourrait être célébré par le premier venu d'entre les chrétiens, et cet office ne demanderait aucune vocation ; [il suffirait qu'on n'eût pas de raison de douter de la conformité de sa foi avec cet acte.] Si nous sommes tenus de nous interroger sur notre vocation, si nous avons besoin d'être appelés, c'est comme dispensateurs des mystères de Dieu, comme hérauts ou messagers de la justice, comme prédicateurs.

A vrai dire, tout le ministère est prédication. Au lieu de dire que la prédication fait partie du culte, nous pourrions dire que le culte fait partie de la prédication, que le rite est une forme de l'enseigne-

ment. Ce que nous présentons ici comme l'espèce est donc, dans un certain sens, le genre ; mais enfin nous le pouvons, puisque le mot *prédication*, dans le langage ordinaire, désigne une partie et non la totalité de l'exercice du ministère.

Non seulement les pasteurs doivent prêcher, mais nous pensons avec Fénelon (et sauf explication) qu'aux pasteurs seuls il appartient, de prêcher¹. Le vrai caractère de l'éloquence politique n'est que chez l'homme d'état ; de l'éloquence sacrée, que chez l'Homme d'état ou d'affaires de la religion, c'est-à-dire chez le pasteur, qui passe alternativement des généralités aux détails et des détails aux généralités, de la théorie à la pratique et de la pratique à la théorie ; qui a été en contact avec les individus, aux prises avec les faits. [Si quelques hommes sans paroisse ont réussi dans la prédication, c'est que d'une autre manière et librement, ils étaient pasteurs.]

Il est vrai que l'Eglise primitive avait divisé les fonctions. Il y avait des κυβερνηται (gouverneurs ou directeurs) (1Corinthiens 12.28) et des διδασκαλοι (docteurs). **Tous sont-ils apôtres ? tous sont-ils docteurs ?** (1Corinthiens 12.29.) — Mais, sans dire qu'il s'agit ici de dons, et sans parler de ce que pouvait commander la nécessité des temps, on ne peut croire que l'office des uns ait été absolument étranger aux autres. A une époque où chaque chrétien était ministre, où un Aquilas et une Priscille, simples artisans, devenaient les catéchistes d'un Apollos, comment supposer que le docteur ne fût point pasteur ? On peut bien croire qu'il y avait des anciens (πρεσβυτεροι) qui ne prêchaient point, mais non des prédicateurs

1. Il ne faudrait communément laisser prêcher que les pasteurs ; ce serait le moyen de rendre à la chaire la simplicité et l'autorité qu'elle doit avoir : car les pasteurs qui joindraient à l'expérience du travail et de la conduite des âmes la science des Ecritures, parleraient d'une manière bien plus convenable aux besoins de leurs auditeurs ; au lieu que les prédicateurs qui n'ont que la spéculation entrent bien moins dans les difficultés, ne se proportionnent guère aux esprits, et parlent d'une manière plus vague. (Fénelon, *Dialogues sur l'éloquence*. Dialogue III.)

étrangers à tout office pastoral autre que la prédication. Paul prêchait et gouvernait ; Timothée prêchait et gouvernait.

Le pastoral est donc nécessaire à la prédication ; mais il est encore plus évident que la prédication est essentielle au pastoral, et que nous ne savons pas ce que c'est qu'un pasteur qui ne prêche point ; nous voulons dire : qui ne prêche point en public ; car pour ce qui est de prêcher hors de temps, qui peut en douter ? Il ne resterait rien, sans cela, de l'idée de *paître* et de *pasteur*. Mais la prédication publique est essentielle au pastoral, qui, sans cela, n'atteindrait pas toutes les âmes, et ne pourrait présenter la vérité sous sa forme la plus régulière et la plus générale. C'est la gloire de notre Réformation d'avoir rendu la prédication (publique) à l'Eglise, je dis même à l'Eglise catholique. Combien ne fut-il pas noble de faire passer le prêtre de la simple célébration des rites (devenue une espèce de magie) à la science, à la pensée, à la parole, au combat !

1.2 Principes ou maximes qu'il faut tenir quant à la prédication.

Il faut, sur le sujet de la prédication, se faire certains principes, ou reconnaître certaines vérités directrices.

La première, c'est que la prédication est une action, une parole réelle, non l'imitation d'une parole, et que l'éloquence est une vertu. Abstraction faite de l'art, la prédication est une œuvre de charité, une bonne œuvre, un bon office, une partie du service de Dieu. — Mais ceci n'est qu'un premier pas ; voici le second.

La prédication est un *mystère*. Je dis mystère quant à son action

et à ses effets, et mystère de réprobation et de salut² ; car la parole de Dieu (que nous supposons dans la bouche du prédicateur) ne retourne point à Dieu sans un effet quelconque ; quelque chose de la vérité, soit en gain soit en perte, s'attache toujours et reste à celui qui l'a entendue. — Cela dit, nous trouvons mystérieux qu'à la voix d'un homme, l'âme d'un autre et son éternité soient suspendues. Nous trouvons mystérieux un mode d'action si divers, si inexplicable, dont l'effet est au-dessus de nos calculs et déconcerte si souvent notre prévision ; car nous voyons souvent les plus grands effets attachés aux plus petites causes, comme les plus petits aux plus grandes, la puissance devenant faible et la faiblesse puissante, l'un réussissant par où l'autre a échoué, et réciproquement ; des lois sans doute, mais aucune constante, et toutes les règles subordonnées à la liberté de l'Esprit, qui souffle où il veut.

Tout cela est redoutable, accablant, mais propre à nous dépouiller de nous-mêmes. Il est clair que nous portons ce trésor dans des vases de terre, et que tout ce qui dépend de nous (si quelque chose en dépend) c'est que le vase n'ait pas de fêlure par où s'échappe l'eau vive, ni d'impureté où elle se corrompe. Le reste ne nous appartient pas, et nous appartient d'autant moins que nous nous imaginons davantage qu'il nous appartient. Il y a donc lieu, pour la prédication, comme pour l'ensemble du ministère, de se réjouir avec tremblement.

La souveraineté de Dieu en cette affaire (premier point qu'il faut reconnaître) n'exclut pas la responsabilité de l'homme. La prédication est une action, mais une action de l'âme, et ses effets sont attachés à l'état spirituel du prédicateur. Ce n'est pas tant par ce qu'il dit que par ce qu'il est, que le prédicateur peut se flatter de ne

2. Saint-Cyran l'appelle presque un sacrement, et plus redoutable que celui l'autel.

pas frapper en l'air. Il s'agit avant tout de **conserver le mystère de la foi dans une conscience pure.** (1Timothée 3.9) Cette conscience pure (c'est-à-dire la droiture de l'intention) est la vraie force de la prédication. Un discours est puissant par l'intention de celui qui le prononce, quelle que soit la manière dont cette intention s'exprime au dehors. Un discours est d'autant meilleur qu'il ressemble davantage à un acte de contrition, de soumission, de prière, de martyre. — Il faut que le prédicateur se considère comme un canal pour ce qui doit être versé par lui dans le cœur de ses auditeurs. **Le ministère de la parole, dit Fénelon, est tout fondé sur la foi. Il faut prier, il faut purifier son cœur, il faut attendre tout du ciel, il faut s'armer du glaive de la parole de Dieu et ne compter point sur la sienne : voilà la préparation essentielle.**³ — En un mot, nos lèvres sont naturellement impures ; il faut qu'elles soient lavées, et lavées avec du feu⁴. — En résumé, la prédication, qui est un mystère divin, est aussi une action humaine, et la meilleure partie de cette action est intérieure, spirituelle, antérieure à l'acte même de la composition du discours. [Le discours achève l'œuvre que doit commencer la prière.]

A cette direction générale s'en rattache une plus particulière, exprimée par saint Paul dans ces paroles : **Que celui qui a reçu le don de prophétiser l'exerce selon la mesure de foi qu'il a reçue,** (Romains 12.6) ce qui signifie encore : selon la mesure de vie qu'il a en lui. — Il est vrai qu'on est obligé de prêcher à jour fixe et prescrit. Si l'on ne se trouve pas toujours en état de *prophétiser*

3. Fénelon, *Dialogues sur l'éloquence*. Dialogue III.

4. Alors je dis : Malheur à moi parce que je me suis tu, parce que je suis un homme souillé de lèvres, et que je demeure parmi un peuple qui est aussi souillé de lèvres, et mes yeux ont vu le Roi, l'Eternel des armées. Mais l'un des séraphins vola vers moi, ayant dans sa main un charbon vif, qu'il avait pris de dessus l'autel avec des pincettes. Et il en toucha ma bouche, et me dit ; Voici ceci a touché tes lèvres ; c'est pourquoi ton iniquité sera ôtée, et la propitiation sera faite pour ton péché. (Esaïe 6.5-7.)

(c'est-à-dire de parler avec cette plénitude de cœur et cette force qui emportent les auditeurs), on se borne à *enseigner*, c'est-à-dire à traiter régulièrement une matière sans vouloir rien forcer. — **Soit que nous soyons ravis en extase? c'est pour Dieu, soit que nous soyons de sens rassis, c'est pour vous.** (2Corinthiens 5.13) [Le mal n'est pas d'être dans un état plutôt que dans un autre, mais de ne pas exercer son don selon la mesure de foi et de vie dont on dispose dans un moment donné, de vouloir forcer la situation, la main de Dieu, de croire qu'il y a une bénédiction attachée au mensonge ; car dépasser sa pensée par sa parole, c'est un mensonge. On voudrait toujours être fort éloquent : il faut se résigner à être quelquefois de sens rassis, humble et faible. Un discours froid et faible, mais vrai, sera plus béni qu'un discours éloquent qui dépasse la situation intérieure.]

Il y a, en outre, une action plus intellectuelle, plus humaine encore. Ni la souveraineté de Dieu, ni la nature spirituelle de l'action, n'en diminuent l'importance, n'en affaiblissent la nécessité. Dieu n'a pas voulu qu'un bon et un mauvais instrument rendissent les mêmes sons, et aussi cela n'est pas. J'avoue que la puissance de Dieu se glorifie dans notre infirmité, mais non dans une infirmité volontaire, qui consiste à diminuer les forces qu'il nous a données, et à jeter, pour ainsi dire, au rebut une partie de ses grâces. Plus nous sommes pénétrés du sérieux, de la responsabilité, du danger de notre mission, plus nous devons nous sentir pressés de veiller, de prévoir et de pourvoir ; notre petite providence humaine est entrée en compte dans les calculs de la providence divine. Il a été dit à des hommes : qu'ils ne devaient pas se mettre en peine de ce qu'ils diraient, attendu que ce qu'ils auraient à dire leur serait suggéré à l'instant même. (Marc 13.11) Mais cela ne *nous* a point été dit, au moins d'une manière absolue. Il faut donc donner des soins à

la prédication ; il faut bien prêcher. [L'homilétique n'a d'autre but que de nous y initier⁵.] Elle sera d'autant plus soigneusement étudiée par ceux-là même qui savent le mieux qu'ils ne peuvent rien et qu'ils ne sont rien.

Mais ici une objection se présente : — Peut-on, tout ensemble, beaucoup prêcher et bien prêcher ? Ceux qui font cette objection supposent comme évident, ou du moins comme admis, qu'il faut beaucoup prêcher. Tout le monde n'en est pas convaincu ; il faut donc préalablement vider cette question.

Comme il est évident que nous ne pouvons à notre gré multiplier les heures de culte, qui nous sont comptées et marquées par la loi, quand on dit qu'il faut prêcher beaucoup, cela signifie : ou que la loi doit en multiplier les occasions, ou que, hors des lieux et des jours qu'elle a consacrés, le ministre doit souvent enseigner, expliquer, exhorter. — Je suppose que, d'une manière ou d'une autre, le pasteur est libre d'offrir souvent à son troupeau le pain de la parole ; et je dis : s'il le peut, comment ne le ferait-il pas ? Il y a sans doute, en tout cas, une mesure et des limites ; mais enfin il est convenable que ce qui est bon et utile abonde ; et il serait fâcheux que, pour donner à la prédication plus de solennité ou plus de perfection littéraire, on rendît plus rare une parole qui ne peut trop abonder, et qui souvent n'atteint le cœur des hommes qu'au prix d'une répétition fréquente.

[Les opinions sur ce sujet sont diverses. Les uns conseillent, comme nous venons de le faire, de prêcher fréquemment ; les autres regardent l'obligation de prêcher souvent comme fâcheuse, surtout en ce qui concerne les jeunes ecclésiastiques.] Je pense qu'il faut distinguer entre la prédication paroissiale, officielle (qui n'est pas fréquente et ne laisse par conséquent aucune force à l'objection),

5. Voir *Homilétique, ou Théorie de la Prédication*, par A. Vinet.

et la prédication hors de temps. Mais à supposer que la prédication officielle fût très fréquente et que, par conséquent, l'objection subsistât, que répondre ?

Il ne faudrait pas répondre en faisant une distinction entre les lieux ; car la bonne prédication est aussi nécessaire aussi difficile à la campagne qu'à la ville. A cet égard il règne encore plus d'un préjugé. [Harms rappelle à ce sujet un trait de la vie d'Andreæ, qui, après avoir prêché sans préparation devant des campagnards, dit ensuite à son fils : *N'as-tu pas remarqué mon angoisse et mon indécision ? Elles étaient telles que j'ai été sur le point de descendre de la chaire. Jamais je n'ai été aussi près de perdre toute présence d'esprit que devant ces pauvres paysans. La grâce de Dieu m'avait presque totalement abandonné parce que j'avais méprisé ce et pauvre peuple comme ne valant pas la peine d'une préparation soignée. Que mon expérience te rende sage, mon fils.*]

Ne faisons donc point de distinction, mais disons : qu'il y a une préparation générale, une étude approfondie et continuelle du troupeau, de la vie humaine, de soi-même et de la Bible, une habitude de discipliner son esprit et d'ordonner ses idées, qui ne laisseront jamais le prédicateur au dépourvu dans une simple allocution ou dans une explication familière de la Bible. Je ne les voudrais point sans préparation spéciale ; mais une très courte suffirait ⁶.

6. Mais vous êtes né, dites-vous, avec une mémoire ingrate, et qui vous met hors d'état de parler en public. Mais le cœur est-il aussi ingrat et aussi rebelle que la mémoire ? Le grave, le saint ministère de l'instruction dans un pasteur n'est pas un exercice sec et puéril de la mémoire ; c'est le cœur, ce sont les entrailles qui doivent parler. Ah ! mes chers frères, si nous méditions les vérités de la religion dans les livres saints, si nous les aimions, si nous nous en nourrissions, si nous en faisons notre occupation la plus ordinaire et la plus délicieuse, nous ne serions pas si fort en peine quand nous serions obligés d'en entretenir notre peuple. On a bientôt appris à parler de ce qu'on aime : le cœur fournit bien plus abondamment que la mémoire, et a même un langage qu'elle ne connaît pas. Un saint pasteur touché de Dieu et du salut des âmes qui lui sont confiées trouve dans la vivacité de son zèle et dans l'abondance de son

C'est cette préparation générale, et non pas seulement le talent naturel, qui nous explique l'abondance, jamais stérile, d'un Calvin, qui prêcha en dix ans et demi deux mille vingt-cinq sermons, c'est-à-dire quatre par semaine, et d'un Whitfield, qui prêcha en trente-quatre ans dix-huit mille sermons, ce qui fait dix par semaine. — On voudra distinguer le prédicateur paroissial du réformateur et du missionnaire; mais pourquoi ne serait-il pas un peu l'un et l'autre? [Il n'est rien en effet, s'il ne réunit pas ces deux caractères; car, à part quelques âmes qui sont à lui, ou plutôt à Dieu, tout le reste est à conquérir.] On se fait souvent une fausse image d'une paroisse, et il est heureux que le zèle chrétien ait créé des acolytes aux pasteurs réguliers.

Disons encore que s'il n'est pas convenable de distinguer entre les lieux (la campagne et la ville), on peut pourtant distinguer entre les sermons eux-mêmes, les uns plus voisins du traité, les autres de l'explication familière et de l'allocution. On pourra réserver plus de son temps aux premiers.

Disons, en troisième lieu, que nous aurions plus de temps si, d'un côté, nous savions remplacer le temps par la force, l'*extensive* par l'*intensive* (la durée par l'intensité); de l'autre, si nous nous étions exercés au recueillement, à la solitude, à ramener tout au sujet qui nous occupe, à profiter de tous les moments⁷.

Il ne faut pas renvoyer la préparation. [Reinhard raconte que

cœur des expressions formées par l'Esprit saint, Esprit d'amour et de lumière, mille fois plus capables de toucher, de ramener les pécheurs, que toutes celles que peuvent fournir le travail et le vain artifice de l'éloquence humaine. Ne nous dites donc plus que vous ne sentez point de talent : ce n'est pas celui d'un orateur qu'on vous demande, c'est le talent d'un père : et de quel talent un père peut-il avoir besoin pour parler à ses enfants, que de sa tendresse pour eux, et du désir de leur être utile? (Massillon, Dix-septième discours synodal : *De l'observance des statuts et des ordonnances du diocèse.*)

7. M. Durand méditait dans les rues, et on le voyait quelquefois entrer dans les allées des maisons pour prendre des notes.

se trouvant chargé d'occupations qui absorbaient la plus grande partie de son temps, et sujet à des indispositions subites qui le mettaient dans certains moments hors d'état de travailler, il avait pris la résolution de ne jamais renvoyer jusqu'au dernier moment la composition de ses sermons, et qu'il s'était même fait une règle de ne pas prêcher un sermon sans avoir le suivant tout prêt. Il se félicite de cette habitude qui le préservait de l'embarras d'avoir à prêcher sans préparation suffisante ou après une préparation précipitée, et qui lui permettait de retravailler ses sermons lorsqu'il lui arrivait, en les composant, de ne pas réussir tout de suite à son gré⁸.]

La question de l'*improvisation* se présente ici naturellement. Les opinions sur ce sujet sont diverses. Pendant qu'il y a tant de besoins pressants dans le christianisme, dit Fénelon, pendant que le prêtre, qui doit être l'homme de Dieu, préparé à toute bonne œuvre, devrait se hâter de déraciner l'ignorance et les scandales du champ de l'Eglise, je trouve qu'il est fort indigne de lui qu'il passe sa vie dans son cabinet à arrondir des périodes, à retoucher des portraits et à inventer des divisions : car, dès qu'on s'est mis sur le pied de ces sortes de prédicateurs, on n'a plus le temps de faire autre chose, on ne fait plus d'autre étude ni d'autre travail ; encore même, pour se soulager, se réduit-on souvent à redire toujours les mêmes sermons. Quelle éloquence que celle d'un homme, dont l'auditeur sait par avance toutes les expressions et tous les mouvements ! Vraiment c'est bien là le moyen de surprendre, d'étonner, d'attendrir, de saisir et de persuader les hommes ! Voilà une étrange manière de cacher l'art et de faire parler la nature ! Pour moi, je le dis franchement, tout cela me scandalise. Quoi ! le dispensateur des mystères de Dieu sera-t-il un déclamateur oisif, jaloux de sa

8. *Lettres de Reinhard sur ses études et sa carrière de prédicateur, traduites de l'allemand par J. Monod.* Paris, 1816, pages 77-76.

réputation, et amoureux d'une vaine pompe ? N'osera-t-il parler de Dieu à son peuple sans avoir rangé toutes ses paroles et appris en écolier sa leçon par cœur ?⁹

Ailleurs, nous lisons : Quoiqu'il soit d'usage en quelques pays de lire les sermons, ou du moins de les écrire et de les réciter, ce qui est nécessaire en certains lieux où le prédicateur peut se trouver obligé de produire son discours par écrit après l'avoir débité ; cependant, à parler en général, une telle manière de prêcher ne semble pas produire sur les auditeurs autant d'impression qu'un discours libre, ce qui doit faire donner la préférence à cette dernière méthode.

Harms, [au contraire, veut que le sermon soit écrit tout entier] : Si la majorité de vos auditeurs ne remarquent pas une transition peu ménagée, une lacune, un mot vulgaire ou obscur, une proposition équivoque ou inintelligible ; s'ils ne s'aperçoivent pas que votre prédication est dénuée de toute pensée profonde, que vous n'excitez jamais que les passages bibliques les plus familiers, ou que vous cherchez laborieusement vos expressions, soyez sûr que dans le nombre de ceux qui vous entendent, il se trouve des personnes auxquelles tout cela n'échappe nullement et qui vous savent mauvais gré de ne vous être pas mieux préparé.

Spener [s'était fait une règle jusqu'en 1675 d'écrire et d'apprendre ses sermons. Dès lors, cédant aux conseils de quelques amis, il prêcha pendant un certain temps d'après des notes détaillées ; mais il revint bientôt à sa première méthode, et il ne la quitta plus. Il recommande sur toutes choses une méditation sérieuse sur le fond du sujet, plutôt que sur la forme à donner au sermon, méditation accompagnée de ferventes prières ; et il conseille aux prédicateurs, surtout à ceux qui, ayant de la facilité à parler sans préparation,

9. Fénelon, *Dialogues sur l'éloquence*. Dialogue III. — Voir aussi le Dialogue II.

seraient plus exposés à se laisser aller à la paresse, de se réserver un temps fixe pour cet exercice.

[S'il s'agit de donner une règle générale, nous dirons qu'une prédication doit, autant que possible, être soigneusement préparée. La préparation peut se faire de différentes manières : les uns disent ne pouvoir se préparer qu'en écrivant, et prêcher qu'en récitant ce qu'ils ont écrit ; d'autres prétendent ne pouvoir se préparer de cette manière, parce qu'ils ne sauraient parvenir à graver dans leur mémoire un sermon écrit. Il faut écarter ces deux impossibilités : un ministre doit pouvoir parler sans avoir écrit, et tout ministre doit être en état d'apprendre un sermon qu'il a composé. Quelques-uns, il est vrai, mais très peu nombreux, ont une mémoire si ingrate que l'on ne peut leur imposer d'apprendre et de réciter. Ceux-ci n'ont pas la liberté du choix, et le mode de leur préparation leur est imposé par la nécessité ; mais encore une fois, ils sont dans un cas exceptionnel, qui est certainement fort rare.

Maintenant, tout ce que l'on peut recommander en général, c'est la préparation. Si l'on ne récite pas un sermon écrit et appris d'avance, cette préparation exigera même, pour être complète et suffisante, plus de soin et de labeur, un travail plus intense et plus vigoureux. L'improvisation ne peut être autorisée qu'autant qu'elle manque à son nom ; il faut qu'elle soit bien et solidement préparée. Sans cela on court le risque de se relâcher toujours davantage et de se contenter à trop bon marché. En général, le jeune prédicateur doit écrire et réciter. Qu'il y prenne garde toutefois, et qu'il cherche à acquérir la mémoire des idées avec et avant celle des mots. Il se préparera ainsi à une forme de prédication plus libre. Quant à l'improvisation proprement dite, nous la rejetons absolument comme méthode. De grands orateurs, Bossuet, Fénelon, sont tombés par elle non seulement au-dessous d'eux-mêmes,

mais au-dessous de prédicateurs médiocres. Toutefois il faut pouvoir improviser au besoin ; l'occasion de le faire peut se présenter, et même fréquemment, soit que l'on se trouve conduit à apporter, dans la chaire même, des changements à un sermon écrit, soit que des circonstances imprévues appellent à parler sans préparation.]

Le recueillement spirituel, avant la prédication, est d'une haute importance. Il faut avoir, dit Saint-Cyran, travaillé longtemps à la mortification de son esprit, attendu qu'on doit plus appréhender d'offenser Dieu dans la chaire qu'en d'autres lieux.¹⁰

La meilleure préparation pour prêcher, disent les *Observations pratiques* de Herrnhut, est la communion journalière avec Christ, la surveillance de son propre cœur et la lecture assidue de la Parole de Dieu. C'est de là que provient cette précieuse simplicité qui fut de tout temps le caractère principal de tous les témoins favorisés de la grâce de Christ.

1.3 Objet de la prédication.

L'objet de la prédication, j'entends de chaque sermon, doit être Jésus-Christ crucifié, qui nous a été fait, de la part de Dieu, sagesse, justice, sanctification et rédemption. (1Corinthiens 1.30) Il faut, dans chaque sermon, partir de Jésus-Christ ou arriver à lui. Tout le christianisme doit se trouver dans chaque sermon, en ce sens que la sanctification n'y apparaisse jamais indépendante de la foi, ni la foi séparée de la sanctification. Celui chez qui cet ensemble ne paraît pas de soi-même, celui pour qui ces deux éléments ne sont pas tellement incorporés et consubstantiels l'un à l'autre, qu'il lui soit moralement et rationnellement impossible de

10. Saint-Cyran, *Lettres à M. Le Rebours*. Lettre XXXI.

parler de l'un sans parler de l'autre, celui-là n'a pas compris l'Évangile, et ce qu'il prêche n'est pas l'Évangile.

C'est aussi dans ce sens qu'il faut entendre les paroles de saint Paul : **Je n'ai voulu savoir au milieu de vous que Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié.** (1 Corinthiens 2.2) Ces paroles signifient d'abord que saint Paul ne cherche et ne montre de salut dans aucun autre que Jésus-Christ ; mais elles signifient encore que tout ce qu'il enseigne revient à cela, ramène à cela, que cela se retrouvera partout dans sa prédication, actuellement ou virtuellement, comme substance ou comme saveur. Mais ces mêmes paroles ne signifient point absolument que saint Paul ne saura pas autre chose. Il savait, au contraire, et le vrai pasteur, à son exemple, voudra savoir beaucoup de choses. Il est vrai que, bien souvent, un prédicateur qui ne sait littéralement que Jésus-Christ crucifié, qui ne met que cela dans ses sermons, peut produire d'excellents effets : tant est grande la vertu intrinsèque et la force d'expansion du dogme chrétien. Mais ceci ne fait pas règle : ce qui fait règle bien plutôt, c'est de montrer, c'est de faire sentir le rapport de la religion avec toutes les parties de l'homme et de la vie humaine ; bien loin que la règle soit de tout ignorer, elle serait bien plutôt de tout savoir, ou du moins de tout comprendre ; non pas pour tout dire, non pas pour étaler en chaire un savoir encyclopédique, mais pour ne rien dire qui rencontre un démenti, ou qui ne trouve pas une confirmation dans les faits ; et même aussi pour que tout ce que l'on dit soit plus direct, plus frappant, plus vrai. Il est mille choses dont on ne parle jamais en chaire et qu'il faut savoir ; et l'auditeur exercé sait bien trouver dans un sermon qui n'a parlé que de Jésus-Christ et de religion, l'empreinte ou le reflet des connaissances variées que l'orateur ne produit pas au dehors, mais qui se sont tournées chez lui *in succum et sanguinem*. On ne saurait d'ailleurs, d'avance et

pour tous les cas, dire ce dont l'orateur chrétien peut ou ne doit point parler.

Nécessairement il parle de la vie humaine, et pour se faire comprendre il entre dans des détails : qui peut dire où est la limite ? Ce qui serait surabondant en certains temps ou en certains lieux, en d'autres n'est que nécessaire.

En théologie, il faut bien que l'on distingue la dogmatique et la morale ; mais une distinction tranchée entre les sermons de dogme et les sermons de morale a peu de sens pour le prédicateur chrétien. Le dogme et la morale, fondus, identifiés dans le cœur chrétien, doivent l'être dans la prédication chrétienne. Je ne voudrais d'autre règle que celle-ci : Que le dogme abonde dans la prédication morale ; que la morale abonde dans la prédication dogmatique. Mais sans doute qu'il faut se prescrire de donner à ses paroissiens une instruction morale et dogmatique aussi complète que possible.

1.4 Unité de la prédication.

Ce que nous venons de dire nous conduit à observer que la prédication, dans une paroisse, doit être envisagée comme un tout, et ne pas se composer de discours détachés dont le hasard seul a fourni chaque fois le sujet. C'est une action continue ; c'est, en plusieurs sermons consécutifs, un seul et même sermon.

Cela pourrait être, cela devrait être, alors même qu'on ne suivrait ni un ordre systématique de matières, ni un livre ou les livres de la Bible. Ces deux méthodes ont leur utilité. L'une ôte l'embaras de choisir un texte, l'autre celui de choisir un sujet. Il y a une suite, un progrès qui intéresse et qui attire ¹¹.

11. Sur la première méthode, voyez Fénelon, *Dialogues sur l'éloquence*, Dia-

Mais même sans suivre aucune de ces deux marches, le vrai pasteur en aura une que lui traceront ses observations et ses expériences.

Pour cela, il faut que la paroisse aussi nous soit devenue un tout, une unité; et elle l'est pour quiconque sait observer. Elle a une vie dont on suit les phases; elle reçoit de notre ministère un développement qui nous autorise et nous excite à modifier notre prédication; il y a, il doit y avoir, entre le pasteur et son troupeau, une vie commune et réciproquement sentie, qui modifie l'auditoire par le prédicateur, et le prédicateur par l'auditoire. Là où le prédicateur ne reçoit pas de sa vie de pasteur le *mot d'ordre* pour ses prédications successives, on peut douter que le ministère soit bien compris et bien exercé.

Dans une commune où il y a deux pasteurs, prêchant tour à tour au même auditoire, il est bien désirable qu'ils soient assez liés, et qu'il y ait entre eux assez de confiance mutuelle et de concert pour qu'ils mettent en rapport leur prédication, en sorte que, dans un certain sens, elle ne forme qu'une seule prédication, un seul tout, où le double emploi ne soit pas moins évité que les collisions.

1.5 Des différentes classes réunies dans un même auditoire.

L'unité de la paroisse admet des classes, et des classes bien distinctes. Sous le rapport religieux, il y a les convertis et les inconvertis; ou, si l'on veut, ceux qui n'ont pas encore reçu l'Évangile, soit qu'ils admettent la révélation, ou qu'ils la rejettent, ou qu'ils soient dans le doute à ce sujet, ou qu'ils soient dans le vague et

logue III; sur la seconde, Burk, *Pastoraltheologie in Beispielen*, p. 179.

dans la confusion, tous d'ailleurs égaux en ce point que la croix de Jésus-Christ leur est encore un scandale ou une folie, — et ceux qui, consentant à chercher leur salut en Jésus-Christ, doivent désormais se confirmer de plus en plus dans leur espérance, et apprendre à marcher d'un pas toujours mieux affermi comme Christ lui-même a marché. — Prêchera-t-on alternativement pour les uns et pour les autres? Ou bien, dans chaque discours, y aura-t-il quelque chose pour les uns et quelque chose pour les autres? Je crois que l'essentiel est de parler de telle sorte que personne ne puisse se tromper sur la condition irrémédiable du salut et, ce qui revient au même, de la sanctification. Cela posé, les classifications explicites et formelles ne me paraissent pas en général nécessaires, et je les crois sujettes à plus d'un inconvénient, surtout quand elles revêtent, comme c'est l'ordinaire chez certains prédicateurs, une forme directe et allocutive. Décrivez, selon l'occasion, la situation de chacune de ces classes, mais ne les formez, ne les dessinez pas; n'apprenez pas à votre auditoire à se partager en groupes envieux et hostiles¹². Sans doute l'auditoire renferme plusieurs espèces d'hommes; je vais plus loin, il renferme tant de nuances, que votre parole ne pourrait suffire à toutes. On parle de sermons d'appel et de sermons de sanctification: faites des uns et des autres; ou que le même discours présente successivement les deux éléments; mais rappelez-vous bien que la parole d'appel convient à ceux qui ont déjà répondu à l'appel, et la parole de sanctification à ceux qui n'ont pas encore répondu. Dans un sens, tout le monde, même les plus avancés, a besoin, d'être appelé de nouveau; et les plus éloignés, les plus étrangers peuvent être *appelés* par un ser-

12. Partager ses auditeurs en deux classes, et les apostropher tour à tour en ces termes: Vous, pécheurs reçus en grâce, vous, pécheurs réveillés, et vous, pécheurs sans repentance, — cela n'est bon qu'à irriter. Présentez à tous le miroir clair de l'Évangile, et chacun, en s'y regardant, verra dans quelle classe il doit se ranger. (*Praktische Bemerkungen*, page 33.)

mon de sanctification. Il y en a mille exemples. La conversion n'est qu'un moment dans la sanctification ; la sanctification n'est qu'une conversion répétée (continuée) et prolongée.

L'auditoire est susceptible encore de plusieurs autres divisions. Indiquons la seule qui ait de l'importance, celle entre les savants et les ignorants. Saint Paul déclarait se devoir aux uns et aux autres. Je ne voudrais pas que les besoins des savants fussent négligés ; mais sauf certains cas, qu'on se représente aisément, et dont le compte est bientôt fait, on a devant soi un auditoire mélangé de savants et d'ignorants, et où les ignorants font la majorité. Or, ce qui est nécessaire aux seconds est convenable aux premiers ; mais ce qui est propre aux premiers n'est pas convenable aux seconds. Un homme qui connaît son sujet et son art saura parler aux ignorants de manière à intéresser et à instruire les savants. La profondeur et la simplicité se rencontrent au même point. Avez-vous un auditoire composé de quarante-neuf savants et d'un ignorant ? parlez pour cet ignorant. Il faut plutôt effacer que faire ressortir les différences qui existent entre les différentes classes d'un auditoire : l'homme accidentel, particulier, doit disparaître et faire place à l'homme universel : la force du ministère, la grandeur de l'éloquence et l'efficace de la prédication tiennent à cela. Soignez votre discours, par respect pour tous vos auditeurs indistinctement ; mais qu'une certaine classe n'ait pas lieu de s'imaginer que vous tenez à flatter ses oreilles et à obtenir ses suffrages. On a fait en Allemagne des sermons *fur Gebildete*¹³ : qu'est-ce que c'est ? La grande éloquence est populaire, les grands orateurs ont été populaires. Avec toute sa science de composition, Bourdaloue lui-même l'était.

13. Pour les gens instruits. (*Editeurs.*)

1.6 Popularité, familiarité, autorité, onction.

La *popularité* et la *familiarité* [sont deux qualités semblables, mais distinctes. La première ne voit dans un auditoire que le peuple, l'homme; — la familiarité tient aux rapports non seulement de la religion avec l'homme, mais du pasteur avec la paroisse, qui est comme sa famille. La familiarité n'est pas la vulgarité; elle comporte la noblesse, et bien conçue, c'est le langage le plus noble. Dans cette familiarité du pasteur avec sa paroisse, il y a quelque chose du serrement amical d'une main nue par une autre main nue; la chaleur de la vie est sentie réciproquement lorsque les mains sont dégantées, et on ne fait cela que pour qu'il n'y ait rien entre l'homme et l'homme.]

L'*autorité*, au sens objectif, c'est le droit ou l'avantage d'être obéi ou cru; — au sens subjectif, c'est le sentiment de ce droit. Un prédicateur parle avec autorité lorsqu'on sent, dans son langage, la conscience de ce droit, et que cette conscience est juste.

Dans ce second sens, on peut dire que l'autorité est essentielle en général à l'éloquence, essentielle à la prédication en particulier, et qu'elle est bien venue de tous. Mais elle a ses conditions, ses moyens, ses obstacles. En général, pour parler avec autorité, il faut être convaincu de la vérité de ce qu'on dit, croire à la puissance intrinsèque de la vérité, et être pénétré de la gravité de l'intérêt qu'on défend; il faut aussi avoir une certaine confiance en soi-même, (non de l'orgueil). — Ces choses agissent [sur les auditeurs] immédiatement et médiatement; immédiatement, par leur propre vertu : on croit volontiers à celui qui croit; — médiatement par le calme, la sérénité qu'elles donnent. On expose plus qu'on ne

discute.

Quant au prédicateur en particulier, son autorité vient de ce qu'il parle, non en son nom, mais au nom de Dieu, et de ce qu'il compte, non sur la puissance de sa parole, mais sur la puissance de la parole et de l'esprit de Dieu, enfin, de ce qu'il attend sa louange de Dieu. C'est pour cela qu'on peut lui faire un devoir de l'autorité.

Ce qu'il y joint de son fonds, l'expérience de la vérité¹⁴ et la conformité de la vie à la doctrine, tient aux causes indiquées ci-dessus ; ce n'est pas la source, cela dérive de la source.

Ce qui nuit à l'autorité, même chez les hommes convaincus, courageux et pieux, c'est l'excès du raisonner et la véhémence.

[Le prédicateur sans doute doit démontrer, et il le fait pour faire partager sa conviction ; mais il suffit souvent de montrer, et Jésus-Christ l'a fait avec clarté. Au fait, la vérité chrétienne se perçoit par intuition. Sans doute l'exposition franche fait beaucoup ; mais dans le langage d'affirmation on croise le fer, et on a par là moins d'autorité. Cependant cela n'implique pas qu'il faille descendre à dire : Croyez parce que je crois. Il faut toujours que la force de la démonstration se retrouve d'une manière ou d'une autre dans ce qu'on dit.

[La véhémence diminue l'autorité. Elle a sa place dans certaines occasions ; mais le ton ordinaire de la prédication est une force tranquille. La sérénité impose davantage. Bourdaloue a un calme triste, Bossuet une sérénité lumineuse.

[Le prédicateur protestant a-t-il une autorité pareille à celle du catholique ? Le catholique a derrière lui une imposante autorité

14. Ce que nous avons ouï, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé et que nos mains ont touché concernant la parole de vie. (1Jean 1.1)

humaine, par conséquent factice ; la religion la communique, pour ainsi dire, à ses ministres. — Le protestant est le représentant du libre examen ; il n'a derrière lui que lui-même ; il parle comme individu : n'a-t-il pas assez d'autorité, du reste, s'il est chrétien ? Dans l'Eglise protestante, il peut y avoir un certain catholicisme qui prête au ministre autant d'autorité que le catholicisme proprement dit au prêtre. — Quand la loi faisait de toute une communauté une Eglise, il y avait une masse compacte (une unité), qui prêtait à l'autorité du ministre. Le cours des idées a fait que beaucoup se sont mis à leur aise.] De nos jours, la majorité s'est dissoute, ou plutôt la vraie majorité s'est montrée. Ce n'est pas un état pire, au contraire, mais un état mieux connu ; [le nombre des croyants, et la foi elle-même, ne sont pas en perte. Sans doute la position du pasteur vis-à-vis de son troupeau a changé ; mais le prédicateur a toujours son troupeau, ses brebis. Beaucoup ne veulent pas rester ou entrer au bercail. On devient missionnaire. Mais si cette nouvelle position est difficile, elle est noble.] Elle ne détruit ni n'affaiblit l'autorité, elle l'épure et la réduit à ses vrais éléments. [L'autorité devient réellement une autorité de conviction.] Le prêtre est « un roi gémissant » ¹⁵.

[De nos jours le sentiment de l'autorité est-il plus fort, ou plus rare et plus faible ? Je n'ose répondre. Il me semble pourtant que le prédicateur ne s'empare pas de l'autorité qu'il pourrait avoir.]

La *modestie* ou l'*humilité* qui nous empêcherait de parler ou d'agir avec autorité serait une mauvaise excuse. Nous ne pouvons être modestes ni humbles pour le compte de Dieu et aux dépens de la vérité. Vis-à-vis d'un homme qui nous est supérieur sous tous les rapports personnels, nous avons la supériorité de notre mandat. Un ambassadeur, un plénipotentiaire ne regarde pas à ce qu'il

15. Sainte-Beuve, *Port-Royal*. Tome I, page 409.

est, mais aux pouvoirs dont il est investi, et le plus modeste devient péremptoire. Il y a sans doute entre lui et nous une différence qui nous induit en erreur et en faute par les conséquences que nous en tirons. Nous sentons que nous ne devons pas seulement représenter, que nous devons *être*, et que ce que nous sommes corrobore ou affaiblit notre parole. Mais si, par la raison que nous ne serons jamais par notre caractère à la hauteur de notre mission, nous nous abstenons de la remplir, personne ne la remplira jamais. Quels que nous soyons, nous portons ce trésor dans des vases de terre, qui ne seront jamais des vases d'or ; mais c'est Dieu lui-même qui a ordonné à ces vases de porter et de répandre ce trésor. Si nous nous sentons humiliés par l'inévitable comparaison du vase avec le trésor qu'il contient, cette humiliation est bonne ; elle nous fait dépouiller toute autorité propre, et nous appuie tout entiers sur celle de Dieu. Il y a sans doute un état qui nous interdit de prendre dans notre bouche les statuts de Dieu ; c'est l'état où nous sommes quand nous haïssons la correction. (Psaumes 50.16.) Mais si l'humiliation que nous éprouvons comme chrétiens faibles, et même à mesure que nous sommes plus chrétiens, nous empêche de reprendre, elle doit aussi nous empêcher d'enseigner ; car l'enseignement est également au-dessus de nous, et tout enseignement reprend. — Bien loin que l'humilité nuise à l'autorité, c'est dans l'humilité que l'autorité doit se tremper et s'épurer. Il nous est utile de nous dire : *Homines sumus, nec aliud quam fragiles homines, etiamsi angeli a multis aestimamur et dicimur*¹⁶. Saint Paul (Tite 2.15) veut qu'on **reprenne avec une pleine autorité**¹⁷. La ré-préhension, élément de la prédication, est une partie principale

16. Nous sommes des hommes, des hommes fragiles et pas autre chose, quoique plusieurs nous tiennent pour des anges de Dieu. (*Imitation de Jésus-Christ.*)

17. Il reprendra avec droiture, il frappera la terre par la verge de sa bouche, et fera mourir le méchant par l'esprit de ses lèvres. (Esaïe 11.4)

de l'office pastoral. [Et d'ailleurs, comment pourrait-on l'en retrancher ? A-t-on le droit d'être miséricordieux, si d'abord on n'a pas été sévère ? Les auditeurs sentiront-ils le pardon, s'ils n'ont pas senti la condamnation ?] Je ne parle pas ici de la répréhension individuelle ou faite en particulier, mais de celle qui a lieu en chaire. Plus facile que la première [parce qu'elle atteint tout le monde et blesse moins les individus,] celle-ci est difficile pourtant à cause de la publicité, de la solennité et du peu d'espace dont on dispose. [Etant collective, elle est plus générale, moins incisive, moins pénétrante.] On comprend, d'ailleurs, que je parle de la censure du troupeau, comme individualité spéciale, non comme portion quelconque de l'humanité. — [C'est sur la plaie particulière au troupeau, devant lequel on parle qu'il faut mettre le doigt. Cette censure spéciale est nécessaire si le troupeau est une réalité ; elle le rend plus sérieux, elle lui donne un sentiment saisissant de son existence et de ses rapports avec le pasteur. C'est une grande force lorsqu'elle est exercée comme elle doit l'être.]

Sans doute les temps et les lieux ne permettent pas la même chose à tous. On n'a pas la même liberté avec un auditoire mélangé qu'avec une Eglise particulière et de choix. Un jeune homme ne peut pas tout ce que peut un vieillard. Cependant, je ne vois pas que le ministre ne puisse pas faire ce que ferait, la plume à la main, un particulier s'érigeant en censeur des mœurs. Seulement il faudra :

1. qu'il évite toute apparence de personnalité, et pour cela les portraits ; nourrir la malignité ne saurait être son but
2. qu'il préfère la censure directe à l'allusion détournée
3. qu'il se rappelle bien que la colère de l'homme n'accomplit pas la justice de Dieu, et qu'en général le fruit de la justice se sème dans la paix.

Si c'est la vérité qui irrite, cela ne nous regarde pas ; mais si c'est nous qui irritons, alors nous en sommes responsables. L'esprit satirique ne peut faire aucun bien. Les jeunes prédicateurs doivent se tenir sérieusement sur leurs gardes, de peur de céder, sans s'en rendre compte, à une tentation aussi naturelle que subtile, celle de se servir de la chaire simplement comme d'un moyen de censurer de haut. La véhémence, une sainte indignation peuvent quelquefois être permises ; l'invective ne l'est jamais ¹⁸. Si l'indignation impose, la colère soulève et révolte ; cela est juste, car on peut haïr le mal sans aimer le bien.

[Dans nos habitudes de prédication, l'éloge prend rarement place dans la chaire. Saint Paul nous en donne cependant des exemples lorsqu'il s'adresse à certaines Eglises. On ne peut donc pas proscrire la louange ou l'approbation. Toutefois quand on considère ce qu'étaient les Eglises primitives, on comprend que ce qui s'est fait alors ne peut plus se faire aussi communément aujourd'hui.]

Onction. — Ce mot, pris dans son étymologie et dans son acception primitive, ne désigne aucune qualité spéciale de la prédication, mais plutôt la grâce et l'efficace qui y sont attachées par l'Esprit de Dieu, une espèce de sceau et de sanction qui se constate moins par des signes extérieurs que par l'impression que reçoivent les âmes. Mais comme, en remontant à la cause de cet effet, on distingue particulièrement certains caractères, c'est à la réunion de ces caractères qu'on a donné le nom d'onction. L'onction me semble être le caractère total de l'Évangile, reconnaissable sans doute dans chacune de ses parties, mais sensible surtout dans son ensemble ; c'est la saveur générale du christianisme ; c'est une gravité accompagnée de tendresse, une sévérité trempée de douceur, la majesté unie à l'intimité : vrai tempérament de la dispensation chrétienne,

18. *Invectives de Pascal dans les Provinciales.* (Vinet, *Études sur Pascal.*)

dans laquelle, selon l'expression du psalmiste, *la bonté et la vérité se sont rencontrées, la justice et la paix se sont embrassées.* (Psaume 85.11) C'est tellement une chose propre au christianisme et aux choses chrétiennes, qu'on ne s'avise guère de transporter ce terme dans d'autres sphères, et que, quand nous le rencontrons appliqué à d'autres choses qu'à des discours ou des actions chrétiennes, nous sommes étonnés, et n'y pouvons voir qu'une analogie ou une métaphore.

[Par le fait que le monde moderne a été plongé tout entier dans le christianisme,] bien des ouvrages modernes, qui ne sont ni chrétiens, ni même religieux, ont un caractère qu'on ne saurait désigner autrement que par le mot d'onction ; tandis qu'aucun ouvrage de l'antiquité n'éveille cette idée.

L'idée que Maury¹⁹ donne de l'onction n'est autre que celle du pathétique chrétien. La définition de Blair est plus distinctement identique à la nôtre : *La gravité et la chaleur réunies forment, selon cet auteur, ce caractère de prédication que les Français appellent onction ; manière touchante et pleine d'intérêt, qui procède d'un cœur ému et profondément pénétré de l'importance des vérités qu'il annonce, uniquement occupé du désir de voir ces vérités faire sur ses auditeurs toute l'impression qu'on en doit attendre.*²⁰

M. Dutoit-Membrini a cru que pour définir l'onction, qualité intime et mystérieuse, il fallait se garder de la définition en forme et de l'analyse. C'est par les effets de l'onction et par des analogies qu'il cherche à la faire connaître, ou, pour mieux dire, à la faire goûter : *L'onction est une chaleur douce qui se fait sentir dans les puissances de l'âme. Elle fait dans le spirituel les mêmes effets que*

19. Maury, *Essai sur l'éloquence de la chaire*. Chap. LXXIII. *De l'onction*.

20. Blair, *Cours de Rhétorique et de Belles-Lettres*, traduit de l'anglais par P. Prevost. Leçon XXIX *Eloquence de la chaire*

le soleil dans le physique : elle éclaire et elle échauffe. Elle met la lumière dans l'âme, elle met la chaleur dans le cœur. Elle fait connaître et aimer, elle intéresse. Je dirais volontiers que c'est une lumière qui réchauffe et une chaleur qui éclaire. Et je rappellerais à ce sujet les paroles de saint Jean : L'onction que vous avez reçue de lui demeure en vous, et cette onction vous enseigne toutes choses. (1Jean 2.27)

[M. Dutoit-Membrini continue ainsi] : Son unique source, c'est l'esprit de régénération et de grâce. C'est un don qui s'use et se perd, si on ne renouvelle ce feu sacré, qu'il faut toujours tenir allumé ; et ce qui l'entretient, c'est la croix intérieure, les renoncements, l'oraison et la pénitence. L'onction est dans les sujets religieux ce qu'est dans les poètes ce qu'ils nomment *enthousiasme*.

Ainsi l'onction, c'est le cœur et les puissances de l'âme, nourris, embrasés des suavités de la grâce. C'est un sentiment doux, délicieux, vif, intime, profond, melliflue.

L'onction sera donc cette chaleur moelleuse, douce, nourrissante, et tout à la fois lumineuse, qui éclaire l'esprit, pénètre le cœur, l'intéresse, le transporte, et que celui qui l'a reçue envoie sur les âmes et sur les cœurs destinés à la recevoir. L'onction se sent, s'expérimente, on ne saurait l'analyser. Elle fait son impression sourdement, et sans le secours de la réflexion. Elle est envoyée en simplicité et reçue de même par le cœur en qui la chaleur du prédicateur passe. Pour l'ordinaire, elle produit son effet sans qu'on en ait le goût développé, sans qu'on puisse se rendre raison à soi-même de ce qui a fait l'impression. On sent, on éprouve, on est ému, on ne saurait presque assigner de cause.

On peut appliquer à celui qui l'a reçue ces paroles du prophète

Esaië : Voici, je te ferai être comme une herse pointue toute neuve.
(Esaië 41.15.) Cet homme sillonne dans les cœurs.²¹

De tout ce qui a été dit, il ne faudrait pas conclure que l'onction, qui a bien le même principe que la piété, se proportionne exactement à la piété. L'onction peut être fort inégale entre deux prédicateurs égaux en piété ; mais elle est trop intimement unie au christianisme pour pouvoir manquer absolument à une prédication vraiment chrétienne.

Certains obstacles, les uns naturels, les autres d'erreur ou d'habitude, peuvent nuire à l'onction et obstruer, pour ainsi dire, le passage de cette huile douce et sainte, qui devait couler partout, lubrifier toutes les articulations de la pensée, rendre tous les mouvements du discours faciles et justes, pénétrer, nourrir la parole. Il n'y a aucun moyen artificiel de se donner de l'onction ; l'huile coule d'elle-même de l'olive ; la plus violente pression n'en ferait pas sortir une goutte de la terre ou du caillou ; mais il y a des moyens, si je puis parler ainsi, de n'être pas onctueux, même avec un fonds précieux de piété, ou de dissimuler l'onction qui est en nous, et de l'empêcher de couler au dehors. Il y a des choses incompatibles avec l'onction : c'est l'esprit²², c'est l'analyse trop rigoureuse, c'est le ton trop dogmatique, c'est la dialectique trop formelle, c'est l'ironie, c'est l'emploi d'un vocabulaire mondain ou trop abstrait, c'est la forme trop littéraire, c'est enfin le style trop compact et trop serré ; car l'onction suppose l'abondance, l'épanchement, le coulant, le liant.

L'idée de l'onction est plutôt excitée par son absence que par sa présence. Ce sont ses contraires qui rendent sa notion distincte,

21. Dutoit-Membrini, *La Philosophie chrétienne*. Lausanne, 1800. Tome I, page 92 et suivantes.

22. Cependant saint Bernard et Augustin ont de l'esprit et de l'onction.

bien qu'elle ne soit point une qualité négative, mais au contraire la plus positive; mais positive dans le sens d'une odeur, d'une couleur, d'une saveur.

Mais ne rétrécissons pas l'idée de l'onction, en la réduisant à une douceur molle, à une abondance verbeuse, à un pathétique larmoyant. Gardons-nous de croire qu'on ne puisse être onctueux qu'à la condition de s'interdire la rigueur et la suite dans le raisonnement, et cette fierté d'accent, cette sainte véhémence, que certains sujets réclament, et sans laquelle, en les traitant, on serait dans le faux.

Massillon est onctueux, au jugement de Maury, dans un morceau qui est tout de reproches²³. [Nous citerons aussi, comme exemple, Bossuet, à la fin du sermon sur l'*Impénitence finale*.]

1.7 Forme de la prédication.

La forme vraie d'un sermon se compose de la double empreinte du sujet et de la subjectivité de l'orateur. La forme d'un sermon ne reconnaît que ces deux lois, qui sont bien loin de se contredire, qui se combinent.

Quant aux formes générales que l'on peut discerner chez les prédicateurs, telles que la forme psychologique et la forme logique, celle du discours continu et celle des développements parallèles ou du discours ramifié, le sermon analytique et le discours synthétique, elles n'ont rien de convenu ni d'artificiel; ce sont moins des formes diverses que des pensées, des points de vue, des manières de concevoir le sujet de la prédication. Elles existent dans les sujets

23. Maury, *Eloquence de la chaire*. Chap. LXXII. *De l'onction*. -Voir Massillon, la fin de la première partie du sermon sur l'*Aumône*.

mêmes et dans l'esprit humain, antérieurement à toute tradition.

Il y a entre la forme conventionnelle et la forme spontanée la même différence qu'entre les deux systèmes physiologiques qui feraient dépendre, l'un les protubérances du crâne des développements intérieurs du cerveau, et l'autre ces développements mêmes des protubérances du crâne; l'un exprimant le dedans par le dehors, l'autre comprimant et déterminant le dedans par le dehors; l'un subordonnant le dehors au dedans, l'autre le dedans au dehors. Nous voulons, nous, que le dehors naisse du dedans, et nous ne donnons, sur la forme, aucune règle que celle-là. Mais cette règle, nous la donnons; et pour l'observer, il faut le vouloir d'une volonté positive et déterminée; car les formes arbitraires reviennent sans cesse nous solliciter; ou plutôt, nés au milieu d'elles, nous avons peine à nous soustraire à leur empire. Or, remarquez que les formes les plus naturelles tendent sans cesse, par l'imitation servile et inintelligente, à devenir des types de convention; c'est un liquide toujours sur le point de se coaguler, et qu'il faut sans cesse, par la chaleur et par la spontanéité, maintenir ou ramener à l'état fluide, afin de n'avoir, autant que possible, que la forme de notre sujet, de notre but et de notre esprit.

J'entends par forme de la prédication, non-seulement la charpente ou l'architecture du discours, mais le ton, le langage, et jusqu'aux sujets; car ce serait changer quelque chose à la forme de la prédication que d'y introduire de nouveaux sujets; ceux-ci ne seraient que la forme d'un acte qui n'est rien de plus particulier, de plus spécial qu'un discours sur les choses de Dieu. Ainsi, en faisant de la vie d'un homme de Dieu le sujet d'un sermon, comme le font les catholiques de la vie de leurs saints, on ne changerait que la forme et non l'objet de la prédication, puisqu'une vie peut aussi bien servir de texte au sermon qu'une parole. Resterait, dans

ce sujet même, une nouvelle question de forme, mais inférieure et subordonnée.

Or, quelque extension qu'on donne à l'idée de forme, je crois qu'on peut dire que nous sommes à l'étroit et que nous y restons sans raison.

Il y a de l'uniformité, ou le retour trop constant de la même forme, d'un discours à l'autre et d'un prédicateur à l'autre.

Il y a, dans la contexture de chacun de nos discours, pris à part, quelque chose de raide et de scolastique; au milieu du renouvellement de toutes choses, et lorsque, à la suite d'une révision générale, on a effacé tout ce qui éloigne trop le moyen du but, le sermon a conservé un costume un peu suranné. Le langage même a pris un costume. Loin de nous de ne pas aimer et recommander le langage biblique : il y a une langue de la religion, des termes qu'elle a introduits pour nommer des choses nouvelles ou renouvelées ; car, par le christianisme, *toutes choses sont devenues nouvelles*, et il a bien fallu que les mots suivissent. Mais il ne faut pas se croire obligé de ne nommer les choses que par les noms que la Bible a consacrés. Pour mieux reproduire l'esprit des auteurs sacrés, il faut moins les imiter que s'inspirer d'eux. — Ils ont usé de la liberté que nous nous refusons. — Il ne faut pas s'interdire les sphères qu'ils semblent s'être interdites, mais où tout simplement ils n'ont pas eu l'occasion d'entrer. Selon le vieux purisme de la chaire, Paul aurait eu tort de citer Aratus et Epiménide. — Il est bien vrai que nous devons nous garder de donner rendez-vous dans le temple à tous les souvenirs du monde, que nos auditeurs, s'il ont bien fait, ont laissés à la porte ; mais il serait bien utile de nommer certaines choses par le nom que leur donne le langage ordinaire.

La règle de prêcher sur un texte est bonne, je le veux, pourvu qu'elle admette des exceptions ; il devrait être permis de prêcher sans texte, ou sur deux textes réunis. Il faut, sauf le respect de notre ministère et de notre troupeau, nous ressaisir de tous nos avantages : *Tout est à nous*. (1Corinthiens 3.21)

Mais gardons-nous de l'esprit d'innovation, qui change pour le plaisir de changer ou de se montrer indépendant.

Entre autres avantages de l'*homélie*, genre de prédication si recommandable, il y a celui de briser presque nécessairement quelques-unes des formes traditionnelles du sermon, celles du moins qui regardent la structure du discours.

Quant au *débit*, qui est l'éloquence du corps, les préceptes les plus importants sont négatifs. Il faut se rappeler combien la multitude est sous l'influence de l'extérieur, et ne vouloir pas, s'il est possible, *prêcher*, mais *parler*. Les mauvaises habitudes, les mauvaises traditions se perpétuent ; les bonnes deviennent mauvaises par une imitation peu intelligente. (Genre théâtral, familiarité, désinvolture excessive.)

1.8 Sermons de fête et de circonstance.

Nous avons dit que les idées fondamentales et les conséquences principales du christianisme doivent reparaître et se faire sentir dans chaque sermon : combien plus doivent-elles être répandues dans toute la suite de la prédication ! Mais il ne s'ensuit pas de là que les sermons pour les fêtes et les dimanches qui les précèdent (semaines de l'avent et du carême) ne doivent pas avoir un caractère particulier. Ces commémorations sont respectables et précieuses, et si l'année évangélique est d'une même teneur, cela

n'empêche pas qu'elle n'ait des moments plus accentués. Cela est bon et bien venu de tout le monde ; et il faut prendre en considération le fait triste, mais trop bien constaté, que ces temps sont, chez nous, les seuls qui ramènent dans les temples certains membres du troupeau. On peut être grave et solennel dans tout sujet, même de morale chrétienne ; ainsi le fut M. Manuel, prêchant, un jour de communion, sur le cinquième commandement ; mais en général il faut prêcher sur la fête.

Je ne distinguerais pas le jour du jeûne uniquement par des reproches plus vifs et plus accumulés, mais par un point de vue populaire et national ; c'est un peuple qui vient comme peuple s'humilier devant Dieu.

Les sermons de préparation à la cène offrent une matière délicate. Il y faut beaucoup de tact, et des vues saines et précises sur la nature et sur le devoir de la communion. Nous ne sommes guère appelés à prêcher sur des circonstances ; mais les circonstances peuvent, avec du discernement, devenir un texte heureux pour nos sermons. Dans l'un et l'autre cas, il y a une double tâche : d'actualiser ce qui est éternel, et d'éterniser, pour ainsi dire, ce qui est actuel. S'il est malheureux de ne voir dans la circonstance qu'une source d'effets oratoires, il serait fâcheux aussi de ne pas en tirer parti, dans le sens de l'édification, d'une manière large et franche. La meilleure de toutes les directions, en cas pareil, est la simplicité d'un cœur chrétien, et le vrai point de vue s'obtient par la prière. Tout le monde n'a pas le secret des allusions fines et des tournures délicates ; mais tout le monde trouve, dans le sérieux de l'Évangile, la vraie mesure, le vrai diapason et les justes précautions.

1.9 Questions diverses relatives à la prédication.

Durée du sermon. — La longueur et la brièveté ont quelque chose de relatif. Un sermon où l'on se sent avancer paraît moins long, [tandis qu'un sermon dans lequel on n'avance pas dans le développement de l'idée, paraît toujours long. Il faut donc] ne pas s'appesantir sur les détails, et imprimer au discours un mouvement progressif.

Mais il y a aussi quelque chose d'absolu dans la question.

Croyez-moi, c'est par expérience, et longue expérience, que je vous dis ceci : Plus vous direz, et moins l'on retiendra. Moins vous direz, plus on profitera. A force de charger la mémoire des auditeurs, on la démolit, comme on éteint les lampes quand on y met trop d'huile, et on suffoque les plantes en les arrosant démesurément. Quand un discours est trop long, la fin fait oublier le milieu, et le milieu le commencement. Les médiocres prédicateurs sont recevables, pourvu qu'ils soient courts ; et les excellents sont à charge quand ils sont trop longs.²⁴

[En effet, il ne faut pas compter trop sur son auditoire. A la campagne surtout, la force d'attention ne peut se soutenir longtemps ; mais, là aussi, un sermon trop court est un scandale. On a le sentiment que des choses graves ne peuvent et ne doivent pas être effleurées.]

Répétition des sermons, (c'est-à-dire [habitude] de reprendre, après un certain temps, les sermons déjà prêchés.) — Voici le point de vue où l'on doit se placer. — Un sermon peut être vrai de deux

24. *Guide de ceux qui annoncent la Parole de Dieu, contenant la doctrine du saint François de Sales*, etc. Lyon, 1829. Page 80.

manières, lorsqu'il exprime la vérité et le prédicateur lui-même. — On peut n'avoir rien à changer ni à retrancher à un sermon, le pouvoir signer, et toutefois ne pas se retrouver dans son sermon, ou son sermon en soi. — Je ne voudrais certes pas interdire la répétition d'un bon sermon, qui peut d'ailleurs être modifié dans le sens de la situation actuelle du prédicateur ou du besoin actuel du troupeau. Mais il faut prendre garde à l'abus. On ne tarde pas là-dessus à se faire une conscience très large, et l'on en vient à un excès ridicule et honteux.

Faut-il faire prêcher pour soi? — L'intérêt du troupeau peut justifier, en certains cas, le pasteur qui fait prêcher pour soi; pourquoi refuser au troupeau une bonne nourriture qui lui est offerte, ou l'avantage d'entendre les mêmes vérités de deux bouches ou sous deux formes différentes? Pourquoi se refuser à soi-même un repos peut-être nécessaire, et l'avantage d'entendre prêcher, d'*être prêché*? — Mais, d'un côté, la responsabilité dont nous sommes chargés réclame de ne laisser prêcher pour nous que des hommes dont nous sommes très sûrs; puis, la suite et la continuité de l'instruction souffrirait de trop fréquentes interruptions; — et enfin, la facilité à céder ou à offrir notre chaire ne manquerait pas de nous déconsidérer auprès de notre paroisse. — Harms répond à ceux qui disent: « Mais quand on est malade? » — « Ne soyez point malades » [Je dirais plutôt: Ne vous imaginez pas que vous l'êtes.]

Ce qu'il faut faire avant la prédication. — [Avant la prédication, il doit y avoir un exercice de mortification, **attendu**, dit Saint-Cyran, **qu'on doit plus appréhender d'offenser Dieu dans la chaire**. Il faut se recueillir dans le sentiment de son indignité et de son impuissance; il faut se frapper la poitrine comme le péager. C'est dérober une mission que de s'en charger sans y être appelé; c'est la dérober aussi que de ne pas s'en occuper avec les sentiments convenables.

Celui qui sentirait une confiance charnelle, un désir de paraître, serait dans une disposition bien funeste. — Il faut prier, non pas seulement pour soi ou dans un sentiment d'anxiété égoïste, mais pour le troupeau surtout. La prière pour soi est bonne et nécessaire, mais il ne faut pas s'y arrêter trop longtemps. On prie trop peu pour autrui, et c'est pour cela qu'on prie mal pour soi. Le cœur doit être rempli des douleurs de l'enfantement jusqu'à ce que Christ soit formé dans les âmes.]

1.10 Ce qu'il faut faire après le sermon.

Il y a, après la prédication, un exercice non moins utile que la préparation qui l'a précédée. Cet exercice comprend :

- Un acte de reconnaissance envers Dieu pour l'honneur qui nous a été fait de prêcher la parole de vie, d'en avoir eu la force, d'avoir été préservé d'erreur et de méprises ;
- Un acte d'humiliation et de mortification : on doit se reconnaître indigne du grand ministère qu'on a rempli, et savourer toute son indignité ;
- Un examen de conscience et un acte de contrition, qui auront pour objet les péchés de la langue et les péchés secrets du cœur commis en chaire ;
- La prière : on doit, après avoir planté et arrosé, prier Dieu de donner l'accroissement.

Tout cela peut rester à l'état de dispositions ; mais il est utile de convertir les dispositions en actes. Donnez à ces choses une forme, un accent.

Le prédicateur doit savoir ce qu'on pense de sa prédication. — Ce n'est pas le cas d'appliquer dans tous les sens le mot de saint

Paul : Il ne m'importe pas d'être jugé par vous ni par aucun homme.
(1Corinthiens 4.3)

Theremin pense qu'il n'y a de critérium absolu d'une bonne prédication que la conscience d'avoir cherché la gloire de Dieu²⁵. Il n'en est pas moins important d'être averti pour se redresser.

Il y a des avertissements indirects ou tacites qui ne nous manqueront jamais, si nous voulons les recevoir. Il y a des éloges qui sont des critiques, comme il y a des critiques qui louent et des silences qui parlent. L'air de notre troupeau, [son recueillement silencieux, nous montrent mieux encore ce qui se passe en lui] que des signes visibles d'émotion. — Mais il y a bien des choses que nous ne saurons jamais, ou jamais bien, parce qu'il faudrait ou trop de franchise pour nous les faire entendre, ou trop de lumières pour en avoir l'idée. — Et dans l'isolement où nous vivons pour la plupart, si nous ne voulons pas être avertis, nous ne le serons pas.

Faites choix d'un censeur solide et salutaire
Que la raison conduise et le savoir éclaire,
Et dont le crayon sûr aille d'abord chercher
L'endroit que l'on sent faible et qu'on veut se cacher.
Aimez qu'on vous conseille et non pas qu'on vous loue.²⁶

[Nous pouvons trouver ce censeur dans les membres les plus humbles de notre troupeau, et non pas seulement dans un confrère. Un simple paroissien, une pauvre femme, un enfant même peuvent l'être.

25. Il a lieu d'être satisfait, s'il a fait tous ses efforts pour plaire à Dieu, et à Dieu seul. C'est là non seulement une bonne marque, mais la seule certaine de la valeur d'une prédication, et l'on reconnaîtra que rien d'autre. . . non pas même la bénédiction qui peut s'attacher à un sermon, ne peut remplacer cette garantie. (Theremin, *Die Beredsamkeit eine Tugend*. Page VI.)

26. Boileau, *L'Art poétique*, chant IV, chant I.

Sans doute il faut mettre ici de la précaution, et ne pas aller consulter sur tout le premier venu ; mais enfin il faut chercher à savoir la vérité, faire tout pour être redressés.]

Sur l'effet immédiat ou l'impression immédiate du sermon. — Cet effet trompe fort souvent, en bien ou en mal, notre attente. Bien des prédicateurs ont été étonnés de voir moins d'effet produit par des discours dont ils attendaient le plus de succès, et *vice versa*. — [Bien des discours longuement arrachés d'une âme angoissée, composés dans une pauvreté sentie, ont été richement bénis, ont produit plus d'effet que d'autres, préparés dans la verve et l'entraînement.] Là où la verve, la mémoire, la ferveur même ont manqué, le rayon qui, en traversant le verre, l'a laissé froid, devient brûlant au delà. Nous ne sommes bien souvent que l'occasion des bénédictions de Dieu.

Ces expériences sont utiles et même nécessaires ; elles nous empêchent de nous approprier nos succès et de nous dire : Je me suis fait moi-même. Elles effacent le *moi*, toujours haïssable, et ici bien davantage. Mais nous en ferions un bien mauvais usage, si nous en tirions la conclusion qu'il est indifférent de bien ou de mal faire. Elles doivent seulement nous apprendre à ne pas nous décourager et à ne pas nous enfler.

Sur les fruits de la prédication. — Le mot : **Vous les connaîtrez à leurs fruits**, (Matthieu 7.20) ne peut être, sans réserve, appliqué aux prédicateurs. Les fruits, au moins ce qu'on en peut voir, ne sont pas toujours en raison exacte du zèle et du dévouement.

Il importe que la grâce de Dieu soit reconnue souveraine, et que nous ne soyons pas tentés de nous regarder comme la cheville ouvrière de nos succès. Il est utile qu'en voyant celui qui a moins semé, ce nous semble, moissonner davantage, nous nous accoutu-

mions à penser que Dieu est le maître.

Il importe aussi que nous ne fassions pas des conditions à Dieu, dans le sens de ne vouloir semer qu'à condition de moissonner. Il faut que nous soyons contents et que nous rendions grâce d'avoir semé, alors même que nous ne devrions pas moissonner. L'esprit du ministère a été, sous ce rapport et sous plusieurs autres, admirablement résumé dans Jean 4.36-37 : *Celui qui moissonne en reçoit la récompense et amasse le fruit pour la vie éternelle, en sorte que celui qui sème et celui qui moissonne en ont ensemble de la joie. Car en ceci ce qu'on dit est vrai, que l'un sème et que l'autre moissonne.* — A plus forte raison faut-il se résigner à attendre : il importe que notre foi et notre esprit de prière soient exercés par l'attente. [Une constante réussite, une récolte qui viendrait toujours à point nommé, nous serait fatale.] *Ne vous rebutez pas de l'inutilité de vos soins et de vos instructions envers votre peuple ; Dieu ne récompense pas toujours par un succès prompt et visible le zèle de ses ministres : jetez toujours la semence sainte, cultivez, arrosez ; celui qui donne l'accroissement saura bien la faire fructifier en son temps : nous voudrions être payés comptant de nos peines par un fruit soudain et visible ; mais Dieu ne le permet pas, de peur que nous n'attribuions à nous-mêmes et à nos faibles talents un succès qui ne peut être que l'ouvrage de la grâce.*²⁷

D'ailleurs, il faut bien s'entendre sur les fruits. Il peut y en avoir davantage où l'on en voit moins. Ce n'est pas répandus dans le champ, mais serrés dans le grenier, qu'on les peut compter. [Quand on voit autour de soi les manifestations d'un réveil religieux, la Bible répandue en abondance, la parole de Dieu prêchée avec zèle, on peut se dire : Le vent de L'Éternel a passé ici. Mais c'est le blé qui lève, ce n'est pas encore la moisson. Celle-ci consiste dans

27. Massillon. Neuvième discours synodal : *De l'avarice des prêtres.*

la sanctification, la charité, la teneur entière d'une vie soumise et purifiée.]

Une impression assez superficielle peut produire beaucoup d'éclat et de mouvement. Une impression profonde peut agir plus sourdement. Il ne faut pas trop compter sur les résultats de la première espèce, ni trop se défier des seconds. [Quelquefois, après un lever brumeux, le soleil perce les nuages et la journée est chaude et belle ; d'autres fois l'aurore est brillante, et la journée froide et pluvieuse.]

Sans oublier qu'il y a [peu d'élus](#), ou que [la porte est étroite et qu'il y en a peu qui y entrent](#), il faut avoir en vue de gagner beaucoup d'âmes, et ne pas se contenter d'avance d'un petit nombre d'adeptes. Il faut compter parmi les fruits d'une bonne et fidèle prédication, non seulement le réveil décidé et flagrant d'un petit nombre d'âmes, mais une certaine réforme d'un grand nombre. Dans l'inventaire, il faut tout compter, et ne rien surestimer. [Celui qui a établi l'ordre dans sa famille, dans ses habitudes, est déjà disposé à goûter une vérité plus haute. Et pourquoi le ministre ne se ferait-il pas le bienfaiteur de son pays, ne s'efforcerait-il pas d'y établir l'ordre et les bons rapports, d'y rendre populaires la vertu et l'honnêteté des mœurs ?]

Sur le succès d'opinion ou la popularité de la prédication, — On peut honorer du nom de fruit une simple floraison, et prendre pour un succès réel un succès d'opinion. Or, non seulement il y a une grande différence entre un succès réel et un succès d'opinion ; mais ce dernier, qui n'est pas nécessairement le moyen du premier, en est souvent l'obstacle et l'écueil. Il est dangereux d'être populaire²⁸, parce que la satisfaction d'amour-propre qu'on en ressent, et à laquelle on s'attache, finit par faire prendre le moyen pour le but,

28. Voir *Omicron, Lettres de J. Newton*, tome I, p.145

et par nous entraîner à des concessions qui, de l'une à l'autre, conduisent à l'infidélité. On a dès lors deux maîtres, or, **nul ne peut servir deux maîtres, car ou il haïra l'un et aimera l'autre, ou il s'attachera à l'un et méprisera l'autre.** (Matthieu 6.24)

On se fait illusion sur ses propres dispositions et sur ses motifs. La surexcitation qu'on en éprouve, on la prend aisément pour un redoublement de zèle ; [on prend aisément aussi l'attendrissement pour de l'onction, et pour de la charité une certaine chaleur de bienveillance qu'on donne en échange de celle qu'on reçoit.] On peut connaître la juste valeur de cette espèce d'animation et d'entrain en s'essayant soi-même sur les âmes, une à une, dont se compose le troupeau : on risque fort de ne pas se retrouver le même. [Si la température ne baisse pas, si l'on est aussi entrain que dans la chaire, il y avait du zèle ; — mais si l'on se sent dépaycé, c'est que l'on était soutenu en partie par l'amour-propre.]

Il est utile à un prédicateur que la vogue a soulevé de se voir momentanément déserté, ou définitivement reporté à son vrai point. On apprend alors ce qu'on est ; et si l'on résiste à cette crise alors l'onction vient. Ou l'on ne fait plus qu'un métier, ou les motifs s'épurent.

Il y a entre la popularité et la défaveur permanente un point au-dessous duquel on doit désirer de ne pas descendre, mais au-dessus duquel il n'est pas nécessaire de monter. Et peut-être trouvera-t-on que, à part quelques exceptions, les vrais succès, les fruits, ont été accordés à ceux qui n'avaient reçu, en fait de talent, ni pauvreté ni richesse, mais que Dieu avait nourris du pain de leur ordinaire.

Quant à l'impopularité, il y en a de deux sortes : celle de l'ennui ou de l'aversion personnelle, nul ne la convoitera. Il en est autrement de celle qui tient à la doctrine. Elle est de nature à être ambi-

tionnée, et je ne la crois pas sans danger. Je ne la jugerais pas dangereuse si elle était inhérente à la fidélité, parce que ce qui est nécessaire ne saurait être dangereux, ou que le danger, dans ce cas, ne doit point être pris en considération. Mais il faut savoir d'abord si cette impopularité est inhérente à la fidélité. Quelques-uns le pensent, et tellement qu'ils se font de cette impopularité un devoir. Quand elle serait inévitable, il faudrait la laisser venir, non la faire venir ; et, en tout cas, ne pas lui ajouter celle qui vient de notre manière de présenter la vérité. Je crois qu'il faut, dans les conditions d'une rigoureuse intégrité, tout faire pour ne pas devenir impopulaire de cette façon ni d'aucune autre, parce que, une fois la limite franchie entre la faveur et la défaveur, la recherche de soi-même est imminente dans le second cas comme dans le premier. — La seule persuasion, ou du moins l'idée trop constamment présente, qu'on sera impopulaire à mesure qu'on sera fidèle, place à un point de vue faux, donne de l'amertume aux paroles, fait prendre une attitude hostile, etc. Voilà pour la question de droit. Quant au fait, je crois prouvé par beaucoup d'exemples que la prédication fidèle et consciencieuse peut laisser le prédicateur entouré de beaucoup de respect et même d'affection. Après quoi, je n'hésite pas à dire que l'Évangile ne serait pas l'Évangile s'il coulait dans les âmes avec la même facilité et la même douceur que les dogmes de la religion naturelle ou de la philosophie morale, tant que l'Esprit de Dieu n'a pas ouvert le cœur à des vérités sublimes, qui sont aussi amères au palais qu'elles seront douces plus tard aux entrailles. Il y a toujours dans la prédication évangélique un germe d'impopularité, un principe d'amertume, qui se fait sentir même aux époques où l'orthodoxie est devenue populaire et de mode ; ce qui peut arriver. Il est aussi des époques où cette répugnance générale pour l'Évangile et tout ensemble ce mystérieux attrait pour l'Évangile se font plus vivement sentir, et où tout le monde est d'avance exalté ou exas-

péré. Mais, en général, la sagesse du prédicateur, à cet égard, se compose de cette pensée apostolique : **Il m'importe peu d'être jugé par aucun jugement d'homme** ; (1Corinthiens 4.3) et de cette autre pensée non moins apostolique : **Le fruit de la justice se sème dans la paix.** (Jacques 3.18) **S'il se peut faire, et autant qu'il dépend de nous, ayons la paix avec tous les hommes.**²⁹ (Romains 12.18)

29. Chrysostome a représenté avec bien de la force le danger de se laisser préoccuper par le désir de la faveur ou la crainte de la défaveur. (*De Sacerdotio*, lib. III, c 9 et lib. V, c. 2, 4, 6 et 8).

Chapitre 2

Catéchisation

2.1 Son importance et son objet.

Cette fonction est au premier rang de nos fonctions. L'instruction religieuse, bien entendue, renouvelle incessamment le fond de l'Eglise, et constitue le plus réel et le plus précieux de cette tradition par laquelle le christianisme se perpétue d'âge en âge, non seulement comme une doctrine, mais comme une vie. L'importance du sermon proprement dit, dans cette tradition, est d'autant plus grande qu'il s'adresse à des auditeurs préparés par l'instruction religieuse.

La catéchisation est utile à ceux qui en sont les objets immédiats ; utile à la paroisse, qui a besoin d'être catéchisée, et qui l'est avec l'enfant ; utile au pasteur lui-même, que l'obligation de rendre la religion accessible à des enfants ramène sans cesse à la simplicité, et au vrai nom de toutes choses. A tous ces égards, elle mérite nos soins affectionnés ; elle les réclame encore par sa difficulté, inégale pour les différents pasteurs, mais grande pour tous ; car cette tâche renferme, avec toutes les conditions d'une bonne prédication, des conditions spéciales. Qui catéchise bien, ne prêchera

pas mal ; mais qui prêche fort bien, peut mal catéchiser.

Il est vrai que la catéchisation a des rebuts que n'a pas la prédication ; mais elle a des attraits que la prédication n'a pas.

Il est vrai encore qu'elle rencontre un obstacle redoutable dans le peu d'accord, ou plutôt dans le contraste de l'enseignement que l'enfant reçoit du ministre, avec celui qu'il reçoit, la plupart du temps, du monde et de sa propre famille. Mais en tant que cet obstacle n'est pas essentiellement insurmontable, il se présente à nous, moins comme obstacle que comme motif à donner plus de soins à cette partie de l'office pastoral, et comme la raison même de cette institution.

L'objet de l'instruction religieuse n'est pas seulement d'apprendre aux enfants *leur* religion (comme s'ils l'avaient déjà et qu'elle fût *leur* avant qu'ils l'eussent apprise), mais de fonder en eux une vie.

C'est une *instruction* sans doute, en prenant ce mot dans son sens ordinaire et au-dessous de sa valeur étymologique ; mais c'est encore plus une *initiation* dans le mystère sacré de la vie chrétienne. *Mes petits enfants*, dit saint Paul, *pour qui je suis en travail jusqu'à ce que Christ soit formé en vous.* (Galates 4.19)

Il ne faut pas donner la préférence aux plus intelligents des enfants, à ceux qui répondent le mieux, [mais bien souvent reconnaître chez des esprits plus bornés une supériorité de cœur. Les réponses du cœur, quand elles sont justes, valent mieux que les plus remarquables de l'intelligence. L'enfant lourd, impatientant, est peut-être plus sérieux que l'enfant intelligent que nous caressons plus volontiers.]

2.2 Caractères généraux du catéchisme. — Source et méthode de l'enseignement religieux.

Que l'instruction, comme instruction, soit aussi solide et aussi complète que possible ; mais qu'on cherche la spontanéité et la vie ; que, pour cela, cette étude n'ait rien de précipité, rien de trop laborieux, [ce qui occupe trop l'esprit laisse bien souvent le cœur oisif,] rien qui la fasse trop ressembler à une étude ordinaire, rien qui soit fait pour en laisser un souvenir peu agréable. [Que l'enfant se souvienne toute sa vie de ces leçons, au moins autant qu'il dépend du prédicateur.] Que ces heures de leçon soient des heures d'édification ; que l'enfant ait le sentiment d'une action¹ ; que l'instruction religieuse ait le caractère d'un culte². *Action* et *culte*, ces deux caractères, qui se fondent l'un dans l'autre, sont trop perdus de vue.

Où l'enfant doit-il trouver sa religion ? [Tout ce qu'il pourra inventer, il faut qu'il l'invente ; mais c'est peu ; tout le reste est] dans la Bible. C'est la Bible qu'il faut lui faire connaître. Le catéchisme présuppose la Bible, qu'il ne fait que résumer et systématiser ; [et, pour le dire en passant,] son emploi à la suite de la Bible n'a pas les mêmes inconvénients qu'avant. [Le retrancher serait un excès fâcheux, mais cependant bien moindre que celui de retrancher la Bible.]

C'est par leur entrelacement mutuel que vivent les idées de la

1. Le sentiment d'une *action* est entretenu par des interrogations qui coupent l'exposition.

2. Voir, sur ce sujet, un morceau de Madame Necker, dans son *Education progressive* : *La religion ne s'offrira jamais sous son aspect le plus sacré aux jeunes gens, si son enseignement même n'est pas un culte, etc.* (Livre VI, chap. II, ce paragraphe et le suivant.)

Bible, comme autant de fibres d'un corps vivant. Séparer, c'est faire mourir. Il y a des faits distincts, ou que l'esprit peut distinguer ; mais dans la réalité, dans la vie, rien n'est isolé ; et toutes ces individualisations, toutes ces personnifications, toutes ces entités, qui figurent dans le catéchisme, sont des fictions. Toutes les vérités ne sont que les diverses faces ou les différentes applications d'une même vérité.

Mais il y a des difficultés attachées à l'emploi de la Bible ; [il ne faut pas se jeter dans cette voie sans réflexion ;] c'est une méthode à organiser. [Il s'agit de voir comment on doit la lire, ce qu'on doit en lire, et par où l'on doit commencer ; et ensuite, de bien calculer le tout d'après le temps dont on dispose.]

2.3 Conseils au catéchiste.

Il serait à souhaiter que le pasteur commençât avec les enfants les plus jeunes, et que, les ayant sous sa direction plusieurs années de suite, il pût procéder à loisir à leur instruction. Je comprends que les ayant si peu de temps, il soit réduit à l'emploi du catéchisme. Mais soit qu'on y soit réduit (et surtout alors), soit que le catéchisme vienne après la Bible, l'emploi de ce manuel exige un soin particulier. Un catéchisme est difficile à faire, et il y en a peu de bons. Toutes choses égales d'ailleurs, je choiserais le plus élémentaire, celui qui, conçu d'après un plan chrétien, et rattachant fortement toutes choses à un petit nombre de principes, ne présenterait sur chaque sujet que les idées fondamentales, mais exprimées avec vigueur et sentiment. Encore aujourd'hui je préférerais à tous les catéchismes que je connais celui de Luther. En y joignant un recueil de passages, on aurait le nécessaire.

Quelle que soit la forme de la catéchisation, rattachée à la Bible ou à quelque manuel, celle qui a lieu en public doit être calculée pour la classe d'auditeurs à qui elle est spécialement destinée, je veux dire pour les enfants. Il faut bien désirer de la faire goûter et fréquenter par les adultes, mais il ne faut pas se croire obligé pour cela d'en altérer le caractère ; ce ne serait pas seulement une infidélité par rapport aux enfants, ce serait un dommage plutôt qu'un avantage apporté aux adultes. La religion n'est jamais plus pénétrante, ni l'enseignement réellement plus profond, que lorsque le christianisme est pris au point de vue de l'enfance ; et le présenter ainsi est le moyen d'attirer les adultes, que le meilleur sermon attire beaucoup moins qu'une catéchisation bien faite.

Soit en public, soit en particulier, il faut préparer avec soin la matière, et ne pas se dire : je n'ai à faire qu'à des enfants ; car, en ceci comme en tout : *maxima debetur puero reverentia*³. Il n'est certes pas si facile de bien parler aux enfants. Quelques-uns ont le talent de le faire. [Il faut être avec l'enfance intuitif (incisif), pénétrant ; mais alors le danger de sortir des bienséances est tout près.] Sur ce sujet je citerais volontiers un aveu remarquable de Bernard Overberg : *Ce matin encore, dit-il dans son journal, je suis allé à l'école sans préparation suffisante. O Dieu ! aide-moi à devenir meilleur sur ce point. — C'est une illusion de me dire à moi-même : Cela ira bien, tu sais ton affaire ; voici quelque chose de plus nécessaire que de se préparer ; car toute chose qui peut être ajournée est moins importante que ce devoir, dans ce moment-là. Le manque de préparation entraîne beaucoup d'inconvénients ; l'enseignement est alors sec, embrouillé, lâche, diffus ; les enfants sont embarrassés, ne peuvent fixer leur attention, et la leçon devient ennuyeuse pour eux et pour moi.*⁴

3. Juvénal. *Satire XIV*, v. 47. *On ne saurait trop respecter l'enfant.* (Editeurs.)

4. *Notice sur Bernard Overberg, instituteur à l'école normale de Ster, etc.*, par

La préparation du catéchisme, même du catéchisme public, dit *oratoire*, ne suppose pas un discours écrit et appris par cœur ; encore moins la préparation de l'instruction particulière faite dans le domicile du pasteur. Il est précieux qu'elle ait le caractère d'un entretien libre et familier, et difficile qu'elle le conserve dans un discours écrit. Mais la préparation n'en doit être que meilleure. (En général, si les éléments de la préparation sous ses deux formes ne sont pas les mêmes, on peut dire qu'ils se compensent.)

La douceur et la patience sont des conditions premières ; la moquerie est impardonnable ; ce qui ne l'est guère moins, c'est de mettre et de laisser un enfant dans l'embarras à la vue de tous les autres.

La douceur doit être paternelle, mais virile ; l'amour pour les enfants est le sûr moyen de leur paraître aimable, et remplace avantageusement le ton doucereux et câlin.

Quant à la familiarité, [elle ne doit pas manquer sans doute, mais] elle doit être *grave* ; il n'y a, dans l'instruction religieuse, que peu de place pour le sourire, pour le rire jamais. Il faut intéresser, non amuser. [On a l'habitude d'entremêler ses instructions d'anecdotes ; mais elles doivent être semées avec modération, être sérieuses et bien placées.]

Le bien-être physique des enfants pendant l'heure de la catéchisation est une chose à prendre en considération.

Le catéchisme ne doit point être long ; il faut surtout se garder de passer les bornes dans l'exposition, et ménager du temps à l'interrogation, [qui fatigue moins l'enfant, parce qu'il y agit. Il ne faut pas tout dire dans l'exposition, mais laisser à l'interrogation à

J.-H. Schubert, *professeur à Munich* publiée en français par la Société de Neuchâtel. 1840. Page 26.

compléter les idées générales par des idées particulières.] La pire manière d'étendre un catéchisme, ce sont les digressions qui font perdre de vue l'objet principal, et après lesquelles il est difficile aux enfants, et au maître lui-même, de se retrouver. [C'est le danger du socratisme, méthode excellente du reste et trop peu en usage. Dans le socratisme absolu, l'enfant se persuade trop vite que c'est lui qui trouve tout, qui dit tout, ce qui nuit à l'autorité du pasteur, et à l'enfant lui-même, en excitant son amour-propre. — Et puis, on ne peut savoir jusqu'où on ira, à propos d'un simple détail auquel il fallait tout simplement répondre pour l'enfant. Eviter les trop longs circuits.]

Les réponses individuelles de chaque enfant dans le cours de l'instruction ne suffisent pas pour le juger ; il faut, vers la fin du cours, le voir à part [et l'examiner. Les plus instruits ne sont pas les meilleurs.] — Il faut le voir aussi pour bien le fixer sur le vrai point de vue de la communion à laquelle il doit être admis. [Il faut faire comprendre à l'enfant ce que c'est que la cène. Le sujet de la cène, sous le point de vue pratique, est un de ceux sur lesquels il y a le plus de préjugés répandus ; c'est en partie la faute du cœur humain : l'enfant n'a pas en général de préjugés, mais il est ignorant ; il faut qu'il sache bien ce qu'il va faire] et que la confirmation du vœu du baptême lui soit présentée sous son vrai caractère. [Le formulaire usité parmi nous laisse beaucoup à désirer : il ne dit rien de la cène, non plus que de la grâce de Dieu qu'il était si nécessaire de rappeler en présence de la promesse redoutable qui y est formulée. Cette promesse devrait être plutôt une déclaration. Le formulaire a donc besoin tout au moins d'être complété.]

L'âge auquel, parmi nous, cette confirmation a lieu ⁵ paraît convenable, eu égard à l'idée de faire confirmer librement et avec connais-

5. Seize ans. (*Editeurs*)

sance de cause le vœu du baptême. Au reste, ce qu'il faut avoir en vue, quant à la question d'admettre ou de ne pas admettre, c'est bien la connaissance du mystère de piété, pour chacun dans la proportion où il en est capable, mais surtout l'intelligence par le cœur, l'appréciation religieuse de ce mystère. [Pour la première, nous avons une mesure ; pour la seconde, on n'a pas de moyen sûr de la reconnaître. Ainsi, sur ce dernier point, à moins que nous n'ayons une preuve décidée que l'enfant a des dispositions directement contraires au christianisme, nous devons l'admettre.] — Nous avons le droit d'ajourner ou de refuser la confirmation ; mais il est exorbitant de s'arroger le droit d'empêcher un autre pasteur d'accorder, s'il croit pouvoir le faire, ce que nous avons refusé. Il suffit, pour dégager notre responsabilité, que nous ayons averti notre confrère.

Section troisième.
Cure d'âmes ou tutelle
pastorale.

Chapitre 1

De la cure d'âmes en général

1.1 Ses rapports avec la prédication.

Fondements du devoir de la cure d'âmes.

En traitant successivement de l'office du prédicateur et de celui du pasteur, nous n'avons assurément pas voulu dire que la prédication ne fût pas un office pastoral, et qu'en elle il n'y eût pas déjà cure d'âmes. Nous ne voulons pas dire non plus que la cure d'âmes proprement dite soit substantiellement distincte de la prédication, puisque c'est par la parole que s'accomplit la cure d'âmes, et que, sous une forme ou une autre, la prédication reparaît partout¹. On peut dire, en un sens, que le prédicateur est au pasteur ce que la partie est au tout; mais en faisant de ces deux offices deux parties qui s'ajoutent l'une à l'autre pour former ensemble un tout, on aperçoit aisément entre eux des différences aussi bien que des rapports. Le prédicateur enseigne, le pasteur *élève*, [en allemand] *erziehet*; l'un agit sur la masse, l'autre sur les individus; l'un accueille et nourrit ceux qui viennent, l'autre cherche aussi ceux qui

1. Voir, dans l'introduction au *Cours d'Homilétique*, ce que nous avons dit de la parole dans la religion chrétienne.

ne viennent pas ; on peut ajouter encore que le premier ne s'occupe que des intérêts spirituels, et que le second y mêle, plus ou moins, des intérêts temporels. Car le pasteur, dans toute l'étendue de son emploi, et à nous en former l'idée sur l'exemple de Jésus-Christ, est le bienfaiteur des peuples². Si l'état présent de la société lui laisse moins à faire, un autre état survenant l'investirait de nouveau de ses anciennes attributions.

Mais, à ne considérer que les intérêts moraux de la paroisse, il n'en est pas complètement le pasteur, c'est-à-dire le père, s'il n'est que prédicateur. Qu'est-ce que l'esprit pastoral ? un esprit de paternité et de sollicitude ; car c'est l'esprit de Dieu même, tel que la Bible nous le révèle quand elle montre aux hommes *l'Esprit de l'Eternel qui les conduit tout doucement comme on conduit une bête qui descend dans une plaine* ; (Esaïe 63.14) quand elle leur promet qu'ils seront portés sur le côté et qu'on les caressera sur les genoux ; (66.12) et quand Dieu lui-même dit : *Je chercherai celle qui sera perdue, je ramènerai celle qui sera chassée, je banderai celle qui sera blessée, et je fortifierai celle qui sera malade.* (Ezéchiel 34.16) Car si une telle charité est au-dessus de nous, une telle condescendance : ne peut-elle pas paraître au-dessous de Dieu ? et s'il la déploie, devons-nous nous en dispenser ? — Et si c'est bien là l'esprit pastoral, comment croire qu'un tel esprit ne se trouvera pas à l'étroit dans la prédication ? — Or, cet esprit est formulé en préceptes et en recommandations expresses, lorsque Dieu dit à son prophète : *Je t'ai établi pour être une place munie et une forteresse au milieu de mon peuple, afin que tu connaisses et que tu sondes leurs voies* ; (Jérémie 6.27) et lorsque saint Paul recommande à Timothée *d'insister en temps et hors de temps.* (2Timothée 4.2) — Cet esprit est même l'esprit des simples fidèles quand

2. *Dans toutes leurs détresses, il a été en détresse.* (Esaïe, 63.9)

ils sont vraiment fidèles. On attend d'eux qu'ils soient attentifs les uns aux autres, et qu'ils s'avertissent mutuellement : car le chrétien, comme dit Saint-Cyran, n'est qu'un prêtre imparfait, ou, pour mieux dire, un prêtre commencé, et le prêtre un chrétien parfait et accompli.³ — Outre cela, le ministre doit bien sentir que la prédication n'accomplit pas son but, d'abord parce qu'il n'est pas uniquement le pasteur de ceux qui viennent assidûment à l'église ; — ensuite parce que ceux-là même ont besoin de subir une action plus individuelle et plus intime⁴.

Le pasteur ne peut pas se contenter d'avoir été à son troupeau comme une chanson agréable, de belle voix, et qui résonne bien, (Ezéchiel 33.32) et il aurait toujours à se reprocher d'avoir pansé la plaie de son peuple à la légère. (Jérémie 6.14) — Il n'y a enfin que la cure d'âmes qui réalise et constate bien l'existence du troupeau comme troupeau, et non uniquement comme auditoire. Je connais mes brebis, et mes brebis me connaissent. (Jean 10.14) Celui-là seul est un *bon berger* qui peut parler ainsi. [C'est l'idéal ; il faut y tendre. Il y a proportion constante entre le soin donné à la cure d'âmes et la vie de la paroisse.]

Tout cela est si bien dans l'esprit du christianisme, que partout où il y a réveil, la cure d'âmes reprend son importance.

Ajoutons que ce qui relève la beauté et renforce l'obligation de ces fonctions, c'est le peu d'appât qu'elles offrent à l'amour-propre et à l'imagination. Le sérieux, l'austérité du ministère sont là dans leur pureté. La prédication publique est comparativement agréable et facile : on n'est sûr de sa vocation au ministère, que quand on se sent porté et pressé d'exercer la cure d'âmes. Il le faut surtout sen-

3. Saint-Cyran, *Lettre à M. Guillebert*. Chap. XVI.

4. Aux yeux de Harms, la prédication publique est la partie la moins importante et en quelque sorte le pis-aller de l'office pastoral. (*Pastoraltheologie*. Tome III, page 2.) [Voir là-dessus les pages 299 et suivantes]

tir aujourd'hui, que cette fonction est devenue plus difficile. Elle est difficile à cause de l'étendue des paroisses ; — elle l'est surtout à cause qu'elle n'est plus acceptée comme autrefois. Les troupeaux connaissent bien nos devoirs ; mais ils ne connaissent plus les leurs ; et ce précepte : *Obéissez à vos conducteurs*, (Hébreux 13.17) n'a plus de sens pour eux ; ou, pour mieux dire, c'est à peine si les troupeaux existent encore.

Cet état de choses a ses inconvénients, qu'il est superflu d'indiquer ; mais il a ses avantages, qui se trouvent dans ses inconvénients mêmes. Il n'abolit pas le devoir, mais il le perfectionne en quelque sorte. Il rend nécessaires plus que jamais l'amour, l'autorité morale dont l'amour est l'élément principal et l'indispensable condition, le discernement, les égards.

Exercer et faire sentir l'autorité sans effaroucher l'esprit d'indépendance, voilà le problème que résout seule la simplicité de la charité. Déjà les apôtres étaient obligés de protester qu'ils ne voulaient point dominer sur les héritages du Seigneur, et qu'ils ne prétendaient au gouvernement des âmes que parce qu'ils devaient en rendre compte. (Hébreux 13.17.) — La défiance de l'ascendant pastoral est naturelle, et jusqu'à un certain point légitime. Il me semble heureux qu'aujourd'hui le pasteur n'arrive point à ses ouailles précédé et comme introduit par une autorité étrangère, mais sous la seule protection de son nom de pasteur et de la sainteté de son entreprise. En sorte que, moins il est accepté sous un titre, mieux il le sera sous un autre.

1.2 Objections contre l'exercice de cette fonction.

On élève contre l'exercice de la cure d'âmes certaines objections, ou certains prétextes, que nous devons passer en revue.

1. *Le goût manque.* Mais il ne s'agit pas d'une affaire de goût, il s'agit d'un devoir ; ni d'un détail de perfection, mais d'un intérêt essentiel. Si le goût manque pour cette partie du ministère, quelle espèce dégoût a-t-on pour les autres ? Si l'on n'a pas de vocation à soigner, une à une, les âmes du troupeau, on n'a pas de vocation au ministère. Cette objection est donc de toute faiblesse ou de toute force, — de toute force à cause de sa faiblesse même.
2. *Le temps manque.* Qu'entend-on par là ? Entend-on qu'on ne puisse s'appliquer à ce devoir que quand on n'a plus autre chose à faire ? J'avoue que j'aimerais mieux entendre alléguer la cure d'âmes contre la prédication, que la prédication contre la cure d'âmes ; j'aimerais mieux qu'on me dit : Mes malades, mes pauvres, mes brebis éparses me réclament et m'empêchent de donner à ma prédication tout le soin désirable. L'objection suppose ce qui est en question, savoir que la cure d'âmes est en seconde ligne ; mais qui l'a dit ? et comment le prouver ?
3. *L'accueil manque.* C'est possible. Mais prenez garde de ne le dire qu'à bon escient. Ne le dites pas après une première et molle tentative. Pourquoi prétendriez-vous qu'à votre seule approche les portes s'ouvrissent d'elles-mêmes ? En général, on se hâte trop de dire que l'accueil manque. Il y a beaucoup plus d'accès qu'on ne le suppose, parce qu'il y a plus de *besoins*, plus de *côtés accessibles* et plus d'*occasions*, qu'on ne

le croit. Notre ministère, quand il se présente sous la forme de l'affection chrétienne, n'est pas si sûr d'être repoussé. Après tout, il est naturel que l'accueil manque. La vérité, nous le savons tous, n'est pas accueillie avec empressement ; et le souverain pasteur n'est, certes, pas mieux accueilli par nous que nous ne le sommes par d'autres ; jamais ils ne nous accueilleront plus mal que nous n'avons accueilli Dieu. Et toutefois il venait *vers les siens*. (Jean 1.11) Le serviteur n'est pas plus que son maître. La patience n'est-elle pas notre devoir ? n'est-elle pas l'épreuve et l'exercice de notre foi ?

1.3 Conditions ou qualités requises pour l'exercice de la cure d'âmes.

Les conditions ou les moyens de la cure d'âmes sont :

1. *La santé*. — Les détails de la cure d'âmes ne sont pas nécessairement ni ordinairement dangereux pour la santé (à moins que la paroisse ne soit trop nombreuse) ; toutefois il faut une certaine force physique et une bonne constitution. En général, celui qui supporte bien le fardeau de la prédication est bien en état, physiquement, de suffire à la cure d'âmes ; mais il peut y avoir des exceptions, et l'on a du s'examiner là-dessus en examinant la question de la vocation au pastorat, lequel ne se scinde pas.
2. Une certaine *présence d'esprit*, dont les ministres peuvent être inégalement pourvus, mais qui s'acquiert plus ou moins, et qui n'est, bien souvent, que la *présence de cœur*, ou que celle-ci supplée.

3. *Connaissances psychologiques.* — Plusieurs mettent la logique à la place de la psychologie, et c'est un grand mal. — La logique est rectiligne; elle coupe, traverse les faits moraux : la psychologie est sinueuse et flexible. — La psychologie des livres est très utile comme base de recherches; mais ce n'est rien sans l'expérience et sans l'étude de soi-même. Se bien connaître est le moyen de bien connaître les autres, quoiqu'il faille se préparer à rencontrer bien des combinaisons morales qu'on n'aurait pas prévues, qui eussent paru impossibles, et que, sous ce rapport, il faille étudier les faits dans les faits mêmes, avec candeur et docilité.
4. *Connaissance de la paroisse.* — La paroisse n'est pas une abstraction, c'est un fait concret, c'est une individualité, qui ne ressemble absolument qu'à elle-même. — Il est bien vrai que cette connaissance suppose celle de l'homme en général, puisqu'à moins de connaître l'homme en général, on ne connaît pas bien l'homme d'un certain lieu et d'un certain temps; il est vrai aussi que c'est cet homme général qu'il faut chercher et éveiller dans l'homme d'un certain temps et d'un certain lieu; il est vrai qu'il y a des choses qui intéressent et saisissent avec une égale force l'homme placé dans les conditions les plus différentes et que ce sont ces choses surtout qui importent. — Mais il n'en est pas moins vrai qu'en ne tenant compte de rien de ce qui individualise un troupeau, on s'expose, non seulement à être moins utile, moins agréable ou moins bien venu, mais aussi à agir, en beaucoup de choses, à contresens du but qu'on se propose. Toutes les circonstances extérieures, modifiant la forme de l'âme, modifient par là même l'action que nous avons à exercer sur elle. Il faut, pour ainsi dire, demander à l'homme individuel qu'il nous introduise auprès

de l'homme général; du moins il faut faire en sorte que cet homme individuel ne nous barre pas le chemin. Saint Paul parlait à tous comme à des hommes; néanmoins il était Juif aux Juifs, Grec aux Grecs, tout à tous. Il ne faut pas frapper sur les touches qui ne correspondent à aucune corde, et laisser oisives celles qui sont en rapport avec les cordes les plus sonores.

La cure d'âmes ne sera donc pas la même à la ville et à la campagne, dans un pays agricole et dans un pays industriel, au sein d'une population de mœurs simples, ou chez un peuple raffiné et amolli. Le pasteur devra tenir compte de tout cela, comme aussi des circonstances géographiques, climatiques, économiques, diététiques et historiques. Il connaîtra les habitudes, les intérêts, les besoins, les préjugés, les vœux. Il ne se bornera pas à quelques données fécondées, développées par quelques inductions: il voudra étudier les choses dans les choses elles-mêmes. Car, dans les mêmes circonstances générales, entre deux paroisses, toutes deux de montagne, toutes deux agricoles, toutes deux riches ou toutes deux pauvres, il faut encore distinguer. Le pasteur devra connaître surtout l'état religieux dans lequel la paroisse lui est transmise. — Cette connaissance et toutes les autres sont l'objet d'une étude prolongée et persévérante, à dater du moment de l'entrée en fonction; mais il faut, avant de venir, avoir été informé de tout ce qui a quelque importance; et certains détails, qui semblent petits, sont importants. Faute de les connaître, on blesse, on heurte, on se fait mal juger, et l'on crée des préventions qui sont promptes à se former et lentes à se dissiper. Il faut connaître le bien et le mal, le fort comme le faible, savoir ce qu'il faut développer et ce qu'il faut réprimer. — On voit ressortir de là l'utilité qu'aurait le long séjour du

même pasteur dans la même paroisse.

5. *Soin d'entretenir des rapports de confiance et d'affection avec la paroisse.* — C'est par la cure d'âmes qu'on les obtient en partie ; mais c'est aussi en vue de la cure d'âmes qu'il faut, de toutes les manières, les créer et les entretenir. — Il y a des moyens *positifs* et *négatifs*. Nous ne parlerons pas ici des premiers, que nous nous réservons de présenter plus tard sous le point de vue et sous le nom de devoirs ; nous ne parlerons en ce moment que des moyens négatifs qui se résument à ceci : éviter toute collision inutile avec les intérêts ou les amours-propres ; — céder volontiers son droit, [selon la parole de l'apôtre] : **Pourquoi ne souffrez-vous pas plutôt qu'on vous fasse tort ?** (1Corinthiens 6.7) Sans doute il ne convient pas que le pasteur encourage le mal par de la faiblesse ; mais il ne doit pas se montrer opiniâtre et difficultueux. Qu'il ait soin aussi de ne pas contracter légèrement des obligations, et de se maintenir sous ce rapport aussi indépendant que possible. — Il n'est pas inutile de relever ici l'avantage de nos institutions, où le pasteur ne reçoit rien de la commune, où le casuel n'existe à peu près point.

1.4 Triple objet de la tutelle pastorale.

Décomposons maintenant, dans ses différents éléments ou ses différents actes, l'office pastoral ; je veux dire non seulement le soin religieux des familles et des individus, mais tout ce qui n'est pas l'enseignement public et la célébration du culte.

[La tutelle pastorale a un triple objet] : les intérêts *matériels*, *moraux* et *spirituels* de la paroisse en général.

1. *Sollicitude pour les intérêts matériels.* — Si j'en parle d'abord, ce n'est pas comme du premier, mais plutôt comme du moindre des intérêts qui doivent préoccuper le pasteur, et pour m'élever par degrés au véritable objet de son ministère et au plus digne emploi de son activité. — Il est des positions où il aura peu d'occasions de s'en mêler, où il aurait même mauvaise grâce à le faire ; il en est d'autres où il y sera comme forcé. Nous voulons que, dans tous les cas, il prenne en considération les intérêts matériels, et que, selon l'exigence de sa situation, il s'en occupe⁵. Nous ne parlons point ici du soin des pauvres, qui partout est dévolu au pasteur. — Qu'il évite, en tout cas, le caractère de *touche à tout* et de novateur, et l'air d'*industriel*.
2. *Sollicitude pour les intérêts moraux* ; je ne dis pas encore les intérêts *spirituels*. — Il y a des préjugés injustes ou immoraux, des erreurs d'éducation, des infractions à la loi et à la morale passées en coutume, des usages indécents et pernicieux, etc. Tout ce mal peut et doit être absorbé par le christianisme. Toutefois, il ne peut pas suffire de prêcher la croix, quoiqu'il faille le faire *indefesse*⁶, et dans ce but même, comme dans le but suprême qui est proposé à la prédication ; il faut encore, pour combattre tout ce mal, descendre sur le terrain de la morale naturelle, du bon sens, et même de l'intérêt. C'est le seul moyen bien souvent, la seule condition de succès auprès de plusieurs. Cela ne compromet pas le but principal. Cela facilite les voies à la religion. Cela met en contact avec plus de personnes, et donne de l'influence sur un plus grand nombre de volontés.

Certainement le christianisme s'applique à tout il se subdivise

5. Déserts défrichés par des moines ; — prêtres civilisateurs.

6. Sans se lasser. (*Editeurs.*)

et se ramifie de manière à atteindre tous les abus, toutes les erreurs. Ses grands principes peuvent être invoqués avec succès contre les formes les plus exigües de l'erreur et du péché ; et il ne faut pas dire qu'il y a abus à l'employer de cette sorte et que c'est appliquer le Niagara à une roue de moulin. On peut même regretter que, de temps en temps, la prédication chrétienne ne conduise pas les chrétiens, comme par la main, des plus hauts principes jusqu'aux dernières conséquences. Mais pour que les individus appliquent ainsi le christianisme dans leur conduite personnelle, qu'ils le transportent tout entier dans les détails extérieurs et matériels de leur vie, il faut d'abord qu'ils l'aient reçu, et en attendant que cela soit fait, la société souffre et meurt. Le temps presse ; attaquons donc le mal avec toutes les armes qui sont à notre disposition ; appliquons à la société, par charité chrétienne et dans un esprit chrétien, les moyens qui sont à la portée de tous, les motifs que tous acceptent, et qui, après tout, étant légitimes et vrais, sont réellement une partie de la vérité. N'oublions jamais que le bien a pourtant sa raison en soi, que le mal porte sa condamnation en soi, que le christianisme n'est pas venu créer la morale, mais lui donner le plus irrésistible des motifs, sans mettre au rebut, sans accuser d'inefficacité absolue tous ceux qui peuvent se tirer de la conscience et de la nature des choses. — Il est bien vrai que les motifs de cet ordre n'opèrent pas le renouvellement intime, la résurrection morale de l'homme ; ils font moins, mais ce moins a son prix, et vaut mieux assurément que le néant auquel nous réduirions notre action à l'égard de beaucoup d'hommes, en ne leur alléguant pas ces motifs. Il ne convient pas, à peine arrivé d'attaquer en face tout le mal qu'on a pu constater. Outre qu'il faut se donner le temps de le bien connaître, on effarouche et

l'on repousse par cette impatience et cette indiscretion. Il vaut mieux commencer par se ménager, dans la paroisse même, des appuis et des auxiliaires, qui, quand ils auront conscience du mal comme nous, partageront avec nous l'initiative, ou la prendront même à notre place. — C'est une excellente et chrétienne politique chez le pasteur que de ne pas tout faire mais d'en inspirer à d'autres le désir et de leur en apprendre l'art ; non seulement il a besoin d'aides dans sa paroisse, mais il fera d'autant plus de bien qu'il ne fera pas tout lui-même.

3. *Sollicitude pour les intérêts spirituels.* — Nous ne la nommons ainsi que pour fermer le cercle des sollicitudes pastorales ; car, d'ailleurs, elle domine et enveloppe toutes les autres. Elle doit être l'âme de toutes nos démarches, de toute notre activité. C'est, avant tout, le bien spirituel, c'est-à-dire éternel, des membres de notre paroisse que nous devons avoir en vue ; et s'il est vrai qu'un ministre, préoccupé de cet ordre d'intérêts, peut perdre de vue jusqu'à un certain point les autres intérêts, il est encore plus constant qu'un pasteur qui ne serait pas pasteur dans le sens le plus élevé du mot, serait en général peu propre à avancer le bien purement moral, et même le bien matériel de la communauté.

1.5 L'École.

Nous n'avons encore considéré que la paroisse en général ; nous allons arriver aux familles et aux individus ; mais entre la paroisse en général et les familles ou les individus, il y a une institution dont il faut parler, c'est l'école.

On aura beau la séculariser. Elle restera attachée à l'Eglise où

à la religion. Je parle de l'école populaire, de celle où l'on apprend plus ou moins, mais toujours, pour autant que l'école mérite son nom, tout ce qu'il faut pour être homme et chrétien. L'école a besoin de la religion, la religion a besoin de l'école. Il n'y a pas d'Eglise sans école, ni d'école sans Eglise. — Le pasteur, à cause de cela, doit s'intéresser à tout ce qui fait essentiellement partie de l'instruction populaire, mais y ajouter, ou plutôt y mêler partout la religion. Il ne peut jamais oublier qu'il en est le ministre, ni faire jamais abstraction de cette qualité dans sa coopération à la direction de l'école ; ce qui ne suppose pas une préoccupation exclusive et ne signifie point que le ministre n'embrassera point, aussi bien que tout autre, l'ensemble des intérêts qui sont engagés dans cette grande œuvre de l'instruction populaire.

Je n'entends pas qu'il faille enlever au régent l'enseignement religieux, mais lui apprendre à l'enseigner, et l'y aider sans l'annuler.

Comme membre ou président des commissions d'école, le ministre usera de l'influence qu'il peut avoir, mais ne cherchera pas à dominer ou à tout faire ; il jugera plus convenable et plus utile d'apprendre aux autres à bien faire, et, selon les cas, de l'apprendre d'eux à son tour ; si les circonstances ou sa supériorité relative lui donnent la prépondérance, lui assurent de l'ascendant, il saura condescendre ou déférer ; il ne fera pas de ses collègues des instruments ou de simples points d'appui, mais, autant que possible, des collaborateurs.

On doit étendre ce conseil à toutes les institutions, à toutes les œuvres où le pasteur peut être appelé à prendre un rôle principal.

Arrivons aux rapports du pasteur avec les familles et les individus.

1.6 Rapports avec les familles ; visites pastorales.

J'ai parlé des familles, parce que c'est surtout par les familles que le ministre arrive aux individus, dont nous parlerons ci-après ; et puis aussi parce qu'il est important qu'il soit en relation avec les familles comme familles. La famille, le seul groupe qui soit resté dans la société au-dessous du groupe national, la famille, faisceau naturel, trop relâché peut-être, mais non pas dissous, est un fait précieux pour le ministère, qui, par elle, embrasse sans effort plusieurs individus à la fois, assez indirectement pour ne pas effrayer leur liberté, assez directement pour agir de fort près sur eux. J'ajouterais volontiers que le ministre doit avoir affaire aux familles, pour constater, consacrer, affermir autant qu'il est en lui cette institution divine.

Toutefois, c'est aux individus qu'il veut arriver, puisque ce sont les individus qui sont chrétiens ou qui ne le sont pas, qui reçoivent ou ne reçoivent pas la vérité ; nous ne nous arrêtons donc pas plus longtemps aux familles ; mais avant de nous attacher aux individus pour ne plus les quitter, nous dirons quelque chose d'un devoir important qui se rapporte aux familles et aux individus, et d'un moyen puissant d'atteindre les unes et les autres. Ce sont les *visites pastorales*.

Ces visites pastorales ne sont ni des visites purement sociales, telles que des gens bien nés s'en rendent les uns aux autres par bienséance ou par goût, ni de ces visites officielles, de ces visites domiciliaires pour ainsi dire, dont le caractère a quelque chose d'inquisitorial.

Elles doivent être pastorales, franchement pastorales, mais fa-

milières et affectueuses. Qu'on sente le pasteur, mais qu'on reconnaisse dans le pasteur l'ami et le père.

Qu'elles n'aient rien d'importun ; qu'elles laissent ou mettent à l'aise ceux qui les reçoivent ; qu'elles excluent toute idée de cérémonie et de politesse mondaine.

Tissot a très bien montré ce que devraient être, à la campagne, des visites pastorales, et comment un vrai pasteur sait en relever le prix et en assurer l'effet :

Quelles funestes influences la mollesse n'a-t-elle pas chez l'homme d'Eglise ? Je ne crains point de le dire, ce n'est ni de son savoir, ni de son éloquence, que dépend le bonheur du précieux dépôt qui lui est confié : c'est de sa vigilance, de son activité ; ce n'est point en ornant un sermon, dans l'ombre d'un cabinet, qu'on éclaire le peuple ; ce n'est point les sermons qu'on débite dans les temples qui sont pour lui les sermons les plus efficaces. Quand il n'entend les vérités saintes, quand il ne voit l'homme chargé de les lui annoncer, que dans le lieu sacré, il ne les en sort point, il vient leur faire une visite de cérémonie le dimanche suivant. C'est au milieu de son champ, c'est quand il répare ses haies, c'est quand il se repose sur la porte de sa grange, c'est quand la rigueur de la saison le retient dans sa maison, ou quand il arrive chez lui quelque événement un peu considérable, que vous

pouvez espérer, hommes sacrés, de lui inculquer ces vérités qui doivent servir de guide à cette conduite qui s'élèvera un jour en témoignage pour ou contre vous.

Si vous voulez l'instruire, associez la vérité, ses devoirs, votre idée, à ses travaux journaliers ; que la récolte de son champ lui rappelle la conversation que vous eûtes avec lui, quand il ensemençait ; que la coupe de ses regains le ramène aux idées que vous développâtes chez lui dans le temps qu'il fauchait ses foins ; en un mot, qu'il vous retrouve partout, et que partout il aime à vous retrouver. Mais comment cela se peut-il, si vous n'osez aller nulle part ? Comment l'attacherez-vous à ses devoirs en paraissant si peu occupés du soin de les lui faire aimer ? Comment ne craindra-t-il pas son joug, et cette crainte est la peste des vertus, si vous craignez si fort d'y toucher ? Comment ne haïra-t-il pas son état, si ceux qu'il regarde comme les heureux, s'en éloignent avec tant de soin ?⁷

Des visites comme celles-là ont plusieurs avantages. Elles procurent au pasteur la connaissance de bien des besoins moraux et matériels des familles de sa paroisse ; — elles nouent et resserrent des relations amicales ; elles ouvrent la voie à une action sur les individus.

Attendrons-nous, pour les faire, quelque occasion particulière ? Il est bon de les faire sans occasion, sans motif prochain, afin que, lorsqu'un cas donné les rendra particulièrement nécessaires, elles n'aient pas un caractère étrange et effrayant.

Toutefois, il est bon aussi de profiter des événements qui remuent l'âme, et qui disposent le cœur à s'ouvrir, les *mollissima*

7. *Essai sur la vie de Tissot*, par Ch. Eynard. Lausanne, 1839. Page 190.

*fandi tempora*⁸, –sans affectation et sans en abuser. Ayez la plus grande peur de la *procrastination* ou de l'habitude des délais. Combien de pasteurs, combien de chrétiens ont déploré d'avoir, de délai en délai, laissé se consommer des destinées dont ils avaient été maîtres, un moment du moins, de déterminer le cours !

Tous les paroissiens, autant que possible, doivent recevoir les visites du pasteur ; tous, au moins, doivent être abordés, les amis de notre ministère et ses adversaires, [que nous ne devons, au reste, reconnaître comme tels qu'après avoir reçu d'eux des preuves éclatantes d'inimitié,] les riches comme les pauvres. Si le pasteur ne voyait que les riches, on pourrait dire hardiment, sans y regarder de plus près, que ce ne sont pas des visites pastorales, mais sociales ; s'il ne voyait que les pauvres, il ne faudrait pas dire ce qu'on a souvent entendu dire : que le pauvre seul a un pasteur ; car est-ce un vrai pasteur, celui qui ne sait l'être que du pauvre, c'est-à-dire de celui que sa pauvreté oblige à accepter, bon gré mal gré, les soins pastoraux ?

8. Les moments les plus propices pour parler. (Virgile *Enéide* Lib, IV, v. 298)

Chapitre 2

De la cure d'âmes appliquée aux individus

2.1 Introduction ; division de la matière.

Il n'y a qu'une impossibilité absolue qui put dispenser le pasteur de s'occuper immédiatement des individus. S'il avait le loisir d'approfondir la situation et les besoins de chacun, et d'en être le pasteur aussi assidûment qu'il l'est du troupeau, il devrait le faire. — Même lorsque chaque individu pourrait être prêché à part, et dirigé à loisir, la prédication au troupeau réuni devrait avoir lieu ; nous en avons donné ailleurs les raisons ; mais elle n'en serait pas moins, pour le pasteur, un office secondaire, et l'enseignement des individus resterait en première ligne. Il faut donc que le pasteur s'adresse, autant que possible, aux individus.

C'est un des caractères de la nouvelle alliance et du nouveau ministère que la sollicitude pour les individus. Et il est bien remarquable que la religion qui a fondé une Eglise, et a donné à cette institution une réalité qui est presque une personnalité, est la même qui a consacré et mis hors de contestation et d'atteinte

l'individualité religieuse, la même et la seule qui ne tienne compte que des effets individuels, ou qui en fasse le dernier but de ses efforts. L'Évangile est adressé, le prédicateur est envoyé, non aux peuples, aux masses, mais à tous les individus dont les masses, ou les peuples se composent. Si les prédicateurs cherchent à agir sur les masses, c'est en vue des individus ; ce qui ne veut pas dire qu'un individu vaut mieux que mille, chose absurde, mais mieux qu'un peuple en tant que peuple, mieux qu'une masse comme telle. C'est donc aux individus que le pasteur en veut ; moins directement dans la prédication, plus immédiatement dans la cure d'âmes, qui n'a plus d'objet, plus de raison, dès que l'individu perd sa réalité ou seulement son importance. Le ministre ne les cherche dans le culte, ou en public, que parce qu'il n'est pas sûr de les trouver ailleurs, et aussi parce qu'il y a des choses qu'on ne peut dire qu'aux individus réunis, et enfin parce que l'assemblée publique figure l'égalité, la communauté des intérêts, la communion des cœurs. Mais autant qu'il pourra espérer de les trouver ailleurs, il faudra qu'il les y cherche. C'est son premier devoir, la première forme du ministère pastoral ; la prédication publique n'en est que le complément. — L'ami qui, pouvant jouir d'un tête-à-tête avec son ami, se résigne à le voir en grande compagnie, et qui, ayant à lui dire quelque chose de particulier qui ne convient qu'à lui, le réduit à démêler dans un discours général ce qui peut lui être spécialement applicable, est un singulier ami. Or, chacun a besoin d'une instruction qui ne soit que pour lui, ou du moins il a besoin qu'on approprie à son usage, à ses circonstances particulières, l'instruction générale à laquelle il a pu assister, et qui, bien souvent, faute d'un soin pareil, est perdue pour lui. Il passe, tour à tour, par différents états, intérieurs ou extérieurs, auxquels la prédication générale ne suffit pas. Le pasteur le sait : comment, s'il peut traiter à part cette âme, ne le fera-t-il pas ? comment ne se dira-t-il pas

que la prédication a pu préparer les voies, que la prédication peut aussi achever une œuvre commencée dans cette âme, mais que le moment décisif ou de la vie ou de chaque situation réclame un travail plus détaillé et plus délicat ? Et enfin, de quel œil la paroisse entière verra-t-elle un pasteur qui n'est pasteur qu'en chaire, qui n'en descend pour ainsi dire pas, et qui, pouvant connaître les individus, ne veut connaître que la masse ? Autant le zèle pastoral dans la cure d'âmes ajoute de force à la prédication, autant la négligence du pasteur affaiblit le prédicateur.

Nous avons indiqué quelques occasions naturelles, et pour ainsi dire légales, d'aborder les individus ; il en est d'autres que la charité suggère et que la prudence choisit. Elles ne manquent pas à celui qui les désire. Nous ne saurions conseiller aucune importunité rebutante ; mais il importe aussi que le pasteur se dise que la sollicitude qui lui fait chercher les occasions est rarement mal prise, lorsque la franchise et la simplicité en forment le caractère.

Maintenant distinguons entre les individus.

Les individus diffèrent entre eux par les circonstances extérieures ou par la situation intérieure. Occupons-nous d'abord des circonstances qui tiennent à l'intérieur.

2.2 Situation intérieure.

Les mêmes tendances se retrouvent à toutes les époques, et l'on peut affirmer, que le plus petit troupeau présente toutes les principales nuances de la vérité et de l'erreur. Mais la proportion varie, et chaque époque, chaque pays a son caractère, qui résulte de la prédominance de certains éléments. Il y a partout quelque excès ou

quelque lacune. La mysticité, l'antinomianisme, le légalisme, l'esclavage de la lettre dominant tour à tour.

Quoi qu'il en soit, voici, sous le rapport de la situation intérieure, les différentes classes qui se trouvent, plus ou moins nombreuses, dans chaque troupeau.

I. La première est celle des *personnes décidément pieuses*, et plus ou moins avancées dans la voie évangélique. Nous ne conseillons pas de les abandonner à elles-mêmes et de leur refuser des conseils et des directions ; mais nous recommandons de ne pas les soustraire à la discipline de l'Esprit de Dieu. Il importe qu'on leur laisse ou qu'on leur donne le sentiment de leur liberté, de leur responsabilité et de leurs moyens propres. Le pasteur doit craindre de se laisser ériger en pape, ou seulement en directeur de conscience. Il doit venir en aide, non se substituer à la liberté. Ces individus, qui forment l'élite du troupeau, éprouveront naturellement le besoin de rapports plus intimes avec le pasteur, et d'instructions plus approfondies, plus détaillées. Parce qu'ils savent davantage, il semble qu'ils aient davantage à apprendre. Il serait injuste de n'avoir aucun égard à cette situation ; et le pasteur, isolé dans sa paroisse, a besoin d'eux comme ils ont besoin de lui. Mais il ne peut pas toujours, à cet égard, satisfaire sans réserve eux et lui-même. D'un côté, le pasteur est pasteur de tout le troupeau, et doit, selon le précepte de saint Paul, prendre garde à tout le troupeau. (Actes 20.28) D'un autre côté, il doit, dans l'intérêt de la paix et de l'unité du troupeau, savoir se priver et les priver eux-mêmes de quelques douceurs légitimes. Ce n'est qu'après réflexion et qu'avec précaution qu'on peut fonder un culte extra-officiel. Dans certaines paroisses, les moyens de communication qu'offrent les visites pastorales doivent être préférés. Il ne faut pourtant pas que les ménagements pour la multitude portent le caractère de la timidité et

du respect humain, ni que le pasteur dissimule sa sympathie pour ceux qui servent Dieu avec plus de zèle.

Tous les hommes qui sont pieux ne le sont pas de la même manière ; presque toujours un élément domine, et quelque autre est en souffrance. Il y a toujours quelque côté faible à fortifier, qu'il faut premièrement savoir reconnaître.

1. A ceux en qui le principe de *foi* domine, il faut recommander les *œuvres*, en insistant sur ce qu'à travers tous les changements de nos dispositions et de notre situation à l'égard de Dieu, la loi reste loi, et qu'on peut renoncer par ses œuvres (Tite 1.16) le Dieu qu'on fait profession de connaître et que véritablement on connaît. Il faut les prémunir contre les pièges que notre homme naturel peut trouver dans la liberté chrétienne : il faut, sans la leur enlever, leur apprendre à en user avec prudence, et surtout à ne point mépriser les chrétiens moins avancés ou faibles dans la foi, (Romains 15.1-2) qui n'osent pas s'en emparer, et qu'on ne doit pas, pour cela, se hâter de regarder comme étrangers à l'alliance de grâce.
2. A ceux qui, s'attachant à joindre à leur foi la *vertu*, (2Pierre 1.5) risqueraient d'oublier, dans cette application si nécessaire, que la première obéissance est la foi, et que l'œuvre par excellence, l'*œuvre de Dieu*, (Jean 6.29) est de croire en celui qu'il a envoyé, il faut montrer, ouvert à côté d'eux, l'abîme de la propre justice, où la vraie justice se perd et disparaît.
3. Aux scrupuleux, aux timorés, — que le règne de Dieu ne consiste pas dans le manger et dans le boire, mais dans la justice, dans la paix et dans la joie par le Saint-Esprit, (Romains 14.17) et que, s'il faut tous les jours examiner de nouveau ce qui est agréable au Seigneur, (Ephésiens 5.10) cet exercice utile de conscience et de raison repousse l'anxiété, et

doit s'unir au sentiment d'une tranquille confiance en ce Dieu qui, nous ayant donné la grande vérité, ne permettra pas sans doute à une intention droite et sincère d'errer trop gravement.

4. Aux superstitieux, c'est-à-dire à ceux qui, par une faiblesse d'imagination ou par une sorte de paresse spirituelle, aiment mieux, sur le sujet de la volonté de Dieu, consulter quelque signe extérieur que la conscience, qui est le signe intérieur, il faut bien faire comprendre que le profit de la foi n'est pas de nous faire renoncer à nos moyens naturels de connaître et de juger, mais de nous en faire faire un bon usage, et que procéder autrement, c'est sous une vaine apparence de piété, remettre au hasard, ou plutôt à la passion qui s'autorise de tous les hasards, le soin de nous déterminer.

En résumé, la tâche du ministre, à l'égard de ces âmes pieuses dont les erreurs diverses tiennent à l'exagération de quelque principe vrai, c'est d'y rétablir l'équilibre, en leur inculquant tel ou tel principe qu'elles perdent de vue dans la pratique ou dans la théorie. Certaines doctrines, certains points de vue auxquels la prédication n'accorde à l'ordinaire que peu de place, reprennent leur importance dans le détail de la cure d'âmes ; et l'on peut dire que, dans cette sphère, aucun article d'une théologie vraiment chrétienne ne reste à jamais oisif. Il en est de tout christianisme individuel comme des formes de gouvernement parmi les hommes ; chacune d'elles correspond, d'abord, à l'idée générale de société, puis plus particulièrement à quelqu'une des conditions de la vie sociale ; chacune, en d'autres termes, a un principe auquel elle emprunte sa forme ; mais chacune aussi tend à exagérer le principe sur lequel elle est fondée, comme si ce principe était le principe social lui-même. Le christianisme pur, qui est écrit quelque part, tandis que la société pure ne l'est nulle part, a un principe

qui ne peut pas s'exagérer, attendu qu'il renferme tous les principes, c'est-à-dire tous les poids et les contre-poids de la vérité. Mais chez aucun individu, il n'a cette largeur et cette proportion, tout christianisme individuel se fait un principe et tend sans cesse à l'exagérer, au lieu de le tempérer par le principe opposé. C'est à ce tempérament qu'il faut ramener cette âme, soit en lui présentant le christianisme dans son harmonieux ensemble, soit en lui prêchant la vérité qu'elle oublie, ou dont elle ne fait point d'usage.

Le travail de la grâce se fait dans certaines âmes à l'insu de tout le monde, à l'insu d'elles-mêmes. Ces âmes, que Dieu a douées d'une précieuse docilité, prennent aussi doucement que l'eau les formes du vase. Elles ne sont pas nées chrétiennes, mais elles le deviennent avec si peu d'effort, qu'elles semblent devoir au bénéfice de leur nature ce que d'autres n'obtiennent qu'au prix de pénibles combats ou de longues réflexions. En sorte que celles-ci devraient dire : *J'ai acquis cette bourgeoisie à grand prix d'argent*, et que les autres, au moins dans un sens, pourraient répondre : *Et moi, je l'ai par ma naissance*. (Actes 22.28.) Ces âmes se révèlent quelquefois par de grandes merveilles à l'heure solennelle de la mort ; mais pendant leur vie aucun ne les a remarquées ; et qui les aurait interrogées, aurait obtenu d'elles un compte bien peu précis de leur foi. Il est possible encore que l'imperfection de leur théorie se soit fait sentir jusqu'à un certain point dans l'imperfection de leur pratique, et qu'elles n'aient pas dit aussi souvent ni aussi haut que les autres : Seigneur ! Seigneur ! Leur foi est restée dans un état d'involution et de synthèse ; elles ont peu pensé leur religion, parce qu'il n'était pas dans leur nature de penser beaucoup. On ne peut dire qu'elles aient rendu les armes, parce que, à vrai dire, elles n'ont jamais résisté. Mais elles se sont peu à peu assimilées l'esprit chrétien ; il est entré dans les habitudes de leur vie ; elles sentent tout ce que

d'autres pensent, et ce que d'autres, plus heureux encore, pensent et sentent ; elles abdiquent du cœur toute justice ; elles embrassent du cœur le mystère de la miséricorde ; leur conscience est devenue délicate ; elles exercent sur elles-mêmes, sans méthode, une discipline sévère ; elles ne savent rien et elles savent tout. Sachez discerner ces âmes plus nombreuses peut-être qu'on ne pense ; sachez les encourager et les ménager ; ne les poussez pas dans une autre direction que celle qui leur est prescrite ; ne forcez pas ces instruments à rendre des sons qu'ils ne peuvent pas rendre ; ne les inquiétez pas par des formules ; ne leur enlevez pas leur naïveté ; acceptez leur langage, accommodez-leur le vôtre, et ne vous attachez à rectifier leurs expressions que dans l'intérêt de leur vie religieuse et dans la mesure de cet intérêt.

II. Nous passons aux *nouveaux convertis*. La ferveur de leur premier amour est utile directement par les œuvres qu'elle produit ; il en est d'importantes qui sont propres à cet âge de la vie spirituelle. Cette ferveur est utile encore pour avertir ceux qui ont laissé s'affaiblir le don qui était en eux ; c'est un levain que Dieu jette incessamment dans la masse de l'Eglise. Mais cette époque n'est pas ordinairement celle de l'équilibre et de la modération, et l'on conçoit que l'Eglise primitive ait interdit le ministère aux nouveaux convertis. Cette époque est ordinairement celle du zèle amer, de l'esprit contentieux, des jugements durs ; on oublie ce qu'on était la veille, et on l'oublie d'autant plus, ce semble, qu'on est remonté de plus bas. Impatient, lorsqu'on reconnaît avoir été l'objet et le monument d'une grande patience, on dirait volontiers du prochain comme l'homme de la parabole (Luc 13.6-9) : **Coupe-le, pourquoi occupe-t-il la terre inutilement ?** C'est aussi le temps où l'on abuse de la liberté chrétienne : c'est celui de la présomption : on veut prêcher et morigéner tout le monde, et peut-être celui même de qui

l'on tient ses premières lumières ; d'où résulte un danger pour ce dernier aussi, qui ne sera pas toujours disposé à dire avec Moïse : **Plût à Dieu que tout le monde fut prophète en Israël!** (Nombres 11.29.) Tout cela fait sentir au pasteur que les nouveaux convertis doivent être traités avec indulgence et avec sévérité. Il ne faut ni contrister l'esprit qui est en eux, ni laisser entrer un démon par la brèche qu'a faite un ange.

III. Une autre classe est celle des *réveillés*, quoique bien souvent celui que nous appelons réveillé soit un vrai converti, et le converti un simple réveillé. Le réveil d'une âme est le mouvement d'intérêt ou d'inquiétude qu'après une longue indifférence elle éprouve pour les choses spirituelles, et qui diffère des mouvements du même genre qu'elle a pu éprouver, en ce qu'il devient un état habituel et dominant. La direction de telles âmes est délicate. Il faut concourir à l'œuvre sans la précipiter ; il faut aider à marcher et non pas porter ; respecter l'individualité ; ne pas prévoir ni exiger une série d'impressions et d'états conforme à un catalogue dressé d'avance ; ne pas vouloir donner à chaque situation un nom ; et surtout ne pas réclamer les applications avant d'avoir obtenu le principe ; ne pas oublier que s'il est des habitudes et des actions qu'à un moment quelconque de la vie spirituelle on doit reconnaître mauvaises, il en est d'autres dont le caractère ne se révèle que peu à peu et à mesure que le principe chrétien est plus distinct et mieux vu ; et qu'il y a lieu de redouter, dans la conduite des âmes, des succès trop faciles, ou des sacrifices de complaisance, accomplis sans conscience de leur nécessité, et par conséquent arbitraires.

IV. Il est des âmes non seulement réveillées, mais *troublées*, en qui l'inquiétude, qui fait la base de tout réveil, a le caractère de l'angoisse et du désespoir ; on peut dire même que, chez plusieurs, le trouble précède le vrai réveil ; et souvent de telles âmes, en qui

un intérêt proprement spirituel n'existe pas encore, sont adressées au pasteur par une angoisse vague mais insupportable, et viennent à lui par la simple pensée qu'il a des remèdes pour l'âme comme les médecins en ont pour le corps, et qu'on ne sera accueilli de personne comme de lui. Le pasteur peut toujours se dire que ce trouble naît de souvenirs qui agitent la conscience, et d'un besoin d'expiation plutôt senti que distinctement aperçu. Ce trouble ne peut cesser et le principe d'une nouvelle vie ne peut commencer dans de telles âmes qu'au prix d'une sincère confession¹. Il faut savoir l'obtenir; mais l'amour obtient tout. Plus cette démarche coûte, plus elle rapporte. Souvent tout paraît facile après ce premier effort; et l'âme, comme déchargée d'un fardeau qui l'écrasait, se relève et marche. Nous pouvons parler ici d'une classe de personnes dont l'âme n'est pas précisément troublée, mais dont l'esprit l'est plus ou moins par des doutes ou des scrupules. Chez les unes c'est l'effet d'un scepticisme naturel, chez les autres d'une disposition à se tourmenter de tout, ou enfin d'une curiosité indiscreète. Le mouvement religieux a d'autant plus multiplié les demandeurs de conseils et de solutions qu'il n'a pas augmenté dans la proportion de sa propre activité les ressources d'instruction religieuse et morale dont nous avons besoin et que la chaire est tenue d'offrir.

Il n'y aurait pas de ministère possible, si, dans notre Eglise comme dans l'Eglise romaine, le secret de la confession n'était pas inviolable. Toute personne qui se confie à un pasteur doit pouvoir y compter; mais quand la révélation d'un secret est la seule manière d'empêcher un crime, le secret serait lui-même une complicité. Mais dans ce cas, il faut éviter l'apparence même de la surprise.

1. Celui qui cache ses transgressions ne prospérera point; mais celui qui les confesse et les délaisse obtiendra miséricorde. (Proverbes 28.13)

L'absolution formelle qui vient à la suite de la confession catholique, repose sur une idée parfaitement chrétienne. L'Eglise catholique ne se trompe qu'en attachant l'absolution à l'acte extérieur de la confession, et non aux dispositions et aux intentions indiquées dans le passage que nous avons rappelé. C'est ce que le ministre fera bien sentir, comme aussi l'absence de tout mérite et de toute vertu intrinsèque de réconciliation dans les actes de privation ou de réparation dont on peut faire suivre la confession, et qui, dans certains cas, peuvent être utiles et être recommandés. Parmi ces actes, une confession faite à d'autres qu'au pasteur, surtout une confession faite à la personne offensée, s'il y en a une, peut avoir une grande importance, et quelquefois une vraie nécessité. Quelquefois même il se peut qu'il n'y ait qu'une confession publique qui nous engage et nous compromette assez ; mais je doute que ce soit jamais au pasteur à en suggérer l'idée ; il peut même, quelquefois, en détourner son pénitent ; c'est assumer une grande responsabilité que de le confirmer dans ce dessein ; néanmoins on peut se voir appelé à le faire. Un scandale donné par une vie entière peut réclamer, au moment de la mort, une réparation de ce genre.

V. Il faut encore parler des *orthodoxes* qui dénaturent la foi, non dans son objet, mais dans son caractère, en l'érigeant en œuvre, et déconcertent, déjouent, pour ainsi dire, le dessein de Dieu, en l'acceptant avec l'apparence d'une parfaite soumission. Ils vérifient l'observation contenue dans ces vers :

De mal croyant à mécréant
L'intervalle n'est pas bien grand.

La guérison de cette maladie religieuse est une des plus difficiles, puisqu'on peut attacher le mérite d'une exactitude servile à la croyance la plus évangélique. Quelques-uns ont l'art malheureux de faire aboutir le christianisme aux parties basses de leur

nature, et d'en faire le consolateur de leur lâcheté et de leur envie. Ici, c'est proprement la vie qui manque et la vie qu'il faut éveiller ; l'œuvre qui paraît faite est à recommencer, et elle ne peut avoir un autre point de départ que la repentance. Il faut que l'orthodoxe refasse avec son cœur et sa conscience tout le chemin qu'il a fait avec son intelligence et son imagination, et qu'il croie d'une manière ce qu'il croit d'une autre manière depuis longtemps. — Cette orthodoxie morte a deux nuances, ou se produit sous deux caractères. Il y a des orthodoxes *formalistes*, à qui il faut enseigner le culte en esprit et en vérité, (Jean 4.24) et des orthodoxes *légalistes*, qui s'attachent à la lettre des prescriptions de l'Évangile et en laissent échapper l'esprit. Toutefois il faut, quant à ces derniers, se garder de précipiter son jugement, puisqu'il y a des esclaves de la loi qui ne sont nullement pharisiens, c'est-à-dire nullement préoccupés de mérite et de propre justice. Il faut voir si, dans la servilité et l'anxiété de leur obéissance, ils ne sont pourtant pas du nombre de ceux que l'Évangile a caractérisés et bénis tout à la fois dans les déclarations suivantes : **Et Jésus ayant jeté les yeux sur lui, l'aima et lui dit : Il te manque une chose : va, vends tout ce que tu as et le donne aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel ; après cela viens, et suis-moi, t'étant chargé de la croix.** (Marc 10.21)

— Et le scribe lui répondit : Maître, tu as bien dit, et selon la vérité, qu'il n'y a qu'un seul Dieu, et qu'il n'y en a point d'autre que lui; et que, l'aimer de tout son cœur, de toute son intelligence, de toute son âme, et de toute sa force, et aimer son prochain comme soi-même, c'est plus que tous les holocaustes et que tous les sacrifices. Jésus voyant qu'il avait répondu en homme intelligent, lui dit : Tu n'es pas éloigné du royaume de Dieu. (Marc 12.32-34) — Il y a dans ceux-ci le fond ou le germe de la vraie foi.

Il est des âmes dans un état singulier qu'on a trop peu observé. Ce sont celles qui ont anticipé, je veux dire qui ont pris à crédit la grâce de l'Évangile, ou qui se sont approprié les promesses avant d'avoir senti toute la douleur, le dégoût, la crainte, l'espèce de mort qui sont naturellement attachés au sentiment du péché. Elles croient, elles bénissent, elles confessent, elles disent avec intelligence et sincérité tout ce que font les véritables chrétiens; mais il leur manque, je ne dirai pas la joie, qui n'est pas la disposition habituelle de tout véritable chrétien, mais la paix, l'amour, et pour tout dire en un mot, la vie. Il ne faut pas les confondre avec ceux que nous avons appelés orthodoxes; ils n'en ont pas la sécurité; ils sont à la fois dans une pire et meilleure situation, n'ayant pas accompli toute justice, mais le sachant. Cette situation, pour être singulière, n'en est pas moins commune; et quoiqu'elle soit difficile à démêler, puisque celui qui la subit a lui-même de la peine à s'en rendre compte, un ministre que l'expérience et l'étude de son propre intérieur ont rendu pénétrant, saura bien la discerner. Y apporter remède est plus difficile. Les degrés, les moments de la vie spirituelle ont été intervertis. Ce chrétien est chrétien par anticipation, et pour ainsi dire par hypothèse. Il s'est usé dans la profession et dans la jouissance extérieure d'un christianisme intellectuel ou d'imagination. Sa bouche a dit avant son cœur : Seigneur! Sei-

gneur ! Il s'est accoutumé aux mots, aux formes, aux pensées du christianisme, sans y mettre son âme, et par conséquent de manière à s'en dégoûter plutôt qu'à s'y attacher. Il faut, pour savourer la vie, avoir goûté la mort ; mais si l'on monte naturellement de la mort à la vie, on ne redescend pas de même de la vie à la mort, et l'on ne peut se commander après coup de passer par toutes les phases d'un noviciat douloureux. Cette difficulté est une des plus grandes qui se puissent rencontrer dans la carrière spirituelle et qui puissent mettre à l'épreuve la patience et la prudence d'un pasteur. Un signe auquel on pourra reconnaître ces personnes-là, c'est le manque de progrès et de mouvement dans la vie spirituelle. En arrivant, le pasteur pourra les trouver bien disposées, prêtes à confesser leurs péchés, leur insuffisance, le besoin de la rédemption et des secours du Saint-Esprit ; mais chaque fois qu'il reviendra, ce sera le même langage ; la variété manquera parce que la réalité manque. S'il est appelé à traiter une maladie de ce genre, il devra, d'un côté, pourvoir à ce que l'âme dont nous parlons se rende compte de sa situation, et de l'autre, veiller à ce qu'elle ne renonce pas à ce qu'elle a, à cause de la manière dont elle l'a obtenu. Il ne peut pas ne pas lui parler de la grâce, lui retirer les promesses qu'elle a acceptées et qu'on fait toujours bien d'accepter ; il ne peut pas changer quelque chose aux conditions de l'alliance de grâce, et suspendre cette âme des privilèges qui sont bien à elle ; mais il doit la prémunir contre l'hypocrisie, contre l'habitude des manifestations qui lui exagèrent à elle-même et aux autres l'avantage de sa condition ; il doit ensuite l'exhorter à une activité silencieuse et intérieure, à l'étude et à l'application sévère de la loi, à tout ce qui discipline l'âme et la mortifie, comme à toutes les œuvres qui, en supposant la charité, la développent sans risquer d'enfler le cœur ; en un mot, à imiter en silence Jésus-Christ. Mais les nuances de cette situation peuvent beaucoup varier ; chacune commande à la

fois et indique des mesures particulières ; l'important (et c'est ce que nous avons surtout en vue), c'est de discerner chaque état et de s'en rendre compte nettement.

VI. Nous pouvons faire une classe des *sceptiques*, qui ne sont ni indifférents ni troublés, ni incrédules, ni croyants, mais qui, par une infirmité ou une mauvaise habitude de l'esprit, ne parviennent à se fixer sur aucune question. Il y a des esprits naturellement sceptiques, qui considèrent sans cesse et ne concluent jamais. Le pasteur ne saurait avoir la prétention de les réformer ; mais après avoir tenté de jeter, autant qu'il en est capable, des arguments dans un des bassins de la balance, ou plutôt avant même de l'essayer, il doit s'efforcer de rendre plus sérieux ces hommes qui, sans pouvoir être classés parmi les indifférents, sont peut-être loin de donner à la question religieuse tout l'intérêt dont elle est digne. [Pour rendre un homme sérieux et capable de se décider, il faut le préoccuper de l'infini.] Le sceptique le plus flottant ne doute pas de son âme ; et si on parvient à lui faire sentir la présence et le haut prix de cette âme, on l'a mis au vrai point de vue des questions de cet ordre et on l'a en quelque sorte orienté.

Il est des esprits sincères et malheureux qui, atteints par l'Esprit de vérité et touchés de l'Évangile, croient à leur état de péché, abjurent toute justice propre, ne veulent être revêtus que de celle de Dieu, seraient prêts à l'accepter s'ils croyaient qu'elle leur est offerte, et se trouvent retenus à l'entrée du port par une chaîne que semblent avoir tendue devant eux l'éducation, les impressions premières, trop ou trop peu de science, que sais-je ? un tempérament sceptique qui se manifeste chez eux dans les choses même les plus étrangères à la religion. Il est bon, quand on en rencontre de pareils, de se rappeler que *la foi*, selon l'expression d'un lumineux esprit, *s'accomplit dans la volonté ; que la foi n'est autre chose*

que la volonté d'accepter le pardon de Dieu, et de renoncer à la recherche de tous les autres moyens de salut ; que les doutes mêmes qui peuvent rester dans notre esprit ne l'altèrent pas ; que Dieu n'a pas fait dépendre notre salut des vacillations de notre faible intelligence ; que ce n'est pas l'intelligence qui consent à recevoir la grâce, que ce n'est pas l'imagination qui s'en émeut, que c'est la volonté, seule faculté toujours libre, quoique faible, qui accepte le pardon, se tourne vers Dieu, et peut même s'écrier : **Je crois, Seigneur, subviens à mon incrédulité.** (Marc, 9.24.)

VII. Les *indifférents* sont une classe nombreuse, inférieure non seulement aux orthodoxes, mais aux incroyants eux-mêmes, en tant que ceux-ci sont incroyants d'une manière positive. Toutefois leurs opinions, ou plutôt leur manque d'opinions, leur assigne logiquement une position intermédiaire².

Ce sont en général des mondains, dissipés ou affairés, qui n'ont le loisir ni d'être orthodoxes, ni d'être incroyants. Il y a, dans l'état de choses actuel, des occasions d'arriver à eux. Ils ne sont pas sans rapport avec l'Eglise, au sein de laquelle l'habitude et la bienséance les amènent encore ; ils rencontrent le pasteur chez des tiers, en société, ou même sans intermédiaire dans des affaires civiles ou dans des circonstances graves. Ils ont des affections, des joies et des douleurs domestiques ; ils sont hommes : c'est par ce côté humain qu'on peut avoir prise sur eux ; toutes ces affections ont des affinités avec la religion, sans laquelle d'ailleurs aucune d'elles n'a un *sens complet* ; toutes ces relations fondamentales en rappellent et en invoquent une plus haute.

Quand on a obtenu audience, il faut détruire la sécurité des indifférents, et leur prouver que leur position n'est pas indifférente.

2. Voir le discours sur *L'Indifférentisme religieux*, dans les *Nouvelles Etudes évangéliques*, par A. Vinet. (Editeurs.)

Il ne faut pas hésiter à employer le moyen de la crainte ; il est même, dans la plupart des cas, impossible de rattacher l'idée de Dieu, dans l'esprit de l'indifférent, à quelque autre sentiment que la crainte ; mais sans se refuser l'usage de ce moyen, il faut, si l'on peut faire vibrer quelques autres cordes, les faire vibrer.

VIII. Il n'y a peut-être pas beaucoup d'*incrédules* que nous ayons plein droit d'aborder comme tels. Et sans doute qu'on ne peut guère engager avec eux, sans préliminaire, un entretien qui, dans les circonstances, aurait nécessairement la forme de l'interrogatoire. Mais l'incrédulité a des maximes pratiques comme elle a des formules dogmatiques, et à défaut des secondes, les premières peuvent nous faire entrer sur le terrain de la discussion religieuse. Et puis, l'incrédulité ne laisse pas de se déclarer quelquefois ; c'est le plus souvent avec des détours ; l'allusion ou l'ironie lui suffit. Il ne faut pas partir de l'idée que toute attaque directe ou indirecte doit amener une discussion. Il faut bien plutôt, devant des tiers, éviter la discussion, si elle n'est pas directement provoquée. Il faut la décliner absolument lorsque l'attaque n'est qu'un sarcasme et un outrage. Il faut transformer, autant que possible, la discussion en appel à la conscience et en entretien d'édification.

On ne peut pas raisonnablement exiger du pasteur qu'il engage des luttes formelles sur le terrain de la science avec des savants de profession qui tirent de leur spécialité des armes contre la religion. Un clergé à ce taux là, ainsi que le demande M. Vincent³, est un clergé impossible. A des hommes spéciaux s'opposent des hommes spéciaux. La religion a plus d'une classe de ministres et plus d'un ordre de preuves.

L'incrédulité se pique, même chez les plus ignorants, d'un caractère positif, c'est-à-dire de croire quelque chose, en opposition

3. *Mélanges de religion et de théologie.*

avec les croyances que la religion propose. Chacun a son système, qui n'est le plus souvent qu'un amas d'assertions gratuites et incohérentes, un recueil de phrases sentencieuses dérobées sans intelligence aux conversations et aux livres. Il n'y a point de doctrine si abstraite ou si subtile qui ne se produise, sous quelque forme triviale et puérile, dans le langage de ces esprits forts de bas étage. Le mépris n'est jamais de saison, jamais utile ; mais il ne faut pas faire à ces proverbes ambitieux de l'incrédulité ignorante l'honneur qu'ils ne méritent pas, et engager des discussions qui, pouvant avoir un terme et un résultat avec des personnes d'un esprit cultivé, n'ont le plus souvent ni résultat ni terme avec des esprits bornés et ignorants. S'il est utile néanmoins de leur faire entrevoir qu'on n'a pas un système à si bon marché qu'ils se l'imaginent, il est encore plus utile, soit ensuite, soit d'abord, de les transporter sur un autre terrain, qui est celui de la conscience et de l'expérience, d'éveiller en eux les besoins qu'ils sont parvenus à endormir, et de leur présenter dans toute sa beauté l'œuvre et le caractère de Dieu tels que les fait connaître l'Évangile, et les privilèges du chrétien tels que les atteste une vie véritablement chrétienne.

IX. Il y a plus à faire avec le *rationalisme* qui accepte les documents sacrés, qu'avec l'incrédulité qui les repousse. Il ne s'agit pas seulement du rationalisme savant, avec lequel le simple pasteur ne peut pas toujours engager une polémique en forme, mais d'un rationalisme superficiel et de seconde main, qui cherche à émousser le tranchant des vérités évangéliques dont il est blessé. On risque peu à admettre que ce rationalisme a pour principe ordinaire une répugnance du cœur, et que c'est dans la conscience du rationaliste qu'il faut chercher des armes pour le combattre.

C'est pourquoi, sans négliger les arguments d'une autre nature que fournit la science, et sans avoir l'air de décliner le com-

bat, il faut faire grand usage de l'évidence interne⁴, et appeler la conscience en témoignage. — N'oublions pas non plus combien l'Écriture est forte et qu'elle se suffit à elle-même ; plus on fait usage de l'Écriture pour expliquer l'Écriture, plus on est frappé de l'excellence de ce moyen. — On ne saurait trop recommander aux ministres que la Parole de Dieu *abonde* en eux, en sorte que, l'ayant apprise par cœur et par le cœur, les lieux principaux des livres sacrés leur reviennent aisément et à propos à l'esprit en chaque besoin. Cette connaissance doit être non des parties isolées, mais des parties combinées ou de l'ensemble, et le sens de chaque verset devrait se présenter comme pénétré du sens et de la saveur de tous les passages principaux qui se rapportent au même sujet. Une telle connaissance de la Bible (*talis et tanta*) ne saurait trop être recommandée à tous les ministres de l'Évangile (ou dispensateurs de la Parole de Dieu.)

X. Il y a, en dehors des croyances chrétiennes, des *stoïciens* plus ou moins religieux, dont la religion est proprement *celle du devoir*, alors même qu'ils semblent et veulent donner Dieu pour objet au devoir. Cette classe d'hommes mérite la plus grande attention, et doit être proposée, sinon comme modèle, du moins comme exemple instructif, à ces chrétiens qui ont peut-être trop aisément et trop vite embrassé la grâce, avant d'avoir bien senti toute la pesanteur de la loi. Ces stoïciens sont dans une grande erreur, où ne les entretient que trop la vue des abus que l'on fait de la liberté chrétienne. Mais si le premier service à leur rendre est de leur prouver par notre exemple que la morale du christianisme n'est pas relâchée, ce service n'est pas le seul : il faut leur expliquer, quand on en a l'occasion, le caractère infini de la morale chrétienne, la dispropor-

4. Nous croyons bien faire de rappeler ici quelques ouvrages plus ou moins populaires sur les évidences du christianisme : Cellérier, Bogue, Erskine, Wathley, Jennings, Paley et Chalmers.

tion effrayante qu'il y a entre la loi prise au point de vue chrétien, qui est le principe éternel, et la capacité de l'homme ; enfin leur faire goûter, au milieu de leur dur labeur, le soulagement qu'il y a dans la charité, qui seule peut faire une joie de l'accomplissement de la loi, et qui n'est répandue dans les cœurs que par l'esprit de Jésus-Christ, et par l'assurance d'avoir été l'objet de sa charité. Il est clair que je ne confonds pas ces stoïciens, zéloteurs du devoir, avec ces moralistes vulgaires qui se soumettent, non à *la* morale, mais à *leur* morale, et qui n'acceptent la loi qu'après l'avoir proportionnée à leur sens charnel et à leurs intérêts mondains.

Deux devoirs du pasteur envers les membres de son troupeau, considérés comme pécheurs et comme soumis aux prescriptions d'une loi morale : la répréhension et la direction.

Répréhension. — Elle est un devoir du pasteur. Toute application spontanée du devoir de la cure d'âmes tombe avec celle-là. Elle est d'ailleurs expressément imposée aux pasteurs dans l'Évangile. La répréhension est difficile en tout temps et avec tout le monde ; encore plus difficile dans l'état actuel des troupeaux. Il suffit de comparer cet état avec celui de l'Église primitive, ou tout autre qui en reproduirait les caractères essentiels. Ce devoir, dans une communauté qui serait homogène et étroitement unie, se rapprocherait de celui de la correction fraternelle et peut avoir pour objet des tendances et des faits *négatifs*. Ce serait aujourd'hui, dans presque toutes les associations de culte, une véritable inquisition que d'aller au delà des faits notoires, publics, et en tout cas au delà des faits *positifs*.

La non-fréquentation absolue du culte public est un fait négatif. Pouvons-nous en demander compte à ceux à qui nous avons à le reprocher ? Comment et à quel titre les aborder ? Avons-nous ou n'avons-nous pas des devoirs envers eux ? Un homme qui n'est

pas de la paroisse, en ce sens que tous ses actes témoignent qu'il est en dehors de l'Église, n'a pas droit à nos répréhensions, et la discipline de cette âme n'entre proprement pas, si l'on ne considère que la position officielle ou conventionnelle, dans nos attributions pastorales ; mais si le pasteur a encore en soi quelque chose du missionnaire, ou si, à côté du pasteur, il n'y a pas de missionnaire, qui pourrait lui contester le droit d'avoir compassion et de porter le secours même qu'on ne lui demande point ? Le péché est un malheur, un crime est un désastre : serait-il moins naturel d'aller au secours d'un homme aussi grièvement affligé, que de celui dont la maison aurait été détruite par un incendie ?

La charité et l'humilité, ces deux vertus inséparables, parce qu'elles sont conditions l'une de l'autre, donnent, dans la répréhension, l'à-propos, la mesure, la vraie force⁵.

Saint Paul (1Timothée 5.1-5) a dit ou du moins indiqué tout ce que doit être la répréhension, selon la différence des âges et des sexes. Par analogie on peut voir encore d'autres distinctions.

On comprend bien que la répréhension *publique* des individus ne peut avoir lieu dans nos églises telles qu'elles sont constituées, et il est même douteux qu'elle soit expédiente et convenable dans aucune forme de gouvernement ecclésiastique.

Direction. — Si l'on est appelé à donner à une âme des conseils suivis ou à la diriger, ce qui n'est pas étranger ou contradictoire aux principes du christianisme protestant :

- On se gardera de morceler la morale, mais on ramènera toujours les règles particulières aux principes généraux ;
- On tiendra le milieu entre cet esprit ultraméthodique, qui veut

5. Il ne faut pas casser les vitres,
Mais il faut bien les nettoyer.
Voir Bengel, *Pensées*.

tout régler d'avance et qui introduit peu à peu l'esclavage de la loi et l'orgueil de la propre justice, et cette spiritualité vague qui se repaît de sentiments, et ne veut entendre parler ni de précautions ni de moyens. Il ne faut pas repousser l'idée d'un art ou d'une méthode de bien vivre ; seulement il ne faut la faire ni trop minutieuse ni la même pour tous. — Bossuet a dit que **l'amour ne connaît point d'ordre et ne peut s'assujettir à des méthodes ; que la confusion est son ordre ; que la distraction ne vient point de ce côté-là**. Mais je ne vois rien de contradictoire avec l'amour dans le soin avec lequel on recherche les meilleurs moyens de montrer son amour au Seigneur, (Ephésiens 5.10) et les meilleurs moyens d'entretenir cet amour. Notre faiblesse nous oblige à l'ordre, et ne nous permet pas de mépriser absolument les méthodes. Nous ne devons nous borner, dans nos directions, ni à la vie intérieure, ni à la vie extérieure. Il faut respecter le principe de la liberté et de la responsabilité, éviter de devenir la conscience de personne ; car il ne manquera pas de gens qui voudront abdiquer la leur entre nos mains.

S'il ne faut pas, hors de propos, porter les gens sur ses épaules de manière à leur ôter l'usage de leurs jambes et le sentiment de leur locomotivité, il ne faut pas non plus trop exiger d'eux en peu de temps.

En deux mots, qui résument ces deux règles, ne pas trop diriger et ne pas trop presser. [Il faut savoir attendre, mais en agissant ; ne pas impatienter et désespérer celui qui est confié à nos soins, mais cependant l'aider constamment.]

Ne pas encourager, mais réprimer au contraire la curiosité, les paroles vaines, le babil religieux de ces âmes **qui apprennent sans cesse, sans parvenir jamais à la connaissance de la vérité**. (2Timo-

thée 3.7) — [La parole est devenue comme un soupirail par lequel la vapeur qui devait mouvoir la machine s'échappe.]

Conseils généraux. — Nous avons énuméré les différentes situations, dogmatiques ou morales, où peuvent se trouver les membres de notre troupeau. Abandonnons maintenant cette distinction, et, prenant toutes ces classes ensemble, donnons, relativement à la conduite des âmes en général, quelques directions sommaires :

Ayez toujours et avec tous une allure franche et directe.

Croyez volontiers, et autant que possible, à la bonne foi.

Regardez aux idées plus qu'aux mots, et aux sentiments plus qu'aux idées. Le sentiment, ou l'affection, est la véritable réalité morale. Combien d'hérésies de pensée se corrigent dans le cœur ! Et en revanche, combien d'orthodoxes dont le cœur est hérétique ! On nous refuse le mot, on nous concède la chose, ou bien on nous refuse la chose en nous accordant le mot.

Avez-vous reconnu dans l'adversaire un esprit de chicane, et que vous avez affaire à un faiseur de difficultés, refusez un combat qui n'a rien de sérieux, et ne parlez pas au fou selon sa folie. (Proverbes 26.4)

Gardez-vous de vous croire personnellement offensé par la résistance, et par ce qui se dit de plus injuste contre les vérités que vous prêchez. N'ayez pas l'air de regarder comme autant de blasphèmes toutes les assertions téméraires ou inconsidérées, soit en doctrine, soit en morale. Persévérez sans harceler.

Ne vous attendez pas à voir les arguments exercer une vertu identique et absolue sur tous les esprits. On ne sait pas toujours pourquoi tel argument, sans effet sur l'un, s'est trouvé puissant sur l'autre, ni pourquoi ce qui, dans un certain moment, ne fait aucune impression sur une personne, en fait beaucoup sur elle

dans un autre moment⁶. C'est le secret de Dieu ; et toutes nos attentions, toutes nos mesures, laissent toujours le résultat final entre les mains de Dieu. Il ne faut rien espérer que de lui, ni rien attribuer qu'à lui.

Attendez plus des dispositions avec lesquelles vous vous acquitterez de votre tâche, que de l'habileté avec laquelle vous userez de vos moyens. La première des lumières, des forces, des sauvegardes, des défenses, c'est la charité. L'esprit du gouvernement des âmes et de tout l'office pastoral est dans le sentiment qu'expriment si profondément ces paroles du Maître : **Vous ne voulez point venir à moi pour avoir la vie !** (Jean 5.40.)

Ajoutez à vos leçons le poids de vos exemples, sachant bien que le vrai mode de communication de la vérité morale, c'est la contagion ; que c'est de la vie seule que peut procéder la vie ; et qu'en fait les chrétiens sont les arguments décisifs pour ou contre le christianisme.

Joignez, mêlez la prière à tous vos efforts, à toutes vos démarches, soit pour demander conseil à Dieu, soit pour lui recommander les âmes, soit pour vous maintenir au vrai point de vue et dans le vrai sens de l'œuvre.

En résumé, quelle sollicitude, quels soucis toujours renaissants entraîne avec soi le ministère, puisqu'il faut, comme les Juifs qui rebâtissaient le temple, tenir l'épée d'une main tandis qu'on bâtit de l'autre ? – **Outre les choses qui me viennent du dehors**, disait

6. Il faut avouer, dit Leibnitz dans une lettre à Madame de Brinon, que le cœur humain a bien des replis, et que les persuasions sont comme les goûts : nous-mêmes ne sommes pas toujours dans une même assiette ; et ce qui nous frappe dans un temps, ne nous touchait point dans l'autre. Ce sont ce que j'appelle les raisons inexplicables ; il y entre quelque chose qui nous passe. Il arrive souvent que les meilleures preuves du monde ne touchent point, et que ce qui touche n'est pas proprement une preuve. (*Œuvres complètes de Bossuet*. Paris et Besançon, 1828. Tome 35, page 132. Lettre I sur le projet de réunion.)

saint Paul, je suis comme assiégé tous les jours par les soucis que me donnent toutes les Eglises. Quelqu'un est-il affligé, que je n'en sois aussi affligé? Quelqu'un est-il scandalisé, que je n'en sois aussi comme brûlé? (2Corinthiens 11.28-29) — C'est pourquoi aussi nous prions continuellement pour vous, afin que notre Dieu vous rende dignes de sa vocation, et qu'il accomplisse en vous puissamment tous les desseins favorables de sa bonté et l'œuvre de votre foi. (2Thessaloniens 1.11)

2.3 Situation extérieure.

La situation intérieure est toujours modifiée par la situation extérieure, et celle-ci par celle-là; et cette combinaison formant l'état réel et total de l'individu, doit être soigneusement appréciée; aucun des éléments, séparé de l'autre, n'a une signification complète; mais ces combinaisons, variées à l'infini, ne sauraient être prévues ni réglementées; nous sommes réduits à étudier les situations extérieures indépendamment des intérieures, et réciproquement.

Quant aux situations extérieures, elles sont naturellement de deux genres opposés : heureuses ou malheureuses; mais on comprend aisément que la prudence pastorale s'occupe à peu près exclusivement des secondes. Il y a des bonheurs exceptionnels ou subits qui ressemblent à des catastrophes, et peuvent être envisagés comme tels. Tout événement qui excite dans le cœur de l'homme un vif sentiment de joie peut donner lieu au pasteur d'avertir en félicitant; et lorsqu'il ne vient pas attrister une joie naturelle, mais l'inviter au sérieux, il a, dans la plupart des cas, chance d'être bien accueilli : toutefois ce sont les situations d'un genre opposé qui font l'appel le plus direct à son zèle. Un pasteur fera bien de voir, autant que possible, les affligés de toute espèce; mais il est bien

des cas où l'on ne peut pas aisément pénétrer jusqu'à eux. Dans des malheurs notoires, quels qu'ils soient, on a le droit et l'on est dans l'obligation de se montrer ; l'affection fraternelle témoignée dans ces cas-là par le pasteur est la première partie de son ministère, et peut, si elle est accompagnée de tout le respect qu'on doit à de grandes infortunes, lui gagner la confiance des individus et des familles. Mais l'occasion la plus fréquente et la plus favorable est celle des maladies graves.

I. *Malades.* — Le soin des malades est le plus sacré des devoirs du pasteur, la pierre de touche, pour lui-même et pour les autres, de sa vocation : et l'on peut dire que la manière dont ce devoir est compris et rempli donne la mesure de la vie chrétienne et de l'esprit chrétien de chaque époque religieuse.

Les visites du pasteur aux malades ne sont pas utiles aux malades seulement, mais à ceux qui les entourent et que la circonstance rend plus accessibles aux enseignements religieux ; elles sont utiles au pasteur lui-même, qui n'a pas de meilleure occasion d'apprendre à connaître l'humanité, la vie et son propre ministère. La maladie place un homme dans une situation où l'on a plus de prise sur lui. Le malade est l'homme dans sa situation la plus naturelle et la plus vraie⁷.

Le succès, ou seulement le zèle du pasteur dans cette partie de son ministère, est une des choses les plus propres à le populariser. Tout le monde sent le mérite de cette oeuvre, même sans en aimer assez tout le but et tous les résultats.

Il faut sans doute savoir surmonter bien des dégoûts et bien des craintes, ne fût-ce que la répugnance qu'inspire la vue de la douleur et de la mort. Le monde s'arrange, aussi bien qu'il peut pour

7. Bridges, *The Christian Ministry*, page 78 ; et Massillon, dix-neuvième discours synodal : *Du soin que les curés doivent avoir pour leurs malades*.

oublier qu'on souffre et qu'on meurt ; celui qui cherche à l'oublier n'est pas fait pour être pasteur. Quant au danger, il est dit **que le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis**, (Jean 10.11) ce qui nous apprend que le ministère n'est pas une profession, mais un martyre d'intention, et que le soldat volontaire qui joue sa vie chaque jour sur un champ de bataille contre de la gloire ou de l'avancement, ne diffère du ministre, vrai soldat de l'Évangile, qu'en ce que celui-ci ne joue pas sa vie, mais la donne.

Les apôtres ne l'ont pas entendu autrement que leur maître, et nous ne pouvons pas l'entendre autrement que les apôtres. Il faut pouvoir dire comme saint Paul : **Je me donnerai moi-même pour vos âmes.** (2Corinthiens 12.15.) **Je me réjouis dans les souffrances que j'endure pour vous.** (Colossiens 1.24) **Ma vie ne m'est point précieuse, pourvu que j'achève avec joie ma course et le ministère que j'ai reçu du Seigneur Jésus.** (Actes 20.24) — Celui à qui sa vie est précieuse est à peine chrétien : comment serait-il pasteur ?

Le célibat du ministre catholique, toutes choses égales d'ailleurs, coupe quelques-uns des liens qui attachent un homme à la vie. Mais n'y a-t-il que les célibataires qui soient, appelés à exposer et à donner leur vie ? et le mariage du pasteur peut-il enlever aucune des conditions essentielles du pastorat ?

Le danger que peut avoir la fréquentation des malades dans des cas d'épidémie ou de contagion est généralement en raison inverse du courage et du dévouement. Ne fuyez pas, et le danger fuira.

Faut-il aller auprès des malades qu'on sait bien disposés ? Ceux-là aussi ont besoin de nous ; probablement ils nous désirent, et s'ils n'ont pas besoin de nous, nous avons besoin d'eux.

[Avoir soin de] ne pas aller trop tard, et pour cela s'informer s'il y a des malades ; le savoir par les affidés que tout pasteur doit

avoir. Visiter les malades même dont l'état n'offre pas un haut degré de gravité. Combien il est utile d'avoir accoutumé les gens à être visités par nous pendant qu'ils se portent bien ; [car il peut y avoir sans cela quelque chose de sinistre dans la première visite du pasteur.]

Le pasteur ira-t-il sans être appelé ? Les auteurs répondent diversement. On pourrait répondre non, si les membres du troupeau se faisaient un devoir positif et constant d'obéir au précepte de saint Jacques 5.14. Du reste, au point où sont les choses, il est des endroits où le pasteur risquerait, en agissant ainsi, de ne pas visiter un seul malade. Il faut désirer d'être appelé, il faut faire en sorte de l'être ; mais, appelé ou non, désiré ou non, il faut aller. Il y a une manière de se présenter et même d'insister pour être reçu, sans éveiller l'idée de ces hommes lugubres qui se jettent sur les mourants comme sur une proie. Et au reste, quelque prévention que l'on rencontre, comment ne pas insister quand on sait, d'une part, quelle importance ont dans la vie de l'âme les moments de la maladie, et combien les résistances les plus vives et l'indifférence la plus endurcie cachent souvent, pour ne les révéler qu'au zèle d'un pasteur qui espère contre toute espérance, les germes d'une nouvelle vie et du salut ? La première visite, on doit se le dire, est la plus difficile et souvent la seule difficile. Il faut savoir être importun, avec douceur toutefois. Ne pas forcer l'entrée une première fois, mais revenir tant et tant que cette patience affectueuse touche et que l'on vous ouvre. Je ne voudrais pas qu'on ne fût soutenu et animé que par le désir de dégager sa responsabilité, point de vue réellement étroit et stérile ; il n'y a que l'amour qui soit illimité et infatigable.

Le pasteur ne devra pas négliger de s'informer auprès du médecin de l'état du malade, et auprès des parents et des amis du

malade de sa situation religieuse et morale. Néanmoins il fera bien, sur le second point, de ne s'en rapporter tout à fait qu'à lui-même, c'est-à-dire aux observations qu'il aura l'occasion de faire. On est souvent mal informé, et il vaudrait mieux ne pas l'être du tout.

Il est bon, d'après l'idée qu'on se fait du cas qui se présente, de réfléchir sur le point de vue où l'on doit se placer et sur la marche qu'on peut avoir à suivre ; mais une préparation trop détaillée nuirait, comme dans toutes les rencontres du même genre.

La foi et l'espérance sont l'âme de toute œuvre pastorale ; mais ces dispositions, qui ont Dieu pour objet, n'ont rien de commun avec l'illusion des esprits faibles et des imaginations vives. On peut, avant d'avoir abordé ce difficile et important office, s'attendre à exercer une grande puissance, ou à être témoin de choses frappantes ; on peut surtout compter sur une sincérité particulière de la part d'un homme qui se voit aux bords de l'éternité (car, pense-t-on, « qui n'a plus qu'un moment à vivre, n'a plus rien à dissimuler ») tout cela trompe. Nous nous imaginons aussi que la tragique solennité de ces scènes de mort nous affectera toujours assez pour nous maintenir à la hauteur de notre fonction ; autre erreur : cette fonction finit, et plus tôt qu'on ne pense, par s'accomplir avec une tranquillité inconcevable, et même avec distraction. Il n'y a que la vérité qui serve ; faisons-nous une idée complète de ces difficultés et de ces dangers ; et, chaque jour désarmés, sachons nous armer chaque jour.

Tâchez de vous trouver seul avec le malade. Il est bien difficile, bien rare qu'en présence d'un tiers, même du plus intime, un malade s'ouvre entièrement. Commencez avec tous par des témoignages d'affection. Mettez du temps et du soin à faire ressortir le but de Dieu dans les maladies ; représentez-les comme un *sabbat* extraordinaire ; dites quelle grâce Dieu nous fait, lorsqu'il nous

conserve, dans la maladie, l'usage de nos facultés ; rendez ce moment de la vie précieux et respectable. Que le pasteur se place et place ses malades au vrai point de vue de sa mission, et leur ôte de l'esprit ou en écarte l'idée d'une vertu intrinsèque et magique attachée à la visite du pasteur. C'est à nous-mêmes, à chacun de nous que notre âme sera redemandée ; et personne ne peut ni prier, ni se repentir, ni se convertir, ni aimer Dieu à notre place.

Pour peu qu'après ces préliminaires il y ait d'ouverture de la part du malade, un homme zélé et intelligent lui fera faire sans peine quelque chemin. Mais, en commençant, il ne faut pas trop insister ; d'abord accoutumer le malade à nous voir et à nous entendre. Avec une sollicitude vive et qui se laisse voir, n'être ni angoissé ni angoissant. Notre force, dans tous les sens, est [d'attendre en repos la délivrance de l'Eternel](#). (Lamentations 3.26)

Si le malade se renferme en soi, ou, ce qui revient au même, si l'on n'obtient de lui qu'un assentiment de complaisance, on peut tenter de lui ouvrir le cœur par la prière, qui est la prédication par excellence auprès du lit des malades, et dans laquelle on peut tout dire. Rien ne donne mieux l'idée de tout ce que cette prière peut être et de tout ce qu'elle peut faire, que les admirables prières de Pascal, pour demander à Dieu le bon usage des maladies.

On peut ajouter à la prière la lecture de ces paroles bibliques dont rien n'égale la force : le cantique d'Ezéchias (Esaïe 38) ; plusieurs psaumes de supplication et d'action de grâces ; le récit de quelques-unes des guérisons de Jésus-Christ ; quelques versets du beau chapitre 5 de la seconde épître aux Corinthiens ; mais aussi des choses moins spéciales, de ces paroles qui font lever à nos regards l'aurore du jour sans fin, et signalent l'éternité comme le vrai bien de l'homme et le vrai objet de l'âme.

La connaissance que le malade ne nous donne pas de ses dispositions, mais que nous aurions obtenue par d'autres moyens, nous dirigerait dans nos prières et dans le choix de nos lectures ; et nous pourrions persévérer de la sorte. Un interrogatoire en forme n'est guère possible, nous promet bien peu, ferme le cœur plutôt qu'il ne l'ouvre.

Cependant, après un certain temps d'essais et d'attente, il serait impossible de s'en tenir là, quand on saurait qu'on a devant soi un homme décidément aveuglé, endurci ou impénitent ; ou seulement quand on aurait lieu d'être fort en peine des dispositions du malade, (je ne dis pas à cause de son silence ; car le silence, même le plus obstiné, ne prouve rien.) — [Après avoir employé toutes les manières douces et insinuanes, il faut demander quelquefois franchement audience.]

La vraie disposition chrétienne est le calme né du trouble. Il n'y a de calme légitime que celui que le trouble a précédé. C'est pourquoi, à l'ordinaire, ce n'est pas calme seulement, mais joie plus ou moins sensible : le doux sortant de l'amer ; dans tous les cas, une joie humble, mêlée d'un sentiment profond d'indignité. C'est une joie mêlée de tremblement et d'amour. Avec des personnes ainsi disposées, on n'a qu'à appuyer sur ce qui peut augmenter la componction dans la joie, ou la joie dans la componction, non pour diminuer ni l'une ni l'autre, mais pour les tempérer l'une par l'autre : il n'y a pas un état général à changer. Il y a un christianisme qui fait dépendre le salut de l'assurance même du salut, en sorte qu'on est sauvé purement et simplement parce qu'on croit l'être. — Pesez bien ces mots, que nous-mêmes nous avons pesés. Ils ne renferment en aucune manière la condamnation de l'assurance du salut ; ils n'en nient aucunement la légitimité ; ils laissent à cet état sa beauté, sa vérité, son droit à être l'objet de nos désirs

et de nos prières ; bien plus, ils ne nous empêchent pas de considérer l'assurance du salut comme le complément, le couronnement la perfection de la foi. Mais l'assurance du salut, considérée dans son principe, c'est l'Esprit de Dieu même **rendant témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu** ; (Romains 8.16) il n'y a point d'autre témoignage suffisant et valable ; et le remplacer par un simple raisonnement, par un syllogisme, c'est entreprendre sur ses droits. En d'autres termes, ce témoignage est du dedans ; il est aussi intime, aussi irrésistible que le sentiment de la vie ; cette perfection de la foi est d'une même nature que la foi, qui est la substance même ou la prise de possession des biens évangéliques : grâce mystérieuse dans son commencement comme dans sa consommation, et dont la foi purement intellectuelle et l'assurance purement logique du salut n'est que la vaine contrefaçon. Il n'est pas de conscience qui, s'interrogeant avec soin, puisse faire d'une telle assurance le gage et la condition du salut. On n'est pas sauvé parce qu'on est certain de l'être ; mais on est certain d'être sauvé parce qu'on est sauvé. Il faut donc renverser les termes ; la logique elle-même et toutes les analogies le demandent ; il n'est pas une sphère où le raisonnement que nous combattons pût être admis par une seule personne de bon sens. Pourquoi ici, et ici seulement, ce raisonnement, mauvais partout, se trouverait-il bon ?

Cette doctrine, où l'on a cru trouver le seul moyen de tout donner à Dieu et de ne rien donner à l'homme, a, au contraire, pour effet d'attacher le salut à une œuvre, et je puis dire à une œuvre servile, puisque, dans la rigueur du dogme proposé, aucune parcelle d'affection, aucun élément vraiment religieux n'entre dans cette œuvre. Cette doctrine, prêchée par des hommes pieux pour la plupart, trouve un accès facile non seulement dans les cœurs humbles qui la confondent avec la soumission implicite de la foi,

mais dans des âmes arides et mercenaires, qu'elle ne dérange et ne trouble point dans leurs habitudes intérieures ; et comme elle interdit à l'homme de regarder à ses sentiments, encore moins à ses œuvres, [pour connaître qu'il est de la vérité et pour assurer son cœur devant Dieu](#), (1Jean 3.19) elle a bientôt annulé, sans la nier, toute la partie de l'Évangile qui tend au gouvernement du cœur et à la réforme de la vie. Je parle de certaines âmes, non de toutes ; car un bon nombre de celles qui croient puiser leur assurance dans la simple et nue acceptation du salut, la puisent, sans le savoir, dans le témoignage de l'Esprit, qui, par sa présence et son action au dedans d'elles, leur atteste avec une force irrésistible, que Christ demeure en elles, et qu'elles demeurent en lui. Il est pénible d'avoir à préparer à la mort les partisans de cette fausse et dangereuse assurance du salut, qui fait abstraction non de la foi précisément, mais de tout ce qui fait la vraie substance et le vrai but de la foi ; il est pénible d'avoir à les faire descendre de la montagne dans la vallée, de la paix dans le trouble, et de commencer, dans ces moments courts et agités de la maladie, aux portes mêmes de l'éternité, toute l'éducation d'une âme entichée et fière de son erreur. Cela est d'autant plus pénible qu'on doit peu espérer de voir éclore sous le feu ardent de la répréhension et de l'effroi une de ces conversions de cœur qui, à l'ordinaire, s'opèrent si lentement et dans des conditions si différentes de celles où se trouve un mourant. Pourtant peut-on hésiter ? et quand il n'y aurait qu'une chance contre dix mille de replacer cet homme dans les vraies conditions de la foi qui sauve, serait-il permis de négliger cette chance ? et ne faudrait-il pas hasarder de troubler cette âme, et même de la troubler profondément, pour lui donner la vraie tranquillité à la place de la fausse ?

Il y a une tranquillité d'une autre sorte résultant chez le malade

de la persuasion de sa propre justice. Et quelle justice ! Souvent c'est à peine l'honnêteté la plus vulgaire. Devrait-on s'attendre à la trouver chez des gens élevés dans le christianisme et qui le professent ? Rien n'est plus étrange et rien n'est plus commun. — Il n'est pas moins étrange de voir des gens qui se disent chrétiens et qui croient l'être, mais moins convaincus de leur justice que les premiers, se réfugier dans une idée vague de la miséricorde de Dieu, qui est trop bon à leur avis pour y regarder de si près, et qui a bien d'autres affaires. — Vous rencontrez des philosophes qui se sont exercés à mourir, et qui y réussissent, et dont l'esprit, cuirassé de quelques sophismes plus ou moins savants, semble impenétrable aux raisons les plus touchantes. — Chez d'autres enfin, en qui une activité toute matérielle et l'habitude exclusive des pensées vulgaires a éteint la vie morale, ou que le vice a endurcis ou abrutis, on ne trouve en quelque sorte que la place de l'âme.

Il y a mille occasions où les apparences sembleront déconseiller toute tentative comme trop évidemment inutile ; mais il y a mille faits qui prouvent qu'on ne peut marquer la limite où les ressources manquent absolument et où tout accès est fermé au prédicateur de l'Évangile. On doit donc insister et persévérer jusqu'à la fin ; c'est à la fin, bien souvent, qu'on est attendu et accueilli.

Nous savons que Dieu peut donner à un moment la valeur d'une vie entière, comme il arriva au brigand converti sur la croix. Et quoique tout nous fasse juger que le cas est très rare et qu'en général il faut peu compter sur les conversions opérées au lit de mort, la seule possibilité, jointe à l'extrême danger, nous fait un devoir sacré de travailler à la conversion des malades, avec tout ce que nous avons de ressources dans le cœur et dans l'esprit. *Spera, quia unus ; time, quia solus*⁸.

8. « Espère parce qu'il y a quelqu'un ; crains, parce que tu es seul. »

Au reste, cette impassibilité ou cette sécurité est bien souvent affectée ; c'est une écorce qui ne résiste pas longtemps. Il ne faut pas s'y tromper. Il ne faut pas se tromper non plus à la facilité que l'on rencontre quelquefois. Il y a des gens à qui l'on voudrait dire de ne pas tant se hâter de nous céder ; plus de résistance ferait croire à plus de sérieux ; et la docilité qu'on nous accorde par déférence, par préjugé, est autre chose que cette docilité réfléchie et volontaire d'une conscience qui se rend à la vérité même.

On doit s'attendre à rencontrer bien des âmes troublées. Il est des hommes (et c'est peut-être le cas le plus difficile) qui, ayant cru jusqu'alors d'une foi tout intellectuelle, s'imaginaient croire, et s'aperçoivent tout à coup qu'ils ne croient pas ; qui ne voient plus qu'un grand vide à l'endroit où les objets de leur prétendue foi avaient jusqu'alors flotté devant eux comme des fantômes, qui, ayant manié toutes les vérités, employé tous les mots de la religion, n'en reçoivent plus aucune impression au moment où il importerait le plus d'en pouvoir faire usage ; en un mot, qui, à l'heure suprême, au lieu d'une foi vivante, ne trouvent qu'un système mort. Ils sont dans une condition pire que s'ils n'eussent jamais connu la vérité. — Il en est d'autres chez qui le remords est plus fort que les promesses de la grâce. — Il en est qui, sans être absolument dépourvus de foi et sans être épouvantés des jugements de Dieu, craignent dans la mort la mort elle-même ; c'est une crainte physique en grande partie, plus grande chez certains hommes que chez d'autres, et dont les fidèles mêmes sont quelquefois obsédés. On trouvera, en général, plus de facilité naturelle à mourir chez les personnes de peu de culture et d'une vie pénible, que chez les savants, les penseurs et les gens très cultivés. [Le pauvre a passé sa vie à mourir ; son imagination pauvre ne voit la mort que nue.] — Il en est enfin que le sentiment de quelque réparation négligée, dif-

ficile ou peut-être impossible à accomplir, agite intérieurement, ou à qui quelque préoccupation temporelle, quelque souci domestique ôte le calme et la liberté d'esprit.

Le trouble porté à son dernier période, c'est le désespoir, situation ou peuvent tomber deux classes bien différentes de personnes : des hommes qui ont repoussé ou négligé les moyens de salut, à mesure qu'ils leur étaient offerts ; — des hommes qui, ayant fait tout le contraire, et, à ce qu'il semble, tout ce qu'il fallait pour assurer leur paix, voient crouler, comme un édifice fantastique, tout l'ensemble de leur foi, et en sont à se demander si toute cette vie si réelle, si intime, si sérieuse, qu'ils avaient trouvée dans la religion, n'a donc été qu'un rêve, et si ce christianisme qui tient tant de place dans l'histoire, n'a d'autre réalité que dans l'histoire. Il en est aussi qui, sans rien perdre de leur conviction, se voient punis, par un désespoir subit et profond, de l'orgueil spirituel auquel ils se sont livrés. — Cette mystérieuse épreuve (le désespoir) a été plus d'une fois infligée à la plus humble et la plus pieuse foi ; mais elle ne se prolonge pas, nous le croyons, jusqu'au dernier moment : ces hommes meurent consolés, et la lueur qui illumine leur dernier moment lève le scandale que leurs ténèbres inattendues ont pu causer aux témoins de leur mort. Sans prétendre percer le mystère de cette dispensation, nous nous permettons d'observer que l'œuvre de la conversion de tout homme se compose des mêmes éléments, dont la proportion ne varie pas, mais qui peuvent être différemment distribués. Il faut toujours, en fin de compte, que l'addition soit juste et que le total se retrouve. Ce qui n'a pas eu lieu avant se retrouve plus tard ; l'amertume, pour plusieurs, vient après la joie ; l'ordre est renversé, mais il faut [accomplir toute justice](#), et celui qui aurait trop facilement accepté les promesses, doit en payer, ou plus tôt ou plus tard, le même prix auquel ont

été taxés ceux qui n'ont pu s'approprier le pardon qu'après avoir savouré la condamnation ; il leur faut passer trois jours dans le tombeau et descendre aux enfers ; la vraie résurrection n'est qu'à ce prix, qui seulement ne se paye pas toujours à la même date.

Le devoir de troubler une fausse paix n'est pas le plus difficile, mais il est le plus redoutable ; et à moins qu'on ne soit armé d'un dur fanatisme, il faut l'être de beaucoup de foi et de charité ; il faut être, de moment en moment, défendu contre sa propre faiblesse, pour s'acquitter fidèlement d'une mission aussi pénible ; pénible en effet, puisque le succès même en est redoutable, et qu'on doit craindre également de ne pas troubler et de troubler. Il sera utile de réfuter l'erreur autant qu'on le pourra ; mais nous serons surtout heureux si Dieu nous donne de présenter à l'âme l'Évangile tout entier, et avec tous ses éléments à la fois, en sorte qu'elle ne puisse pas en voir le côté effrayant sans en voir en même temps le côté rassurant, ni le côté rassurant sans en voir en même temps le côté effrayant. La nécessité du pardon et l'assurance du pardon, la nécessité de la repentance et les bénédictions de la repentance, le salut entier, gratuit, irrévocable, mais la renonciation à tout autre moyen de sûreté ; la prière ouvrant le ciel au pécheur, mais au pécheur qui prie en pécheur ; l'infaillibilité du secours pour quiconque persévère à le demander : telles sont les idées qui, toujours combinées entre elles, peuvent remuer sans irriter, et avec lesquelles, lorsqu'on n'en isole aucune de celle qui lui correspond, on peut être franc, inflexible et pourtant touchant.

Quelquefois peut-être il faudra user d'une sainte violence, et arracher comme du milieu du brasier un tison qui va se consumant à vue d'oeil ; la rudesse sera peut-être alors la seule forme de la charité ; mais le vrai pasteur ne se trouvera que rarement placé dans cette dure nécessité, et il voudra sans doute avoir épuisé les autres

moyens avant de recourir à celui-là. Et dans tous les cas, le moment suprême n'est pas fait pour les sommations et les menaces, un mourant, s'il peut nous entendre, ne doit entendre que des paroles pleines d'onction, des prières à Dieu pleines d'effusion et de tendresse, des supplications à lui-même pour qu'il se réconcilie avec Dieu, des supplications à Dieu pour qu'il daigne se réconcilier avec sa créature qui va passer, enfin les expressions d'un fervent désir et d'une charitable espérance. Si cette âme s'amollit, si elle pleure, si elle supplie, soyez contents, et par delà cette bénédiction, ne demandez pas ou ne prétendez pas la joie ; l'âme qui se dépouille, qui s'anéantit, qui s'abandonne, l'âme qui crie à Dieu, l'âme qui s'adresse à lui comme à un père offensé, mais comme à un père, pourra bien ne pas goûter de ce côté du tombeau la joie du salut ; mais vous, comptez-y pour elle, et réjouissez-vous pour celui qui pleure, car il sera consolé.

Passons au cas où l'on rencontre une âme troublée.

Il ne faut pas vous attendre qu'on vous dise toujours qu'on est troublé, ni de quoi l'on est troublé. Ce sera bien souvent à vous-même à vous le faire dire, ou même à le dire au malade, qui peut fort bien éprouver un effet sans en démêler la cause. Et que de fois, la démêlant sans peine, il ne peut se résoudre à la faire connaître ! Toutefois ce discernement est aussi important qu'il est difficile ; des efforts dirigés sur un autre point que le point malade, peuvent, en manquant le but, aggraver le mal. Heureusement l'Évangile suffit à tout, parce qu'il correspond à tout, et qu'on ne peut pas le présenter dans son ensemble et dans l'admirable fusion d'éléments qui le caractérise, sans appliquer un appareil à la blessure même qu'on ne voit pas. C'est par là qu'on doit, se consoler dans le cas où le trouble se montre sans que la cause paraisse distinctement. Mais il faut tâcher de connaître cette cause, puisque alors, sans renon-

cer à présenter la vérité dans son ensemble, on en peut faire une application plus juste, plus directe, plus personnelle. Dire maintenant de quelle manière il faut porter remède à chaque trouble particulier selon sa nature et sa cause, c'est s'engager dans un détail infini ; quelques auteurs l'ont tenté ; mais il me semble que des directions très spéciales, qui ôteraient d'avance à nos impressions leur liberté, et à nos démarches le caractère de spontanéité et d'inspiration qu'elles doivent avoir, seraient plus nuisibles qu'utiles. Ce qui importe, ce qui suffit peut-être, c'est de se rendre bien compte de la situation du patient et de la nature intime des sentiments qu'il éprouve ; ce point obtenu, le reste est l'affaire de vos lumières évangéliques, de votre charité, de votre présence d'esprit, de votre tact et de l'Esprit divin, contraint, si je l'ose dire, par nos prières, à intervenir comme tiers et comme interprète entre le malade et vous. Le récit des expériences faites dans ce champ de douleur, par des ministres consommés, est plus utile qu'une liste de prescriptions *a priori*.

Quant au trouble qu'une âme jusqu'alors indifférente éprouvera en présence de la mort, il vous sera difficile de le juger : c'est la région du mystère. Il n'est que trop sûr que le remords n'est pas le repentir, que l'épouvante n'est pas la conversion, que la peur de la mort n'est pas la crainte de Dieu. Il est, dit-on, des âmes qui sentent avec désespoir que le principe de la vie spirituelle est éteint en elles, et qui s'assurent avec une effroyable évidence qu'il n'y a plus rien en elles qui puisse aimer et supplier : la foi leur vient à ce dernier moment, mais la foi des démons, resplendissante de clartés, mais des clartés de la foudre. Dieu seul peut savoir si, en effet, cette âme est morte ; vous qui ne le savez pas, luttez, haletez avec elle, combattez son combat, unissez-vous à son agonie ; qu'elle sente à côté d'elle, dans ses dernières angoisses, une âme qui croit,

qui espère et qui aime ; que votre charité lui soit un reflet et comme une révélation de la charité de Christ ; que Christ, par vous, lui devienne présent ; donnez-lui un soupçon, une lueur, un goût de la divine miséricorde ; qu'elle soit comme forcée d'y croire en la voyant se réfléchir en vous ; espérez contre toute espérance ; lutez avec Dieu jusqu'au dernier moment ; que la voix de votre prière, que l'écho des paroles du Christ retentisse à l'oreille du mourant jusque dans ses rêveries ; vous ne savez pas ce qui peut se passer dans ce monde intérieur où vos regards ne pénètrent plus, ni par quel mystère l'éternité peut tenir dans une minute, et le salut dans un soupir. Vous ne savez pas ce que peut valoir, ce que peut renfermer un seul élan de l'âme vers Dieu, aux limites mêmes de l'existence terrestre. Ne vous laissez donc point ; priez à haute voix avec le mourant, priez à voix basse pour lui ; remettez incessamment son âme à son Créateur : devenez prêtre quand vous ne pouvez plus être prédicateur. Que cet office d'intercession, le plus efficace de tous, précède, accompagne, suive tous les autres.

Maintenant, sans distinguer davantage les cas, ajoutons quelques directions générales relatives au traitement spirituel des malades.

La première est de faire tout ce qui dépend de nous pour prévenir ou pour écarter l'idée que notre ministère puisse porter un homme dans le ciel indépendamment de sa volonté propre. La seconde, de ne pas exiger un grand travail, de ne pas faire de longs discours, de ne pas s'engager dans des raisonnements compliqués, mais de s'adresser directement à la conscience, avec effusion, cordialité et autorité.

[Une troisième,] de nous mêler nous-mêmes, sans personnalité, à nos exhortations et à nos enseignements ; de nous mettre au niveau de ceux que nous cherchons à consoler ; de leur montrer en nous un pécheur assistant un autre pécheur ; de leur raconter,

autant que cela se peut, l'histoire de notre âme ; en un mot, de raisonner, non de haut, mais de plain-pied avec eux ; l'autorité n'y perd rien.

On ne saurait trop recommander la patience et l'indulgence ; il ne faut pas refouler brusquement les erreurs et les illusions, même les plus grandes ; on peut se montrer étonné, affligé, jamais indigné : n'oublions pas que si, dans l'ensemble de la prédication, la crainte administrée à des hommes qui se portent bien et qui ne se croient pas près de mourir, peut avoir un effet salutaire et doit être employée ; si même, au lit de mort, il faut éveiller dans des âmes indifférentes un sérieux souci de leur éternité, l'épouvante est stérile, et qu'on ne peut pas compter sur les manifestations qu'elle peut produire. — N'oublions jamais que nous sommes essentiellement les messagers d'une bonne nouvelle, que cette bonne nouvelle suffit à tout parce qu'elle renferme tout ; qu'elle châtie en même temps qu'elle console ; qu'elle est, pour ainsi dire, un tonique aussi bien qu'un calmant pour l'âme ; enfin, que la charge du pasteur, à l'égard du malade comme envers tout homme, se résume dans ces paroles du prophète : [Consolez, consolez mon peuple ; parlez à Jérusalem selon son cœur.](#) (Esaïe 40.1-2).

Attendre beaucoup de la prière ; je veux dire non seulement de sa puissance auprès de Dieu mais de son effet immédiat sur le malade. Dans la prière on peut tout dire ; sous la forme de la prière on peut faire tout accueillir ; avec elle on peut se faire ouvrir les cœurs les plus fermés ; il y a un vrai *charme* dans la prière ; et ce charme s'exerce aussi sur nous, qu'elle rend à la fois plus hardis, plus doux, plus patients, et qu'elle met dans une touchante communauté avec le malade quel qu'il soit, Dieu intervenant comme tiers.

N'annonçons formellement la mort que quand c'est, à notre ju-

gement, le dernier et le seul moyen de faire rentrer un pécheur en lui-même ; car d'ailleurs, il faut bien plus compter sur la réalité et la solidité de l'œuvre qui se fait dans le calme que de celle qui a lieu dans le trouble que cause la perspective inattendue de la mort. — Il faut pourtant savoir déclarer à un homme, non seulement comme homme, mais comme individu, toute son iniquité et tout le danger de ses voies. S'il y a un péché notoire, appuyez sur ce point. La charité en est quelquefois réduite à la rudesse, sous peine de n'être plus charité. Mais, je le répète, les derniers moments ne sont pas faits pour les sommations et les menaces. Il faut tout ramener alors à la prière, pleine d'abandon et de tendresse.

Ne donner la communion aux malades que lorsqu'elle est désirée, et faire en sorte que ce désir ne soit mêlé d'aucune superstition. Ce désir doit nous réjouir, et nous devons le satisfaire avec empressement quand nous sommes assurés qu'il est spirituel. Toutefois [il faut] insister à ce propos, et même sans cette occasion, pour les réparations nécessaires et possibles. — Il convient que d'autres prennent, s'ils y sont disposés, la communion avec le malade.

S'il a été bon, en commençant, de se trouver seul avec le malade, il est bon, sous plus d'un rapport, d'attirer et de retenir les gens de sa famille, du moins les plus intimes, aux entretiens que nous avons avec lui ; d'abord pour leur inspirer de la confiance, ensuite pour les faire profiter de notre présence.

Eviter, autant que possible, d'intervenir dans des dispositions testamentaires, ne point concourir à leur rédaction ; — sans refuser pourtant, sur ce sujet, des conseils à une conscience inquiète et mal éclairée, ou endormie ; savoir prêter son ministère à des réparations qui importent au repos de la conscience et qui ne peuvent peut-être se faire que par nous.

Ne point abandonner, ni les parents après la mort du malade, ni le malade dans sa convalescence.

Le deuil d'une famille a souvent introduit dans son sein la vérité avec le prédicateur qui en était l'interprète. Il faut songer aux survivants au moins autant qu'au mort, et cultiver le champ que la douleur a ensemencé. On doit s'attendre, dans bien des cas, à une tâche difficile. Il y a des douleurs folles ; il y a des consolations qui ne le sont pas moins ; vous verrez les affligés offrir une espèce de culte à l'objet de leur deuil, essayer de vous associer à leurs panégyriques et à leur admiration ; louer devant vous des choses blâmables ou sans valeur morale, excuser ce qui est excusable, se faire des maximes, une morale, une religion selon les convenances de leur affection et dans l'intérêt de l'âme du mort ; vous les verrez improviser des hérésies à son profit, ou vous harceler de questions sur son état, et solliciter de vous une sentence d'acquiescement, même dans les cas où il serait le plus difficile de la prononcer, si cela était jamais permis. La douleur a des droits à notre respect, ne l'oublions pas ; mais gardons-nous encore plus d'oublier que la vérité en a d'antérieurs et de plus hauts ; et en exprimant de l'espérance lorsque nous avons lieu d'espérer, sachons, au besoin, nous réfugier dans notre ignorance sur les décrets de Dieu et sur le monde invisible ; nous n'avons droit de condamner personne, mais nous ne pouvons, de notre chef, décerner à personne la félicité céleste.

Quand la douleur et le regret paraissent seuls dans ce détachement du monde visible et dans ces élans vers le monde à venir que manifestent assez souvent les affligés, il importe de rectifier leurs idées, de donner une autre direction à leurs regards, de les empêcher, si l'on peut, de se faire de leur douleur une religion et de son objet un dieu ; en un mot, il faut leur apprendre à remplir de

Dieu même ce ciel qu'ils remplissent d'une créature. Il ne faut pas que le ministre prenne trop aisément pour une conversion ou un commencement de conversion, ces mouvements d'apparente piété, où la conscience bien souvent n'est pour rien.

Il est peu de choses plus pénibles et plus embarrassantes que d'avoir à offrir des consolations ou des condoléances à des individus ou à des familles qui ne sont pas au point de vue de l'Évangile. Que leur dire ? Faut-il leur parler selon leur cœur ? les consoler à la manière du monde ? Cela n'est pas possible. Les abandonner ? Cela ne se peut pas davantage. Leur prêcher l'Évangile ? Oui : le leur prêcher, ou plutôt le leur annoncer. Après avoir de bon cœur, largement sympathisé avec leur douleur, écouté leurs plaintes, témoigné un intérêt sincère, approfondi leur malheur, quelle qu'en soit la nature, il faut s'en faire un texte, s'en armer, pour ainsi dire, contre eux, faire sentir le néant des consolations humaines, et la nécessité de chercher au delà du temps et du monde quelque solide consolation, appeler franchement Jésus-Christ au secours de leurs misères et des nôtres. Il ne faut pas trop préméditer ce qu'on dira, ce qu'on fera dans ces occasions. La meilleure méditation est celle de leur infortune ; la meilleure préparation, beaucoup de pitié. Allons vers eux avec des larmes et avec une espèce de joie, avec la joie de la consolation dont nous avons le secret ; allons avec Dieu même, et avec la certitude qu'il sera avec nous et avec eux. Cette confiance, cet abandon est la première des forces et la première des lumières dans toutes les rencontres difficiles.

II. *Malades d'esprit.* — Le cas dont nous parlons ne peut pas se confondre avec celui des âmes troublées, dont nous avons parlé plus haut. Il y a ici maladie, sinon exclusivement, du moins principalement. Si nous jugeons néanmoins que le ministre (de concert avec le médecin) y peut quelque chose, c'est qu'il paraît prouvé

qu'on peut réagir par des moyens moraux sur une maladie morale dont la cause est physique. L'action du moral sur le physique est aussi incontestable, aussi concevable, et probablement aussi puissante que celle du physique sur le moral⁹. Il importe alors de bien reconnaître l'idée dans laquelle la maladie a trouvé ou son occasion ou un aliment ; car il n'est pas probable, en général, que le mal l'ait créée ; et peut-être n'a-t-il fait que révéler et pousser au dehors un principe secret de mal moral. C'est cet élément qu'il faut démêler ; et cela n'est pas toujours facile, puisque la réserve et la dissimulation sont loin d'être incompatibles avec des situations qui semblent devoir mettre l'homme hors de garde. On ne peut pas conseiller de [parler au fou selon sa folie](#) (Proverbes 26.5) mais on peut conseiller de ne pas heurter trop brusquement les funestes préoccupations que l'on rencontre ; et il faut bien se dire que raisonner en forme avec des hommes à qui leur idée fixe se produit avec une opiniâtre et fatale évidence, serait à l'ordinaire une peine plus que perdue. Des témoignages d'affection, des paroles bibliques, la prière lorsque le malade veut bien s'y joindre ou du moins la souffrir, enfin la complaisance à entretenir le malade de ce qui peut l'intéresser ou le récréer sans nuire au but principal qu'on se propose, voilà des moyens qui peuvent plus ou moins réussir en attendant que Dieu offre quelque prise inattendue par où l'on puisse ébranler cette idée fixe, qui, née d'un mal physique, l'aggrave et le perpétue. La maladie elle-même offre quelquefois des armes pour la combattre, qui peuvent être puissantes entre des mains prudentes et discrètes.

Quelquefois ce sont des idées qui ont fait le mal ; le mal moral

9. Le *principiis obsta* est, dans des cas pareils, d'une importance toute particulière. Le torrent des pensées troublées gagne en force et en rapidité à mesure qu'il avance. Et c'est beaucoup que d'arriver à temps pour avertir, et pour réprimer la singulière complaisance avec laquelle on se livre à des pensées funestes.

est devenu un mal physique, une maladie proprement dite : c'est ce dont il faut s'assurer. Dans ce cas, il y a, pour le pasteur instruit et éclairé, des ressources plus prochaines, et il peut compter davantage sur l'emploi du raisonnement. Mais, sans exclure ce moyen, je voudrais le joindre et le subordonner à l'emploi de la Parole de Dieu, fait avec discernement, et plutôt dans un but de consolation que de démonstration. Il faut réfléchir qu'avec les personnes dans cette situation, surtout si elles ont l'esprit subtil, un raisonnement qui ne persuade pas obstine, acharne en quelque sorte le malade à son erreur, et augmente le trouble de son esprit. Il ne faut pas risquer cela. Quand nous voyons des esprits troublés par l'effet ou à l'occasion de certaines idées religieuses, nous devons bien nous dire que les plus saines et les plus essentiellement vraies peuvent troubler lorsque leur rencontre a été subite, ou selon la situation dans laquelle elles ont trouvé l'homme dont elles se sont exclusivement emparées. Quand cette espèce de perturbation mentale a pour cause la rencontre inopinée et, pour ainsi dire, le choc de la vérité, on peut s'assurer qu'elle ne durera pas. On peut même, dans certains cas, la considérer et la représenter (au malade lui-même) comme une crise inévitable, un passage vers la paix qui doit être, en définitive, inséparable de la vérité. Cela doit aussi nous avertir, comme ministres, qu'il y a, dans la distribution fidèle et complète de la vérité, une économie et des précautions à observer, sans lesquelles la vérité peut avoir plusieurs des effets de l'erreur.

Il serait fâcheux de croire les secours spirituels du ministère inutiles aux personnes pour qui le trouble d'esprit est devenu une folie complète. Sans doute qu'avec elles surtout le raisonnement est inutile et même dangereux. Mais je pense, avec Harms, qu'il est utile de parler, sans discuter là où la discussion est impossible. La solitude et le manque de communications peut irriter la maladie

autant qu'une contradiction imprudente ; et faire parler, c'est pratiquer des ouvertures par où l'on peut voir dans l'âme du malade. — Gardons-nous de croire qu'on ne puisse, dans des moments lucides ou moins troublés, faire entrer quelque paix, quelque lumière peut-être, susciter quelque mouvement heureux et dont Dieu tiendra compte, dans l'âme d'un infortuné égaré. **Jetez votre pain sur les eaux et vous le retrouverez.** Les seuls noms du Père, céleste et du divin Médiateur sont bien puissants, et ont souvent opéré ce que n'auraient pu opérer des discours. — Une certaine autorité, une certaine hardiesse est nécessaire ; il faut qu'on sente que nous nous sentons forts ; il y a, pour nous servir d'une expression de Harms, une espèce de *magie* dans l'autorité que donne la foi.

Certains cas peuvent conduire à l'idée d'une *possession* ou d'une *obsession* ; et je ne dis pas que ce soit une idée qu'il faille repousser ; mais j'ai vu, dans cette préoccupation, négliger des moyens médicaux qui étaient clairement indiqués et par où du moins il eût fallu commencer, et je crois que des exorcismes ou conjurations en forme sont propres à rendre tout à fait fous ceux qui ne sont que troublés. La vraie conjuration, c'est la prière de la charité.

Le pasteur ne peut se dispenser de connaître les principaux ouvrages qui traitent des maladies mentales. On doit supposer que l'*anthropologie* a fait partie de ses études générales.

III. *Intervention du pasteur entre des personnes divisées.*— **Heureux ceux qui procurent la paix!** (Matthieu 5.9) C'est là certainement un des travaux du ministère. Il est juge de paix au nom de la religion ; juge de paix et non arbitre, sur quoi nous le renvoyons directement à Luc 12.14 : **O homme! qui est-ce qui m'a établi pour être juge ou pour faire vos partages?** Ce qui ne veut pas dire qu'avec de l'expérience, du tact et la connaissance des affaires, il ne puisse proposer, en cas de besoin, des moyens d'accommodement.

Mais ce qu'il doit faire surtout, et dans la plupart des cas, c'est de recommander les concessions et la condescendance, d'éteindre l'orgueil et le ressentiment, d'éveiller dans l'âme les éléments généreux et les motifs religieux, de faire prévaloir cet esprit de sacrifice, qui est le premier caractère pratique de la religion de Jésus-Christ.

Il est délicat de se mettre en tiers, sans y être appelé, dans des querelles domestiques ; il vaut mieux, quand on le peut, prendre à part chacune des parties contendantes. On doit craindre de se laisser faire de longs récits par lesquels chaque parti réchauffe et nourrit sa haine, et qui font de l'intervenant un instrument et un instigateur très involontaire de la querelle commencée ; on doit craindre de se laisser poser des questions, oiseuses au point de vue de la religion et de la morale, dangereuses par la difficulté qu'il y a souvent à y répondre ; difficulté qui, aperçue ou mise à découvert, affaiblit d'autant l'autorité du conciliateur. — Toutefois, sans prendre jamais parti, il ne faut pas faire semblant de ne pas voir l'évidence et de ne pas être touché de l'injustice ; cela aussi nous décréditerait ; on a toujours de quoi ramener à l'humilité celui qui se targue de son droit et de ses mérites.

Dans les querelles entre époux, on doit écarter autant qu'on le peut l'idée d'une séparation, ne jamais la suggérer, ne pas la repousser pourtant lorsque la prolongation de rapports forcés n'est qu'une occasion de péché et d'un scandale plus grand que ne le serait la séparation.

Il y a des confidences qu'il est aussi dangereux et inconvenant que pénible de recevoir ; il est bien rare que des communications précises et détaillées dans un certain genre soient nécessaires pour mettre le pasteur au fait de la situation. La répugnance qu'il montre à les entendre, et, au besoin, un refus positif, est déjà pour les personnes un avertissement et une leçon. J'en excepte le cas où il y

aurait de l'importance à être informé de tout pour pouvoir empêcher un mal ou y remédier. Mais il faut toujours qu'on voie que le pasteur se respecte et que la charité seule peut déterminer son regard à descendre dans la région impure du vice.

IV. *Pauvres.* — Le souverain pasteur a eu soin des pauvres, et a donné pour caractère principal à son Eglise la compassion pour cette infortune et le soin de rétablir l'égalité par la charité. Les apôtres, en se déchargeant en partie du soin des pauvres sur des *diacres*, n'ont point renié cet intérêt, dont on les voit partout préoccupés ; les diacres, d'ailleurs, sont des ministres de la religion, et le soin des pauvres demeure ainsi un ministère religieux. Aujourd'hui, il n'y a plus de diacres, dans ce sens spécial, où plutôt tout chrétien est diacre ; mais comme rien n'est réglé à cet égard, ni probablement ne peut l'être, ce qui avait été temporairement détaché du ministère évangélique y rentre de droit, et le pasteur est diacre.

Il le sera partout, quelles que soient les institutions, parce que son ministère est essentiellement un ministère de compassion, et qu'un tel ministère ne se scinde pas plus que le sentiment qui en fait la base ; car il n'est pas permis de se montrer touché des misères spirituelles des gens, en se montrant indifférent pour leurs misères temporelles. Partout le sentiment public donne ce double objet au ministère chrétien. Le pasteur n'est pas seulement appelé à exercer un ministère de bienfaisance, mais à propager et entretenir l'esprit de bienfaisance. Il faut, pour cela, non seulement qu'il donne l'exemple de la bienfaisance, mais qu'il y excite et qu'il y forme tous ses paroissiens sans distinction de classe, et je dirais volontiers de fortune. Nous devons [porter les fardeaux les uns des autres](#) ; (Galates 6.2) cette maxime, qui devrait être la devise et l'âme de toute société, doit être mise par le pasteur à l'usage et à la portée de chacun. Il aura fait beaucoup s'il réussit à la faire accep-

ter et pratiquer par les riches ; il aura fait davantage s'il a persuadé aux pauvres qu'elle les regarde aussi, et qu'ils ont des moyens de la pratiquer. Les associations peuvent être bonnes et même nécessaires ; mais le pasteur aura soin qu'elles n'absorbent pas l'activité ni la responsabilité personnelles : il faut que **le pauvre et le riche s'entre-rencontrent**. (Proverbes 22.2)

Quant au soin direct des indigents, le pasteur devra s'enquérir par lui-même de la situation de chacun et de ses ressources. L'esprit de détail, l'industrie de la bienfaisance, c'est là ce qui la rend vraiment utile ; c'est là aussi ce qui la fait respecter ; c'est là ce qui crée à l'homme bienfaisant une autorité sur ceux qu'il soulage. Il faut écouter avec patience les plaintes et les récits, supporter un peu d'ennui, entrer dans la nature humaine, et se rappeler, par sa propre expérience, **qu'à raconter ses maux souvent on les soulage**¹⁰. On rencontre, dans cette sphère d'activité, tant de mensonges, tant de bassesses, on y voit la nature humaine sous un aspect si hideux, qu'on est fort exposé à perdre le respect que nous lui devons même dans son abjection.

Que le pasteur mette au premier rang de ses soins celui de relever l'esprit et le courage du pauvre, de l'engager à chercher des ressources en lui-même, de maintenir et de réveiller le sentiment de sa dignité, de lui témoigner, dans sa pauvreté, tout le respect auquel il peut avoir droit ou qu'il est en état d'apprécier.

Il faut, par charité même, comme aussi par respect pour les vrais besoins, savoir refuser aux besoins imaginaires ou fondés sur la paresse et l'égoïsme. Gardons-nous d'engendrer la pauvreté par les soins mêmes que nous prenons pour la détruire. Instruisons-nous de ces lois inflexibles qui naissent de la nature des choses dans l'ensemble d'une population, et ayons-les présentes à l'es-

10. Corneille, *Polyeucte*, acte I, scène III.

prit dans chaque cas particulier, puisque chaque cas particulier ne nous les rappelle pas ou même tend à nous les faire oublier.

L'intérêt que nous avons à ce qu'on ne doute pas de notre bienfaisance personnelle, ne doit pas nous porter à conniver à l'idée accréditée dans certaines paroisses qu'on peut tout prétendre, sans indiscretion, du pasteur ou de sa maison. Il faut savoir ramener à l'ordre l'importunité et l'indélicatesse.

Ne pas avoir l'air de faire payer une assistance par des démonstrations de piété ; ne pas faire croire qu'on ne secourt les corps que pour arriver aux âmes ; être, dans les premiers rapports, sobre de paroles religieuses ¹¹.

Le bien que peut faire le pasteur lui-même est matériellement peu de chose auprès de celui dont il est l'intermédiaire. Il est le délégué des pauvres auprès des riches, et des riches auprès des pauvres. La première fonction est délicate et difficile. Il faut s'attendre à des refus, à des affronts. Un trait sublime (celui du pasteur qui, recevant un soufflet d'un riche impatienté, lui dit : « Voilà qui est pour moi, et pour mes pauvres maintenant ? ») devrait revenir souvent à la mémoire des pasteurs. Toutefois, on aurait tort de ne tenir aucun compte proportionnel des situations, ni des requêtes précédentes. Il faut savoir s'abstenir à propos ; il faut intéresser le riche aux détails de la situation qu'on lui décrit, le porter à faire son affaire du soulagement de cette misère, lui demander quelque chose de mieux que de l'argent, ne pas le contraindre moralement à en donner, être content lorsqu'il en donne, résigné et sans humeur lorsqu'il n'en donne pas ; mais, dans tous les cas,

11. La bienfaisance est devenue un art, dont les règles principales sont destinées à devenir populaires. Il y a sur cette matière des ouvrages importants qu'il faut avoir lus ; ainsi, en français, le livre sur la charité, de M. Duchatel, celui de M. Naville sur le même sujet, *le visiteur du pauvre*, de M. de Gérando ; en anglais, *L'économie civile et charitable des grandes villes*, du docteur Chalmers.

remplir cette mission avec autant de liberté que de modestie et de délicatesse. [En avoir honte serait renier une des plus belles parties du ministère et se préparer des refus.]

Quatrième partie.
Vie administrative ou
officielle.

Chapitre 1

Discipline

Ce mot est presque vide de sens dans nos institutions ecclésiastiques, ou plutôt dans le caractère que le temps leur a donné. La discipline est à l'ordre ecclésiastique ce que la police est à l'ordre civil ; mais le citoyen, bon gré mal gré, est assujéti à la loi : il n'en est pas ainsi du membre de l'Eglise ; et quand la loi de l'Eglise n'a plus la sanction de l'opinion, on peut dire qu'elle n'est plus loi. L'exécution des peines disciplinaires n'a plus ni garantie civile, ni conséquences extérieures ; ainsi la sanction du dehors ne supplée pas à celle du dedans : en un mot, la discipline manque d'un point d'appui. Il ne reste plus que ce que le pasteur s'attribue individuellement et ce qu'on accepte individuellement. Et il faut bien convenir que le peu qui reste, à travers un affranchissement extérieur si complet, est meilleur à proportion du peu.

On ne peut se dispenser de rendre les ministres attentifs à un écueil que tel d'entre eux ne soupçonne pas même. Les remontrances ou répréhensions, qui sont une partie de la discipline pastorale, s'exercent beaucoup plus aisément sur les pauvres et les chétifs que sur les riches et les grands. On est tenté de peser très fort sur les uns pour n'appuyer que légèrement sur les autres. Cela ne fait pas compensation. Et le pasteur n'est digne de sa mission

que lorsqu'il fait valoir son autorité envers toutes les âmes indistinctement, qui ne sont pour lui que des âmes. D'où il ne faut pourtant pas conclure qu'aucune distinction, dans la manière et dans la forme, ne doive être observée. Les mêmes moyens ont une différente valeur selon la personne à laquelle on les applique ; et l'on pourrait, dans l'intention de respecter l'égalité, traiter les âmes fort inégalement.

L'excommunication proprement dite ne saurait avoir lieu dans une Eglise qui est expressément l'Eglise de tout le monde. Les communiantes n'ont de juges qu'eux-mêmes. C'est à eux de prendre garde de manger et de boire leur condamnation à la table de Jésus-Christ. Là où l'Eglise appartient au peuple politique, et où le consentement général a cessé d'appuyer les rigueurs de la discipline, on ne peut pas songer à l'exercer, à moins de rétablir les conditions de son existence, ce qui ne peut se faire que sur un autre terrain. Le devoir du pasteur n'en est pas moins d'écarter de la cène, par des représentations faites en particulier, les individus qu'il juge ne pouvoir sans danger participer, à ce repas sacré, et de les avertir collectivement du haut de la chaire. La même règle, et nulle autre, s'applique aux officiants.

Chapitre 2

Conduite avec les différents partis religieux

La première règle de conduite du pasteur à l'égard des partis religieux qui peuvent se trouver dans sa paroisse, soit qu'ils restent à l'état de simples partis, soit qu'ils forment des communautés, c'est de prêcher l'Évangile avec assez de simplicité, de cordialité et de pureté pour attirer vers cette forme de la doctrine chrétienne. Les cœurs et les esprits droits. Une telle situation avertit le pasteur de n'avoir, autant que possible, d'autre couleur que celle de la pure lumière. Il y a peu de cas, il n'y en a peut-être point où la chaire doive polémiquer. L'erreur fuit devant la vérité, comme les ténèbres de la nuit devant la lumière du jour. Au fond, les ténèbres ne sont rien, la lumière seule est quelque chose ; dire la vérité, c'est remplir un vide ; l'erreur est l'absence de la vérité. Qu'on se fie peu aux moyens négatifs ; qu'on ne croie pas avoir bâti parce qu'on a fait des ruines, ni avoir édifié parce qu'on a convaincu. Le premier, le plus naturel, et souvent l'unique effet de ces victoires, c'est l'impatience et l'irritation du parti vaincu. La vérité est une vertu, une puissance ; on a tout fait quand on l'a fait sentir. *Virtutem videant*¹.

1. *Qu'ils voient la vertu!* (Perse, Satire III, vers 38.)

Il faut donner à nos paroissiens l'exemple du support et de l'équité, et tout en leur faisant valoir, non par des raisonnements, mais par des faits, l'avantage qu'il peut y avoir à appartenir à notre communauté plutôt qu'à une autre, leur apprendre à aimer la vérité plus que leur Eglise, et l'image de Christ plus que leurs habitudes. Mais sans doute il suffit bien pour cela de la première règle que nous avons donnée, et de rapports aussi bienveillants et intimes avec les *dissidents*, (je prends ce mot dans un sens très général,) que le comporte la sympathie religieuse qui est entre eux et nous. Ce qui passerait au delà, c'est-à-dire ce qui irait à faire croire que nous ne sommes pas même de notre parti et pour ainsi dire de notre avis ; ce qui donnerait lieu de supposer que, sous le nom d'appartenir à une communauté, nous appartenons de cœur à une autre, et que des considérations d'intérêt personnel ou de crainte humaine nous empêchent seules de nous joindre à elle, serait un scandale à notre troupeau et compromettrait notre ministère.

A prendre le mot de *prosélytisme* dans son sens le plus général, il serait presque ridicule de demander si le prosélytisme est permis aux pasteurs, dont c'est, à vrai dire, le devoir essentiel et l'office tout entier. Mais on peut demander, même en se tenant au sens le plus général du mot, s'il n'y a pas de certaines règles à observer, une certaine mesure à garder ; et puis on peut demander si ce prosélytisme qui a pour but de faire passer un individu d'une secte dans une autre est légitime et recommandable. Pour commencer par la seconde question, nous dirons que la conversion d'une secte à l'autre (prosélytisme ecclésiastique) ne peut jamais être le but immédiat du ministre, ni d'aucun chrétien raisonnable ; mais aussi on ne peut nier que quand on travaille à faire d'un homme un chrétien, on prétend le faire chrétien dans le sens où on l'est soi-même, et qu'il ne faut dissimuler, cette conséquence ni à soi-même ni aux

autres. Un homme acquis à notre doctrine par nos enseignements peut ne pas se sentir pressé de passer de sa communauté dans la nôtre, c'est-à-dire d'abjurer formellement. Si c'est une simple illusion, il faut attendre patiemment que plus de lumière la dissipe ; si c'est crainte humaine, il n'y faut pas conniver, et il faut s'expliquer franchement à ce sujet, mais sans presser le néophyte de faire la démarche à laquelle il répugne. En éclairant toujours mieux sa conscience, on lui fera peu à peu un impérieux besoin de cet acte de franchise.

Quant au prosélytisme spirituel, qui a pour but d'amener les hommes à Dieu, nous sommes tous d'accord avec saint Paul, qu'il faut **insister en temps et hors de temps**, (2Timothée 4.2) mais non certes à contretemps. La brusquerie et l'impétuosité ne sont jamais de saison, et il est difficile que quand on ne se borne pas à attendre les occasions ou à les faire naître, mais qu'on les crée ou, pour mieux dire, qu'on s'en passe, on ne soit pas brusque et impétueux, et par conséquent plus irritant que persuasif. Si l'on croit ne devoir pas regarder à cela, alors il faut aller plus loin encore que l'on ne va, il faut arrêter les passants dans les rues, faire invasion dans leurs maisons ; introduire, toute affaire cessante, la question de salut dans toutes les questions ; rompre en visière, et constamment, à tout le genre humain. Je crois qu'à épier les occasions, à les bien employer, à mûrir son œuvre, on a de quoi remplir tout son temps, et qu'il y a, somme toute, plus d'effet et un effet plus étendu à attendre de cette méthode que de tant de coups multipliés portés à droite et à gauche sans discernement et sans application. Plus on avance dans la vie, plus on pense, d'accord avec Saint-Martin, que **le bruit ne fait pas de bien, et que le bien ne fait pas de bruit**. Il ne faut pas mépriser **les eaux de Siloé qui coulent doucement**. (Esaïe 8.6) [Il ne faut donc **ni courir à l'aventure ni frapper en l'air**.

(1Corinthiens 9.26) Mais on doit éviter avec non moins de soin une manière tortueuse d'aborder les sujets religieux, d'amener la conversation sur le sujet que l'on a en vue. Il peut y avoir une habileté candide ; mais les ruses de guerre n'ont jamais rien valu. Jésus-Christ et les apôtres ne s'en sont jamais servis ; ils agissaient avec simplicité, et, à cet égard aussi, nous devons les prendre pour modèles.]

Chapitre 3

Rapports des ecclésiastiques entre eux.

On peut distinguer les rapports de confrères, de suffragants et de collègues.

Sans recommander le moins du monde l'esprit de corps ou de caste, on peut recommander, dans l'intérêt du ministère et de l'Eglise, la bonne harmonie et les rapports fréquents entre les membres d'un même clergé. Si l'apôtre saint Paul ressentait dans son cœur tout ce qui affectait le cœur ou la situation extérieure de ses disciples, il ressentait sans doute à un degré particulier tout ce qui intéressait ses compagnons d'œuvre. Il faut profiter les uns des autres, et profiter les uns aux autres ; s'honorer par une confiance mutuelle ; s'édifier par un esprit de paix, de déférence et de franchise, soit dans les assemblées communes, soit dans les rencontres individuelles ; conserver le sérieux dans la familiarité, et ne pas laisser la confraternité dégénérer en camaraderie ; être empressé à exercer les uns envers les autres une honorable hospitalité ; subvenir aux besoins d'un confrère mal à l'aise, et ne pas laisser à d'autres tout le soin et tout l'honneur de pourvoir à ses nécessités ; conférer, autant qu'il se peut, pour profiter de l'expérience les uns

des autres ; enfin, maintenir entre soi autant d'unité de principes et même d'unité extérieure que la sincérité et la liberté en comportent naturellement.

Suffragants. — La position du suffragant dans notre pays n'est généralement pas difficile. Il n'est pourtant pas superflu d'indiquer aux jeunes ministres quelques principes qui doivent les diriger. Le ministre suffragant n'est ni un ouvrier, ni un commis, ni un clerc ; il agit, dans une certaine sphère, avec souveraineté ; il faut donc qu'il se réserve une part inviolable d'indépendance ; mais il doit, dans tout ce qui n'appartient pas à cette sphère, se considérer comme subordonné à la volonté du pasteur titulaire, à moins qu'il ne lui ait été imposé d'office. Il devra, dans les cas où ce pasteur ne veut pas se prévaloir de son droit, et dans les cas où le suffragant doit se décider par lui-même, consulter son ancien, l'écouter avec une attention sincère, bien persuadé que l'expérience est quelque chose, que les conseils qui ont d'abord le plus étonné ont fini souvent par paraître aussi naturels que judicieux, et se rappelant que des opinions dont il ne croyait pas pouvoir jamais douter, ont fini par lui paraître absurdes et ridicules. Le jeune ministre, s'il est sage, n'innovera que peu ; il ne lui suffira pas, en général, qu'une innovation soit utile, il faudra qu'elle soit nécessaire. Il n'empêchera, ni directement ni indirectement, le pasteur de mettre la main à l'œuvre du ministère ; mais il fera en sorte de continuer ce qu'il a commencé, et qu'on ne mêle pas, à l'impulsion qu'il a donnée, une autre impulsion, qui, sans être contradictoire, mais seulement parce qu'elle est différente, jette le trouble dans les esprits et brise l'unité et la solidité de l'œuvre. Il sera modéré dans sa prédication, se permettra peu d'allusions locales, et s'efforcera de joindre la modestie à l'autorité.

Si c'est une chose bonne et une chose agréable que les frères

demeurent unis ensemble, (Psaume 133.1) elle est surtout bonne et agréable entre ceux qui exercent au milieu d'un même troupeau le ministère de la réconciliation. Cette union n'est pas si commune, ni, là où elle existe, si parfaite qu'on aurait lieu de l'espérer et de le prétendre. Je n'ai pas besoin d'en dire les raisons, ni d'insister sur le devoir de rétablir cette union et de la perfectionner, puisqu'il est évident que rien ne porte une atteinte plus grave à la considération du ministère et à son effet moral, que la mésintelligence des pasteurs. C'est là la pierre de touche de plus d'un christianisme qui se croyait bien pur. Tant qu'on était seul, on croyait faire le bien pour l'amour seul du bien ; en sorte qu'on aurait dit volontiers *Terar dum prosim*¹. Mais quand on l'a vu faire par d'autres aussi bien et mieux qu'il ne se fait par nous, et qu'on a senti avec effroi qu'on aimerait mieux que ce bien ne se fit pas du tout que de se faire par d'autres aux grands dépens de notre vanité, quand on s'est surpris à s'affliger de leurs bénédictions et à se réjouir de leurs mauvaises mesures et de leurs mauvais succès, alors on peut savoir si, dans le bien que l'on faisait, on aimait autant le bien lui-même que la gloire de le faire. Bien des ministres ont fait là-dessus une découverte profondément humiliante, qui a dû les conduire à reconnaître que la base de leur christianisme et de leur ministère était d'une faiblesse déplorable. Peut-être que toutes les autres causes de désunion entre des collègues, (les empiétements, la jalousie des avantages temporels, les discordes entre les familles des pasteurs, quand les pasteurs eux-mêmes sont disposés à bien vivre entre eux, enfin la différence d'opinions et de système de conduite,) peut-être que toutes ces causes de division sont peu de chose à côté de celle qui tient à la jalousie de métier. Mais il faut les voir toutes, et les éviter ou les prévenir toutes avec un grand soin. Ce qu'il faut

1. « Que je sois écrasé pourvu que je sois utile ! » (*Editeurs.*)

recommander surtout, c'est la franchise dans les rapports dès leur commencement ; le mécontentement et le dépit peuvent, plus tard, inspirer assez de franchise, mais une franchise qui ne vaut rien. Celle dont on se sera, fait une loi dès le début, avant toute collision, engendrera la confiance mutuelle, et préviendra, mieux que tout autre moyen, des conflits douloureux et mal édifiants. L'habitude de prier en secret les uns pour les autres, avec soin, avec détail, est tout ce qu'il y a de plus propre à éteindre le feu de la jalousie et du ressentiment : c'est la première chose que nous nous devons les uns aux autres.

Je transcris ici, sans commentaire, quelques règles données par Claus Harms. Il y a sûrement quelque chose à en retenir, et ce qui paraît même le plus minutieux peut renfermer des indications importantes :

- Evite les connaissances d'autrefois.
- N'entre pas dans des rapports de tutoiement.
- Ne te laisse pas imposer trop d'obligations.
- Ne débute pas par une trop chaude amitié.
- Procure-toi la connaissance la plus précise de tous les accessoires.
- Laisse passer beaucoup de temps avant d'entreprendre aucun changement important.
- Ne cherche pas à éclipser ton collègue.
- Ne t'associe pas au parti qui lui est contraire.
- Exerce ta vigilance sur ta femme, tes enfants et tes domestiques.
- Tiens-toi en garde contre les billets.
- Plutôt que marteau sois enclume².

2. Harms, *Pastoraltheologie*, tome III, page 168. — L'originalité de l'expression ajoute souvent, en allemand, à ces conseils de Claus Harms. M. Vinet les cite en allemand ; on a cru devoir en donner aussi la traduction, quoiqu'il fût impossible,

en les traduisant, de ne pas les affaiblir. (*Editeurs.*)

Chapitre 4

Le pasteur dans ses rapports avec l'autorité.

Il y a d'abord l'*autorité ecclésiastique*, dont le pasteur fait partie. Son devoir est d'assister assidûment aux assemblées de son ordre, de prendre une part sérieuse aux délibérations, et de contribuer pour son compte à les rendre sérieuses. Il doit se garder de traiter les petites questions, qui abondent dans ces assemblées, avec l'ampleur, la gravité et la vivacité que les grandes seules comportent. On est exposé, dans des conférences composées d'ecclésiastiques, à prendre l'habitude de traiter gravement des riens, et à s'acharner à des distinctions de mots. L'esprit de corps est plus naturel à ces assemblées qu'à toutes les autres, et l'esprit clérical (chose singulière!) y trouve d'autant plus d'aliment que les questions qui s'y traitent sont moins directement et moins sérieusement religieuses. Il faut, surtout lorsqu'on est jeune, savoir céder à temps, et croire que bien souvent la paix conservée vaut mieux que tous les avantages qui auraient pu résulter du triomphe de notre opinion.

C'est un point délicat que la discipline mutuelle. Elle est posée en principe dans toutes les constitutions ecclésiastiques : je voudrais savoir où elle est sérieusement pratiquée. Bien entendue, elle

s'étend depuis les conseils et les avertissements jusqu'aux mesures pénales les plus positives et les plus sévères. Mais dans la plupart des corps ecclésiastiques elle ne se réalise que dans cette dernière et dure extrémité, où l'on peut dire qu'elle a peu d'effet moral. Je ne sais jusqu'à quel point il pourrait dépendre des *jurés*¹ d'élever au-dessus de son niveau actuel la belle institution des *visites d'Eglise*; mais je crois que tout ce qu'on peut faire pour encourager la franchise mutuelle doit être mis en usage et par le pasteur qui visite une Eglise et par celui qui la gouverne. Nous sommes tous, au reste, les jurés les uns des autres, tous tenus de nous avertir dans un esprit charitable et humble, de ce qui peut nous être respectivement utile, et de ce que, bien souvent, nous ignorons à notre grand préjudice, lorsque déjà tout le monde le sait.

Dans nos rapports avec l'*autorité civile ou municipale*, avec l'Etat et la commune, nous n'oublierons jamais que nous sommes quelque chose de plus que des fonctionnaires de la république, et que nous ne relevons nullement du magistrat pour tout ce qui concerne le but essentiel de notre ministère, l'enseignement de la vérité. Mais nous nous garderons de remplacer l'autorité par la morgue, et nous éviterons avec soin le mauvais genre où tombent tant de ministres, d'affecter, dans leurs rapports avec l'autorité, un esprit mécontent, frondeur et grondeur. Il serait extrêmement fâcheux que le peuple apprît de nous ce que tant d'autres lui apprennent, la désapprobation *a priori*, le blâme anticipé de tout ce que fait le pouvoir. Le servilisme ne serait pas plus indigne de notre caractère que cette hostilité ridicule. Du reste, nos rapports avec l'autorité politique n'ont rien de politique. Nous relevons, dans un certain sens, de l'Etat; mais nous ne sommes pas des officiers de l'Etat, et les af-

1. Les *jurés*, dans l'Eglise établie du canton de Vaud, sont des inspecteurs préposés par les *classes* (ou assemblées pastorales) à la surveillance d'un certain nombre de paroisses et chargés de les visiter périodiquement. (*Editeurs.*)

fares de l'Etat ne nous regardent point. Dans les temps de fermentation politique ou de révolution, nous n'avons d'autre mission que celle de calmer les esprits en leur proposant ces grandes vérités qui, si elles n'anéantissent pas les intérêts de ce monde, subordonnent du moins toutes nos démarches au grand intérêt de l'âme et de l'éternité. Je ne veux pas dire que le pasteur doive feindre d'ignorer les préoccupations, les dangers, les craintes, les vœux du pays ; mais les querelles d'opinion ne le regardent pas ; il n'a point de parti à prendre que celui de l'obéissance à la loi aussi longtemps que la loi existe, et, dans tous les cas, le parti de la patrie et de l'indépendance nationale. Les occasions sont bien rares où la chaire peut s'adresser aux citoyens comme citoyens, et leur prêcher, sous ce rapport, des devoirs actuels.

On croit pouvoir conseiller, en général, aux ecclésiastiques, surtout à ceux qui ont cure d'âmes, de ne point faire partie des corps politiques ou municipaux. Nous avons traité cette question ailleurs.

Dans la partie administrative de ses fonctions, le pasteur doit ne rien laisser à désirer du côté de l'exactitude et de la ponctualité. Moins il se sent de goût pour des détails pour lesquels un homme de son état n'est pas tenu, en effet, d'avoir du goût, plus il doit se garder de rien ajourner, ni de rien négliger ; et c'est un devoir pour lui d'étudier avec soin, dans leur lettre et dans leur esprit, toutes les institutions, toutes les lois et les règlements qui sont dans quelque rapport avec l'exercice de ses fonctions. Un pasteur qui veut être utile, fût-ce même spirituellement, doit avoir la connaissance précise et l'intelligence intime de son pays, de son peuple, et de tout ce qui, même sous le rapport matériel, est de quelque importance pour la condition de la société et de chacune des classes qui la composent. Ajouter quelque chose sur les lois que le pasteur doit faire exécuter, et sur le ménagement qu'il doit y

apporter.

PENSÉES DE BENGEL
SUR
L'EXERCICE DU MINISTÈRE

Tirées de sa vie par Burk.

Brochure publiée par M. Vinet en 1842.

Les Pensées de Bengel sur l'exercice du ministère, traduites par M. Vinet, ont paru dans la *Vie de Bengel*, par Burk, sous le titre de *Pastoral-Grundsätze*. (Partie II, chap. II, art. 2.) M. Vinet a omis dans sa traduction les § 3, 4, 12, 19, 24, 37, 38, 41, 42 et 44 de l'ouvrage allemand, quoiqu'il renvoie aux trois derniers dans des notes de la *Théologie Pastorale*. Les renvois aux paragraphes conservés correspondant aux divisions de Burk, on croit devoir indiquer ici que par suite des suppressions effectuées, le § 27 de l'ouvrage original correspond au § 22 de la traduction, le § 30 au § 25, le § 33 au § 28 et le § 36 au § 31. Les morceaux retranchés se rapportent pour la plupart à des usages locaux ou à des questions qui ne se posent plus aujourd'hui comme au temps de Bengel, né en 1687 et mort en 1752. (*Editeurs.*)

1. Un pasteur doit être divinement sûr de son affaire, c'est-à-dire de sa vocation au ministère de réconciliation, aussi bien que des vérités qu'il prêche ; il doit pouvoir produire son acte de naissance spirituelle ; il doit être fermement résolu à avancer la gloire de Dieu, à vivre pour Christ et à le servir, à gagner le ciel pour lui-même et pour beaucoup d'autres avec lui.

2. Un pasteur doit se mettre tout entier à son affaire, se jeter bravement au milieu de la mêlée, et, quoi qu'il arrive, ne pas se laisser abattre. Pour cela, il faut qu'il considère :

- a)** Que le troisième dimanche après la Trinité ne s'est jamais passé sans qu'il y ait eu de la joie dans le ciel pour un pécheur gagné par la prédication de l'Évangile ; et que ce seul grain de blé, même après une longue attente, est, pour celui qui le recueille, un rafraîchissement extraordinaire.
- b)** Que les contrariétés nous aident à nous mieux connaître, nous humilient devant Dieu et nous font demander avec plus d'ardeur le témoignage de l'Esprit, devant qui le doute se tait et s'apaise.
- c)** Que Dieu n'a pas besoin de moins de patience avec ceux mêmes qui ont reçu, qui croient et qui annoncent le message de grâce. Combien de temps ne faut-il pas qu'il attende avant qu'il sorte d'eux quelque chose de conforme à ses desseins ! Avec quelle sagesse il les conduit, afin de tirer quelque chose de bon de tant de faiblesse et de tant d'impureté ! Et eux-mêmes n'auraient pas patience ?
- d)** Que ce n'est pas la faute du pasteur s'il est né dans un temps fâcheux où le bien est si difficile à faire ; où, l'injustice ayant mis le faible sous ses pieds et dévorant la substance du pauvre, ce n'est pas merveille si la prédication reste sans fruit ; où l'autorité même, lorsqu'elle reconnaît le mal, se met peu en peine

d'y porter remède, et regarde, sans se troubler, les grands engloutir les petits.

- e) Que Dieu (Ezéchiel 9.4) avait mis un signe sur tous ceux qui gémissaient sur le débordement des péchés publics, afin qu'ils ne fussent pas atteints par le châtement qui allait venir.
- f) Qu'un pasteur se fortifie de ce que d'autres opèrent pour le règne de Dieu, quand il se réjouit avec humilité du bien qui se fait sans lui. Il s'approprie par là les œuvres d'autrui, tout en évitant le danger de se complaire en soi-même.
- g) Que là même où les âmes ne sont pas positivement recueillies par une prédication vraiment évangélique, elles sont pourtant quelque peu amollies et préparées par la connaissance claire des choses spirituelles. H. Franke témoignait, après de longues expériences, que les paroissiens d'un brave pasteur finissent toujours par être plus traitables et plus doux. Quand Dieu accorde une plus riche moisson à un pasteur, il ne s'ensuit pas que ce pasteur lui soit plus agréable que d'autres. Les chirurgiens ont divers instruments ; les uns leur servent tous les jours, d'autres très rarement et pour des cas particuliers ; ils n'ont pas de préférence pour l'un de ces instruments. C'est le dernier coup de hache seul qui fait tomber l'arbre ; mais si quelqu'un en a donné cinquante, l'autre trente, un dernier deux seulement, qui saura lequel des bûcherons a été le plus utile, et lequel des coups a le plus contribué à abattre l'arbre ? Il en est de même du travail qu'on fait auprès des âmes.

3. Un pasteur doit être comme la poule qui prend ses poussins sous ses ailes, et qui, quelquefois même, les laisse monter sur son dos. On ne peut forcer la confiance et la familiarité ; la charité seule peut les amener : un commerce amical fait souvent plus de bien que tous les raisonnements et que bien des sermons. Lorsque le

soleil l'a réchauffé, le voyageur se déboutonne de son propre mouvement. Un seul pigeon qui se rend volontairement au colombier vaut mieux qu'un grand nombre qu'on y aurait fait entrer de force. Il serait heureux pour tous qu'on prît l'habitude des questions et des conversations familières. Je crois même qu'on pourrait y parvenir avec des gens non convertis.

4. Le pasteur ne doit pas éviter entièrement le commerce des gens du monde ; mais il doit se garder de prendre part à leurs péchés. Rendre témoignage dans la familiarité des entretiens aux mêmes vérités qu'on enseigne solennellement dans la chaire, fait plus d'impression sur les esprits qu'ils ne nous en laissent apercevoir. Il se perd beaucoup de la semence que nous répandons, mais pourtant quelque chose demeure. Quand il neige et que la terre est mouillée, la neige, à mesure qu'elle tombe, semble être absorbée par la terre, mais à force de tomber elle finit par former une couche blanche : *sparge, sparge, quam potes*.

5. Il y a lieu de s'inquiéter pour un pasteur lorsqu'il ne cherche pas à vivre en communion avec les vrais chrétiens. Ses travaux dégénèrent peu à peu en un métier vulgaire, et il en est beaucoup qui l'exercent aussi commodément que tout autre métier, ou qui se laissent aller à la recherche des biens de ce monde ; quoique, à vrai dire, on ne puisse pas citer un grand nombre de pasteurs qui se soient enrichis. Les bonnes âmes sont la main du pasteur ; lui-même est l'œil ; la main peut porter, pousser, soulever, et devenir fort utile à l'œil.

6 L'expérience apprend que bien des âmes peuvent être salutairement atteintes par la prédication ; mais le surplus de l'œuvre de la grâce ne s'opère en elles qu'au moyen d'un traitement individuel ; aussi faut-il faire grand cas des travaux privés. Le pasteur retire souvent plus de fruits de ses visites que de sa prédication

publique. Il doit se montrer toujours également bien disposé à aller partout où on l'appelle, et ceux que des besoins spirituels poussent vers lui, doivent se sentir encouragés par son bon accueil à se communiquer à lui avec une entière liberté ; il doit aussi montrer du plaisir à rencontrer les voisins dans la maison qu'il visite.

7. La principale règle à observer dans la direction des âmes est de ne rien faire de sa propre volonté, et de faire tout ce qu'on sait être celle de Dieu. Il faut s'approcher des âmes desquelles on a quelque espoir dans les moments où elles ne sont pas troublées. A celles qui se révoltent et se roidissent il faut toujours présenter la Parole de Dieu. Il faut chercher à amener d'une manière agréable le sujet qu'on veut traiter ; commençant par des choses indifférentes et conduisant graduellement les interlocuteurs à répondre sans avoir été formellement interrogés. Lorsqu'on a l'occasion de voir les gens tous les jours, il est bon d'attendre le moment favorable. Mais si les occasions sont rares ou qu'on n'en ait qu'une, il faut se garder de la laisser échapper sans avoir rendu témoignage. Si de telles gens venaient à mourir subitement, ce serait un grand sujet d'anxiété pour le pasteur qui aurait négligé de rendre témoignage à l'Évangile auprès d'eux, et combien, dans le cas contraire, ne se réjouit-on pas d'avoir été fidèle ! Qu'on ne se laisse pas d'ailleurs aller à l'anxiété ; elle fait beaucoup de mal. Qu'on prenne toutes ses mesures avec Dieu, non avec soi-même, afin de pouvoir dire ensuite : « J'ai fait, ô Dieu, selon ce que tu avais ordonné. » Alors certainement on recevra une réponse divine au moment du besoin. Un seul mot, un regard, un rayon de lumière peut opérer de grandes choses dans une âme quand on a rencontré le vrai point et le bon moment. On dit un jour à un homme dont la femme était malade : « Vous avez maintenant un sanctuaire dans voire maison. » Cette parole lui resta et lui fit grand bien. C'est un grand don que celui

des mots heureux qui portent coup.

8. Lorsqu'il s'agit de gagner des âmes à Dieu, on ne doit rien mépriser ; quelque peu nombreuses qu'elles soient, il faut leur faire connaître qu'on met une grande importance à les conduire au Seigneur.

9. Ne désespérez absolument de personne. Si quelqu'un a un défaut, faites-le-lui connaître et tâchez de l'amener à se corriger. Et soit que vous y parveniez ou non, tâchez de découvrir ou de développer ce qu'il y a de bon en lui.

10. Je crois qu'il importe beaucoup de ne pas entasser les arguments et les motifs, mêlant les faibles avec les forts pour faire nombre. Ils ne font que se nuire les uns aux autres. Il vaut mieux produire un argument décisif et s'y tenir.

11. Il est des âmes qui, à mesure qu'on les presse et qu'on cherche à les pénétrer, semblent offrir moins de prise et nous échappent comme une vapeur subtile. Il faut attendre, se tenir tranquille, et savoir se passer quelque temps de voir les fruits du ministère. L'état de *passivité* dont parlent Tauler et d'autres est trop peu connu de ceux qui veulent tant précipiter leur propre marche et celle d'autrui. Dans un tel état il se passe quelquefois dans une âme plus de choses en un seul instant que chez d'autres en plusieurs mois, et ce bien-là est beaucoup plus durable et plus sûr qu'un succès forcé et factice. Il est des âmes auxquelles il est bon, à cause des tentations du monde méchant, de rester jusqu'à leur mort à l'état de bouton (*gemma*), et qui ne sont manifestées et n'entrent dans le royaume de la lumière qu'au moment du départ. C'est un avis bon à donner, pour leur consolation, à ceux qui sont chargés d'une cure d'âmes. On fait ce qu'on peut faire *suaviter*, avec liberté et joie de cœur, et on remet le reste au grand Pasteur,

en disant avec Moïse : **Est-ce donc moi qui ai engendré ce peuple ?**

12. Il est bien nécessaire que le pasteur ait le don de discernement. Là où il y a une véritable vie, elle se soutient d'elle-même. Mais quand le pasteur veut toujours arranger et rajuster les âmes, elles se laissent faire et tombent dans la paresse. Le patriarche Abraham (qui vivait au quatrième siècle de l'ère chrétienne) quittait les gens aussitôt qu'il les avait amenés à dire : « Je crois en Dieu le Père et en son Fils Jésus-Christ. » Christ lui-même disait à ses disciples : **Il vous est bon que je m'en aille** ; et l'eunuque de la reine Candace fut laissé seul aussitôt qu'il eut été baptisé. Si j'avais un arbre et que je fusse toujours à le tailler, à le déchausser, je ne crois pas qu'il en prospérât davantage. Comme un enfant qui commence à marcher, ne tombe jamais plus sûrement que lorsqu'on lui crie : « Ne tombe pas », ainsi en arrive-t-il quand on veut à toute force obtenir des âmes des *actus reflexos* (grands efforts pour avoir le sentiment distinct de son état de grâce et de ses progrès dans la sanctification.) Il y a des âmes dont toute l'affaire consiste en *actibus directis* (action libre provenant de la foi et de l'amour.) Ce sont celles-là qui avancent le mieux, et si l'on allait maladroitement les pousser, on ne ferait que les intimider et les dérouter. Il en est d'autres, sans doute, qui ont besoin qu'on les presse ; voilà pourquoi il faut demander et chercher l'esprit de discernement.

13. Quelle est la chose essentielle dans le pastorat ? C'est ce qui est si souvent nommé dans les psaumes *jaschar* : la droiture ; on peut la comparer à une ligne droite, où il n'y a rien d'oblique, rien de double, qui évite les hauteurs et les profondeurs, et qui est le chemin le plus direct pour conduire au but.

14. Chers pasteurs ! remplissons nos cœurs d'amour pour Christ. C'est cet amour qui nous rend sereins, courageux, actifs ; c'est lui qui nous fait pénétrer le véritable état d'une âme et nous découvre

le chemin par où il faut la faire passer. Il faudrait établir avec nos paroissiens des relations beaucoup plus étroites, nous rappeler sans cesse que nous avons devant nous des hommes comme nous. Que fait-on dans les temps de peste ou d'autres calamités publiques? On se mêle et on se confond pour le salut commun sans se rappeler de vaines distinctions de rang ou de talent. Si nous agissons ainsi avec un homme, nous pouvons espérer d'en faire en quelque sorte notre prisonnier et d'en disposer à notre volonté.

15. Je laisse volontiers à chaque âme le fondement particulier de sa foi ; que les prémisses soient faibles, pourvu que la conclusion soit juste, cela me suffit. Il en est comme d'un enfant qui essaye ses premiers pas à travers la chambre, et qui se tient à sa propre robe ; s'il avance, on peut bien lui laisser ce secours imaginaire. Avec quelle délicatesse l'homme doit être traité ! Si l'on tend les cordes trop fort, elles se détendront d'autant plus vite, et l'âme se jettera du côté qu'on voulait lui faire éviter.

16. Pour ce qui concerne les réunions particulières, il serait à désirer que, sous prétexte de l'ordre public, on ne gênât pas de bonnes âmes dans des exercices dont elles ont besoin, et qu'aux heures où d'autres se réunissent pour s'amuser, il leur fût loisible de se réunir pour s'édifier. Moi aussi je vois là un *essaim* qui sort de la mère ruche, mais un bon essaim qu'il faut recueillir avec soin, au lieu de le laisser égarer.

17. Je ne comprends pas qu'on veuille interdire les assemblées. Faut-il donc que chacun soit forcé d'être pieux pour lui tout seul ? C'est comme si, voyant des gens partir ensemble pour une course, je leur recommandais de ne point marcher ensemble, mais de se tenir à une portée de fusil l'un de l'autre.

18. Les maladies supposent la vie. Où se trouve une maladie spirituelle il doit y avoir de la vie spirituelle. Les impies sont tout à fait morts. Pourquoi le pasteur rejetterait-il ou traiterait-il sévèrement des enfants de Dieu parce qu'il y a en eux quelque chose à reprendre ? Ne faut-il pas plutôt se mettre en mesure de les joindre, et de leur offrir le remède dont ils ont besoin ?

19. Il y a des gens qui mettent les assemblées à trop haut prix et qui paraissent croire qu'ils sont meilleurs parce qu'ils prennent part à ces exercices. Mais ils ne sont ni les seuls pieux, ni tous pieux. Il y a d'excellentes âmes qui ne vont pas aux réunions, et dans les réunions comme ailleurs il y a des hypocrites. Le même homme ne pense pas de même comme spectateur et comme juge. Ne détruisez pas l'œuvre de Dieu. Ne laisse-t-on pas chacun suivre son chemin particulier dans la vie ordinaire ? On peut et l'on doit être plus coulant pour les petites choses, afin d'avoir le droit d'insister sur les grandes. Il ne faut pas trop se hâter de consoler ceux qui souffrent quelque désagrément de la part du monde à cause de la fréquentation des assemblées : cela leur est bon et salutaire. Quand mes servantes étaient grossières et dures envers mes filles, je ne disais rien d'abord : car les servantes m'avaient épargné quelque chose de la discipline paternelle.

20. Il y a aujourd'hui tant de tiédeur qu'il n'est pas possible qu'il s'établisse entre le pasteur et son troupeau cette connaissance mutuelle et cette intimité qui peuvent exister dans une église dont tous les membres sont convertis. Le moment favorable n'est pas encore venu. Il faut bien des choses pour créer une vraie communauté. Il faut qu'il y ait beaucoup de lumières et d'expérience. Une communauté doit avoir l'esprit de discernement et posséder des membres capables de conduire les autres ; sans cela on semble n'être réunis que pour se troubler mutuellement. Il faut prendre

garde que l'amour fraternel ne devienne pas une comédie. Hélas ! cela est très commun ; on est hypocrite l'un envers l'autre, on cherche à se complaire, on néglige la répréhension, l'avertissement, l'encouragement de la charité. Il y a des gens qui n'ont ni humilité, ni charité, rien de l'esprit de Christ, et qui ne se distinguent que par leur zèle à former des associations et des réunions. N'est-ce pas là jouer des comédies ? Dans une communauté de frères il faut qu'il y ait communion de prières, et des lois auxquelles tous soient assujettis, toutefois sans enchaîner l'individu au temps et à la forme. Car plus le nœud est serré, plus il est près de rompre. Il y en a qui continuent parce qu'ils ont commencé et pour ne pas s'attirer le reproche d'inconstance. Plus les exercices et les intimités spirituelles augmentent, plus on doit se tenir en garde contre l'esprit d'imitation. Que penserait-on de deux voyageurs, dont chacun a son sentier, et même dont chacun est appelé à se faire son chemin, si l'un mettait sans cesse le pied dans les traces des pas de l'autre ? Ne peuvent-ils, pas marcher assez près l'un de l'autre et suivre chacun son chemin ? Il ne faut pas se pousser les uns les autres, mais que tous ensemble soient poussés par le souffle du Seigneur. Mais il en est sans doute qui s'éloignent toujours plus de la face de Dieu et s'enfoncent dans leurs propres voies. Ces gens-là deviennent toujours plus froids et plus paresseux dans le christianisme ; ils ont besoin qu'on soit sans cesse après eux et qu'on ne leur laisse point de repos. Celui qui est vraiment de mauvaise foi n'y pourra pas tenir et se retirera.

21. Que celui qui ne peut empêcher les péchés dominants en gémissent beaucoup devant Dieu, et rende contre eux de temps en temps un témoignage sérieux et calme, sans s'inquiéter s'il est écouté ou non. Le pasteur doit prendre exemple de certaines gens qui protestent contre la violation de leurs droits, quoiqu'ils sachent

très bien que leur protestation sera inutile ; il doit continuer de rendre témoignage à la vérité alors même qu'on ne semble pas y prendre garde ; il lui en reviendra toujours quelque chose avec le temps, et en attendant il aura satisfait sa conscience. Un fleuve continue de couler, soit qu'on puise de son eau, soit qu'on y jette une pierre.

22. Pour tout ce qui est évidemment contraire à la loi de Dieu, le prédicateur doit en montrer le péché avec tout le sérieux et la clarté nécessaires pour être compris de chacun ; qu'il ne se laisse pas arrêter par la crainte des hommes. D'ailleurs le monde se laisse dire d'amères vérités. Il est vrai que la douleur et l'humiliation causées par les reproches deviennent souvent de la colère, mais ensuite on a honte de sa colère, on rentre en soi-même et l'on reconnaît la vérité. Sans doute que toute répréhension doit être faite avec prudence, et pour cela :

- a)** Qu'on se garde d'entreprises évidemment inutiles ; notre crédit en dépend ; après de grands coups frappés en l'air, les plus beaux triomphes ne nous ramènent pas l'opinion.
- b)** Qu'on ne s'applique pas comme une offense personnelle l'irritation que la vérité a causée : tout ce qui n'atteint que nous doit glisser sur nous.
- c)** Qu'on tâche de saisir le bon moment ; rien n'irrite plus qu'un coup qui n'a pas porté ; on n'en sent pas l'effet, mais on en reconnaît l'intention ; et l'on nous en veut comme d'une violence.
- d)** Lorsqu'on a connaissance d'anciens péchés de quelqu'un, il ne faut pas lui en parler ; il faut attendre et voir s'il y retombera ; alors on le prendra comme en flagrant délit ; mais il ne faut pas en rester à un fait isolé, il faut embrasser l'état général de l'individu.

- e) Qu'on montre de l'impartialité, de la charité et de la compassion. Être parvenu à faire sentir à un pécheur qu'on ne se met point, comme homme, au-dessus de lui, c'est avoir beaucoup fait pour gagner son cœur.
- f) Qu'on mette le plus d'aménité qu'on pourra dans ses exhortations. Un *non* doré est souvent mieux pris qu'un *oui* brutal.
- g) Il ne faut pas traiter tous les hommes indistinctement comme des pécheurs grossiers ; ce serait le moyen d'inculquer aux gens un secret pharisaïsme, chacun alors pouvant se dire : Je n'en suis pas encore là, j'ai pourtant des vues meilleures, ma conduite n'est pas si mauvaise, etc.

23. Dans les choses qui peuvent être rangées parmi les *Adiaphora*, comme le jeu, la danse, etc., il arrive souvent d'exagérer et de tendre la corde trop fort. Il ne faut pas juger les autres d'après soi ; on ne peut pas leur donner ses yeux et sa manière de voir. Les gens ont souvent été élevés de telle manière que leur cœur est comme du cuir, voire même comme du bois. Si j'avais à choisir entre la gaieté naturelle et la tristesse d'un cœur sans repentance, je donnerais la préférence à la première ; celle-là du moins est une image, fausse il est vrai, mais une image du bonheur de Dieu, celle-ci en est l'opposé. On donne le nom de péché à des choses qui ne sont qu'une simple forme de la vie, et qui parfois ont l'avantage de prévenir les explosions du péché proprement dit. Sans doute ces choses-là ne s'emportent pas dans le ciel, mais quand vient la repentance ce n'est pas leur souvenir qui cause le plus de douleur. Il se perd dans le regret général d'une vie de vanité. Le goût des plaisirs mondains est le résultat naturel d'un état d'inconversion, et s'éteint de lui-même avec la conversion. Il ne faut donc pas être trop exigeant ; il ne faut pas condamner le goût de la danse et les divertissements de ce genre avec trop d'amertume et un esprit trop

légal ; il ne faut pas établir des règles absolues, mais renvoyer les gens à leur propre conscience, leur apprendre à l'écouter, et les engager à éviter les choses dont ils ne jouissent qu'avec un malaise intérieur. Job avait ses enfants en sa puissance, cependant il ne leur défendit pas de festoyer ensemble, mais il pria pour eux. C'est ce que nous devrions faire très assidûment pour nos paroisses, et surtout dans les temps de fêtes publiques ; voilà ce qui ne reste jamais sans fruit, tandis que la loi engendre la colère.

Il ne suit pas de ce qui précède que nous ne devions pas profiter des occasions pour dire à nos paroissiens notre manière de penser sur ces sujets ; nous devons leur représenter qu'en portant jusqu'à l'extrême l'usage de leur liberté, sans vouloir convenir qu'ils puissent y rencontrer le péché, ils font comme ceux qui marcheraient le long d'un fleuve en posant constamment le pied aussi près de l'eau qu'il est possible et qui prétendraient le mettre toujours au bord et jamais dedans. Ils doivent prendre garde que ces vanités, ces voluptés et ces folies ne leur fassent perdre leur part du ciel et, déjà ici-bas, la part de bonheur que cette vie peut offrir ; ils doivent considérer que le plaisir qu'ils y trouvent est une marque certaine de l'irrégénération de leur cœur ; et qu'ils verront les choses d'un tout autre œil quand Dieu travaillera dans leur âme par son Esprit, etc.

Le pasteur doit se garder aussi de juger toute sa paroisse sur le bruit et le désordre qu'y font quelques mauvais sujets. Parce que, au bord d'un étang, nous n'entendons que le coassement des grenouilles, il ne faut pas nous imaginer qu'il n'y ait point de poissons dans cet étang.

24. Ce n'est pas seulement en chaire, mais dans les entretiens particuliers, et toutes les fois que l'occasion s'en présente naturellement, que le pasteur doit insister sur le devoir de renoncer au

monde ; mais il ne doit pas se croire obligé de reprendre, tout d'un coup, tout le mal que ses yeux peuvent rencontrer. Qu'il se règle, en ce point, sur les inspirations de l'Esprit de Dieu. Une fois l'on garde le silence et l'on gémit devant Dieu, une autre fois on éprouve une impulsion intérieure qui donne la force et la liberté d'en imprimer une pareille aux gens à qui l'on a affaire. Vous sentez-vous pressé d'exhorter et de reprendre, vous auriez grand tort de ne pas le faire sur-le-champ et directement, et d'en ajourner l'accomplissement à quelque jour de fête, à quelque visite de compliment ou de condoléance ; vous auriez tort aussi de vous traîner à votre but par une voie détournée. Voulez-vous exhorter, que ce soit directement, sans ruse, avec une franchise cordiale ; ne soyez pas habiles : l'expérience a prouvé que cette méthode ferme les cœurs au lieu de les ouvrir.

25. On doit du respect à une paroisse, et ce serait lui manquer de respect que de ne pas lui donner l'exemple de l'exacte observation des lois, qui d'ailleurs est la manière la plus persuasive de prêcher l'ordre et la règle. Il faut mettre aux choses, même extérieures, qui concernent l'Eglise, une certaine *accuratesse* (régularité et précision). Nos auditeurs concluraient trop aisément de l'inexactitude de notre conduite à l'inexactitude de notre doctrine. Comment croire que nous avons des principes fixes dans notre enseignement quand nous en manquons dans nos fonctions ? Cela ne veut pas dire que dans la prédication le respect des formes doit empêcher d'ajouter telle ou telle bonne chose qui nous serait venue à l'esprit après qu'on aurait dit amen. On voit dans Macarius que souvent une homélie était interrompue par quelque question d'un auditeur, et qu'il y répondait, alors même qu'elle avait peu de rapport avec le sujet, je voudrais voir cette simplicité régner encore dans notre culte.

26. La nature de mes fonctions ne m'a pas souvent appelé près des malades et des mourants ; mais le peu d'expérience que j'ai de cette partie du ministère me met en état d'affirmer ce qui suit :

C'est par la prière que le pasteur obtiendra le plus sûrement la sagesse spirituelle, une tendre compassion pour le malade et une vue précise de ce qu'il doit faire. Qu'il prenne pour lecture ou pour thème ce qui est le mieux goûté du malade, et qu'il en fasse une application à la circonstance particulière, sans lui demander d'abord s'il s'est toujours appuyé sur ces vérités ; il vaut mieux l'amener peu à peu à les confesser librement. On a beaucoup gagné quand le malade vient de lui-même à comparer son expérience présente avec ses voies antérieures. Là où l'hypocrisie n'est pas manifeste, il n'est pas prudent de tout renverser et de faire croire à une âme qu'on ne tient compte d'aucun des mouvements que la grâce prévenante a autrefois produits en elle et dont elle a le souvenir. Qu'on saisisse plutôt la plus faible prise qu'elle nous offre pour la relever ; la lumière croissante amène à reconnaître toujours plus complètement les lacunes et les ténèbres du passé. On se ménage de cette manière plus de facilité pour amener le malade à ces applications individuelles qui ont tant d'importance. Chez les pécheurs bien caractérisés, ainsi chez les ravisseurs ou les voluptueux, il y a souvent du désespoir, et l'on est obligé de commencer par leur montrer qu'il y a encore de la ressource, mais que l'affaire est sérieuse. Ce désespoir leur fait dire parfois : « Je suis perdu, j'appartiens au diable, » ce qui donne occasion de leur faire considérer leur état de péché, en général et en détail, mais aussi de les conduire vers la libre grâce de Dieu. Suivant qu'on le juge convenable, on appuie plus sur un point que sur l'autre, sur la repentance, ou sur la foi, ou sur l'abandon à la volonté de Dieu. Il faut craindre d'en trop dire. Auprès des personnes très malades, on peut faire deux expériences

opposées ; il en est qui trouvent que la visite du pasteur leur a fait du bien et leur a été agréable, d'autres en sont fatiguées ; il faut étudier avec soin les différents cas et se conformer aux besoins du malade ; savoir quand il convient de se taire, quand il convient de parler. Si un malade se montre inabordable quand on veut le faire convenir de son état de péché, il faut prendre les devants dans la prière et lui mettre dans la bouche ce qu'on voudrait qu'il eût dit lui-même. Un homme se laisse assez volontiers accuser quand on le place vis-à-vis de Dieu par la prière : il n'est pas si facile de l'engager à réciter ses péchés devant les hommes, surtout quand toute sorte de personnes sont là pour l'entendre.

Il y a des malades, surtout parmi les vieillards, qui considèrent les suffragants et les jeunes pasteurs comme des gens de très bonne volonté, sans doute, mais qui ont trop peu d'expérience de la vie pour savoir que la loi évangélique ne peut être prise au pied de la lettre. Il faut s'efforcer de leur ôter ce préjugé en détournant leurs regards de dessus l'instrument pour le porter sur l'immuable et éternelle vérité. Il est bon de leur faire comprendre qu'on n'a d'autre intérêt auprès d'eux que le salut de leur âme, puisqu'on n'a rien à gagner à leur prêcher dans un sens plutôt que dans un autre.

C'est surtout dans les communions particulières qu'on a bonne occasion de développer tout le trésor de l'amour de Christ. Mais il faut combattre fortement l'erreur de l'*opus operatum*, celle qui attribue un mérite aux œuvres extérieures, et en particulier à la participation extérieure au sacrement ; il faut la combattre dans ses applications au passé, au présent et à l'avenir, et insister auprès du malade, avant, pendant et après la communion, pour qu'il ne cherche sa paix que dans la grâce de Dieu par Jésus-Christ.

Le pasteur doit être attentif à ne manquer, s'il se peut, aucune

occasion de faire du bien. Il s'adressera donc aux assistants avant ou après la mort, et leur fera bien entendre que ce n'est pas son exhortation, quelque forte qu'elle soit, qui peut sauver le malade, mais les dispositions de son cœur ; qu'il ne lui suffit pas d'acquiescer généralement à ce qui lui a été dit, s'il ne s'y unit par les sentiments et les vœux intimes de son cœur ; bien des âmes n'éprouvent point cette faim spirituelle, il est probable qu'il en est beaucoup qui meurent dans l'impénitence : ce qu'on ne doit sans doute appliquer à aucun de ceux qu'on voit prier et prêter l'oreille à la Parole de Dieu. Le baptême pour les morts ou sur les morts dont parle saint Paul, doit s'entendre, si je ne me trompe, de l'accession au christianisme peu de temps avant la mort. **Sauver du feu** est l'action de recueillir une âme qui est dans le plus imminent danger, et auprès de laquelle on est obligé d'employer les moyens violents parce qu'on perdrait son temps avec des représentations douces et tranquilles. La parole de Jésus : **Il y en a peu d'élus**, au lieu de décourager le pasteur doit le faire redoubler de zèle et d'instance. Je crois, au reste, que les conversions au lit de mort sont rares. Ou le malade avait plus de grâces en lui qu'il n'en laissait voir, et le moment suprême manifeste cette grâce cachée ; ou bien il quitte ce monde dans les dispositions où il a toujours été. Il faut pourtant observer qu'il y a des gens du peuple qui, faute de culture, ne peuvent pas exprimer ce qui est en eux. Dieu aime à manifester de pareilles âmes au lit de mort ; il ne laisse pas ses enfants partir tout à fait *incognito*.

Les impénitents qui veulent renvoyer leur conversion au dernier moment, doivent être avertis qu'à la mort on n'est point sûr de rendre un témoignage libre et par conséquent sincère ; car si, à ce moment suprême, ils interrogent leur conscience, il est bien probable qu'elle leur dira : « Tu n'en ferais pas tant, si tu te portais

bien. »

On trouve parfois des gens qui pleurent toujours sans pouvoir dire de quoi ; qu'on n'aille pas se scandaliser de ce qu'ils ne peuvent dire ce qu'ils sentent ; qu'on les laisse pleurer et qu'on les exhorte à répandre leur cœur devant Dieu en Jésus-Christ ; il les entendra et les comprendra. il faut se rappeler aussi au chevet des mourants, qu'il en est qui sont retenus par le besoin du pardon d'une personne offensée, et leur procurer cette parole de réconciliation après laquelle ils pourront mourir tranquilles.

27. Nous joignons à ces règles de Bengel sur les visites de malades, quelques-unes de ses propres paroles à des malades.

- a)** Il dit à un homme dont l'état était désespéré : Cher ami, pénétrez dans l'amour et dans la lumière de Dieu, sachez user du droit que Jésus-Christ le bien-aimé a acquis aux enfants rebelles de son Père ; que l'Esprit de grâce soit puissant dans votre faiblesse, et qu'il produise en nous des soupirs qui portent nos cœurs jusque dans l'éternité, où nous sommes appelés à être avec ce grand Précurseur qui est entré pour nous et pour tous ceux qui ont fait le chemin que nous devons faire. Je vous recommande au Dieu fidèle ? prions l'un pour l'autre.
- b)** Mademoiselle de St., malade de consommation, lui montrait ses bras décharnés et se plaignait de ce que Dieu ne la retirait pas encore. Bengel lui répondit : Vous êtes comme un de mes élèves qui voulait s'en aller en vacances avant le temps ; il fut obligé de rester jusqu'à la dernière leçon. Vous croyez n'avoir plus rien à faire ici-bas, mais vous pouvez être sûre que c'est, pour un chrétien, une bonne préparation à l'éternité, lorsque, ayant fait ses paquets et se croyant prêt à partir, il est obligé d'attendre encore un peu le signal du maître. En vous soumettant patiemment, vous rendez à Dieu un culte qui lui est

agréable.

- c)** Bengel se trouvait avec d'autres amis chrétiens auprès du lit du pasteur Grammich auquel, à sa prière, on chantait ce cantique :

Cendre froide et muette,
Dans ta sombre retraite
Dors en paix, jusqu'au jour
Où le Seigneur qui t'aime
T'emportera lui-même,
Vivante et rajeunie, au bienheureux séjour.

Bengel répéta au malade chacune des plus touchantes expressions de ce cantique. Puis il lui parla de la gloire de la cité de Dieu, qui doit être bien belle, dit-il, puisqu'il est écrit : **Dieu lui-même ne dédaigne pas de s'appeler leur Dieu, car il leur a préparé une cité.** Alors le malade, frappé de la majesté de Dieu, se sentit profondément humilié de sa propre misère. Il gémissait, s'agitait dans son lit et confessait ses péchés. Bengel lui dit : « Il faut bien que le serviteur demande pardon. » C'est ce que fit le malade en versant beaucoup de larmes ; alors Bengel continua : « Si nous confessons nos fautes et notre misère, Dieu ne marchandera pas avec nous ; il agit royalement, il nous remet dix mille talents à la fois. » Enfin le malade reprit de la sérénité, et la conserva jusqu'à la fin. Lorsqu'ils prirent congé l'un de l'autre, chacun posa la main sur la tête de l'autre et ils se bénirent abondamment.

- d)** Au sujet d'une personne atteinte d'une maladie mentale : J'aime assez, disait-il, à écouter ces personnes-là ; il leur reste bien quelque chose de ce qu'on leur dit, et puis c'est une grande étude de la nature humaine. Mais quand la mélancolie est si grande que le malade n'ouvre ni sa bouche ni son cœur, je

prie et je les engage à répéter mes paroles à haute voix. Il y a une grande puissance dans la voix.

28. Quant aux disputes entre des époux, il faut leur montrer combien ils donnent beau jeu au diable, lorsqu'ils cessent de le combattre pour se combattre l'un l'autre. . . . En général, le pasteur fera bien quelquefois d'entreprendre le traitement particulier d'un ménage désuni et de s'en occuper d'une manière suivie, comme d'une cure à accomplir. On ne fait pas disparaître une grande tache en la frottant légèrement une seule fois. Autrefois, on écrivait beaucoup plus sur les péchés particuliers ; aujourd'hui l'on se contente de poser le fondement, croyant que le reste viendra de soi-même. On oublie que bien souvent on peut enlever tout l'arbre en ne le tirant que par une seule branche. Il est des âmes chez qui tout serait en ordre si un péché était ôté. Ne vous laissez donc point, pasteurs, de distribuer la Parole avec abondance ; cet athéisme qui se répand toujours plus avant dans la société, et qui se constate moins encore par l'impiété plus ou moins ténébreuse de certains individus, que par la négligence générale de toute pensée sérieuse sur le Dieu vivant, ne peut être combattu avec succès que par une exposition assidue, détaillée et complète de la vérité divine.

29. Lorsqu'on dit aux riches leur fait pour les exciter à la bienfaisance, il serait à désirer qu'on trouvât occasion de rappeler aux pauvres le devoir de la justice et la fidélité ; autrement les pauvres et les riches compléteraient nos paroles à leur grand dommage, en se reprochant amèrement leurs torts mutuels. Ne vaudrait-il pas mieux les amener les uns et les autres à chercher de concert le Seigneur ; et ceux qui ont trop, à donner à ceux qui n'ont pas assez ? C'est peut-être parce qu'on se contente de prêcher les riches, qu'ils cherchent dans la conduite des pauvres des prétextes pour ne les pas secourir.

30. Le pasteur doit donner les plus grands soins aux premiers de sa paroisse, je veux dire, aux enfants, et aux derniers, j'entends aux mourants. Aux premiers, parce que c'est d'eux qu'il a le plus de fruits à espérer, et aux derniers, parce qu'il n'a que bien peu de temps pour s'acquitter de son ministère envers eux.

31. La cène, administrée à des gens si diversement, disposés, doit nécessairement donner beaucoup d'inquiétude à un pasteur consciencieux. On me demande s'il ne vaudrait pas mieux se laisser destituer que de donner le corps de notre Seigneur à tous sans distinction ; je répondrai qu'il y a une différence à faire entre la défense de la vérité en théorie et la défense de la vérité en pratique. La première est plus ou moins indépendante des variations de la scène du monde, et s'accomplit plus ou moins à travers toutes les circonstances. La seconde est plus difficile de sa nature et a, de tous temps, été sujette à l'abus. Quand un pasteur doute sérieusement qu'une personne qui se présentera à la table sacrée soit digne de communier, il doit, avant le jour de communion, parler à cette personne en particulier, lui expliquer la gravité de l'action et la responsabilité qu'elle assume, et puis la laisser agir selon sa volonté. Que la palissade se dresse devant la porte du temple, non autour de l'autel. Il faut que le pasteur puisse distribuer la cène avec plénitude de joie, comme s'il allait communiquer à toutes ses ouailles toute la puissance du sang de Christ, comme s'il se sentait assez fort avec ces gages sacrés de miséricorde pour enlever au ciel toutes ces âmes à la fois.

La sainte cène est un moyen de conversion pour plusieurs ; les officiants doivent donc, selon la connaissance qu'ils ont de la situation du communiant, lui adresser les paroles de l'institution avec toute la gravité et l'accent qui peuvent faire de l'impression sur lui. Mais je ne puis approuver qu'on fasse de l'utilité de la communion

comme moyen de conversion, un dogme proprement dit : car ce n'est pas là précisément son but.

32. La doctrine des effets de la prière et celle de la parole intérieure sont très importantes ; mais sans une grande prudence dans la manière de les enseigner et de les appliquer, on risque beaucoup de tomber dans l'illusion du cœur et de tenter Dieu. Le mot de saint Jean : *Ils seront tous enseignés de Dieu*, (6.45 ; Hébreux 8) ne doit pas être pris dans ce sens, que nul n'aura besoin de l'enseignement d'un autre. S'il en était ainsi, pourquoi les apôtres auraient-ils enseigné ? Ces paroles indiquent la prééminence du Nouveau Testament sur l'Ancien. Dans celui-ci, Dieu était obligé de contraindre les Israélites ; le Nouveau est caractérisé par un esprit de liberté qui ouvre l'intelligence. Lorsqu'un homme reçoit cet esprit promis dans le Nouveau Testament, tout lui devient plus facile à comprendre, et il acquiert une habileté dans les choses spirituelles que d'autres n'acquièrent que par de longues études. Le passage de 1Jean 2.27, s'applique à la fausse doctrine dans laquelle le chrétien n'a pas besoin d'être enseigné. Ce sont deux questions différentes de savoir si certaines âmes peuvent être éveillées sans l'intervention du ministère évangélique, ou si l'Eglise entière peut se soutenir et se perpétuer sans lui.

33. Les mystiques datent du quatrième ou cinquième siècle. La philosophie aristotélicienne, ensuite la scolastique qui en dérive, étant cultivées avec ardeur, des gens sincères, pour échapper aux disputes de l'école, se retirèrent en eux-mêmes. Chaque mystique avait un certain rayon de lumière, mais il en restait là ; il ne comprenait rien à l'économie de Dieu, ni à ses voies en général. Ces hommes rentraient en eux-mêmes et n'étaient plus rien pour la société. Ils vivaient dans des temps d'obscurité ; ils étaient heureux eux-mêmes, mais ne contribuaient pas au bonheur des

autres. Tandis que les scolastiques ne mettaient de prix qu'à la spéculation et aux raisonnements, eux n'en mettaient, aussi bien que les platoniciens, que dans le sentiment et dans une disposition aveugle et muette du cœur. Il faut pourtant que les mystiques avouent que tout ce qu'ils ont de bon, ils ne l'auraient trouvé nulle part que sur le terrain de l'Eglise.

34. Il est convenable pour un pasteur de campagne de poursuivre, à côté de ses travaux pastoraux, quelques études particulières et en rapport avec son état, afin de ne pas retomber toujours sur lui-même ; qu'il sache ce qui se passe ailleurs dans le royaume de Dieu, afin d'être, dans le besoin, encouragé, réveillé, humilié et instruit.

Appendice

Sur l'essentiel de l'office du prêtre.

(Chrysostomus, *De sacerdotio*, lib. III, c. IV)

Le sacerdoce, il est vrai, s'accomplit sur la terre, mais il n'en est pas moins, et avec raison, mis au rang des choses célestes. Ce n'est point, en effet, un homme, ni un ange, ni un archange, ni aucun pouvoir créé, c'est le Paraclet lui-même qui a institué cet office et a choisi des êtres encore vivant dans la chair pour représenter le ministère des anges. C'est pourquoi le prêtre, se considérant comme établi dans le ciel même parmi ces puissances supérieures, doit être pur comme elles. Sans doute elle fut vénérable, et pleine d'une sainte terreur, l'économie qui précéda celle de la grâce; rappelons-nous ces pierres précieuses sur la poitrine du prêtre et sur ses épaules, cette mitre, cette tunique, ces lames d'or, ce saint des saints, ce silence profond dans l'intérieur du temple. Et toutefois, comparez toutes ces choses avec celles de l'Évangile, leur majesté s'efface et elles paraissent chétives. Lorsque vous contemplez le Seigneur lui-même immolé et gisant devant vous, le prêtre incliné sur la victime et priant pour tous, et tous arrosés du sang le plus précieux, croyez-vous être encore avec des hommes? croyez-vous être sur la terre? n'êtes-vous pas soudainement transportés dans le ciel? et alors, dégagés de toute pensée charnelle, ne contemplez-vous pas immédiatement et dans leur pureté les choses du ciel? . . .

Qui est-ce qui pourrait, à moins d'être profondément insensé, dédaigner un si redoutable mystère? et ignorez-vous que jamais âme d'homme n'eût soutenu le feu de

ce sacrifice, mais qu'il eût dévoré tous ceux qu'il aurait approchés, si Dieu ne fût intervenu lui-même avec le secours puissant de sa grâce ? Représentez-vous cet homme qui, encore engagé dans les liens de la chair et du sang, approche personnellement de cette immortelle et bienheureuse nature ; alors vous comprendrez parfaitement quel honneur l'Esprit-Saint a daigné faire au prêtre par qui s'accomplissent de telles choses, et d'autres encore qui ne le cèdent en rien aux premières.

Le mystère de la prédication.

(Saint-Cyran. *Lettre XXXI à M. Le Rebours.*)

La prédication n'est pas moins un mystère terrible et épouvantable que celui de l'Eucharistie. Il me semble que la prédication est beaucoup plus terrible ; car c'est par elle qu'on engendre et qu'on ressuscite les âmes à Dieu : au lieu qu'on ne fait que les nourrir par l'Eucharistie, ou, pour mieux dire, guérir. Pour se rendre digne de cette fonction, il faut travailler à faire de grands retranchements en soi-même, et après avoir réduit le cœur à ne désirer rien de ce monde, réduire la langue à un parfait silence, qui est, comme je l'entends, la dernière perfection qu'acquiert un homme qui travaille à la vertu, pour le rendre digne de porter la parole de Dieu en public, et de publier ses vérités, sans la moindre réflexion d'esprit, ni sur soi, ni sur les autres, comme l'on est obligé de faire dans l'oraison, de laquelle toute exhortation ou prédication est inséparable, si elle est faite selon Dieu. . . . Et pour moi, j'aimerais mieux dire cent

messes que faire une prédication. C'est une solitude que l'autel, et la chaire où l'on prêche est une assemblée publique, où l'on doit plus appréhender d'offenser Dieu qu'en d'autres lieux, . . . si l'on n'y va pas après avoir travaillé longtemps à la mortification de son esprit et de cette démangeaison que tout le monde a de savoir beaucoup et de belles choses, qui est la plus grande tentation qui nous reste du péché d'Adam.

Sur la prompte invasion de l'autorité personnelle du prêtre.

(Schwarz, *Katechetik*, pages 11-12.)

Pendant que quelques hommes inspirés annonçaient ainsi le Christ en toute simplicité, et ajoutaient à cette prédication des avertissements et des encouragements, les chrétiens se fortifiaient entre eux, dans leurs assemblées, par des chants sacrés, de pieux entretiens, et en écoutant ceux d'entre eux qui se sentaient pressés de prêcher. Ceux qui éprouvaient ce besoin étaient, le plus souvent, les anciens choisis par les assemblées, précisément parce qu'ils avaient été choisis pour cela. D'autres fidèles, qui ne restaient pas toujours dans la communauté, travaillaient ainsi à la manière des apôtres ; de sorte qu'il y avait bien, dès le commencement, une classe enseignante, quoique la séparation ne s'opérât que peu à peu. Elle eut déjà lieu à la seconde et troisième génération de fidèles, c'est-à-dire dès le second siècle ; de telle sorte que la différence entre les fidèles et les ministres de la communauté, ou pour employer le terme grec, entre les *clercs* et les *laïcs* était établie.

En note. — Sous le nom de *κληρος*, l'apôtre Pierre comprend encore, d'après l'esprit du judaïsme, le peuple de Dieu ou les chrétiens ; (1Pierre 5.3) cependant les anciens furent désignés bientôt par ce nom ; soit parce qu'ils étaient élus par le sort, dans lequel on croyait reconnaître une direction de Dieu ; (Actes 1.24-26.) soit parce que Dieu lui-même, comme Jérôme (*Ep. II, ad Nepot.*) l'explique avec profondeur, avait voulu être lui-même le

sort, c'est-à-dire l'héritage des lévites, et que, dans l'Eglise chrétienne, les ecclésiastiques ont pris la place des lévites; soit enfin, parce qu'ils sont d'une manière particulière eux-mêmes la propriété de Dieu. Immédiatement après l'âge apostolique, tous ceux qui étaient voués au service de l'Eglise pour l'enseignement, ou de toute autre façon, étaient désignés par le nom de κληρικοι; les autres chrétiens, par celui de λαικοι (appartenant au peuple) ou βιωτικοι (*seculares*, appartenant à la vie commune), et ιδιωται (*privati*) ou κανονικοι (ce mot, pris dans un sens différent de celui qui a prévalu plus tard, vient de κανων, liste des membres de la communauté). La plus ancienne preuve que nous en ayons, est le passage suivant de la première lettre de Clément Romain, n. 40 (sous réserve de l'authenticité de cette lettre) : και λευιταις ιδιαι διακο- νια επιξεινται, ο λαικος ανθρωπος τοις λαικοις προσταγ- μασιν δετεται. Il y exhorte à l'ordre dans les rites ecclésiastiques et subordonne les ιερεις à l'αρχιερευς; — La différence est encore plus tranchée dans les épîtres attribuées à son contemporain Ignace, qui, on le sait, professait déjà des principes hiérarchiques. Clément d'Alexandrie assure que cette différence était déjà évidente aux temps de l'apôtre Jean; et les écrits de Tertullien, d'Origène, de Cyprien, etc., confirment ce fait pour le second siècle. — Dans le *Concil. illib.*, *fidelis* est employé comme synonyme de *clericus*.

Premières manifestations de la tendance à faire des pasteurs une caste.

(Neander, *Denkwürdigkeiten*, etc. — *Mémoires pour servir à l'Histoire du*

Christianisme et de la vie chrétienne, etc. ; traduit de l'allemand par A.
Diacon. Neuchâtel, 1829. Tome I, pages 65-74.)

Les chrétiens aimaient encore à se représenter leur vocation sous un autre point de vue également tiré de l'Écriture et du fond même du christianisme, et comme le précédent, fécond en applications particulières ; c'était celui d'un sacerdoce chrétien et universel, d'une race de sacrificeurs, dont tous les chrétiens sont membres. Le christianisme a détruit la séparation entre le prêtre et le laïque, entre l'ecclésiastique et le citoyen ; tous ceux qui croient en Jésus-Christ, le seul véritable pontife, sont par lui consacrés au Père céleste. Comme ses frères, ils sont devenus avec lui sacrificeurs ; unis à lui par la foi, animés par lui de l'esprit d'adoption, ils entrent sans obstacle dans le sanctuaire céleste où Jésus les a précédés, et dont il leur a ouvert l'accès, ils n'ont plus besoin d'un pontificat humain pour leur dépeindre le nouveau sanctuaire, le sanctuaire spirituel et véritable, ou pour les y conduire, comme des enfants, à la lisière de ses préceptes et leur dispenser par mesure, selon sa sagesse, les trésors célestes que l'éternel amour a mis également à la portée d'eux tous. Ils n'ont besoin de personne pour leur enseigner ce qu'ils doivent maintenant apprendre de la bouche de Dieu même ; car tous doivent être instruits de Dieu, éclairés par le même esprit, l'esprit de vérité, et oints par lui d'une onction intérieure et divine. Il n'y a pour tous qu'un même esprit, une même vie céleste, une foi, une espérance, un Sauveur, qui veut seul être appelé maître, devant qui tous ceux qui veulent être ses disciples doivent se reconnaître pécheurs, pour obtenir

tous de lui seul immédiatement, et non pas d'un homme, ni par la médiation d'aucun homme, le salut et la sanctification.

Aux yeux du chrétien d'alors, les temps où les hommes servaient des idoles muettes sous la direction de leurs prêtres, étaient passés ; le temps était arrivé où tous les hommes devaient être majeurs en religion. Le grand pontife de l'humanité, que suivaient les chrétiens, les adressait, non à d'impuissantes idoles, mais au Dieu vivant ; et, loin de les conduire en aveugles, il répandait au dedans d'eux une lumière qui ne les quittait pas, un esprit qui se manifestait par des dons de toute espèce. Chaque chrétien devait recevoir un don particulier de la grâce, approprié à son caractère individuel, et par ce moyen contribuer, comme un membre fidèle, à la prospérité de la société entière. . . Ainsi, c'était chez les chrétiens un principe bien arrêté, et qui se reproduisait dans leur vie, que, par la foi en Christ leur souverain pontife et la communion avec lui, ils devenaient une race de vrais sacrificateurs, consacrés ministres de Dieu par l'onction intérieure et sanctifiante du Saint-Esprit, que le Sauveur lui-même répandait sur eux.

(Citation de faits et de passages à l'appui, empruntés à Justin martyr, Tertullien, Irénée et Origène.)

Lorsque, vers la fin du deuxième siècle, on commença à vouloir introduire dans l'Eglise chrétienne une institution correspondante au pontificat juif, comme si le christianisme devait aussi posséder un pontificat visible et une caste de prêtres spécialement consacrés à Dieu, les chrétiens, qui étaient encore animés de l'esprit de l'Eglise

primitive, s'opposèrent à cette mesure anti-évangélique, et les laïques se fondèrent sur le principe, qu'eux aussi, comme chrétiens, étaient un peuple de sacrificateurs. — Et comme des théosophes orientaux, qui avaient passé au christianisme sans cependant vouloir réformer entièrement leurs idées d'après ses préceptes, cherchaient à y introduire, à l'imitation des systèmes orientaux, la distinction d'une doctrine particulière aux prêtres et d'une religion extérieure propre au peuple ; comme les Gnostiques se vantaient de posséder une connaissance supérieure à la foi de la multitude, qui n'a qu'une foi d'autorité, et qu'ils s'appelaient les *spirituels* par opposition à ceux qui se tenaient trop attachés à la lettre, l'Eglise chrétienne posa en principe, que tous les chrétiens devaient se réunir dans une même simplicité de foi, et par elle avoir part à une même vie spirituelle ; que tous les vrais chrétiens sont nécessairement éclairés par l'Esprit de Dieu, et animés d'une vraie spiritualité.

Nous vivons déjà, dit Clément d'Alexandrie (*Pædagogus*, L. I, ch. VI.) nous, qui sommes dégagés des liens de la mort. Suivre Jésus-Christ, c'est avoir déjà obtenu le salut. Celui qui entend ma parole et qui croit à celui qui m'a envoyé, dit le Seigneur, a la vie éternelle et ne *vient* point en jugement, mais il est passé de la *mort* à la *vie*. Ainsi la foi et la régénération sont déjà la *vraie vie*, car Dieu qui les produit n'agit pas à demi. — Vous êtes vous-mêmes, dit l'Apôtre, (1Thessaloniens 4.9) *enseignés de Dieu* ; or, nous ne pouvons pas penser qu'il laisse son enseignement incomplet. Par conséquent, celui qui a été régénéré et illuminé par l'Esprit, est dès lors délivré des ténèbres ; il a par là même reçu la lumière, comme au sortir du

sommeil l'homme sent se réveiller aussitôt l'activité de sa pensée ; ou plutôt, comme, l'opération de la cataracte ne communique pas une nouvelle lumière à l'œil malade, mais ne fait qu'enlever l'obstacle qui l'empêche de voir et rendre à la prunelle la liberté, de même le baptême nous délivre du péché, qui, comme un nuage, nous intercepte les rayons de l'Esprit céleste ; il nous rend cet œil spirituel, par lequel seul nous pouvons contempler les choses divines, quand l'Esprit Saint daigne se communiquer à nous.

La foi, continue-t-il plus loin, est le seul moyen de salut qui reste à l'homme ; c'est ce que l'apôtre Paul nous déclare de la manière la plus claire, quand il nous dit : *Avant que la foi fût venue, nous étions sous la garde de la loi, qui nous tenait renfermés pour nous disposer à cette foi qui devait être révélée un jour. Ainsi la loi a été notre pédagogue pour nous amener à Christ, afin que nous soyons justifiés par la foi ; mais maintenant que la foi est venue, nous ne sommes plus sous le pédagogue.* (Galates 3.23-25) Ne comprenez-vous donc pas que nous ne sommes plus sous cette loi qui inspirait la crainte, mais sous l'instituteur de la liberté, sous la direction du Fils de Dieu ? — Ensuite l'apôtre ajoute, pour faire voir que toute distinction des personnes est anéantie : *Vous êtes tous enfants de Dieu par la foi en Jésus-Christ. Car vous tous, qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu Christ, en qui il n'y a ni Juif, ni Grec, ni esclave, ni libre, ni homme, ni femme, vu que vous n'êtes tous qu'un en Jésus-Christ,* (versets 26-28.) Il n'y a donc pas de distinctions dans le christianisme ; il n'y est pas question de classes destinées à recevoir des vérités cachées

à d'autres, de spirituels et de charnels (οἱ δε ψυχικοι, οἱ δε γνωστικοι) ; au contraire, les vrais chrétiens sont délivrés du joug des passions charnelles : ils sont égaux aux yeux du Seigneur et sont tous devenus des hommes spirituels.

Mais par un singulier contraste, pendant que les chrétiens fidèles à l'Évangile étaient ainsi occupés à défendre les droits des simples fidèles contre les entreprises orgueilleuses d'une secte, il leur fallait en même temps soutenir l'égalité de la vocation chrétienne et de ses engagements contre d'autres individus qui ne demandaient pas mieux que de profiter de ces distinctions anti évangéliques pour se dispenser de mener une vie sainte et chrétienne. Sous prétexte qu'ils n'étaient pas des philosophes, qu'ils n'avaient point appris à lire, ils se croyaient dispensés de s'occuper des Écritures. C'est ce qui fait dire à Clément : (*Pædagogus.*, L. III, fol. 255.) : « Quand même ils ne pourraient pas lire la Bible, ils n'en seraient pas moins inexcusables, parce que rien ne les empêche d'entendre la Parole de Dieu. — La foi n'est pas la propriété des sages selon le monde, mais des sages selon Dieu. La parole de la foi, qui est divine, et qui n'en est pas moins à la portée des ignorants, n'est autre chose que la parole de la charité. » — Clément veut dire que la foi doit également se manifester d'une manière vivante et active dans le cœur de tous les chrétiens par la charité.

(Neander, *Denkwürdigkeiten*, etc. Tome I, page 179.)

Tertullien s'exprime avec force sur ce sacerdoce universel de tous les chrétiens. (*De Monog.* c. VII.) Il part de

l'idée que les chrétiens sont aujourd'hui ce qu'étaient les prêtres sous l'Ancien Testament. Le sacerdoce particulariste des Juifs était l'image prophétique du sacerdoce général des chrétiens. (*Pristina Dei lex nos in suis sacerdotibus prophetavit.*) Christ nous a appelés à la prêtrise. Le souverain sacrificateur, le grand prêtre du Père éternel nous a unis à lui **car vous tous qui avez été baptisés en Christ, vous avez été revêtus de Christ** ; (Galates 3.27) et c'est ainsi qu'il **nous a faits rois et sacrificateurs à Dieu son Père.** (Apocalypse 1.6)

(Neander, *Geschichte der Apostel* ; — *Histoire du rétablissement et de la direction de l'Eglise chrétienne par les apôtres*, etc. ; traduit de l'allemand par F. Fontanès, pasteur. Nîmes, 1836. Tome I, page 108-109.)

.....Christ ayant satisfait le besoin religieux qui avait produit le sacerdoce en général, et ayant répondu par la rédemption au besoin de médiation entre Dieu et les hommes, auxquels le péché faisait profondément sentir qu'ils étaient séparés de Dieu, il n'y avait plus lieu à une autre intervention. Lorsque les apôtres, dans leurs épîtres, appliquent à la nouvelle constitution religieuse les idées mosaïques de sacerdoce, de culte sacerdotal, de sacrifices, ils veulent montrer que Christ ayant réalisé pour toujours ce qui était le but du sacerdoce et des sacrifices de l'Ancien Testament, la réconciliation de l'homme avec Dieu, tous ceux qui se l'approprient par la foi entrent dans le même rapport avec Dieu, sans avoir besoin d'une autre médiation. Consacrés à Dieu sanctifiés par la communion avec Christ, ils sont tous appelés à offrir leur vie entière, comme un sacrifice spirituel

agréable à Dieu ; toute leur activité est un vrai culte sacerdotal en esprit : les chrétiens sont une nation sainte, un peuple de sacrificateurs. (Romains 12.1 ; 1 Pierre 2.9) Cette idée d'une sacrificature propre à tous les chrétiens, et fondée sur la conscience de la rédemption, est tantôt exprimée et développée, tantôt supposée par les attributs, les images et les comparaisons appliquées à la vie chrétienne.

(Neander, *Allgemeine Geschichte der christlichen Religion und Kirche.*

Tome I, page 277.)

Il ne peut exister dans le christianisme une tribu de prêtres, destinée à diriger les autres hommes comme des mineurs quant à la religion, chargée exclusivement de pourvoir au besoin qu'ils ont de Dieu et des choses de Dieu. En même temps que l'Évangile détruisait tout ce qui séparait les hommes de Dieu, en même temps qu'il les appelait tous à une même communion avec Dieu par Christ, il enlevait aussi toute barrière qui séparait les hommes les uns des autres par rapport aux intérêts les plus élevés. Pour tous, le même souverain sacrificateur et médiateur, par lequel tous, réconciliés et unis avec Dieu, sont devenus eux-mêmes une race sacerdotale et spirituelle ; — un même roi, conducteur et docteur céleste, par lequel tous sont devenus sages en Dieu ; — une même foi, une même espérance, un même esprit, pour les animer tous ; — un même oracle dans le cœur de tous, la voix de l'Esprit qui provient du Père ; — tous citoyens du même royaume céleste. . . Il n'y avait là ni laïques ni ecclésiastiques, mais tous devaient, en tant que chrétiens, quant à leur vie intérieure et à leurs sentiments, y être morts à ce qu'il y a

de contraire à Dieu dans le monde, et animés de l'esprit de Dieu. Qui aurait pu s'arroger ce que n'osait l'apôtre inspiré : dominer sur la foi des chrétiens? . . .L'office de l'enseignement n'était pas exclusivement attribué à un homme ou à plusieurs ; mais tout fidèle qui s'y sentait appelé pouvait dire, dans l'assemblée de l'Eglise, un mot pour l'édification commune.

(Erasmus, *Ecclesiastes*, lib. 1. Traduction de Roques, dans le *Pasteur Evangélique*, pages 190-191.)

Au reste, si nous pesons toutes choses dans de justes balances, nous verrons qu'il n'y a aucun roi, quelle que soit la pompe qui l'environne, qui ne soit, en qualité de roi, au-dessous de la dignité, je ne dirai pas d'un évêque, mais même d'un curé de village (*vicani pastoris*), considéré comme pasteur. Si ce que je dis paraît un paradoxe, je ne laisse pas d'avoir en main de quoi en établir la vérité. L'on n'a, pour cet effet, qu'à porter les yeux sur les fonctions et le but du pasteur et du roi. A quoi aboutit le soin des princes ? N'est-ce pas à faire en sorte que les scélérats soient réprimés par la vigueur des lois, et que les gens de bien ne soient point inquiétés ? c'est-à-dire à faire en sorte que les biens et les corps des citoyens de l'Etat soient en sûreté ? Mais combien est plus excellent le but du pasteur évangélique, qui se propose d'établir dans l'âme des particuliers la tranquillité la plus douce, en assoupissant et en domptant les cupidités du siècle ! Le roi travaille à faire en sorte que l'Etat vive en paix avec ses voisins ; le prêtre tâche que chacun soit en paix

avec Dieu, que chacun possède la paix intérieure, et que personne ne médite de nuire à autrui.

Le prince a pour but de mettre à couvert de l'insulte des voleurs la maison, les champs, le bétail des particuliers. Remarquez combien est vil l'objet des fonctions royales. Et le prêtre, de quoi s'occupe-t-il ? De défendre les biens des âmes qui lui sont confiées, leur foi, leur charité, leur tempérance, leur chasteté, contre la violence du démon : biens qui rendent heureux ceux qui les possèdent, et dont la perte plonge dans le malheur. Que peut-on recevoir de la libéralité du prince ? Des revenus, des appointements, des titres d'honneur : biens passagers, jouets de la fortune. Mais que ne reçoit-on point par les mains du prêtre ? Il administre la grâce céleste par l'efficace des sacrements de l'Eglise : par le baptême, d'enfants de la géhenne, il rend les héritiers du royaume céleste ; par l'onction sainte, il donne à l'âme la force de résister aux assauts des démons ; par la sainte eucharistie, il unit les hommes entre eux, et les hommes avec Dieu, pour ne former plus qu'un même tout ; par le sacrement de pénitence, de morts il rend les hommes vivants, et d'esclaves il les fait libres ; enfin, du sein des Ecritures il puise, tous, les jours, les aliments, de la doctrine du salut, qui nourrissent les âmes et qui les fortifient ! Le prêtre offre le breuvage spirituel, qui réjouit véritablement le cœur ; il présente le remède qui peut guérir les maladies mortelles de l'âme, et l'antidote efficace contre le venin redoutable du serpent ancien. En un mot, tout ce qui tombe sous la direction du prince est terrestre et passager ; mais ce qui occupe le pasteur est divin, céleste, éternel. Par conséquent, autant qu'il y a de distance entre le ciel et la terre,

entre le corps et l'âme, entre les biens temporels et les éternels, autant y a-t-il de différence entre les fonctions du roi et la charge du prêtre.

De la prière.

(De Vauzelles, *Histoire de Bacon*. Tome I, page 107.)

Prière de Bacon. — Cette invocation, par une naïveté chrétienne bien touchante dans un si grand homme, dit M. de Chateaubriand, devint depuis sa prière habituelle quand il se mettait à l'étude (*students prayer*) :

Nous adressons à Dieu le Père, à Dieu le Fils, à Dieu le Saint-Esprit, les plus humbles et les plus ferventes prières, pour que, prenant en considération les misères du genre humain et le triste pèlerinage de cette vie mortelle, où nous traînons un petit nombre de jours et de mauvais jours, il fasse sourdre sous nos mains des sources de sa bonté, pour le soulagement de ces misères, de nouvelles eaux, des eaux inconnues jusqu'à ce jour. Nous le supplions encore de ne pas permettre que la science humaine nuise en nous à la connaissance des choses divines, et que, pour avoir aplani la route des sens et agrandi le foyer de la lumière naturelle, notre esprit se couvre d'un nuage d'incrédulité qui lui voile les saints mystères, mais de faire plutôt que notre entendement, pur de toute illusion et de toute vanité, soumis et tout entier dévoué aux divins oracles, accorde à la foi ce qui est du domaine de la foi.

La prière de Bacon, que nous donnons ici, offre une variante assez remarquable dans la préface de son *Novum organum*, elle y est terminée par ces mots :

Nous lui demandons enfin la force de rejeter hors de notre âme le venin de la science, dont le serpent l'a infectée dès l'origine du monde, afin que, toujours modeste

dans nos sentiments et sobre dans notre sagesse, nous n'ayons jamais dans la recherche et l'étude de la vérité d'autre mobile que l'amour des hommes.

Prière de Kepler.

(Buckland, *La Géologie et la Minéralogie dans leurs rapports, avec la théologie naturelle*; traduit de l'anglais par Doyen. Tome I, page 9, note.)

Avant de quitter cette table, sur laquelle j'ai fait toutes mes recherches, il ne me reste plus qu'à élever mes yeux et mes mains vers le ciel, et à adresser avec dévotion mon humble prière à l'auteur de toute lumière :

O toi, qui, par les lumières sublimes que tu as répandues sur toute la nature, élèves nos désirs jusqu'à la divine lumière de ta grâce, afin que nous soyons un jour transportés dans la lumière éternelle de ta gloire, je te rends grâces, Seigneur et Créateur, de toutes les joies que j'ai éprouvées dans les extases où m'a jeté la contemplation de l'œuvre de tes mains. Voilà que j'ai terminé ce livre qui contient le fruit de mes travaux, et j'ai mis à le composer toute la somme d'intelligence que tu m'as donnée. J'ai proclamé devant les hommes toute la grandeur de tes œuvres, je leur en ai expliqué les témoignages autant que mon esprit fini m'a permis d'en embrasser l'étendue infinie. J'ai fait tous mes efforts pour m'élever jusqu'à la vérité par les voies de la philosophie ; et s'il m'était arrivé de dire quelque chose d'indigne de toi, à moi méprisable vermisseau, conçu et nourri dans le péché, fais-le-moi connaître, afin que je puisse l'effacer. Ne me suis-je point laissé aller aux séductions de la présomption en présence de la beauté admirable de tes ouvrages ? Ne me suis-je

pas proposé ma propre renommée parmi tes hommes, en élevant ce monument qui devait être tout entier consacré à ta gloire ? Oh ! s'il en était ainsi, reçois-moi dans ta clémence et dans ta miséricorde, et accorde-moi cette grâce, que l'œuvre que je viens d'achever soit à jamais impuissante à produire le mal, mais qu'elle contribue à ta gloire et au salut des âmes.

Prière de De Thou.

(De Vauzelles. *Histoire de Bacon*. Tome I, page 107, note.)

L'historien De Thou raconte, dans ses mémoires, que tous les matins, outre la prière que chaque fidèle est obligé de faire au Seigneur, il lui adressait ses vœux en particulier pour le prier de purifier son cœur, d'en bannir la haine et la flatterie, d'éclairer son esprit et de lui faire connaître, à travers tant de passions, la vérité que des intérêts opposés avaient presque ensevelie. On aime à trouver de semblables rapports entre des auteurs contemporains.

Prière sacerdotale.

(Massillon, Douzième discours synodal : *De la nécessité de la prière.*)

La prière est le devoir le plus intime et le plus inséparable du ministère : c'est l'âme, pour ainsi dire, du sacerdoce ; c'est l'unique sûreté du pasteur ; elle seule adoucit les dégoûts et prévient les dangers de vos fonctions ; elle seule en assure le succès. . . . Mais, mes frères, quand la prière ne nous serait pas aussi indispensable qu'elle l'est pour

assurer le succès de nos fonctions, ne la devons-nous pas à nos peuples ? ne sommes-nous pas chargés, par notre caractère de pasteur et de ministre, de prier sans cesse pour eux ? n'est-ce pas le devoir le plus essentiel du sacerdoce même qui nous établit médiateurs entre Dieu et les peuples ? C'est aux prières d'un pasteur que Dieu attache d'ordinaire les grâces destinées à son troupeau : c'est à nous, mes frères, à lui exposer sans cesse les besoins de nos peuples, à solliciter pour eux les richesses de la miséricorde, à désarmer sa colère sur les fléaux et les châtiments dont leurs prévarications sont souvent punies : c'est à nous à gémir devant lui sur les vices dont nous voyons nos peuples infectés, et dont nos soins et notre zèle ne peuvent les corriger ; c'est à nous à lui demander la force pour les faibles, la componction pour les pécheurs endurcis, la persévérance pour les justes. Plus les besoins de nos peuples sont infinis, plus nos prières doivent être vives et fréquentes : nous ne devons jamais paraître devant lui, comme le pontife de la loi, sans y porter écrits sur notre cœur les noms des tribus, c'est-à-dire, les noms du peuple qui nous est confié ; ce doit être là toujours le principal sujet de notre prière.

Même sujet.

(Massillon, *Discours sur le zèle des pasteurs pour le salut des âmes.*)

Accompagnez vos soins de vos prières ; parlez encore plus souvent à Dieu des désordres de vos peuples qu'à eux-mêmes ; plaignez-vous plus souvent à lui des obstacles que vos infidélités mettent à leur conversion que de ceux que leur obstination peut y mettre ; prenez-vous-en à

vous seul, à ses pieds, du peu de fruit de votre ministère ; comme un père tendre, excusez en sa présence les fautes de vos enfants, et n'en accusez que vous-même ; etc.

Qu'il soit permis aux éditeurs, à la suite de cette note, où M. Vinet a réuni les prières de Bacon, de Keppler et de De Thou, de renvoyer les lecteurs à la prière par laquelle se termine son *Essai sur la manifestation des convictions religieuses*, pages 442-444 :

O soleil de justice, Orient d'en haut, Dieu de vérité et de bonheur ! j'ai besoin, au moment où j'arrive au terme de ce long travail, de me prosterner devant vous et de vous adorer. . .

On trouvera aussi de beaux exemples de prières sacerdotales, à la fin de quelques-uns des *Discours* de l'auteur.

Sur l'usage du catéchisme.

(A. Vinet, Article sur l'*Histoire sainte, extraite de la Bible*, par M. Morel.

— *Semeur*, 1840. Tome IX, page 213.)

Le déclin des croyances chrétiennes n'a pas eu de cause plus directe ni de symptôme plus évident que la substitution absolue du catéchisme à la Bible, dans l'instruction religieuse de l'enfance ; et le réveil du christianisme dans les pays protestants a dû tout ensemble être amené et caractérisé par la préférence donnée à la Bible sur le catéchisme, non pas exclu dès lors, mais réduit à son seul usage raisonnable, qui est de résumer la vérité biblique au lecteur de la Bible. Quand la Bible aura été remise à sa place dans l'éducation religieuse de l'enfance, il faudra s'occuper de la rédaction d'un catéchisme ; et ceux-là seulement le feront bien qui auront d'abord enseigné le christianisme d'après la Bible ; nous croyons pouvoir garantir que cette espèce de manuel sera dès lors conçu et rédigé autrement que les meilleurs, de ceux qu'on a employés jusqu'à ce jour. Mais ce qui presse le plus, c'est d'amener à la source et de laisser boire à *même* ces pauvres enfants à qui, jusqu'à présent, on a administré goutte à goutte, comme une potion médicinale, cette eau vive affadie et même corrompue par son passage dans ces longs et vieux tuyaux de fabrique humaine. Quand il ne serait pas prouvé que plusieurs des catéchismes autorisés et consacrés par un long usage sont faits en dépit de la logique et du sens commun, et présentent les doctrines chrétiennes dans un état d'incohérence qui leur ôte leur vrai sens, et de contradiction qui les annule

les unes par les autres ; bref, quand les catéchismes seraient dès à présent aussi bons qu'ils peuvent l'être, il n'en faudrait pas moins les ôter de la place qu'ils ont usurpée, et la rendre au premier des catéchismes, l'Écriture sainte. Mais tout ne se réduit pas à mettre la Bible entre les mains des enfants ; cela n'est ni commode ni convenable. On a donc été conduit à l'idée d'en extraire textuellement tout ce qu'il est indispensable de connaître pour être chrétien ; c'était en extraire tout ce qui est à la portée de l'enfance : tel est, en effet, le système dans lequel a été conçu ce divin livre : c'est un fleuve, a-t-on dit, où l'éléphant peut nager, et un gué qu'un enfant peut traverser sans perdre pied. La question n'est pas de nager plutôt que de marcher ; la question est de traverser, et l'enfant traverse aussi bien que l'adulte. Celui-ci même, pour devenir chrétien, ou, selon l'expression de l'Évangile, pour *entrer dans le royaume de Dieu*, doit remonter vers l'enfance, doit se faire enfant. Je conviens que c'est une enfance volontaire, et que c'est par là qu'elle a du prix et qu'elle est utile ; l'enfant lui-même n'est solidement chrétien que lorsque, ayant cessé d'être enfant dans le sens propre du mot, il le devient par choix et par raison ; mais il n'en reste pas moins vrai qu'il faut, pour devenir chrétien, accepter les vérités de la Bible dans le sens et dans la simplicité où les prendrait un enfant.

Table des matières

Edition de 1854	2
Introduction	5
Définition du sujet	5
Nécessité du ministère évangélique	23
Institution du ministère évangélique	27
Le ministère constitue-t-il un ordre dans l'Eglise ?	31
Excellence du ministère	38
Difficultés et avantages du ministère évangélique	44
Vocation au ministère évangélique	60

Devoirs du pasteur	97
Vie individuelle et intérieure	99
Renouvellement de la vocation	99
Règles particulières	101
Vie relative ou sociale	119
1 Vie sociale en général	119
1.1 Gravité.	121
1.2 Simplicité, modestie.	129
1.3 Esprit pacifique.	130
1.4 Douceur.	132
1.5 Loyauté, droiture, candeur.	133
1.6 Désintéressement.	135
1.7 Le ministre en présence des intérêts généraux de la société.	144
2 Vie domestique du ministre	149
2.1 Réflexions générales. Mariage et célibat. La femme du pasteur.	149
2.2 Gouvernement de la famille.	155
2.3 Maison et ménage du pasteur.	156

Vie pastorale	163
Culte.	173
Enseignement	186
Prédication	186
Importance de la prédication.	186
Principes ou maximes qu'il faut tenir quant à la prédication.	189
Objet de la prédication.	199
Unité de la prédication	201
Des différentes classes réunies dans un même auditoire. .	202
Popularité, autorité, onction	205
Forme de la prédication	214
Sermons de fête et de circonstance	217
Questions diverses	219
Ce qu'il faut faire après le sermon	221
Catéchisation	229
Son importance et son objet	229
Caractères généraux du catéchisme.	231
Conseils au catéchiste.	232

Tutelle pastorale	238
De la cure d'âmes en général.	238
Ses rapports avec la prédication.	238
Objections contre l'exercice de cette fonction.	242
Conditions ou qualités requises pour l'exercice de la cure d'âmes.	243
Triple objet de la tutelle pastorale.	246
L'Ecole.	249
Rapports avec les familles ; visites pastorales.	251
De la cure d'âmes appliquée aux individus.	255
Introduction ; division de la matière.	255
Situation intérieure.	257
Personnes décidément pieuses	258
Les nouveaux convertis	262
Les réveillés	263
Les troublés	263
Les orthodoxes	265
Les sceptiques	269
Les indifférents	270
Les incrédules	271
Les rationalistes	272
Les stoïciens	273
Situation extérieure.	279

Malades	280
Malades d'esprit	298
Personnes divisées	301
Pauvres	303

Quatrième partie.	
Vie administrative ou officielle.	308
Discipline	308
Conduite avec les différents partis religieux	310
Rapports des ecclésiastiques entre eux.	314
Le pasteur dans ses rapports avec l'autorité.	319
Pensées de Bengel sur le Ministère.	323
Appendice.	347
Sur l'essentiel de l'office du prêtre.	347
Le mystère de la prédication.	348
Sur la prompte invasion de l'autorité personnelle du prêtre.	350

Premières manifestations de la tendance à faire des pasteurs une caste.	351
Du sacerdoce universel dans l'Eglise chrétienne.	356
Sur la dignité du ministère.	359
De la prière.	362
Sur l'usage du catéchisme.	367
Table des matières	374
4ième de couverture	374

Après avoir lu ce livre on se demande qui osera encore se faire appeler pasteur ? Alexandre Vinet y développe un idéal si élevé du ministère évangélique qu'il risque d'effrayer ceux qui en ont reçu la vocation. Cependant, en réaffirmant avec clarté et solennité le sérieux et la consécration qui devraient caractériser les serviteurs de Christ à plein temps dans son Église, la théologie pastorale de Vinet apportera un contraste très stimulant et très profitable avec l'amateurisme de notre époque.

